

U d' / of Ottawa



39003010357662



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

① 8 moj.
711A-21R-22 c.c.c.

19

Lauréam

VIE PRIVÉE DES ANCIENS

LES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITÉ

— * —

INSTITUTIONS CIVILES

GUERRE - SCIENCES

VIE PRIVÉE DES ANCIENS

LES PEUPLES DANS L'ANTIQUITÉ

- | | |
|--------------------------------------|--------|
| I. — L'Égypte et l'Asie. | 1 vol. |
| II. — La Grèce et L'Italie | 1 — |

LA FAMILLE DANS L'ANTIQUITÉ

- | | |
|---|--------|
| III. — Constitution de la famille — Le Vêtement . . | 1 vol. |
| IV. — L'Habitation. | 1 — |

LE TRAVAIL DANS L'ANTIQUITÉ

- | | |
|---|--------|
| V. — Agriculture. — Industrie. | 1 vol. |
| VI. — Architecture. — Commerce. — Beaux-Arts. . | 1 — |

LES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITÉ

- | | |
|--|--------|
| VII. — Institutions civiles. — Guerre. — Sciences. . | 1 vol. |
| VIII. — Institutions religieuses. — Éducation. . . . | 1 — |
-

Chaque volume, du format in-8° écu, est accompagné de plus de 300 figures et cartes.

RENÉ MÉNARD ET CLAUDE SAUVAGEOT

LES INSTITUTIONS DE L'ANTIQUITÉ

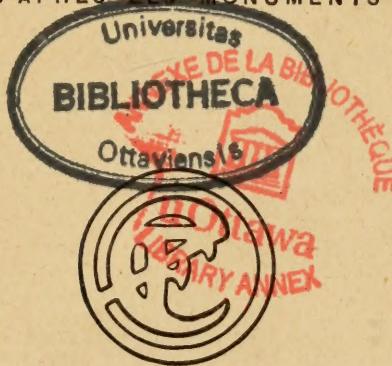
— * —

INSTITUTIONS CIVILES GUERRE - SCIENCES

NOUVELLE ÉDITION PUBLIÉE PAR ÉDOUARD ROUEYRE

AVEC SOMMAIRES ANALYTIQUES ET INDEX DES NOMS PROPRES CITÉS

ACCOMPAGNÉE DE TROIS CENT QUATRE-VINGT DOCUMENTS
REPRODUITS D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays,
y compris la Suède et la Norvège.

CB
311
M427
1913

SOMMAIRES ANALYTIQUES

INSTITUTIONS CIVILES

I. — **Le gouvernement.** — LA MONARCHIE EN ÉGYPTE : L'absolutisme, 3. — Les divisions administratives, 3. — Les classes, 4. — LA MONARCHIE EN ASIE : Chez les Hébreux, 4. — En Assyrie, 5. — En Perse, 8. — LES ROIS GRECS : Dans l'âge héroïque, 8. — Dans la période républicaine, 9. — A l'époque macédonienne, 11. — LE GOUVERNEMENT D'ATHÈNES : Les citoyens. Les métèques, 11. — Les esclaves. La démocratie à Athènes, 12. — Les charges du pouvoir. Election des magistrats : archontes, stratèges, hipparques, etc., 13. — Magistratures tirées au sort. Tribus, 14. — LE GOUVERNEMENT DE SPARTE : Les classes. Rois, sénat, éphores, 14. — LE GOUVERNEMENT A ROME : Patriciens et plébéiens. Tribus, 15. — Les esclaves. Sénat. Consuls, 16. — Préteur, censeurs, questeur. Tribuns du peuple. Service des eaux, 17. — Dictateur, 18.

II. — **Les impôts.** — LES IMPOTS EN ÉGYPTE : Redevances en nature. Les perceuteurs, 19. — Les comptes, 22. — Comment on percevait les impôts, 23. — Impôts sur les manufactures, 24. — Impôts de guerre, 25. — Le trésor, 29. — LES IMPOTS EN ASIE : En Assyrie, 31. — En Perse, 32. — LES IMPOTS EN GRÈCE : Impôts en nature, 32. — L'impôt des riches, 33. — LES IMPOTS A ROME : Les classes de citoyens et le cens, 34. — Impôt sur les consommations, 35. — La capitulation, 36. — Les distributions gratuites, 36.

III. — **La justice.** — LES TRIBUNAUX ÉGYPTIENS : Les juges et les jugements, 38. — L'emprisonnement, 39. — La bastonnade. Le vol régularisé, 40. — LA JUSTICE EN ASIE : Chez les Hébreux. Chez les Assyriens, 41. — LES TRIBUNAUX GRECS : L'aréopage d'Athènes. Les autres tribunaux, 42. — A Sparte, 43. — LES TRIBUNAUX ROMAINS : Les jugements et les juges, 43. — Les avocats, 44. — Les prisons et les peines, 45. — LES BASILIQUES : Objet et description, 45. — La basilique, prototype des églises chrétiennes, 46. — La basilique de Pompéi. La basilique de Fano, 47. — Les basiliques Julia et Paulus, 48.

IV. — Les thermes. — LES BAINS EN GRÈCE : Les bains publics, 49. — Bains chauds. Bains de femmes, 50. — Bains d'hommes, 51. — LES THERMES ROMAINS : Grandeur des édifices, 51. — Description, 52. — L'apodyterium, 54. — L'hypocaustum, le tepidarium, le sudatorium, le caldarium, 56. — LES USTENSILES DU BAIN : Baignoires, sièges et fauteuils, 56. — L'annonce du bain, 58. — Coupes, fioles à parfums, strigiles. Servants de bains, 59.

V. — Le théâtre. — L'ÉDIFICE : Origines du théâtre. Le premier théâtre en pierre, 61. — Machines, 62. La scène et les décors, 63. — Le rideau. Les théâtres les plus célèbres. Le billet de spectacle, 64. — LES MASQUES : Masques et perruques, 64. — Fabrication des masques, 66. — Masques tragiques, 67. — Masques comiques, 67. — LES ACTEURS : Pas d'actrices en Grèce, 68. — Organisation des acteurs, 69. — Les auteurs. Salaire des acteurs. Description d'une scène de théâtre, 70. — Les répétitions, 71. — Troupes d'acteurs, 72. — Les actrices à Rome. Un prologue de Plaute, 73. — Costume des acteurs, 74. — Acteurs et rôles célèbres, 76. — Statuette d'acteur, 78. — LE CHOEUR : Sa composition, 80. — Son rôle, 81. — LES PRÉSENTATIONS : 81. — LA TRAGÉDIE : Son origine, 82. — Les trois grands poètes grecs, 83. — Scènes tragiques d'après des peintures antiques, 84. — LA COMÉDIE : Son origine, ses sujets, 85. — La moyenne comédie, 86. — La nouvelle comédie, 89. — Les Atellanes, 92.

VI. — Les fêtes publiques. — LES JEUX SACRÉS DES GRECS : Leur intérêt, 93. — Les juges des jeux, 94. — Les jeux olympiques, 95. — Les jeux pythiens, néméens, isthmiques. Les récompenses, 96. — L'HIPPODROME : Chez les Grecs, 97. — Courses de chevaux, 98. — L'AMPHITHÉÂTRE : Son origine, 100. — L'édifice, 101. — Les amphithéâtres célèbres, 103. — LES GLADIATEURS DE ROME : Leur origine, 103. — Leur éducation, 104. — Leurs catégories, 105. — Leurs usages, 106. — Leurs costumes et leurs armes, 110. — Leurs espèces, 116. — LE CIRQUE ROMAIN : Le cirque primitif, 120. — Le cirque Maxime, 121. — Description d'un cirque, 122. — L'hippodrome de Constantinople, 124. — LES COURSES : Cochers, chevaux et chars, 125. — LES COCHERS : Leur costume, 127. — Leur importance, 129. — Les courses à Rome et en Grèce, 130. — LES COMBATS D'ANIMAUX : Combats de taureaux, 132. — Combats de coqs, 133. — Combats de fauves, 136. — Animaux dressés, 137. — LES NAUMACHIES : 137. — LES GRANDS JEUX ROMAINS : 138.

LA GUERRE

I. — Les armes. — LA MASSUE : 141. — LES HACHES : Haches de pierre, 141. — Haches de bronze, 142. — Haches égyptiennes, 143. — Haches d'amazones, 144. — Haches gauloises, 145. — LE CASSE-TÊTE : 145. —

L'ÉPÉE : Épées préhistoriques. Épées grecques et romaines, 146. — Épée égyptienne, 148. — **LA LANCE ET LE JAVELOT** : En Egypte, 150, — En Grèce, 151. — A Rome, 152. — **L'ARC** : Chez les Égyptiens, 152. — Chez les Grecs, 155. — Chez les Romains et chez d'autres peuples, 157. — **LA FRONDE**, 157. — **LE CASQUE** : En Égypte, 157. — En Grèce, 158. — A Rome, 165. — A Carthage et en Gaule, 167. — **L'ARMURE** : Chez les Égyptiens et les Grecs, 168. — Chez les Romains, 170. — Chez les Gaulois, 173. — **LE BOUCLIER** : Boucliers égyptiens, 173. — Boucliers grecs et boucliers étrusques, 176. — Boucliers romains, 178. — Boucliers gaulois, 180.

II. — L'armée égyptienne. — **L'ORGANISATION MILITAIRE** : Infanterie, 181. — Cavalerie, 183. — Chars de guerre, 184. — Drapeaux, 186. — Musique, 187. — Officiers et soldats, 188. — Troupes auxiliaires, 192. — **LES FORTERESSES** : Les camps, 195. — Description d'une forteresse, 196. — Description de sièges, 198. — **L'ARMÉE NAVALE** : Les vaisseaux, 200. — **LES PRISONNIERS** : 203.

III. — La guerre en Asie. — **LES HÉBREUX** : Leur organisation militaire, 204. — **LES ARMÉES ASSYRIENNES** : Leur armement et leur costume, 206. — Le roi au combat, 208. — Les forteresses, 210. — La féroce à la guerre, 213. — **LES MÈDES ET LES PERSES** : L'organisation des armées, 214. — Chars de guerre et troupes diverses, 217. — Les forteresses, 225.

IV. — Les armées grecques. — **L'ÂGE HÉROÏQUE** : Armes et costumes, 225. — Chevaux et chars, 228. — Division des troupes. Les chefs, 231. — Le combat, 232. — La place forte, 234. — Cruautés de la guerre, 235. — **L'ÂGE HISTORIQUE** : Transformation de l'armée, 238. — Le service militaire et l'organisation des armées à Sparte, 239. — La correspondance en temps de guerre. Le service militaire à Athènes et l'organisation de l'armée, 241. — La marine militaire, 244. — Les monuments commémoratifs, 245. — **LES MACÉDONIENS** : La phalange, 246. — L'armure d'Alexandre, 247. — Machines de guerre. Eléphants, 248.

V. — Les armées romaines. — **LA DÉCLARATION DE GUERRE** : Rôle des fiduciaux, 249. — **LA LEVÉE DES HOMMES** : Les classes, 250. — Leur répartition, 252. — Le général en chef, 253. — **ORGANISATION DE L'ARMÉE** : La légion, 256. — Les étendards, 257. — Les trompettes, 260. — Les différentes troupes de la légion et leur rôle, 261. — La cohorte. Costumes militaires, 268. — La cavalerie, 271. — Les chars, 273. — Les ponts de bateaux, 274. — Soldat dalmate et soldat byzantin, 276. — **LE CAMP** : Son établissement, 277. — Plan d'un camp, 282. — Tours et autres bâtiments, 283. — La vie dans le camp, 285. — **LES MACHINES DE GUERRE** ; Catapulte, scorpion, balistes, 288. — Projectiles enflammés. Le bâlier, 289. — Travaux et machines de siège, 290. — **LES SIGNAUX** : Les méthodes

employées, 294. — LA FLOTTE : Les vaisseaux, 298. — Le corbeau, 300. — La manœuvre, 300. — LE TRIOMPHE : Costume de triomphateur, 303. — L'appareil militaire. Le char. Le cortège, 304. — Description d'un triomphe, 305. — L'arc de triomphe, 307. — Couronnes et décorations militaires, 308. — Le butin, 310. — LES ENNEMIS DES ROMAINS : Les premiers ennemis, 311. — Les Etrusques, 312 — Les Samnites, 314. — Les Carthaginois et leurs auxiliaires, 317. — La marine carthaginoise, 322. — Les Gaulois, 323. — Les fortifications gauloises, 328. — Les chars de guerre gaulois. Les Daces, 329. — Les Parthes, 330. — Les Perses, 331.

LES SCIENCES

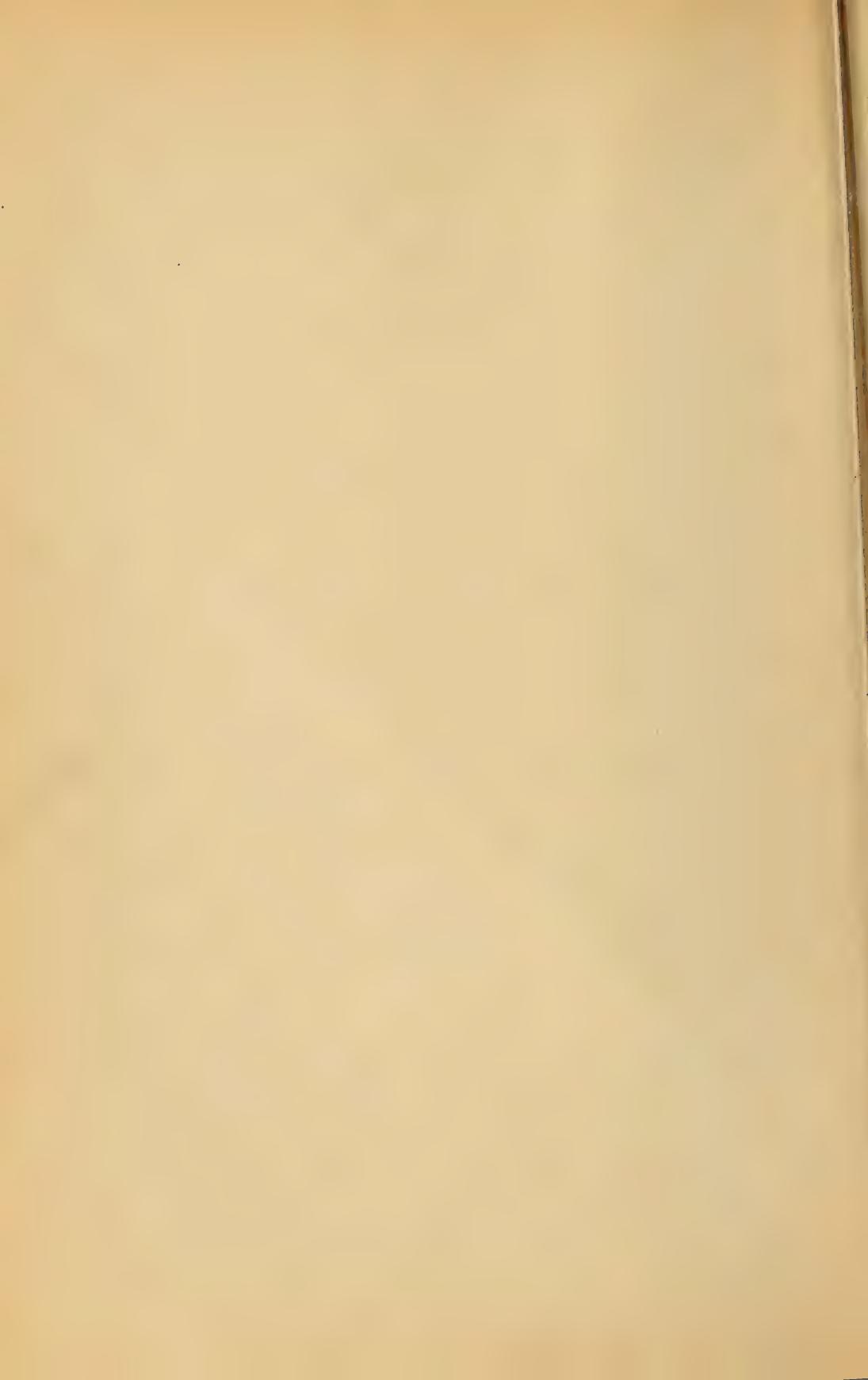
LA MÉDECINE : En Égypte, 333. — En Chaldée, 334. — En Grèce, 335. — Esculape, 336. — Hôpitaux, 341. — LES MATHÉMATIQUES : Les connaissances acquises et les savants, 343. — La géométrie. La mécanique, 344. — L'ASTRONOMIE : En Chaldée. En Égypte, 345. — Le calendrier, 348. — LA GÉOGRAPHIE : Dans Homère et chez les Grecs, 350. — Au temps d'Auguste, 351. — L'HISTOIRE : Origine, 351. — Inscription. Valeur des récits, 352. — Chez les Grecs. Chez les Romains, 353. — LA JURISPRUDENCE : Généralités, 353. — A Rome, 354. — LA PHILOSOPHIE : Les écoles philosophiques et leur enseignement.



LES INSTITUTIONS
DE
L'ANTIQUITÉ



INSTITUTIONS CIVILES
LA GUERRE
LES SCIENCES



INSTITUTIONS CIVILES

I

LE GOUVERNEMENT

LA MONARCHIE EN ÉGYPTE. — LA MONARCHIE EN ASIE.

LES ROIS GRECS. — LE GOUVERNEMENT D'ATHÈNES.

LE GOUVERNEMENT DE SPARTE. — LE GOUVERNEMENT A ROME.

LA MONARCHIE EN EGYpte. — Pendant l'énorme durée de la période des Pharaons, la forme du gouvernement égyptien a toujours été une monarchie absolue. Placé au sommet de la hiérarchie sociale, le Pharaon, homme et dieu tout à la fois, exerce un pouvoir sans contrôle dont rien ne balance l'autorité souveraine. Des révolutions intérieures ou des guerres extérieures ont plusieurs fois changé la personne du monarque et substitué une dynastie à une autre, mais ces compétitions diverses ne paraissent pas avoir transformé la forme du gouvernement et modifié la manière dont s'exerçait l'autorité souveraine. Chef du sacerdoce, en même temps que chef de l'armée et chef du peuple, le Pharaon offre aux dieux nationaux des sacrifices pour la prospérité de l'Égypte, et comme il est lui-même un de ces dieux, il en offre quelquefois à sa propre image et à son propre nom.

Une hiérarchie savamment constituée, ayant pour auxiliaire une bureaucratie nombreuse, venait en aide au monarque pour les actes administratifs. « Le territoire de L'Égypte, dit M. Lenormant dans son *Manuel d'histoire ancienne*, était divisé, sous le rapport de l'administration, en un certain nombre de districts auxquels les Grecs donnerent le nom de nomes. Le chef-lieu du nome était le sanctuaire de telle ou telle divinité et chaque temple principal formait, avec le territoire qui en dépendait, un nome particulier qui se distinguait des autres par son culte et par ses cérémonies. C'est

ce que dit Hérodote et ce que confirment les monuments. Le nombre des nomes ou préfectures était sous la domination grecque des Ptolémées de trente-six, dix dans la haute Égypte, seize dans l'Égypte moyenne et dix dans la basse Égypte. Au temps des Pharaons, on ne distinguait que deux régions, la supérieure et l'inférieure, et chacune comprenait vingt-deux noms, en tout par conséquent quarante-quatre. » Un gouverneur, auquel se rattachait toute une administration, s'occupait de la direction de chaque nome et avait sous ses ordres des sous-gouverneurs dont chacun résidait dans un district particulier.

La division du peuple en classes paraît avoir existé de tout temps en Égypte, mais les historiens grecs ont beaucoup exagéré l'importance et surtout les délimitations de ces classes, qui ne peuvent en aucune façon être assimilées aux castes de l'Inde. Non seulement un Égyptien pouvait passer d'une classe dans une autre, mais encore on voit des personnages appartenir à la fois au sacerdoce et à la classe des guerriers. Le plus souvent les fils héritaient de la fonction de leur père, ou exerçaient la même profession ; mais cet usage n'était aucunement une règle absolue, et on voit fréquemment les personnages d'une même famille appartenir à une classe différente.

La classe sacerdotale jouissait de très grands priviléges ; non seulement les prêtres remplissaient les plus hautes fonctions, mais encore les meilleures terres appartenaient aux temples et elles étaient exemptes d'impôts. La classe des guerriers était aussi très richement dotée et le service militaire était considéré comme une distinction et un privilège. Ce fut quand les auxiliaires étrangers remplacèrent la milice nationale que la décadence arriva. En dehors de ces deux classes privilégiées, la population comprenait diverses corporations, comme les pasteurs, les marins du Nil, ou les gens de métiers. Mais les auteurs grecs ne sont pas d'accord sur le nombre de classes dont elle était composée et on manque de renseignements sur leur organisation particulière.

LA MONARCHIE EN ASIE. -- La forme du gouvernement a varié chez les Hébreux. Les premiers législateurs comme Moïse avaient une autorité très grande, mais qui ne constituait pas à proprement parler une forme déterminée de gouvernement. La période très obscure des juges semble aussi indiquer des chefs dont l'autorité

était à la fois religieuse et militaire. Mais, à partir des rois, on voit se dessiner très nettement deux partis : l'un, qu'on pourrait appeler celui des politiques, auquel ont presque toujours appartenu les rois, s'efforçait de nouer des relations commerciales ou autres avec les nations voisines et sacrifiait assez volontiers le rigorisme des croyances religieuses au désir qu'ils avaient de développer l'activité

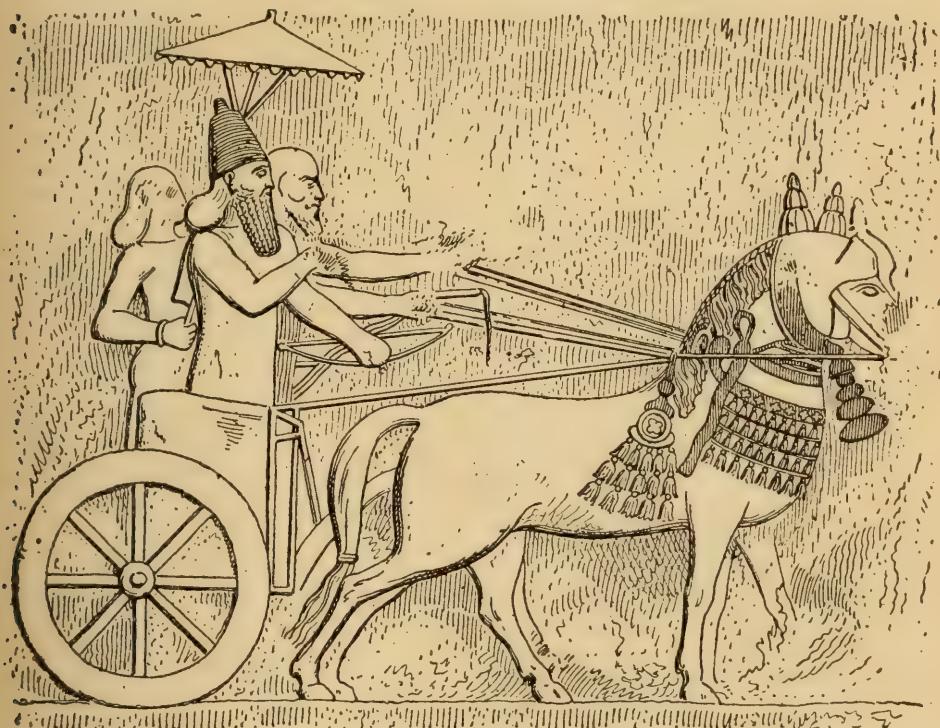


Fig. 1. — Roi d'Assyrie. (D'après un bas-relief assyrien.)

de la nation par des alliances ou des rapports de bon voisinage. Au contraire, le sacerdoce et surtout les prophètes représentant le parti religieux et intolérant repoussaient comme dangereuse et immorale toute alliance avec des nations infidèles, et ne voulaient d'autre aide que celle de Dieu pour tirer la nation des situations dangereuses où elle s'est trouvée si souvent. Toute l'histoire politique des Juifs repose sur la lutte permanente qui existait entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux.

En Assyrie le pouvoir religieux et politique appartenait tout entier au roi, qui était un chef omnipotent, mais non un person-

nage divin, comme le Pharaon en Égypte. Le roi, si altier qu'il puisse



Fig. 2. — Musiciens du roi.

être avec ses sujets, est toujours très humble lorsqu'il s'adresse à



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.

Personnages de la suite du roi (D'après des bas-reliefs assyriens.)

la divinité, à laquelle d'ailleurs il ne songe nullement à s'assimiler. La mitre conique et le parasol sont les insignes ordinaires

du roi d'Assyrie, comme le montre la *figure 1*. Quand il est dans l'intérieur de son palais, le roi est toujours entouré de musiciens et d'eunuques (*fig. 2*).

Le personnage que montre la *figure 3* est un des grands officiers de la couronne. Il est couvert d'une robe qui descend jusqu'aux pieds et se termine en bas par une frange de gros glands. Elle laisse complètement libre une partie de la poitrine ainsi que le

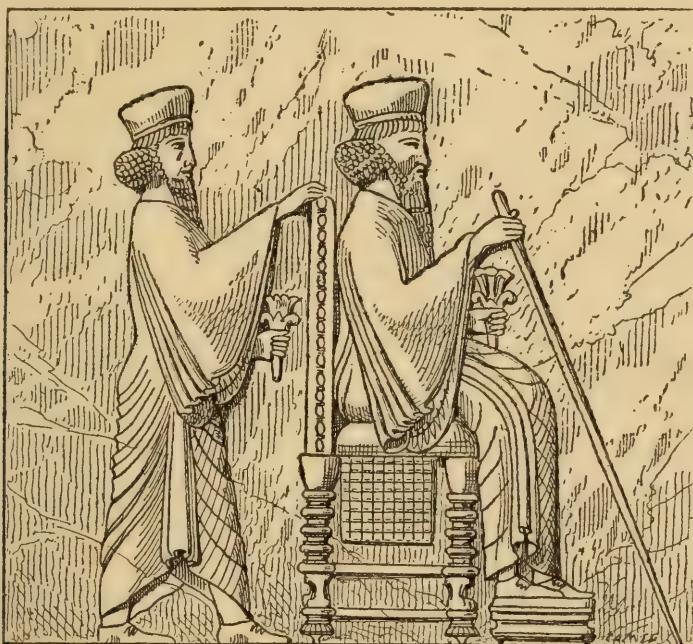


Fig. 6. — Roi de Perse.

bras, qui est seulement couvert de deux riches bracelets. L'autre main est posée sur le pommeau de l'épée, ce qui indique la fonction militaire du personnage. Le rôle des eunuques dans le palais s'explique de lui-même, mais on comprend plus difficilement l'importance qu'ils paraissent avoir eu dans la maison militaire du roi. Il paraît pourtant bien certain qu'ils occupaient une fonction déterminée parmi les guerriers qui accompagnaient le roi. Les bas-reliefs en font foi ; sur la *figure 4* nous voyons un eunuque archer et sur la *figure 5* un eunuque portant l'épée au côté.

Les vastes provinces qui composaient l'empire d'Assyrie n'étaient pas toutes administrées de la même manière. Les unes, qui for-

maient l'ancienne Assyrie, étaient gouvernées par des agents relevant directement de l'autorité royale ; les autres, c'est-à-dire les pays conquis, appartenaient généralement à des princes nationaux, tributaires du roi en temps de paix et obligés en temps de guerre de lui fournir des troupes, mais leurs fonctions étaient héréditaires. Ils faisaient moins l'office de préfets que celui de grands vassaux. Les rébellions assez fréquentes que le roi d'Assyrie avait à réprimer étaient punies avec une extrême dureté ; mais quand un des princes rebelles avait péri dans les supplices, son fils lui succédait paisiblement et il était rare que le roi d'Assyrie songeât à modifier la forme du gouvernement ou les usages nationaux.

L'organisation de l'empire des Perses était à peu près la même que celle de L'Assyrie. Les satrapes ou gouverneurs de provinces étaient de deux sortes : les uns étaient les chargés d'affaires du roi ; les autres, considérés comme vassaux, devaient seulement le tribut annuel au monarque et les soldats pendant la guerre. Quelques-uns de ces vassaux portaient le titre de rois et le souverain de l'empire était appelé grand roi, ou roi des rois. Plusieurs bas-reliefs de Persépolis représentent le grand roi. Son attitude est toujours la même ; il est assis sur son trône et porte dans la main droite un long sceptre et dans la gauche un bouquet de plantes symboliques. Quelquefois le personnage placé derrière lui est un eunuque ou une femme, élevant le chasse-mouches au-dessus de la tête du roi ; quelquefois aussi c'est un des grands officiers de la couronne qui se tient debout derrière le fauteuil royal et porte en main la plante sacrée (fig. 6). Le trône du roi est assez élevé et ses jambes, disposées d'une manière hiératique, sont toujours placées sur un tabouret.

LES ROIS GRECS. — Il faut distinguer soigneusement les rois de l'âge héroïque, les tyrans ou rois de la période républicaine et les monarches souvent très-puissants de l'époque macédonienne. Dans l'âge héroïque, les rois, que les poèmes homériques appellent *pasteurs des peuples*, n'ont pas un pouvoir bien nettement déterminé parce qu'il n'existe pas de loi écrite qui puisse en fixer la limite et les attributions. On les voit présider aux assemblées du peuple, commander les armées, offrir les sacrifices aux dieux, régler les cérémonies publiques. Ils portent le sceptre, qui dans l'antiquité est toujours l'attribut de la souveraine puissance, et que les femmes de haute condition ont en main, bien qu'elles n'exercent aucune

autorité effective (*fig. 7 et 8.*) Le roi marche toujours le premier à la guerre, et dans les banquets il a droit aux meilleurs morceaux. Son pouvoir incontesté est entouré de respects, comme celui des patriarches dans l'ancien Orient ; mais le roi est souvent l'ami et le



Fig. 7. — Insigne d'autorité. (D'après une peinture de vase.)

compagnon des hommes qu'il commande, et on ne voit jamais en Grèce l'étiquette et la hiérarchie des monarchies orientales.

Dans la période suivante, le tyran prend un tout autre caractère. Celui-ci est presque toujours un chef populaire, un parvenu qui s'est rendu maître de la citadelle et qui de là peut imposer ses volontés à la cité. Au reste, le terme de tyran n'est pas toujours

pris en mauvaise part dans l'antiquité, comme il l'est de nos jours ; il y a des bons et des mauvais tyrans. Un tyran n'est pas, pour les Grecs, un homme qui abuse de son autorité pour satisfaire ses vices aux dépens de la justice, c'est simplement un homme dont l'autorité



Fig. 8. — Insigne d'autorité. (D'après une peinture de vase.)

n'est pas légitime ou consacrée par les lois du pays. Il exerce le pouvoir parce que la faction dont il est le chef est devenue prépondérante, et, s'il est renversé, ses partisans et ses amis partageront son exil et sa mauvaise fortune, comme ils en ont partagé la bonne. Tel a été, par exemple, le règne de Pisistrate à Athènes. Le pouvoir des tyrans, étant toujours sorti de circonstances exceptionnelles, est nécessairement regardé comme passager par tous ceux qui n'appar-

tiennent pas à son parti. Et il est de fait que bien peu de tyrans ont pu établir leur dynastie d'une manière durable. L'époque des tyrans correspond, en effet, au moment où les cités viennent d'établir leur autonomie et sont toujours divisées par les intérêts contraires de la classe riche et de la classe populaire, c'est-à-dire la faction aristocratique et la faction démocratique.

La monarchie issue de la conquête macédonienne apparaît dans l'histoire comme un compromis et une sorte de fusion entre les mœurs de l'Orient et celles de l'Occident. Les Séleucides, les Ptolémées, les rois de Macédoine ou de Pergame ont un pouvoir qui n'est guère moins absolu que celui des anciens monarques de l'Asie, mais ils n'ont pas autour d'eux la même hiérarchie de satrapes et de grands personnages dévoués à la couronne et agissant en son nom. Les cités grecques soumises à leur domination conservent encore une partie de leur autonomie. Même sous la domination romaine, on les voit pourvues d'un sénat ou d'une assemblée délibérante, assez humble il est vrai dans ses rapports avec le souverain, mais encore entourée de respects et conservant, au moins dans la forme, une sorte d'autorité sur les citoyens dont elle émane. Ces citoyens sont des Grecs, qui tiennent en dehors d'eux les indigènes et les Asiatiques, et qui semblent installés en Orient comme dans un pays conquis. Mais les mœurs des vaincus s'imposent peu à peu aux nouveaux maîtres du sol ; quand l'empire romain s'installe à Byzance, il prend complètement les allures orientales, et Constantinople finit par ne plus rien avoir des antiques mœurs de l'Occident.

LE GOUVERNEMENT D'ATHÈNES. — La population d'Athènes était formée de trois catégories distinctes et ne jouissant pas des mêmes droits ; les citoyens, les étrangers domiciliés ou *métèques* et les esclaves. Les citoyens étaient seuls appelés au service militaire et pouvaient seuls remplir des fonctions publiques et participer à la confection des lois de l'État. Les étrangers résidant avec leurs familles, c'est-à-dire les métèques, étaient autorisés, moyennant une redevance, à exercer leur industrie dans la ville, mais sans pouvoir prétendre à aucune influence politique. On considérait leur présence comme une grande source de richesse publique, en sorte qu'ils n'étaient nullement molestés ; ils relevaient d'ailleurs d'un tribunal spécial et ne pouvaient en aucune façon être assimilés aux citoyens.

Les esclaves étaient infiniment plus nombreux que les citoyens et les métèques réunis. Il y en avait de deux sortes : les uns, d'origine grecque, avaient été réduits à cette condition par la misère, le sort des armes ou toute autre circonstance, et pouvaient changer de maîtres ou se racheter dès qu'ils en avaient les moyens. Les autres, enlevés à quelque contrée barbare, comme la Thrace, la Phrygie, la Carie, appartenaient à un maître en toute propriété. Les Athéniens esclaves étaient traités avec plus de douceur que ceux des autres villes de l'antiquité. « A Athènes, dit Xénophon, les esclaves et les étrangers domiciliés vivent dans une licence incroyable, il n'est point permis de les frapper, un esclave vous disputera le pas. Voici la raison de cet usage : Si la coutume autorisait un homme libre à frapper un esclave, un étranger ou un affranchi, le citoyen, pris bien souvent pour un esclave, serait victime de la méprise. En effet, il n'y a rien, soit dans le maintien, soit dans l'habillement, qui distingue le citoyen de l'étranger ou de l'esclave. »

Il ne faut pas se méprendre sur le terme de démocratie, qui n'avait pas du tout aux yeux des Athéniens le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Chez aucun peuple de l'antiquité, la nation entière n'a été appelée à exercer des droits politiques, comme nous le voyons dans les sociétés modernes. Les citoyens, qui dans l'Attique comptaient à peine pour le dixième de la population, formaient en quelque sorte une caste privilégiée, et absolument fermée à tous ceux qui vivaient groupés autour d'elle. Il fallait, pour avoir le titre de citoyen, être né de père et de mère portant tous les deux ce titre, et celui qui était issu d'un père athénien et d'une mère née dans autre ville de la Grèce ne pouvait y prétendre. Les enfants provenant de ces unions mixtes n'étaient même pas admis dans les gymnases de la ville, et ils allaient s'exercer dans un endroit spécial placé en dehors de l'enceinte. Il ne faut donc pas du tout confondre les cités antiques avec nos villes modernes, où tout homme né dans l'enceinte de la ville possède les mêmes droits municipaux ou politiques. « Cité et ville, dit Fustel de Coulanges dans la *Cité antique*, n'étaient pas des mots synonymes chez les anciens. La cité était l'association religieuse et politique des familles et des tribus ; la ville était le lieu de la réunion, le domicile et surtout le sanctuaire de cette association. » Le terme de citoyen et celui d'habitant de la ville étaient donc absolument distincts. Les citoyens formaient en quelque sorte une grande famille, dont chaque

membre avait les mêmes traditions, et dont l'ensemble produisait un tout compact et inaccessible à ce qui lui était étranger. Il en était de même pour la plupart des cités grecques; mais comme parmi les citoyens il y avait des riches et des pauvres, leurs intérêts divers faisaient naître des luttes continues. Durant cette période, toutes les fois que surgit une guerre civile, on voit d'un côté les riches et les pauvres de l'autre.

On appelait le gouvernement aristocratique quand la faction des riches était au pouvoir, et démocratique lorsque c'était celle des pauvres. Mais même sous le régime démocratique, ceux qui arrivaient au pouvoir étaient toujours des riches, favorisant, il est vrai, la faction des pauvres, mais ayant par eux-mêmes une grande fortune personnelle. En effet, les hautes fonctions n'étaient pas rétribuées; elles étaient même extrêmement coûteuses pour ceux qui les occupaient. Il fallait donner des fêtes au peuple, et concourir dans une certaine mesure à l'équipement des navires et à l'entretien de l'armée. Ceux qui avaient mission de gouverner étaient responsables sur leur fortune personnelle non seulement des erreurs qu'on pouvait trouver dans les comptes, mais encore des dépenses occasionnées par une guerre malheureuse ou par une mesure maladroite. Tout membre du gouvernement était exposé à subir un procès ruineux après sa gestion, et cependant les ambitions se heurtaient partout en vue d'arriver au pouvoir, d'où on pouvait sortir très riche, comme on pouvait y perdre son patrimoine. La fureur qui porte aujourd'hui les joueurs vers les grandes entreprises financières les portait alors vers les grandes entreprises politiques et on mettait la même ardeur à favoriser l'arrivée au pouvoir d'une faction qu'on en met à présent dans les spéculations de la Bourse.

Pendant les quatre derniers jours de l'année, les citoyens s'assemblaient pour l'élection des magistrats. La principale magistrature était celle des archontes, qui étaient chargés non seulement d'exercer la police, mais encore de recevoir les dénonciations publiques et les plaintes des citoyens opprimés. Il y avait neuf archontes; le premier d'entre eux était l'éponyme, et son nom paraissait à la tête des actes et des décrets faits pendant l'année de son exercice. A l'expiration de leurs charges, les archontes entraient dans l'Aréopage, tribunal chargé des causes criminelles. Après l'élection des archontes, on faisait celle des stratégèges ou généraux d'armée, celle des hipparques ou généraux de cavalerie, celle des officiers

préposés à la perception et à la garde des deniers publics, etc. Une chambre des comptes, renouvelée tous les ans, était chargée de contrôler les dépenses, et tous les magistrats, quel que fût leur rang, étaient tenus de comparaître devant elle. Il y avait aussi des fonctions qui se tiraient au sort parmi un nombre déterminé d'élus. On croyait ainsi faire nommer les magistrats par les dieux eux-mêmes, qui feraient nécessairement sortir le plus digne du fond de l'urne. « L'homme que le sort a désigné, dit Platon, est cher à la divinité et nous trouvons juste qu'il commande. Pour toutes les magistratures qui touchent aux choses sacrées, laissant à la divinité le choix de ceux qui lui sont agréables, nous nous en remettons au sort. »

Le peuple d'Athènes était divisé en tribus, qui étaient primitive-
ment au nombre de quatre; mais, à l'époque romaine, il y en
avait treize.

LE GOUVERNEMENT DE SPARTE. — Malgré son apparente fixité et son respect traditionnel pour les lois de Lycurgue, le gouvernement de Sparte a été, comme celui de toutes les cités grecques, sujet à de fréquentes variations. Là comme ailleurs la population était divisée en plusieurs classes dont les droits ou les devoirs politiques n'étaient pas égaux. On distinguait les Spartiates proprement dits, tous astreints à un service militaire très rigoureux, et dont le nombre ne paraît pas avoir jamais dépassé dix mille. Ils constituaient une véritable aristocratie. Les Lacédémoniens, disséminés dans les différentes villes de la Laconie, mais dont le plus grand nombre habitaient la ville même de Sparte ou Lacédémone, componaient les assemblées du peuple et étaient admis à délibérer dans les grandes occasions. Enfin les esclaves, qui formaient plus des neuf dixièmes de la population, n'avaient aucun droit politique et étaient traités beaucoup plus durement que dans aucune autre partie de la Grèce.

Le gouvernement participait à la fois de la monarchie et de la république. Il se composait de deux rois héréditaires, ayant le pas sur tous les autres citoyens et le commandement des armées. Leur pouvoir était balancé par un sénat électif de vingt-huit membres, qui ne pouvaient en faire partie qu'après l'âge de soixante ans révolus. Enfin les éphores, au nombre de deux ou de cinq, avaient pour mission de surveiller les deux rois et le sénat en contrôlant leurs actes et en examinant les résultats. Mais les éphores, qui

à l'origine n'étaient que des inspecteurs, finirent par augmenter sensiblement leur autorité, et devinrent même, en certaines occasions, la partie la plus importante du gouvernement.

LE GOUVERNEMENT A ROME. — Aussi loin qu'on veuille remonter dans les annales romaines, on trouve la population divisée en patriciens, qui constituent la noblesse, et en plébériens, qui forment la masse du peuple. Les compagnons de Romulus, c'est-à-dire les véritables fondateurs de Rome, s'étaient organisés en tribus, divisées elles-mêmes en curies, décuries et gentes. C'est de leur sein que furent tirés les sénateurs et les chevaliers. Ces groupes d'hommes, ayant tous une même origine, formèrent l'ordre patricien et leurs assemblées étaient les comices par curies. Mais comme Rome fut dès l'origine un asile ouvert à tous les vagabonds, une population très nombreuse, unie à la précédente par les rapports du patronage et de la clientèle, vivait autour des patriciens, qui lui donnaient asile, mais ne lui accordaient aucun droit politique. Ce fut l'origine des plébériens : comme ils devenaient tous les jours plus nombreux, ils furent organisés en tribus distribuées géographiquement, c'est-à-dire par régions disposées suivant le lieu et le nombre de ceux qui composaient la tribu. Les assemblées dans lesquelles les plébériens nommaient leurs magistrats étaient les comices par tribus. Les Italiens admis postérieurement au droit de cité reçurent une organisation analogue. La division du peuple par tribus subsista jusqu'à la fin de l'empire, mais les tribus avaient cessé d'avoir des droits politiques.

La lutte qui s'établit entre les patriciens et les plébériens remplit les premiers siècles de l'histoire romaine, et quand ils arrivent à fusionner, c'est-à-dire quand toutes les fonctions publiques sont devenues accessibles aux plébériens qui ont acquis le droit de s'unir par le mariage aux familles patriciennes, l'empire est bien près de succéder à la république. La distinction entre les Romains et la population de l'Italie, qui est peu à peu conquise, est d'abord très sensible ; mais après les guerres puniques, quand la puissance romaine commence à s'étendre de tous les côtés, elle tend à diminuer, et au commencement de l'empire, l'Italie forme, par rapport aux autres pays annexés, comme une sorte de terre privilégiée. A la fin de l'empire toute distinction a cessé entre les différentes nations que Rome a réunies sous la même dépendance, et le sen-

timent de la patrie disparaît à ce point que des barbares, étrangers au monde romain par le sol où ils sont nés aussi bien que par leurs aïeux, deviennent généraux d'armée, consuls ou même empereurs. Le christianisme, en substituant aux anciens cultes de la cité une religion universelle, contribua beaucoup à ce résultat, et quand vinrent les invasions barbares, les luttes religieuses entre les ariens et les catholiques, et les décisions des conciles au sujet des hérésies qui surgissaient de toutes parts, absorbaient tellement l'opinion publique qu'on ne voit pas de trace de sentiment national dans les guerres que se livrent les chefs militaires, en se partageant les bribes du monde ancien qui s'écroule.

A côté et en dehors de cette société, on trouve l'esclavage, qui se recrute sans cesse par les guerres extérieures ou par la misère au dedans. Vers la fin de la république, les esclaves, qui n'ont aucun droit politique, s'aperçoivent de leur nombre, et l'insurrection qui a illustré Spartacus révèle au monde romain un danger qu'il ne connaissait pas. On triomphe de tout par la force ; mais quand, sous l'empire, le travail esclave s'est substitué partout au travail libre, la classe moyenne est ruinée et cesse peu à peu d'exister. La décadence se produit dans toutes les directions, et l'industrie, qui n'est plus stimulée par un espoir rémunérateur pour tous, s'abaisse insensiblement. L'extension de l'esclavage doit être comptée en première ligne parmi les causes qui ont amené la dépopulation, la démoralisation, et finalement la chute du monde antique.

Ce qu'il y a eu de plus fixe et en même temps de plus caractéristique dans les institutions romaines, c'est le sénat. Le sénat primitif de Romulus se composait seulement de cent membres choisis exclusivement parmi les patriciens. Ce nombre, porté à trois cents sous Tarquin l'Ancien, s'éleva jusqu'à neuf cents sous Jules César. Après l'expulsion des rois, l'élection des sénateurs appartint aux consuls et aux tribuns militaires, ensuite aux censeurs. Ceux qui avaient exercé de grandes magistratures électives, comme le consulat, entraient généralement au sénat. Sous l'empire, le souverain nommait les sénateurs selon son bon plaisir.

En dehors du sénat, toutes les grandes fonctions étaient électives, et la durée de leur administration était assez courte. A l'exception des tribuns du peuple, dont le pouvoir fut toujours indépendant, tous les magistrats de la république étaient subordonnés aux deux consuls, dont le pouvoir durait une année. Les consuls coman-

daient aux armées, préparaient les lois, convoquaient et présidaient le sénat. Bien que leur fonction soit limitée à une année, le pouvoir des consuls était quelquefois prolongé pour l'année suivante : Marius a été réélu consul cinq années de suite. Le préteur était un magistrat chargé de l'administration de la justice, quand le consul était à la guerre, ce qui arrivait souvent. Les deux censeurs avaient dans leurs attributions les opérations du cens et la surveillance des mœurs. Les questeurs administraient les finances. Toutes ces fonctions appartenaient dans l'origine à la classe des patriciens qui avait seule le droit de les élire. Il n'en était pas de même des tribuns du peuple, qui étaient élus par les plébéiens et chargés de défendre leurs intérêts. Ils avaient le pouvoir d'assembler le peuple, de lui proposer des lois, de convoquer le sénat, et de s'opposer par un *veto* à toutes les décisions du sénat et des magistrats. Toutes les luttes du forum, qui tiennent tant de place dans l'histoire de la république, viennent de l'antagonisme qui s'était élevé entre les fonctions des patriciens et les priviléges des tribuns. Les fonctions et les insignes particuliers attachés à chacun de ces personnages ont été décrits et représentés dans le volume *La Grèce et l'Italie*, page 129.

Sous la république, les censeurs et les édiles avaient la surveillance des aqueducs, comme celle des autres édifices publics ; mais sous l'empire, on créa, sous le nom de *curatores aquarum*, des officiers spécialement chargés du service des eaux que les canaux et les aqueducs amenaient dans la ville pour la consommation des habitants et surtout pour les bains qui avaient tant d'importance dans les cités romaines. Ces magistrats se faisaient accompagner,

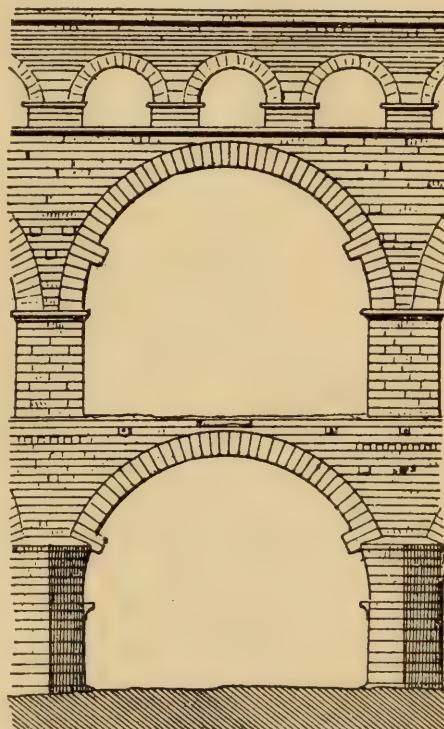


Fig. 9. — Fragment du pont du Gard.

hors de la ville, par deux licteurs et ils avaient sous leurs ordres de nombreux agents qui étaient compris sous la dénomination générale d'*aquarii*. Parmi ces agents, outre les architectes et les ouvriers

qu'ils dirigeaient, on distinguait les *villici*, ou inspecteurs des cours d'eau, les *castellarii*, ou inspecteurs des réservoirs, les *circuitores*, qui allaient d'un poste à l'autre pour surveiller les travaux, et les *tectores*, ou gardiens des substructions. On estime que les aqueducs de Rome portaient par vingt-quatre heures une masse d'eau de 3.720.750 mètres cubes, sur laquelle 1.320.520 mètres étaient distribués dans la ville et le reste alimentait les campagnes environnantes. Il existe dans les pays qui furent compris dans l'ancien empire romain de magnifiques restes d'aqueducs ; le plus célèbre parmi ceux que possède la France est le pont du Gard, dont nous avons donné une vue d'ensemble dans le volume *La Grèce et l'Italie*, figure 342, et dont la figure 9 représente encore un fragment.

En dehors de ces magistratures régulières, on nommait quelquefois, mais seulement dans les grandes crises où l'existence même de l'État était compromise, un dictateur, qui, pendant un temps très limité, était investi du pouvoir suprême. L'empire ne fut qu'une dictature établie indéfiniment, et le terme d'empereur, qui n'était primitivement qu'un titre honorifique décerné par l'armée à un



Fig. 10. — Titus.

général victorieux, devint synonyme de maître absolu de tous les pays réunis sous la domination romaine. Aussi les monuments nous montrent toujours l'empereur soit avec la toge des magistrats civils, soit avec le costume de général en chef des armées (*fig. 10*). Sous les successeurs de Septime Sévère, le faste oriental remplaça l'ancienne simplicité ; Héliogabale adopta des vêtements de soie ; Dioclétien, le diadème persan et les chaussures brodées de perles. Nous avons montré dans *La Grèce et l'Italie*, pages 134 et suivantes, les emblèmes impériaux et nous avons décrit les usages qui se rattachent à l'apothéose.

II

LES IMPOTS

LES IMPOTS EN ÉGYPTE. — LES IMPOTS EN ASIE. — LES IMPOTS EN GRÈCE. — LES IMPOTS A ROME.

LES IMPOTS EN ÉGYPTE. — En Égypte, où l'argent monnayé n'était pas en usage, tous les impôts se payaient en nature. Les redevances qu'on devait payer à l'État se réglaient d'après la nature du sol, qui était divisé en trois catégories. Les terres cultivées devaient fournir une quantité déterminée de grains, les prairies des têtes de bétail et les canaux des poissons. Ce système était dans sa naïveté assez conforme aux besoins du pays, et l'État payait ses salariés de la même façon. Chaque employé, chaque soldat recevait souvent, en place d'une somme d'argent, une mesure de blé, de viande, etc.

L'immense corporation des scribes, qui était chargée de la perception des impôts, formait une administration très nombreuse et extrêmement paperassière ; notre société moderne, malgré son goût pour la bureaucratie, n'est pas encore arrivée sous ce rapport au point où en était l'Égypte ancienne. La comptabilité était tenue avec une admirable régularité jusque dans les plus petits détails. Un assez grand nombre de papyrus renferment des rapports administratifs ou des fragments de comptes relatifs aux deniers publics.

Les scribes étaient continuellement requis pour toutes les affaires publiques ou privées, et on les voit sans cesse apparaître dans les scènes agricoles représentées dans la décoration des tombeaux. Pour assurer le contrôle et éviter les erreurs, il y avait souvent deux scribes chargés d'enregistrer les mêmes choses. Il est probable d'ailleurs que chacun de ces scribes représentait des intérêts contradictoires et que l'un relevait du propriétaire du domaine, tandis que l'autre était proposé à l'impôt qui se payait toujours en nature. Les scribes présentaient ensuite leur compte au propriétaire ou à

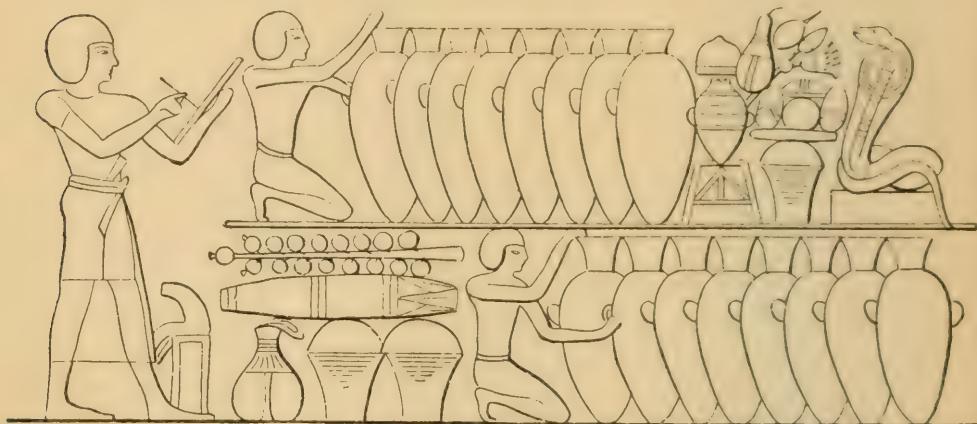


Fig. 11. — Le compte des amphores.

l'intendant du domaine. Ainsi Joseph, qui était surintendant de toute la terre d'Égypte, et qui avait sous ses ordres tous les intendants particuliers, devait connaître jusque dans les plus petits détails la production agricole du pays qu'il était appelé à gouverner.

Aussitôt que la vendange était terminée, et le vin placé dans les amphores, on envoyait chercher le scribe, qui enregistrait immédiatement le nombre des vases qui étaient remplis. Il est même probable qu'il avait pour mission de vérifier si les vigneronns ne commettaient aucune tricherie sur le contenu, car nous voyons sur les monuments (*fig. 11*) que les amphores sont rebouchées en présence du scribe qui établit son compte.

En Égypte, les rouages administratifs étaient très compliqués et les comptes les plus minutieux devaient être faits avec le plus grand soin. Aussi les scribes étaient extrêmement nombreux et on les employait dans toutes les circonstances de la vie. Aucun peuple n'a

poussé aussi loin l'amour des comptes régulièrement tenus, et les Romains, qui étaient assez paperassiers par nature, sont encore restés bien loin des Égyptiens sous ce rapport.

Comme le plus petit objet était enregistré et que les Égyptiens ont retracé partout les images de leur vie et de leurs habitudes, les scribes sont représentés dans l'exercice de leurs fonctions sur un très grand nombre de monuments. La *figure 12* nous montre un scribe



Fig. 12. — Scribes enregistrant les tributs.

debout et tenant de la main gauche une tablette, sur laquelle il prend note des objets placés devant lui. Parmi ces objets, qui, suivant l'habitude des peintres égyptiens, sont représentés sans aucun souci de la perspective et paraissent en conséquence placés l'un au-dessus de l'autre, on remarque tout ce qui constituait alors la richesse mobilière. On y voit des vases, des pièces d'orfèvrerie richement travaillées, des petits sacs penchés, qui contenaient habituellement de la poudre d'or, des lingots de métal ronds ou rectangulaires, des plumes d'autruche, des pièces de gibier, etc. La *figure 13* montre également des objets disposés méthodiquement, sans doute en vue d'être enregistrés par un scribe.

On a retrouvé des papyrus contenant divers comptes. Ce sont en

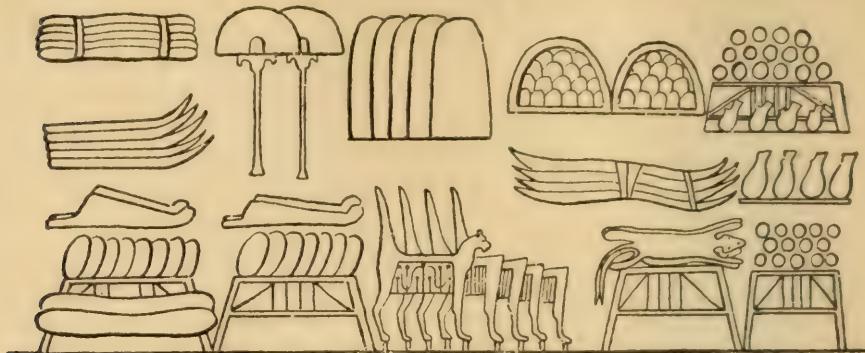


Fig. 13. — Peinture égyptienne.

général des listes de distributions de denrées faites à des ouvriers, des entrées de céréales, des reçus d'impôts, etc. Quand les comptes



Fig. 14. — Scribe présentant ses comptes.

étaient établis, celui qui les avait faits les présentait au personnage qui l'avait employé, comme nous le voyons sur la figure 14. Ce per-

sonnage est de taille colossale pour caractériser son rang élevé; il tient la canne de commandement et est accompagné d'un chien ou d'un chacal apprivoisé, conformément à un usage dont on trouve fréquemment la trace sur les monuments de l'ancienne Égypte. Le comptable, d'une taille beaucoup plus petite, tient un long bâton, en haut duquel sont fixés deux placets contenant les comptes, et présentant une forme analogue à celle de nos enveloppes de lettres.



Fig. 15. — Le recensement des habitants.

Plusieurs monuments nous montrent des scribes occupés à leur travail.

C'est surtout dans les peintures et les bas-reliefs qu'on peut voir nettement la manière dont les impôts étaient perçus.

D'abord, à certaines époques déterminées, chaque habitant devait se présenter devant les magistrats de la province où il résidait, pour déclarer son nom, sa profession et ses moyens d'existence. Cette scène est figurée à Thèbes dans un monument extrêmement curieux (*fig. 15*).

Ce qui rend cette composition intéressante c'est qu'elle jette un jour inattendu sur les usages égyptiens. D'abord nous avons affaire à une corporation d'artisans, ou tout au moins aux habitants d'un même quartier qui viennent se faire enregistrer tous ensemble. Aussi celui qui marche en tête commence par poser devant les magistrats la bannière de sa corporation ou de son quartier. Puis nous voyons

les salutations et les marques de respect données par les habitants : les premiers s'inclinent profondément et mettent une main devant leur bouche comme pour retenir leur haleine, et ceux qui viennent ensuite croisent un bras sur la poitrine ; mais tous laissent tomber une main devant le genou, c'est une marque de profond respect que nous retrouvons sur plusieurs monuments.

En face d'eux un scribe inscrit les déclarations de chacun, et un autre personnage debout, tenant la longue canne qui est l'insigne du commandement, semble présider la scène et adresser des questions aux arrivants. Une fois que les déclarations ont été entendues, que la mesure de l'impôt dû par chacun a été fixée, les scribes vont se rendre sur place pour vérifier ce qui leur a été dit et percevoir la part qui revient au gouvernement. Cette perception de l'impôt sur les blés forme le sujet d'une peinture de Thèbes.

Deux scribes sont au milieu des tas de blé ; l'un inscrit les mesures de grains et l'autre les dicte probablement, en indiquant avec les doigts le nombre de mesures qu'on vient de verser devant lui ; une de ses mains est complètement ouverte, et l'autre a seulement deux doigts ouverts : nous en sommes donc au chiffre de sept mesures. Un homme placé devant eux s'apprête à remplir une mesure nouvelle qu'il va prendre sur un gros tas de blé, derrière lequel sont les propriétaires s'inclinant profondément en signe de respect et mettant, suivant le geste consacré, un bras croisé sur la poitrine et l'autre pendant de manière que la main soit à la hauteur du genou. Ceux-ci sont suivis par deux nouveaux arrivants qui se prosternent jusqu'à terre, et qui viennent d'apporter de grands paniers de grains qu'on va mettre en tas et mesurer tout à l'heure devant les scribes.

Outre l'impôt qu'on percevait sur les produits du sol, il y en avait sur les manufactures. « Il résulte, dit Champollion-Figeac, de diverses données historiques tirées de monuments authentiques, et notamment de l'inscription de Rosette, que les temples, entre autres contributions au fisc royal, lui livraient chaque année une certaine quantité de toiles de byssus, et il arriva qu'à l'occasion de son couronnement, Ptolémée Épiphane fit aux temples de l'Égypte la remise non seulement des toiles qu'ils étaient en retard de fournir depuis huit ans, mais encore de celles des indemnités que le fisc pouvait réclamer pour une portion de ces toiles qui, ayant été fournies, se trouvaient inférieures à l'échantillon ; et ceci est une donnée

curieuse, en ce qu'elle autorise à croire qu'il y avait dans ces temples des manufactures de toiles de byssus, et peut-être encore d'autres objets dont la consommation était considérable dans la classe sacerdotale. »

La guerre était aussi une source de revenus très considérables pour les Pharaons, dépositaires et possesseurs absous du trésor public. Les Éthiopiens et tous les peuples habitant le voisinage de la vallée du Nil étaient tributaires des puissants rois d'Égypte. Les uns achetaient la protection du pharaon auquel ils rendaient hommage en lui offrant des présents. Mais, beaucoup plus souvent, nous voyons

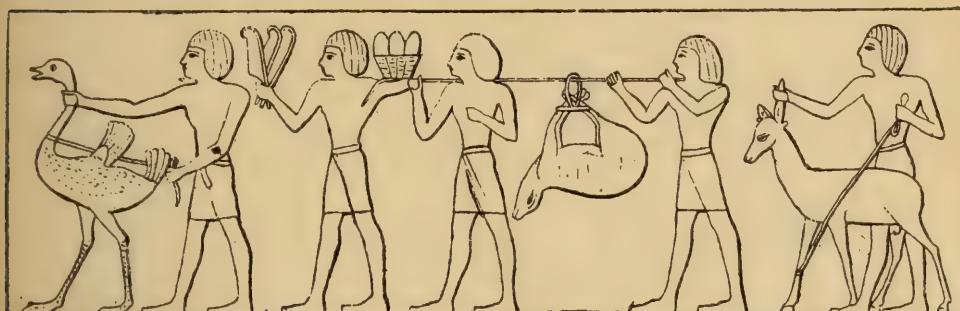


Fig. 16. — Peinture des tombeaux de Gourna, près Thèbes.

sur les monuments la représentation des tributs imposés par la force et nous pouvons nous faire par là une idée de ce qui, dans ces temps éloignés, constituait la richesse.

Les peintures qui représentent les peuples vaincus apportant aux vainqueurs le tribut qui leur est imposé peuvent aussi nous donner une idée des caravanes qui faisaient le commerce de l'Égypte. La guerre a quelquefois été l'auxiliaire du commerce et de l'industrie, et les victoires des Pharaons sur les peuplades sauvages qui vivent sur les confins de l'Égypte ressemblent à une conquête de la civilisation sur la barbarie.

Ces troncs de bois d'ébène, ces dents d'éléphant, ces plumes d'autruche, ces lingots d'or, l'Égyptien saura les utiliser pour son industrie, comme il acclimatera les animaux utiles ou simplement curieux qu'il va chercher en dehors de la vallée du Nil.

La figure 16 nous montre une autruche conduite en laisse, derrière laquelle un homme porte des plumes et des œufs du même oiseau.

L'autruche ne se trouvait pas dans l'Égypte proprement dite, mais

dans les déserts de l'Éthiopie où les habitants lui faisaient une chasse fort active, qui était pour la contrée une source de richesses, car les plumes d'autruche étaient fort recherchées des Égyptiens. Aussi cet oiseau était un objet important de commerce et nous le



Fig. 17. — Peinture égyptienne.

voyons plusieurs fois figurer parmi les tributs que les peuples de l'Éthiopie payent au roi d'Égypte.

Dans d'autres peintures on voit défilier quelques animaux que les Égyptiens tenaient aussi en une grande estime (fig. 17, 18, 19).

Les Égyptiens paraissent avoir beaucoup aimé les plantes et les



Fig. 18. — Peinture égyptienne.

animaux qui leur semblaient extraordinaires, et c'était certainement là une branche importante de commerce, puisque nous en voyons toujours figurer dans la liste ou sur les représentations des tributs imposés aux peuples qu'ils avaient vaincus. C'est ainsi que dans les peintures nous voyons défilier des girafes, des autruches, des singes, des lions, des léopards. Les grands personnages avaient

probablement des ménageries, mais comme le peuple était fort curieux de cette sorte de spectacles, les rois ne manquaient pas de faire figurer toutes sortes d'animaux extraordinaires dans les fêtes qu'ils donnaient.

Athénée nous a laissé une curieuse description de la somptueuse fête donnée à Alexandrie sous les Ptolémées, et on est étonné en la lisant de voir la ressemblance que présente cette fête avec des représentations peintes qui avaient été exécutées plus de mille ans auparavant. Nous extrayons du livre d'Athénée un passage fort curieux par l'énumération qu'y fait l'auteur des produits que



Fig. 19. — Peinture égyptienne.

l'Égypte tirait des pays étrangers. « On vit alors, dit-il, arriver vingt-quatre chars attelés d'éléphants, soixante autres attelés de deux boucs, sept autres attelés d'oryx (antilopes) et quinze de bubales. Il y avait en outre huit attelages d'autruches, et tous ces chars étaient montés par des enfants couronnés de pin ou de lierre. Des chars attelés de deux chameaux et marchant par trois de front venaient ensuite et ils étaient suivis de chariots attelés de mulets, contenant les tentes des nations étrangères; au-dessus on avait placé des femmes indiennes, ou d'autres contrées, mises comme des captives. Quelques-uns des chameaux portaient trois cents mines d'encens; d'autres deux cents livres de safran, de casia, de cinnamone, d'iris et d'autres aromates. Près d'eux étaient des Éthiopiens portant des présents; savoir, les uns six cents dents d'éléphants, les autres deux mille troncs d'ébène, d'autres soixante cratères d'or et d'argent et des paillettes d'or. Ils étaient suivis de deux chasseurs ayant des javelots d'or, et menant des chiens au nombre de deux mille quatre cents; ces chiens étaient les uns de l'Inde, les autres de l'Hyrcanie, ou molosses, ou d'autres races. Passèrent ensuite

cent cinquante hommes portant des arbres d'où pendaient toutes sortes de bêtes sauvages et d'oiseaux : on vit porter dans des cages des perroquets, des paons, des pintades, des faisans et nombre d'autres oiseaux d'Éthiopie. Enfin venaient cent trente moutons



Fig. 20. — Peinture égyptienne.

d'Éthiopie, trois cents d'Arabie, un grand ours blanc, quatorze léopards, seize panthères, quatre lynx, une girafe, un rhinocéros d'Éthiopie. »

Sur une peinture on voit, derrière un groupe de femmes tenant

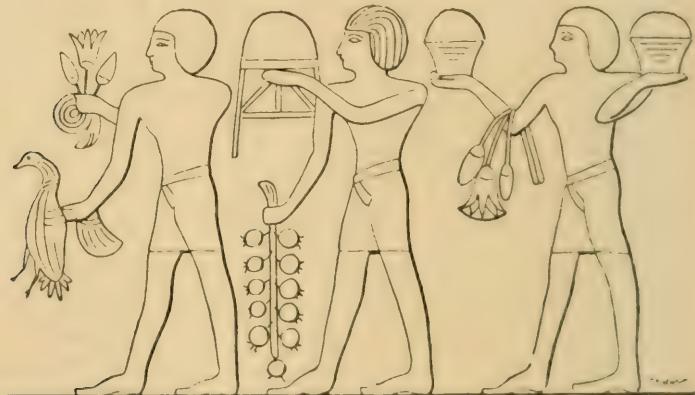


Fig. 21. — Peinture égyptienne.

leurs enfants, un homme portant des espèces de gâteaux et tenant de l'autre main une corde à laquelle est attaché un singe faiseur de tours (*fig. 20*). Enfin il y a des représentations où les personnages tiennent simplement des fruits, des fleurs ou des oiseaux (*fig. 21*).

Le roi étant maître absolu de l'Égypte avait nécessairement un trésor considérable. On y accumulait non seulement des matières précieuses, mais encore les tributs prélevés sur les peuples vaincus. Néanmoins la plus grande partie du trésor consistait en lingots ou en vases d'or. Ces vases, provenant des tributs prélevés sur les vaincus, attestent leur origine dans leur décoration même, qui dans un assez grand nombre de monuments figurés, représente des prisonniers enchaînés, comme nous l'avons vu dans *L'Égypte et l'Asie, figures 121 et 122.*

Le trésor royal était naturellement gardé avec le plus grand soin. Il paraît néanmoins qu'il se commettait quelquefois des vols, et Hérodote raconte avec de piquants détails celui qui eut lieu sous le roi Rhampsinite. « Ce roi, dit-il, posséda une immense somme d'argent, telle qu'aucun de ceux qui lui ont succédé n'a pu la surpasser ni même l'atteindre. Or il voulut thésauriser en toute sécurité ; il fit donc bâtir en pierres de taille une chambre dont l'un des murs était une partie de l'enceinte du palais ; de son côté, le constructeur, complotant contre ses richesses, imagina de disposer l'une des pierres du mur de telle sorte que deux hommes, ou même un seul, pussent facilement l'ôter. Dès que la chambre fut achevée, le roi y déposa ses trésors ; le temps s'écula, et le constructeur, étant près de la fin en sa vie, appela ses fils (car il en avait deux) et leur raconta comment, dans sa prévoyance pour eux, et afin qu'ils eussent abondance de biens, il avait usé d'artifice en bâtiissant le trésor du roi. Après leur avoir clairement expliqué comment on pouvait enlever la pierre, il leur en donna les dimensions, et leur dit que s'ils ne les oubliaient pas, ils seraient les intendants des richesses royales. Il mourut et les jeunes gens ne tardèrent pas à se mettre à l'œuvre ; ils allèrent la nuit autour du palais, ils trouvèrent la pierre de la chambre bâtie en dernier lieu, ils la firent mouvoir aisément et ils emportèrent une somme considérable. Lorsqu'il arriva au roi d'ouvrir cette chambre, il fut surpris de voir combien il manquait de vases à son trésor ; il n'y avait personne à accuser, les sceaux étaient intacts et la chambre fermée. Comme, à deux ou trois reprises, le nombre lui en parut diminuer toujours (car les voleurs ne se lassaient pas de piller), il prit ce parti : il ordonna que l'on fabriquât des pièges et qu'on les plaçât autour des vases qui contenaient son argent. Les voleurs vinrent comme depuis le commencement ; l'un d'eux entra, s'approcha d'un vase et soudain

fut pris au piège. Il comprit aussitôt dans quel malheur il était tombé, il appela donc son frère, lui apprit l'accident et lui enjoignit d'entrer au plus vite. « Coupe-moi la tête, ajouta-t-il, quand l'autre fut près de lui, car si je suis vu et reconnu, je te perds en même temps que moi. » Le frère sentit qu'il avait raison, et il suivit son conseil ; puis, ayant rajusté la pierre, il s'en fut à sa maison avec la tête du défunt. Au point du jour, le roi se rendit à son trésor, et fut stupéfait d'y trouver, dans le piège, le corps du voleur sans sa tête ; la chambre n'offrait aucune marque d'effraction, et l'on n'y apercevait ni entrée ni sortie. Dans l'incertitude où le jeta une telle aventure, il imagina un nouvel expédient : il fit suspendre, le long du mur, le corps du voleur, et, plaçant à l'entour des gardes, il leur commanda de saisir et de lui amener quiconque ils verraienr pleurer ou gémir. Pendant que le corps était suspendu, la mère, terriblement exaspérée, s'entretenait avec son fils survivant ; elle finit par lui prescrire de s'ingénier à délier le cadavre comme il pourrait et de l'apporter en sa demeure, le menaçant, s'il n'obéissait pas, de le dénoncer au roi comme le détenteur de ses richesses. Comme sa mère le pressait durement et qu'il ne gagnait rien sur elle, malgré ses nombreuses instances, il eut recours à ce stratagème : il bâta des ânes, puis ayant rempli de vin des outres, il les chargea sur les ânes, qu'ensuite il poussa devant lui. Or, quand il fut en présence des gardes, auprès du corps suspendu, il tira à lui deux ou trois queues d'autres et les dénoua pendant qu'elles vacillaient ; le vin alors de couler et lui de se frapper la tête à grands cris, comme s'il n'eût su vers quel âne d'abord courir. Les gardes cependant, à l'aspect du vin coulant à flots, se précipitèrent sur le chemin avec des vases pour en recueillir, comme s'il ne se répandait qu'à leur profit. L'homme feignit contre eux tous une grande colère, il les accabla d'injures ; ensuite, voyant qu'ils le consolaient, il fit semblant d'adoucir et de laisser tomber son courroux. Finalement il poussa ses ânes hors du chemin et rajusta le chargement, tout en se prenant à causer avec les gardes ; l'un de ceux-ci le plaisanta et s'efforça de le faire rire : en récompense il leur donna une outre. Ils se couchent aussitôt et ne songent plus qu'à se divertir, s'écriant : « Assieds-toi, reste à boire avec nous. » Il se laisse persuader et demeure avec les gardes, qui lui prodiguent des marques d'amitié ; il ne tarde pas à leur donner une seconde outre. A force d'user de ce breuvage libéralement offert, les gardes s'enivrèrent complètement.

ment, et ils s'endormirent au lieu même où ils avaient bu. L'homme saisit le moment, et, la nuit étant venue, il délia le corps de son frère, puis, pour les outrager, il rasa la joue droite de chacun des gardes, chargea le cadavre sur ses ânes et reprit son chemin, ayant exécuté les ordres de sa mère..... Lorsque l'on rapporta au roi toutes ces choses, il fut frappé de l'adresse et de l'audace de l'homme. Enfin il envoya dans toutes les villes, et fit proclamer qu'il lui accorderait impunité et bon accueil s'il se présentait devant lui. Le voleur vint plein de confiance. Rhampsinite l'admirait grandement et lui donna sa fille en mariage, comme au plus ingénieux des hommes, estimant que les Égyptiens l'emportaient sur les autres mortels, et lui sur les Égyptiens. »

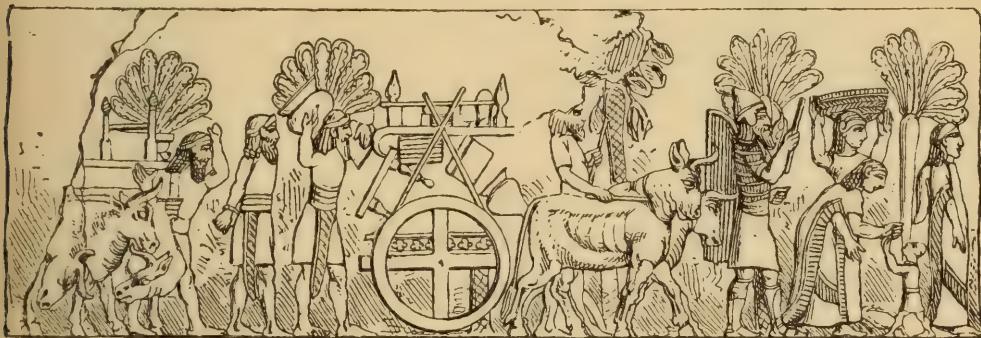


Fig. 22. — Le tribut des vaincus. (D'après un bas-relief assyrien.)

LES IMPOTS EN ASIE. — Nous avons peu de renseignements sur le système employé pour la perception des impôts dans l'ancienne Asie. On sait que les gouverneurs et les satrapes prélevaient sur les provinces qu'ils avaient à administrer une somme qu'ils faisaient remettre au souverain dont le trésor était très considérable. Les descriptions que les auteurs anciens nous ont laissées sur les richesses des monarques asiatiques dépassent en somptuosité tout ce qu'on pourrait imaginer, et, d'après ces descriptions, on peut croire que les lingots d'or et d'argent accumulés dans leurs palais étaient la forme ordinaire sous laquelle ils percevaient leurs revenus. Cependant il est bien certain aussi que la plus grande partie des impôts se payaient en produits de différentes sortes, et notamment en bestiaux et en denrées alimentaires. Il était d'ailleurs assez difficile qu'il en fût autrement dans un pays où une grande partie de la population

était nomade et dont les troupeaux formaient l'unique richesse. En Assyrie, où l'état de guerre était à peu près permanent, l'impôt était un tribut prélevé sur les vaincus, et de nombreux bas-reliefs représentent des prisonniers qu'on emmène et qui font partie du butin enlevé par les soldats (*fig. 22*).

En Perse, la monarchie était établie sur des bases plus fixes, et les représentations où l'on voit le payement du tribut ne montrent pas des prisonniers enchaînés qu'on traîne après les avoir dépouillés, mais des personnages marchant symétriquement sous la conduite d'un officier et portant les présents qu'ils vont offrir à leur souverain. Nous avons montré déjà (*tome II, fig. 299 à 302*), à propos du costume en Perse, plusieurs bas-reliefs représentant des scènes analogues. On sent que les tributs devaient se payer régulièrement, à époques fixes, et on ne trouve nulle part sur les monuments de Persépolis les scènes violentes si fréquentes sur les bas-reliefs assyriens.

LES IMPOTS EN GRÈCE. — Une curieuse coupe, qui fait partie du cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, est décorée d'une peinture de style archaïque, qui peut donner une idée de la manière dont l'impôt était perçu chez certains peuples grecs. Cette coupe est désignée sous le nom de coupe d'Arcésilas. Le personnage principal est assis sous une sorte de tente. Ses longs cheveux descendent sur ses épaules et il est coiffé d'un pétase dont la forme rappelle (*fig. 23*) celle des chapeaux chinois. Devant lui est une grande balance avec des hommes occupés à peser des marchandises. Que ce soit un marchand devant lequel on fait le compte de ses marchandises, ou un roi prélevant un droit sur les objets que l'on pèse, peu importe. Il est certain que les impôts ont été payés en nature, longtemps encore après l'invention des monnaies, et que les princes grecs de l'Asie Mineure, de la Sicile, de la Cyrénaïque ou de la Grèce propre, ont dû de tout temps prélever certains droits sur les produits du sol ou sur les objets manufacturés.

Les impôts étaient de diverses sortes; outre les taxes sur certains genres d'industrie et de commerce, il y en avait sur les citoyens, sur les affranchis, sur les propriétés. Les revenus de l'Etat s'augmentaient encore des amendes prononcées par les tribunaux. Dans la démocratie d'Athènes, on s'est efforcé souvent de faire

peser l'impôt exclusivement sur les riches. La classe des grands propriétaires, possesseurs de terres, de manufactures ou de capitaux placés dans le commerce, avait à sa charge l'entretien et

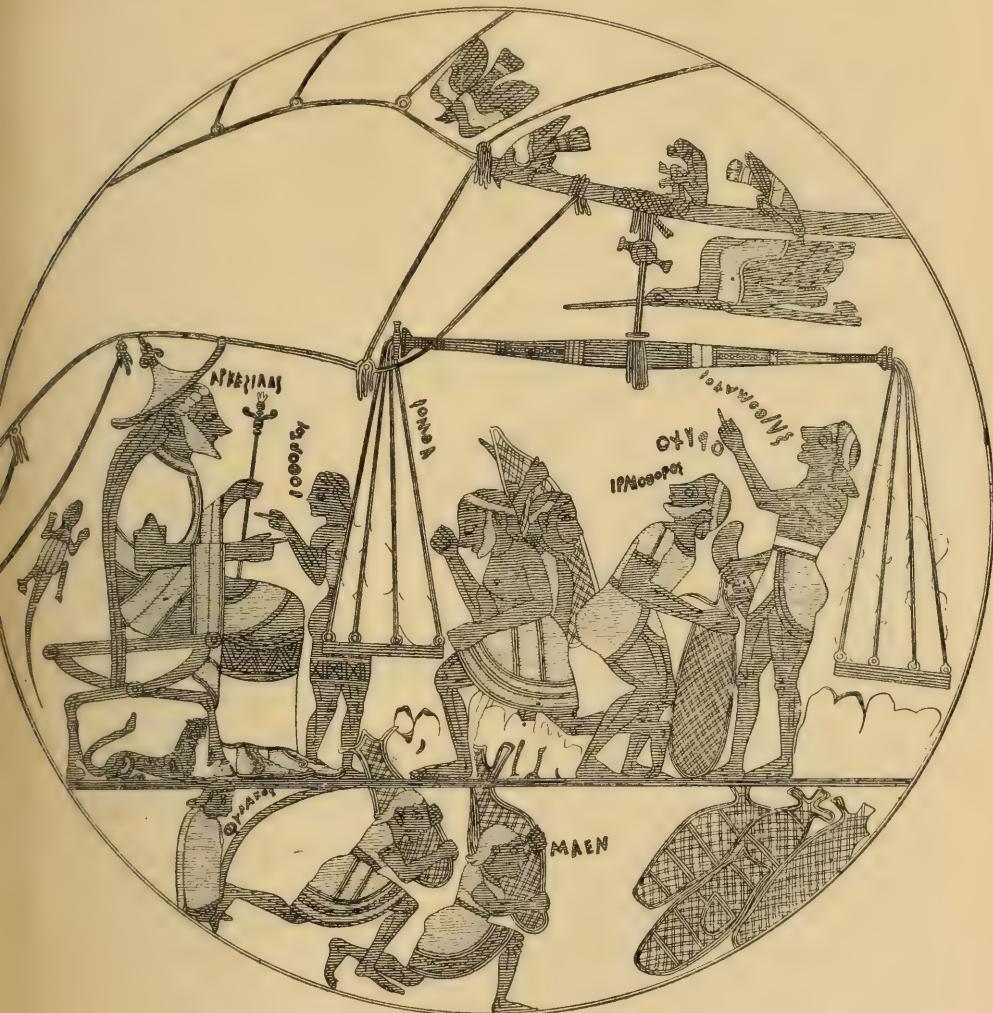


Fig. 23. — Coupe d'Arcésilas.

l'augmentation des forces navales de la république. « Lorsqu'un armement maritime était ordonné, dit Robinson dans *les Antiquités grecques*, chaque tribu devait lever pour sa part un nombre de talents égal à celui des vaisseaux que l'on voulait équiper, et cette contribution était répartie en un nombre semblable de compagnies,

composées quelquefois de seize personnes. Les sommes réunies étaient remises aux triélarques, commandants des vaisseaux. Dans la suite, tout citoyen dont la fortune montait à dix talents était obligé de fournir une galère à l'État, si elle montait à vingt il en équipait deux : on ne pouvait cependant, dans aucun cas, exiger plus de trois galères et une chaloupe. Les citoyens dont la fortune ne s'élevait pas à dix talents se réunissaient en nombre suffisant pour en équiper une. Les archontes seuls étaient exempts de cette taxe, qui pesait sur les citoyens de manière à n'atteindre que les riches. Quiconque pouvait prouver qu'un citoyen dont la fortune était plus considérable que la sienne payait une moins forte partie de la taxe pouvait le forcer à faire avec lui l'échange de ses propriétés. »

LES IMPOTS A ROME. — Pour établir les charges de la guerre et de la paix suivant les biens de chacun, le roi Servius Tullius avait établi cinq classes de citoyens, composées chacune d'un certain nombre de centuries, et qui prenaient rang suivant la richesse des citoyens qui formaient chacune d'elles. « Si nous devons à Numa nos institutions religieuses, dit Tite-Live, Servius a eu dans la postérité la gloire d'avoir créé nos institutions politiques et fixé cette sage gradation des rangs et des fortunes. Dans cette vue, il établit le cens, opération si utile dans un empire qui devait être aussi étendu ; et au lieu qu'auparavant toutes les charges de la guerre et de la paix tombaient également sur chaque tête, elles furent réglées dorénavant en proportion du revenu. Il institua les classes, les centuries, et fonda sur la base de la propriété cet ordre admirable, qui n'a pas moins contribué à la paix intérieure de Rome qu'à sa gloire militaire. Une loi qui menaçait de prison et de mort qui-conque négligerait de se faire inscrire avait accéléré le dénombrement. Quand il fut achevé, Servius ordonna par un édit aux citoyens de toutes armes de se trouver à la pointe du Champ de Mars, chacun dans leur centurie. Là, toutes les troupes s'étant rangées en bataille, on immola un suovétaurilia, et avec le sang des victimes on fit des lustrations solennelles. Cette cérémonie, par laquelle on terminait le recensement, s'appela la clôture du lustre. Ce premier dénombrement donna, dit-on, quatre-vingt mille citoyens. Fabius Pictor, le plus ancien de nos historiens, ajoute que ce nombre ne comprenait que les citoyens en état de porter les armes. »

Le recensement, qui avait lieu tous les cinq ans, se faisait par les soins des censeurs, magistrature qui eut une très grande importance sous la république, mais qui cessa d'exister sous les empereurs. Les censeurs s'occupaient également de la surveillance des mœurs, et avaient encore diverses attributions qui ont été plusieurs fois modifiées. Le recensement a eu lieu dès le début de la société romaine, parce que chaque citoyen était tenu de s'équiper à ses frais pour aller à la guerre, et son équipement militaire était différent suivant la classe à laquelle il appartenait. Les premiers Romains n'avaient ni industrie ni commerce, et comme, à l'origine, les soldats ne recevaient pas de paye, le butin pris sur l'ennemi était la manière la plus nette d'augmenter son patrimoine. A l'époque des grandes guerres, il fallut bien donner une paye aux soldats, qu'on retenait longtemps loin de leurs foyers et qui ne pouvaient plus cultiver leurs champs. Le trésor des rois vaincus, le pillage des villes conquises, les taxes imposées aux peuples soumis et le revenu des provinces annexées furent suffisants pour que le peuple romain se trouvât pendant un temps assez long peu chargé d'impôts. Mais pendant les guerres civiles il fut nécessaire de pourvoir à de très grandes dépenses, et comme à partir d'Auguste les Romains cessèrent d'être conquérants, il fut nécessaire de se créer des ressources.

Après les guerres civiles, Auguste établit un impôt sur les consommations. Cet impôt, assez modéré en apparence, puisqu'il ne montait qu'à un pour cent, rapportait énormément parce qu'il portait sur tout ce que l'on achetait sur les marchés ou dans les ventes publiques; mais comme il s'étendait sur le corps entier de la nation, il fut toujours très impopulaire. En outre, ce genre d'impôt entraîna toujours de grandes difficultés pour établir un mode de perception équitable.

« Comme une nombreuse et opulente classe de citoyens, dit Gibbon dans son *Histoire de l'Empire romain*, se trouvait exempté d'une taxe ou capitulation qui ne frappait que sur les propriétaires des terres, les empereurs, qui voulaient aussi partager les richesses dont l'art et le travail sont la source, et qui ne consistent qu'en argent comptant, imposèrent personnellement tous ceux de leurs sujets qui s'occupaient de commerce. Ils accordèrent, à la vérité, quelques exemptions à ceux qui vendaient le produit de leurs propres domaines et quelques faveurs à la profession des

arts libéraux; mais toute autre espèce de commerce ou d'industrie fut traitée rigoureusement par les lois. L'honorable marchand d'Alexandrie, qui rapportait dans l'empire les diamants et les épices de l'Inde, le vil usurier qui tirait de son argent un revenu ignominieux, l'ingénieur manufacturier, l'adroit mécanicien, et jusqu'au plus obscur détaillant d'un village écarté, tous étaient obligés de donner aux préposés du fisc connaissance de leur recette et de leur profit; et le souverain d'un grand empire consentait à partager le gain honteux des infâmes professions qu'il tolérait. Comme on ne levait que tous les quatre ans la taxe assise sur l'industrie, on la nommait la contribution lustrale. »

Parmi les impôts établis par Auguste, pour subvenir à l'énorme entretien des armées cantonnées sur les frontières, un des plus lucratifs pour le trésor fut celui qui prélevait un vingtième de tous les legs et héritages. Cette taxe toutefois n'eut jamais un caractère absolu, en ce sens que les legs minimes n'y étaient pas soumis. Mais la taxe qui eut les conséquences les plus graves était celle qui se désignait sous le nom de capitulation. C'était un impôt personnel qui se prélevait par tête. Au temps de l'empereur Constance le taux de la capitulation était de vingt-cinq pièces d'or par tête (environ 336 francs); Julien la réduisit à sept pièces d'or (environ 92 francs). Comme il n'était pas possible que cette somme fût payée régulièrement, à cause de l'irrégularité des fortunes privées, une seule cote se divisait souvent entre plusieurs pauvres, tandis que les riches étaient chargés de plusieurs cotes. Cet impôt toutefois ne portait que sur les personnes libres; sous l'empire, la Gaule possédait, suivant Gibbon, environ 500.000 contribuables. Chaque ville, chaque district était assujetti à un tribut proportionné au nombre de ses contribuables.

Dans certaines occasions, les magistrats romains faisaient au peuple des distributions de blé, de pain, de vin ou d'huile, comme le font aujourd'hui nos institutions charitables. Ces distributions se faisaient au moyen de bons, sur lesquels était marqué le nombre de mesures que le possesseur du bon avait droit d'aller toucher. Quelquefois ces bons consistaient en petites tablettes de bois, et d'autres fois c'étaient des boules creuses et portant écrit au dedans la quantité à recevoir (*fig. 24*). Les empereurs et les grands personnages qui voulaient se rendre populaires jetaient des bons de ce genre à la multitude, qui se disputait ensuite pour les avoir. La

foule oisive qui pullulait dans les grandes villes vivait des libéralités des empereurs et de ses agents directs ; mais c'était aux dépens de la province, et à mesure que la campagne se dépeuplait, le nombre des mendians augmentait dans les villes d'une façon effrayante. L'impôt, qu'il fallait sans cesse augmenter, produisait pourtant de moins en moins.

« Tant que l'Italie jouit du privilège de l'exemption de l'impôt, dit M. Zeller dans son *Histoire d'Italie*, tant que les empereurs y répandirent l'or des provinces et les esclaves faits prisonniers sur l'ennemi, une prospérité factice cachait ces causes de ruine. Mais lorsque la *capitation*, l'*indiction*, l'*or lustral et coronaire* pesèrent aussi sur l'Italie déchue, et que les provinces se disputèrent les esclaves pris sur les barbares, la misère, la dépopulation s'accrurent dans une proportion effrayante. Les grands propriétaires, à leur tour, les sénateurs surtout, qui ne pouvaient avoir de fonds et d'immeubles qu'en Italie, furent frappés ; et la petite propriété, écrasée, acheva de disparaître. Dans les villes, le corps des curiales, épais par la responsabilité des impôts qui pesaient sur lui, non seulement ne put entretenir les monuments, les murailles, les aqueducs des cités, mais tomba sous le poids des charges qui s'augmentaient tous les jours, et vit ses membres chercher à sortir de la curie pour se réfugier au moins parmi les colons. Les campagnes étaient témoins d'un mouvement contraire ; les petits possesseurs ruinés se réfugiaient dans les villes, comptant sur les distributions, cependant plus rares, de pain et d'huile. »

Augmentation des impôts, avec difficulté de plus en plus grande de les percevoir, misère toujours croissante dans les villes et dépopulation des campagnes, tel est le spectacle que nous offre l'empire romain à l'époque de sa décadence.

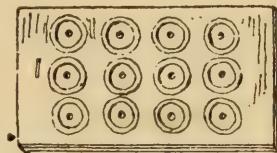


Fig. 24. — Bons de pain.



III

LA JUSTICE

LES TRIBUNAUX ÉGYPTIENS. — LA JUSTICE EN ASIE.

LES TRIBUNAUX GRECS. — LES TRIBUNAUX ROMAINS.

LES BASILIQUES.

LES TRIBUNAUX ÉGYPTIENS. — L'organisation judiciaire relevait de la classe sacerdotale. Diodore de Sicile nous a laissé des renseignements assez circonstanciés sur les tribunaux. « Les Égyptiens, dit-il, ont porté une grande attention à l'institution de l'ordre judiciaire, persuadés que les actes des tribunaux exercent, sous un double rapport, beaucoup d'influence sur la vie sociale. Il est en effet évident que la punition des coupables et la protection des offensés sont le meilleur moyen de réprimer les crimes. Ils savaient que si la crainte qu'inspire la justice pouvait être effacée par l'argent et la corruption, la société serait près de sa ruine. Ils choisissaient donc les juges parmi les premiers habitants des villes les plus célèbres, Héliopolis, Thèbes et Memphis : chacune de ces villes en fournissait dix. Ces juges componaient le tribunal, qui pouvait être comparé à l'aréopage d'Athènes ou au sénat de Lacédémone. Ces trente juges se réunissaient pour nommer entre eux le président ; la ville à laquelle ce dernier appartenait envoyait un autre juge pour le remplacer. Ces juges étaient entretenus aux frais du roi et les appointements du président étaient très considérables. Celui-ci portait autour du cou une chaîne d'or à laquelle était suspendue une petite figure en pierres précieuses, représentant la Vérité. Les plaidoyers commençaient au moment où le président se revêtait de cet emblème. Toutes les lois étaient rédigées en huit volumes, lesquels étaient placés devant les juges ; le plaignant devait écrire en détail le sujet de sa plainte, raconter comment le fait s'était passé et indiquer le dédommagement qu'il réclamait pour l'offense qui lui avait été faite. Le défendeur, prenant connaissance de la demande de la partie adverse, répondait également par écrit à chaque chef d'accusation ; il niait le fait, ou en l'avouant il ne le

considérait pas comme un délit, ou si c'était un délit il s'efforçait d'en diminuer la peine; ensuite, selon l'usage, le plaignant répondait et le défendeur répliquait à son tour. Après avoir reçu deux fois l'accusation et la défense écrites, les trente juges devaient délibérer et rendre un arrêt qui était signifié par le président.

« C'est ainsi que les procès se faisaient chez les Égyptiens, qui étaient d'opinion que les avocats ne font qu'obscurcir les causes par leurs discours, et que l'art de l'orateur, la magie de l'action, les larmes des accusés souvent entraînent le juge à fermer les yeux sur la loi et la vérité. Aussi croyaient-ils pouvoir mieux juger une



Fig. 25. — Égyptiens comparaissant devant un tribunal.

cause en la faisant mettre par écrit et en la dépouillant des charmes de la parole. De cette manière les esprits prompts n'ont aucun avantage sur ceux qui ont l'intelligence plus lente, les hommes expérimentés ne l'emportent pas sur les ignorants, ni les menteurs et les effrontés sur ceux qui aiment la vérité et qui sont modestes. Tous jouissent de droits égaux. On accorde un temps suffisant aux plaignants pour exposer leurs griefs, aux accusés pour se défendre et aux juges pour se former une opinion. »

Les peintures de Thèbes nous montrent une scène qui paraît se passer devant un tribunal; des scribes, malheureusement très effacés, écrivent les déclarations faites par un personnage qui s'incline profondément, deux autres suivent celui-ci en portant un bras croisé sur la poitrine et l'autre pendant jusqu'à la hauteur du genou en signe de respect (*fig. 25*).

L'histoire de Joseph, racontée dans la Bible, nous montre que l'emprisonnement était en usage dans l'ancienne Égypte. Mais nous voyons par les monuments qu'on employait aussi les peines corpo-

relles. Les peintures de Beni-Hassan nous montrent la bastonnade infligée comme châtiment à un coupable.

Le patient est couché par terre et à plat ventre, un individu lui maintient les pieds dans la position voulue et deux autres lui tiennent vigoureusement les bras pendant qu'il est fustigé. Un autre personnage debout regarde la scène et joint les mains en signe de pitié (*fig. 26*).

Plus loin nous voyons un individu qui a les mains liées derrière le dos et qui va probablement recevoir le même châtiment, tandis qu'un personnage portant la canne du commandement semble faire



Fig. 26. — La bastonnade.

une vigoureuse semonce à un jeune garçon qui pleure en expliquant son affaire (*fig. 27*).

Diodore de Sicile nous fournit de curieux renseignements sur la manière dont le vol avait été régularisé dans l'ancienne Égypte : « Il existait, dit-il, chez les Égyptiens, un loi très singulière concernant les voleurs. Elle ordonnait que ceux qui voudraient se livrer à cette industrie se fissent inscrire chez le chef des voleurs et qu'ils lui rapportassent immédiatement les objets qu'ils auraient dérobés. Les personnes au préjudice desquelles le vol avait été commis devaient à leur tour faire inscrire chez ce chef chacun des objets volés, avec l'indication du lieu, du jour et de l'heure où ces objets avaient été soustraits. De cette façon on retrouvait aussitôt toutes les choses volées, à la condition de payer le quart de leur valeur pour les reprendre. Dans l'impossibilité d'empêcher tout le monde de voler, le législateur a trouvé moyen de faire restituer, par une modique rançon, tout ce qui a été dérobé. »

Cette coutume, qui semble singulière à Diodore de Sicile, subsiste encore de nos jours dans plusieurs contrées de l'Orient où les voyageurs seraient exposés à être attaqués par des tributs d'Arabes voleurs. Moyennant une somme remise au chef de la tribu, on est protégé par la tribu, qui trouve ainsi son avantage à empêcher les autres voleurs de vous attaquer, car dans ce cas la somme ne serait pas versée. C'est très probablement un arrangement analogue qu'avaient pris les Égyptiens, pour se débarrasser du brigandage continual des tribus nomades, qui habitaient le désert dans le voisi-

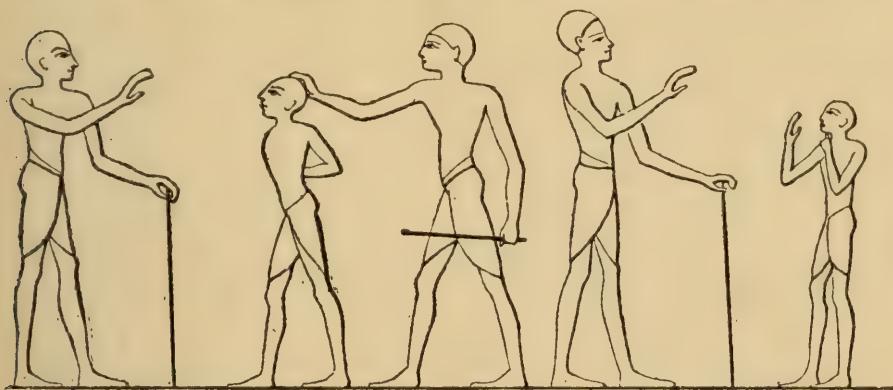


Fig. 27. — Coupables punis.

nage du Nil. Le chef des voleurs était rendu responsable des objets volés et devenait aussi une espèce d'agent de police. Seulement, comme son traitement était proportionné à la quantité d'objets volés, il est probable que ceux qui demeuraient à proximité du désert devaient avoir à souffrir de cet incommode voisinage.

LA JUSTICE EN ASIE. — Les juges formaient chez les Hébreux une classe extrêmement respectée. On rendait la justice devant les portes des villes, car chez les Juifs ce lieu était celui qui attirait le plus grand concours de peuple. Les débats étaient publics et assez sommaires ; la torture n'était pas en usage, mais la peine était appliquée aussitôt après la décision des juges. La peine capitale la plus ordinaire était la lapidation, et les témoins, à moins qu'ils ne fussent parents de l'accusé, étaient obligés de commencer l'exécution du coupable en lui lançant eux-mêmes les premières pierres.

On ne sait rien de l'organisation judiciaire des Assyriens, mais

les pénalités sont d'une extrême férocité. Pour les châtiments qui n'entraînent pas la mort, il s'agit toujours d'yeux crevés ou de membres coupés. Lorsque c'est la peine capitale qui est ordonnée, elle est toujours précédée ou accompagnée d'horribles supplices. Les cadavres des suppliciés étaient privés de sépulture et livrés en pâture aux bêtes féroces.

LES TRIBUNAUX GRECS.— L'Aréopage d'Athènes était le plus vénéré de tous les tribunaux dont les historiens grecs fassent mention. On ignore la date de son origine, que les anciens faisaient remonter aux temps mythologiques, puisqu'il avait été appelé à juger la querelle survenue entre Neptune et Minerve. L'areopage primitif était une assemblée aristocratique, mais il a subi de grandes modifications sous Solon et plus encore sous Périclès, lorsque la faction démocratique l'emporta définitivement à Athènes. Ce tribunal était chargé de maintenir les bonnes mœurs et de juger les causes criminelles. On avait de la sagesse de ses décisions une si haute opinion, que non seulement on en appelait à son arbitrage de plusieurs points de la Grèce, mais encore les Romains eux-mêmes renvoyaient à ses décisions beaucoup de causes ambiguës.

La manière dont les causes se plaident devant l'aréopage serait inadmissible aujourd'hui. C'est la nuit que le tribunal s'assemblait, et même lorsqu'on y admit des avocats, ce qui n'avait pas lieu à l'origine, on leur interdisait les exordes et les moyens pathétiques, afin que les juges ne pussent pas être influencés par les talents de l'orateur.

Pour les autres tribunaux, la fonction de juge n'était pas une profession, mais une situation passagère, à laquelle tout citoyen pouvait être appelé, et pour laquelle il recevait une somme de trois oboles par jour, comme indemnité du temps qu'il avait passé. Tout citoyen ayant atteint sa trentième année, n'ayant subi aucune condamnation et ne devant rien au trésor, était inscrit sur un registre; on tirait au sort chaque année pour savoir dans quel tribunal il devait être placé. Ces tribunaux siégeaient tous à Athènes. Mais tous les ans un certain nombre de magistrats parcouraient les bourgs de l'Attique et y tenaient leurs assises; toutefois ils ne s'occupaient que des causes ayant peu d'importance, et pour les autres renvoyaient les plaignants aux tribunaux ordinaires. Les habitants des villes soumises à la république étaient obligés de porter leurs

affaires devant les tribunaux d'Athènes, et il leur était interdit pour les affaires importantes d'avoir une juridiction spéciale.

A Sparte le sénat prononçait dans les affaires capitales, et les affaires particulières se plaident devant les éphores, mais il n'y avait aucun orateur chargé de plaider la cause des parties intéressées qui devaient personnellement soutenir leurs droits. Le témoignage des esclaves n'était point admis.

LES TRIBUNAUX ROMAINS. — A Rome l'administration de la justice se partageait en jugements privés, concernant les causes des citoyens entre eux, et jugements publics, concernant les crimes publics. Les fonctions judiciaires, après avoir appartenu aux rois et ensuite aux consuls, passèrent aux mains d'un lieutenant consulaire nommé préteur. D'abord dévolue exclusivement à la classe patricienne, cette magistrature fut, comme toutes les autres, ouverte plus tard aux plébéiens. L'affluence des étrangers étant devenue de plus en plus considérable, la fonction de préteur fut dédoublée; il y eut un préteur urbain, pour les citoyens romains, et un autre préteur chargé de juger les débats qui survenaient entre les étrangers. Le nombre des causes augmentant dans une proportion énorme, les préteurs eurent sous leurs ordres des substituts, et il se forma ainsi un corps judiciaire, dont la fonction était annuelle, comme la plupart des magistratures romaines.

Les citoyens, dit Dezobry dans *Rome au siècle d'Auguste*, ont une singulière formalité à remplir avant de pouvoir porter leurs contestations devant les magistrats; ils doivent feindre de vouloir se faire justice eux-mêmes, comme cela se pratiquerait dans un pays où il n'existerait pas de société civile. Je ne sais si cette formalité a été inventée comme témoignage perpétuel de la liberté absolue dont jouissaient les anciens Romains, ou seulement pour prouver la réalité de la contestation, mais il est certain que tous les procès dans lesquels il s'agit de deux intérêts privés commencent par un duel où les parties se montrent prêtes à en venir aux mains. Quand il s'agit d'un objet familier facilement transportable, on l'apporte devant le tribunal du préteur, et c'est au moment où les deux prétendants feignent de vouloir se l'arracher que le magistrat intervient, évoque pour ainsi dire l'affaire et leur ordonne de laisser la chose. Si l'objet en litige n'est pas transportable, on en produit un fragment; un petit éclat de bois ou de pierre pour un vaisseau

ou une colonne, une tuile pour une maison, une motte pour une terre, tous ces fragments d'immeubles pris ou détachés de la chose même, devant laquelle il faut aller simuler le combat judiciaire. Les témoins aussitôt s'interposent et séparent les combattants qui les suivent, comme contraints, devant le magistrat. »

Il paraît qu'il y avait pour chaque plaidoirie un temps limité d'avance, et que les avocats ne pouvaient pas s'étendre outre mesure dans leur péroraison. On avait pour fixer la durée de chaque discours un régulateur qui ne pouvait être dépassé sans enfreindre les règlements. C'est ce qui résulte du passage suivant tiré du livre d'Apulée :

« Bientôt les appariteurs me font avancer sur le milieu de la scène comme une victime. L'huissier se met à crier d'une voix de Stentor : c'était pour appeler l'accusateur. Un vieillard se lève, puis, afin de fixer le temps pendant lequel il parlera, il prend un petit vase qui ressemblait à un entonnoir et dont l'extrémité s'amincissait en pointe. Il y verse de l'eau qui s'en écoule goutte à goutte et il s'adresse au peuple... »

Les avocats étaient extrêmement nombreux à Rome, et l'éloquence de la tribune pouvait mener aux plus hautes fonctions de l'État. Néanmoins la profession d'avocat ne paraît pas avoir toujours été très lucrative. Un curieux extrait de Juvénal va nous montrer qu'une bien maigre rétribution était souvent le résultat de leurs efforts.

« Voyons donc ce que produisent aux avocats la défense des citoyens et les liasses de papiers qu'ils traînent avec eux. Ils font grand bruit, surtout s'ils plaignent en présence d'un créancier, ou si, plus âpre encore, quelque autre créancier, ses registres à la main, les anime à soutenir un titre douteux. C'est alors que leurs poumons vomissent le mensonge avec des flots d'écume dont leur sein est arrosé. Veut-on apprécier au juste les fruits de ce métier : que l'on mette de côté les fortunes réunies de cent avocats, de l'autre celle du cocher Lacerna.

« Les juges ont pris place. — Pâle d'inquiétude, tu te lèves, nouvel Ajax, pour défendre la liberté douteuse de ton client. Allons ! crie, malheureux ! brise ta poitrine, afin de trouver à ton retour, vainqueur épuisé de fatigues, les murs et l'échelle de ta maison décorés de palmes verdoyantes. Quel sera le prix de tes efforts ? Un jambon desséché, quelques mauvais poissons, de vieux oignons

dont nous gratisions nos esclaves africains, ou cinq bouteilles d'un vin arrivé par le Tibre. Quatre procès te rapportent-ils une pièce d'or, n'oublie pas que tu en dois une partie aux praticiens qui t'aiderent. »

Il y avait plusieurs prisons à Rome; la plus célèbre était celle qui fut élevée par Ancus Marcius, sombre édifice bâti au pied du mont Capitolin, et sous laquelle Servius Tullius fit placer un cachot souterrain, réservé aux grands criminels qu'on y faisait descendre par le moyen d'une trappe. Les exécutions avaient souvent lieu dans ce cachot, on enlevait ensuite le corps des condamnés à l'aide de crocs, et après l'avoir exposé nu sur des degrés appelés géminies, on le jetait dans le Tibre. Quelquefois aussi on précipitait le coupable du haut d'une roche, mais en s'arrangeant toujours pour qu'il tombât en dehors de l'enceinte de la ville qu'une exécution capitale aurait souillée. Enfin il y avait certains crimes, comme le parricide, pour lequel le coupable était cousu dans un sac en compagnie d'une vipère et jeté ensuite dans le fleuve. La dégradation civique, l'exil ou la déportation étaient les peines infligées le plus ordinairement aux coupables dont la faute n'entraînait pas une condamnation à mort.

LES BASILIQUES. — Les basiliques sont les palais où siègent les tribunaux. Primitivement la basilique était dans le palais des rois la salle où le prince rendait la justice. Plus tard la basilique devint un édifice particulier décoré avec une grande magnificence, et qui dans les villes romaines était placé sur le forum, ou dans le voisinage des places publiques.

Les basiliques étaient décorées de plusieurs rangées de colonnes, et quelquefois ouvertes de toutes parts pour la circulation du peuple. L'édifice connu sous le nom de basilique de Pœstum nous montre chez les Grecs un exemple de ce système qui a été quelquefois adopté par les Romains. Mais le plus souvent les basiliques étaient entourées de murailles percées de fenêtres et n'avaient de colonnes qu'à l'intérieur.

En général l'intérieur était divisé dans sa longueur en trois parties que séparait une rangée de colonnes, présentant souvent deux ordres superposés. La nef centrale, plus grande que les autres, se terminait par un hémicycle où siégeait le tribunal.

L'ensemble du monument formait une vaste salle rectangulaire

qui remplissait le triple rôle de tribunal, de bourse et de bazar. « Rien de plus simple, dit Quatremère de Quincy, et de moins dispendieux que la construction des basiliques. Les colonnes de la galerie inférieure recevaient un plafond qui servait de plancher à la galerie supérieure; celle-ci, également plafonnée, supportait le plafond de la grande nef et la pente du toit. Les jours étaient pratiqués dans l'épaisseur du mur d'enceinte, en supposant qu'il y en eût, et dans les entre-colonnements. Les galeries supérieures avaient aussi des fenêtres qui devaient éclairer l'intérieur de l'édifice. »

« Les basiliques qui sont dans les places publiques, dit Vitruve, doivent être situées au lieu le plus chaud, afin que ceux qui y viennent pendant l'hiver pour y faire le trafic n'y ressentent pas autant la rigueur de cette saison. Leur largeur doit être au moins la troisième partie de leur longueur, ou de la moitié tout au plus, à moins que le lieu ne permette pas d'observer cette proportion. La hauteur des colonnes des basiliques doit être égale à la largeur des portiques, et cette largeur sera de la troisième partie de l'espace du milieu. Les colonnes d'en haut doivent être, ainsi qu'il a été dit, plus petites que celles d'en bas; la cloison qui est entre les colonnes de l'étage supérieur ne doit avoir de hauteur que les trois quarts de ces mêmes colonnes, afin que ceux qui se promènent sur cette galerie ne soient pas vus des gens qui traîquent en bas. Les architraves, les frises et les corniches auront les proportions telles que nous les avons expliquées au troisième livre. »

Ce n'est pas le temple, mais la basilique, qui servit de type aux premières églises chrétiennes. La disposition d'un temple ne pouvait convenir à un culte où toutes les cérémonies s'accomplissent dans l'intérieur de l'édifice. L'église devait représenter le vaisseau de saint Pierre, et la nef centrale de la basilique offrait bien l'image de ce vaisseau. Les fidèles occupaient les nefs, l'autel était placé au fond de l'édifice et l'évêque, entouré de son clergé, remplaçait le juge entouré des assesseurs. La basilique avait en outre pour les chrétiens l'avantage de n'être pas souillée par des souvenirs idolâtriques.

La basilique Ulpienne, élevée sur le forum de Trajan et dont les restes ont été découverts à la suite de fouilles exécutées en 1812, montre très bien comment ce genre d'édifice, qui servait aux païens de tribunal, a pu devenir par la suite le type des églises chrétiennes. Sur le plan représenté *figure 28*, les entrées de la basilique sont

marquées en A, en C et en E; le juge et les assesseurs sont placés dans l'abside B, qui dans l'église chrétienne deviendra l'endroit où siégera l'évêque. L'entrée principale C était généralement précédée d'un portique appelé narthex ou porche dans les basiliques chrétiennes. Les pièces marquées D étaient des salles accessoires du tribunal, inutiles dans une église, où pourtant il a fallu trouver une place pour la sacristie. Les fidèles occupaient dans la nef de l'église la même place que le public dans la nef de la basilique. La nécessité de disposer le temple en forme de croix a fait plus tard séparer le chœur de la nef.

La basilique de Pompéi, dont la *figure 29* nous offre le plan, ne contient pas d'abside. « Ce monument, dit le *Guide en Italie*, est un des plus grands de Pompéi. Il était précédé d'un vestibule aligné sur le forum. On montait quelques degrés pour entrer dans l'intérieur de la basilique. Au centre, la nef était à ciel ouvert; elle était entourée de péristyles formés de vingt-huit colonnes ioniques. Au fond de la basilique, la tribune des juges était élevée au-dessus de la nef, mais il n'y a pas trace de marches pour y monter. Sous la tribune se cachait un caveau mystérieux à fenêtres grillées. »

Nous reproduisons (*fig. 30*) une reconstitution de la basilique de Fano, dont il n'est malheureusement resté aucune trace. Mais il est assez remarquable que cette basilique, élevée par Vitruve,

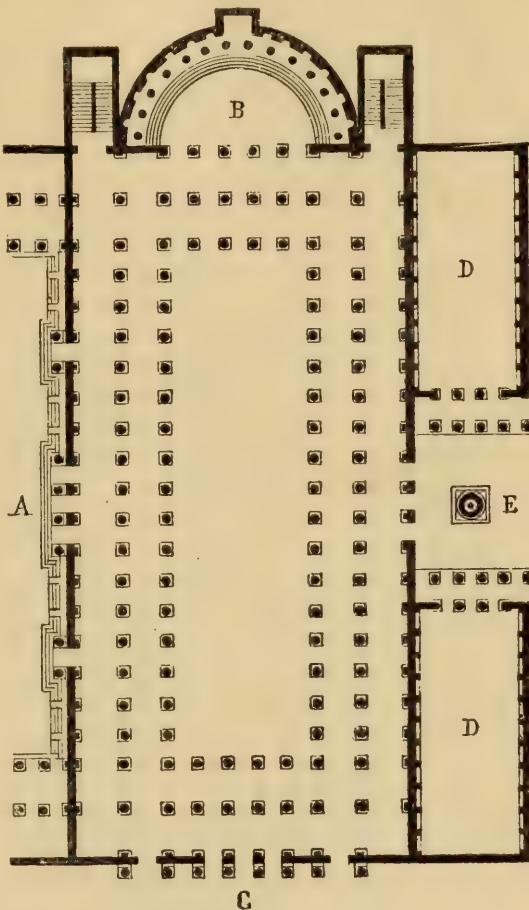


Fig. 28. — Basilique Ulpienne.

s'éloigne si complètement des règles qu'il avait enseignées pour la construction de ce genre d'édifices. La forme de ce monument, que Vitruve décrit longuement, est très différente de celle des basiliques dont on a conservé des restes. Il faut dire qu'un petit temple d'Auguste était joint à la basilique de Vitruve, et c'est au delà de ce petit temple qu'était l'hémicycle où siégeait le tribunal, ce qui explique la conformation toute particulière de ce monument.

Les basiliques servaient de points de réunion aux négociants.

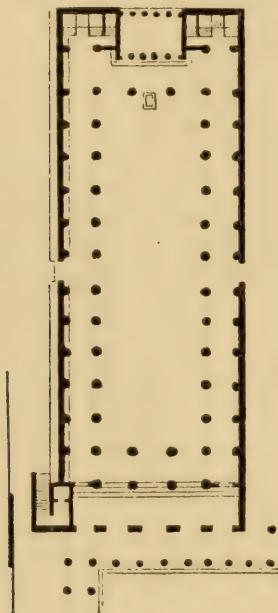


Fig. 29. — Basilique de Pompéi.

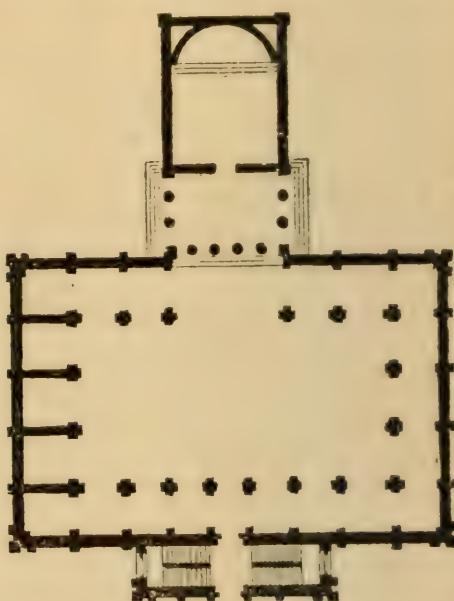


Fig. 30. — Basilique de Fano.

C'est là qu'on traitait les affaires d'argent, les prêts, les usures; c'était à la fois un marché, une bourse, un tribunal de commerce et une banque. Les femmes y étaient admises comme les hommes, car à Rome il y en avait beaucoup qui faisaient valoir elles-mêmes leurs capitaux.

La basilique Æmilia et la basilique Julia, sur le forum Romanum, étaient extrêmement célèbres. La basilique Julia, commencée sous Jules César et terminée sous Auguste, avait la forme d'un parallélogramme oblong, entouré d'un double rang de portiques. La basilique Æmilia, plus fréquemment appelée basilique Paulus, était décorée d'une prodigieuse quantité de colonnes en marbre de Phrygie.

IV

LES THERMES

LES BAINS EN GRÈCE. — LES THERMES ROMAINS.
LES USTENSILES DU BAIN.

LES BAINS EN GRÈCE. — Il y avait en Grèce un très grand nombre de bains publics. Nous en voyons une curieuse représentation sur un vase de Vulci qui est au musée de Leyde. Une source jaillissant de deux mufles de lion est placée sous un portique sup-

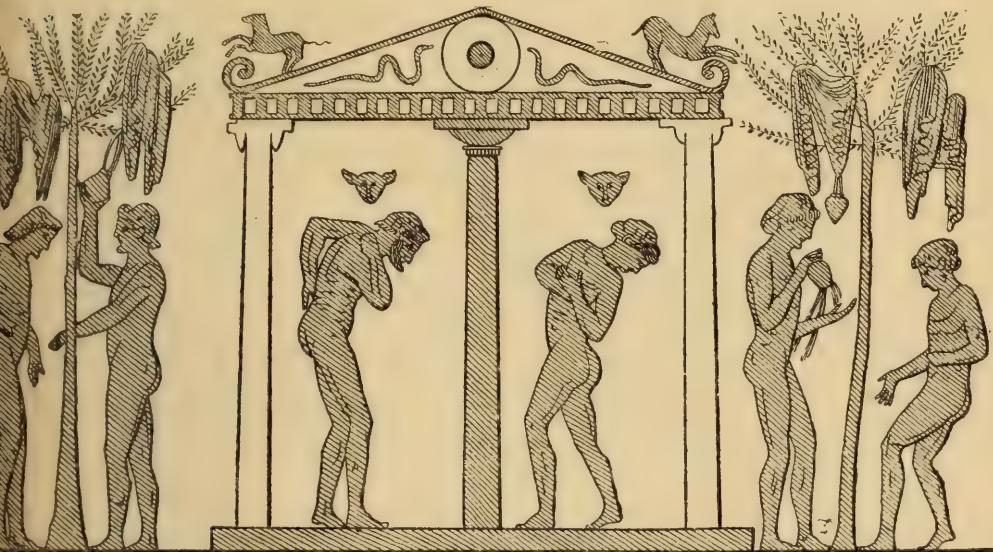


Fig. 31. — Bain gymnase. (D'après une peinture de vase.)

porté par trois colonnes doriques et surmonté d'un fronton. Deux baigneurs, un homme barbu et un éphète, sont placés dans le petit édifice et reçoivent sur la tête et le dos les jets de la fontaine. Ce genre de bains, fort en usage dans l'antiquité, se donnait en manière de douches.

De chaque côté du petit édifice, nous voyons deux éphèbes dont les vêtements sont suspendus aux branches des arbres voisins. L'un d'eux détache de l'arbre une petite fiole, un autre en verse le contenu sur sa main pour s'en frotter ensuite le corps (*fig. 31*).

C'était une coutume générale en Grèce de se baigner après les exercices qui avaient couvert le corps de sueur et de poussière. Cet usage, qu'on trouve déjà dans Homère, ne fit que s'étendre par la suite et on finit même par prendre tous les jours un bain avant le repas.

Les Spartiates ne faisaient usage que de bains froids et il en était de même dans toute la Grèce. Quand l'habitude des bains chauds commença à prévaloir, tout le monde y courut en foule, malgré les protestations isolées de quelques philosophes qui ne voyaient là qu'un raffinement de mollesse. Socrate ne venait



Fig. 32. — Bains de femmes.

que très rarement aux bains chauds et Phocion n'y parut jamais. Sur un vase du musée de Berlin, on voit quatre femmes nues, placées dans des poses diverses, sous les jets d'eau lancés par quatre têtes d'animaux, dont deux de sangliers, une de lion et une de panthère. La fontaine est sous un portique supporté par trois colonnes doriques, reliées entre elles par une poutre à laquelle sont suspendus les vêtements des baigneuses (fig. 32). Un autre vase grec nous montre trois baigneuses, qui reçoivent sur leur corps l'eau qui jaillit de museaux d'animaux.

Deux petits vases d'où la fumée s'échappe abondamment prouvent qu'elles vont se servir de parfums chauds. Les baigneuses sont dans l'eau jusqu'à mi-jambes, ce qui montre que le bassin où elles sont est peu profond ; elles reçoivent l'eau en pluie très fine

Les scènes de bains de femmes se passent toujours à l'intérieur de l'édifice, tandis que les scènes qui représentent des bains pour les hommes ont lieu sous le portique extérieur. La *figure 33*, tirée d'un vase grec, montre une femme occupée à sa toilette. Elle tient un strigile, sorte de racloir dont nous parlerons plus loin et qui semble avoir été en usage pour les baigneurs des deux sexes, depuis une antiquité très reculée.

LES THERMES ROMAINS. — Les thermes ou bains publics comptent parmi les édifices les plus importants que les Romains avaient élevés. Ce qui caractérise l'architecture romaine, ce sont les grands établis-



Fig. 33. — Femmes au bain. (D'après un vase grec.)

sements d'utilité publique, les thermes, les palais, les édifices qui demandent une grande agglomération de salles, où de nombreux services doivent trouver un emplacement convenable, où il doit y avoir des pièces de grandeurs différentes et en grand nombre. Le Romain est incomparable pour la disposition d'un plan compliqué et il est là vraiment original, car la Grèce ne lui offrait point de modèles, ni pour la dimension colossale des édifices, ni pour la disposition qui convient aux rouages d'une immense administration. Si, après avoir admiré les formes exquises et les belles proportions d'un monument grec, on se transporte tout à coup au milieu des thermes de Caracalla ou d'un autre établissement du même genre, on retrouvera des colonnes, des ornements, des formules connues, mais on verra en même temps que le génie de l'architecture romaine

suit une direction très différente et qu'elle peut s'élever à une hauteur qui, quoique moins sublime, est peut-être plus grandiose.

Le programme que l'artiste avait à remplir est vraiment prodigieux. Il ne s'agit pas seulement d'avoir des salles pour les baigneurs, des bains chauffés à une température déterminée, des chambres pour déposer les vêtements, il faut encore des gymnases pour les exercices corporels, des promenoirs pour la circulation, des pièces pour les philosophes et les rhéteurs, des logements pour les employés de l'établissement, des magasins pour les provisions de bois destinés au chauffage, des réservoirs pour les eaux, sans compter la bibliothèque, les statues et les peintures si nombreuses qu'elles forment un véritable musée, des espaces découverts pour les jeux, des gradins pour les spectateurs, etc., etc.

Tous ces services différents demandent naturellement des grandeurs différentes pour les pièces, des dispositions particulières pour l'usage auquel chacune est consacrée, et dans tout cela il faut trouver un ensemble logique, où chaque partie se coordonne, où la confusion ne soit nulle part, où une circulation incessante puisse avoir lieu sans gêner le service et où une décoration splendide soit à la hauteur du peuple romain pour qui l'édifice a été construit.

Évidemment le principe général de cet immense ensemble existait dans les gymnases grecs, mais les Romains, par le prodigieux développement qu'ils ont donné à leurs monuments, sont arrivés à créer un art qui leur appartient bien.

Dans les thermes de Caracalla, trois mille personnes pouvaient se baigner à la fois, et il y avait seize cents sièges en porphyre ou en marbre. Les plus célèbres édifices de ce genre avaient conservé les noms de ceux qui les avaient fait bâtir : Agrippa, Vespasien, Antonin, Caracalla, Titus, Dioclétien, Constantin. La décoration de ces établissements était splendide. C'est dans les thermes de Titus qu'on a retrouvé le groupe de Laocoon, et dans ceux de Caracalla qu'on a découvert l'Hercule et le Taureau Farnèse, le Torse antique, la Flore et les deux gladiateurs. Des statues, des bas-reliefs, des tableaux, ornaient les salles et les portiques dont le pavé est une admirable mosaïque (*fig. 34*).

Les thermes les plus complets se composaient de deux enceintes comprises l'une dans l'autre, et séparées par de belles promenades plantées de platanes et de sycomores. Les bains proprement dits

occupaient les bâtiments du centre, tandis que les constructions extérieures renfermaient des portiques pour se promener, des salles pour la gymnastique et une bibliothèque pour les philosophes et les savants.

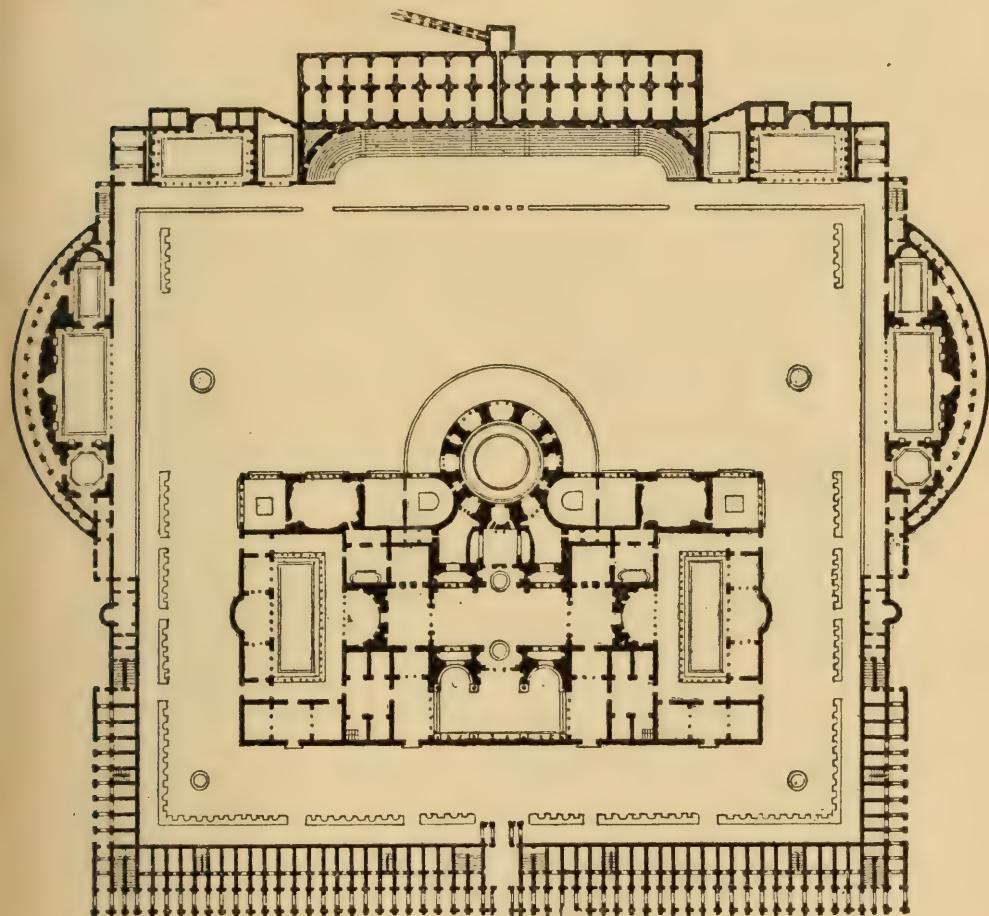


Fig. 34. — Plan des thermes de Caracalla.

Dans le monument spécialement consacré aux bains il y avait des grandes salles disposées chacune pour un usage particulier, le caldarium, le tépidarium, le frigidarium. Il y avait en outre des salles où on se faisait suer, un bassin d'eau bouillante placé au milieu répandait des tourbillons d'une vapeur qui s'échappait ensuite par une ouverture du plafond : un bouclier rond qu'on manœuvrait à l'aide d'une chaîne fermait cette ouverture quand on voulait concentrer

la vapeur et laissait pénétrer l'air quand on avait trop chaud. Les salles des thermes étaient chauffées par un fourneau souterrain appelé hypocauste : une curieuse peinture que nous reproduisons plus loin peut donner l'idée des procédés qu'employaient les anciens pour obtenir la chaleur nécessaire. L'eau était contenue dans un grand réservoir qu'alimentaient les aqueducs.

L'apodyterium est la chambre dans laquelle on se déshabillait et où on laissait ordinairement ses habits pendant qu'on prenait le bain. Celui des thermes de Pompéi (fig. 35) était entouré de bancs

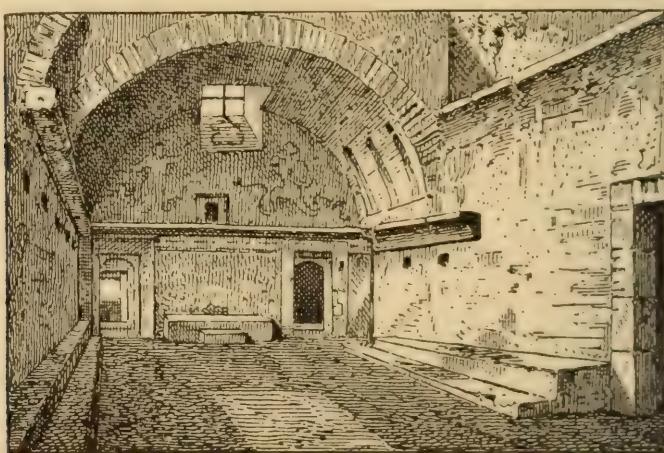


Fig. 35. — Apodyterium. (Chambre pour se déshabiller.)

pour se déshabiller, et des chevilles de bois étaient fixées aux muraillies pour suspendre les effets. Cette pièce est pourvue de trois portes : celle qui est à droite au premier plan conduisait au bain chaud ; quant aux deux qui sont placées au fond de la salle, celle qui est à main droite menait au bain froid et celle qui est à main gauche était l'entrée par laquelle on arrivait de l'extérieur.

La figure 36 représente une peinture trouvée, dit-on, dans les bains de Titus et qui n'existe plus aujourd'hui. A vrai dire l'authenticité de cette peinture a été contestée, et quelques-uns l'ont regardée comme un ouvrage d'un architecte de la Renaissance, préoccupé de la distribution des thermes antiques. Mais comme elle est citée par la plupart des archéologues comme une pièce importante et qu'elle est d'ailleurs extrêmement curieuse, nous avons cru devoir en donner

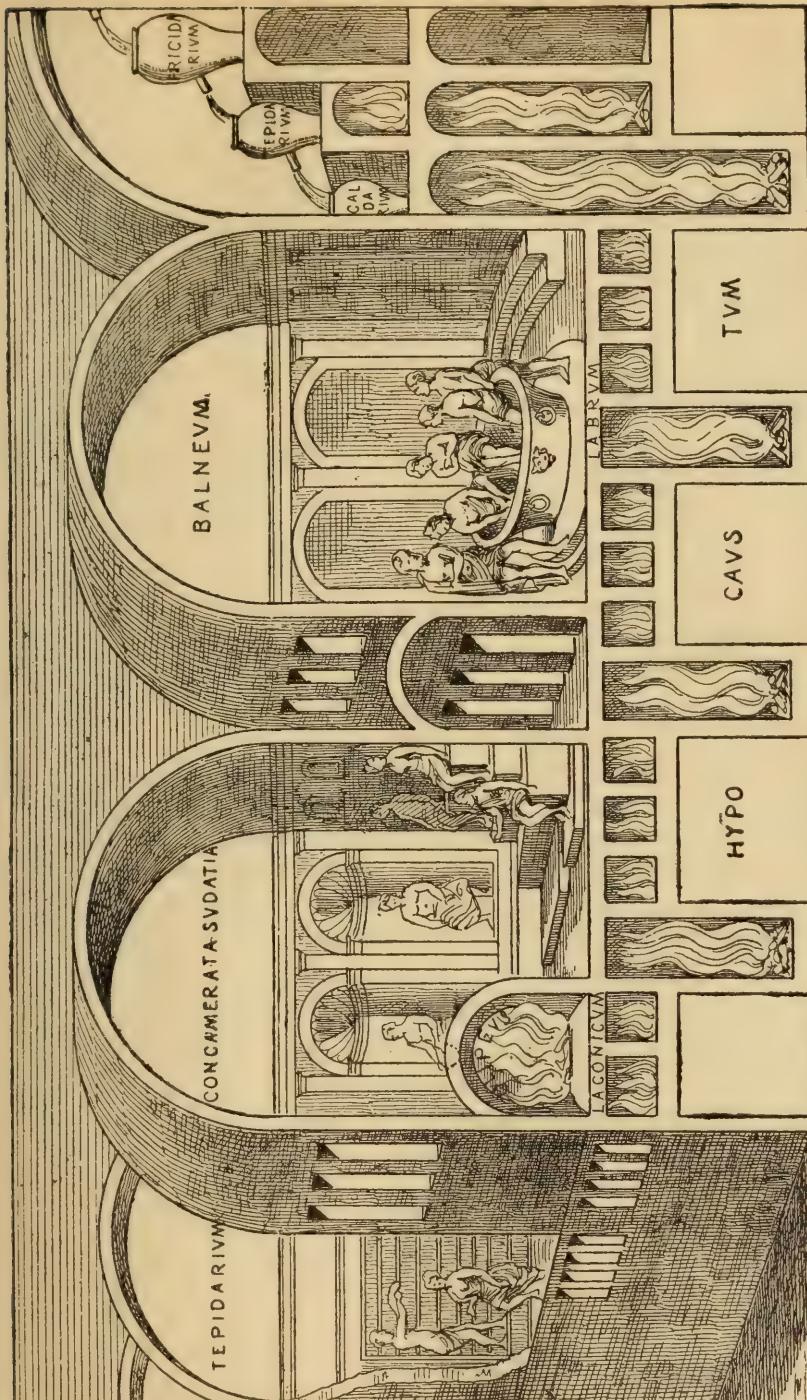


Fig. 36. — Intérieur des bains de Titus.

la reproduction. L'*hypocaustum* qu'on voit au bas contient les fourneaux souterrains. Nous avons reproduit, dans le volume *La Grèce et l'Italie* (fig. 272), le tépidarium des bains de Pompéi.

Le tépidarium est une pièce où l'on maintenait une température moyenne : on s'y tenait quelque temps pour empêcher que la transition fût trop brusque entre le *sudatorium* ou bain de vapeur et l'air extérieur. Il contenait des bancs de bronze, analogues à celui que nous donnons *figure 37* et qui a été trouvé à Pompéi dans le tépidarium des bains de cette ville. Conformément aux préceptes donnés par Vitruve, cette pièce est contiguë à la chambre où on se déshabille (*apodytérium*) et à celle où se trouvaient les bassins



Fig. 37. — Banc de bronze.

pleins d'eau chaude (*caldarium*) ; la porte qui est à droite donne entrée dans cette dernière pièce. Les espèces d'atlantes qui supportent la corniche séparent les compartiments où l'on déposait différents objets appartenant aux baigneurs.

LES USTENSILES DU BAIN. — Dans les bains publics, les baignoires étaient souvent en marbre et en porphyre (fig. 38). Les particuliers avaient quelquefois des baignoires d'argent. On trouvait aussi des sièges d'une forme particulière sur lesquels s'asseyait le baigneur lorsqu'on répandait l'eau chaude sur son corps ou qu'on l'enveloppait de couvertures pour l'inonder de vapeur. La *figure 39* montre un de ces sièges : il est formé d'une table, qui est surmontée d'un bord circulaire assez bas et percé en avant d'une échancreure en forme de fer à cheval ; cette échancreure servait, soit à l'écoulement de l'eau, soit à l'introduction du jet de vapeur. Chaque établissement de bains était pourvu de plusieurs sièges de ce genre.

Il y avait dans les établissements de bains des fauteuils roulants

dont on se servait pour les personnes malades ou infirmes, que des esclaves pouvaient ainsi traîner d'une salle dans l'autre, et conduire

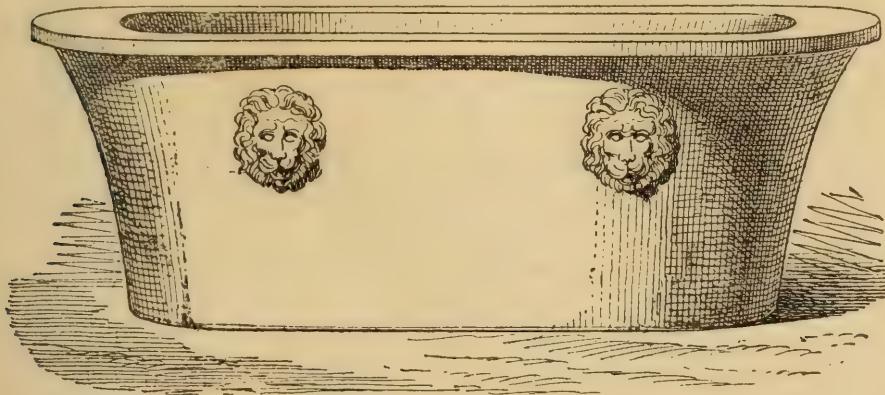


Fig. 38. — Baignoire romaine.

jusqu'aux jets de vapeur. Un fauteuil de marbre, trouvé dans les bains d'Antonin à Rome, et qui fait aujourd'hui partie du musée

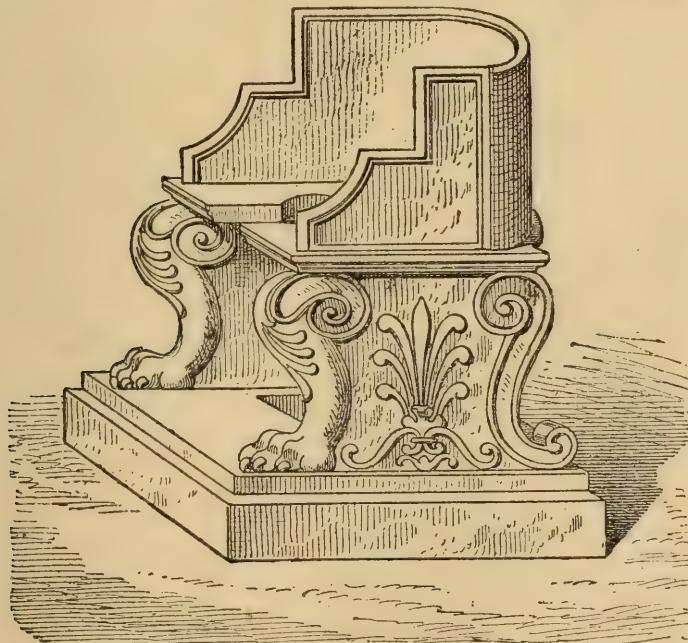


Fig. 39. — Siège.

Britannique, est pourvu de deux petites roues sculptées sur les côtés comme ornement : ce fauteuil paraît être une imitation de ceux dont

on se servait pour les malades; seulement ceux-ci étaient en bois et leurs roues étaient probablement plus grandes.



Fig. 40.

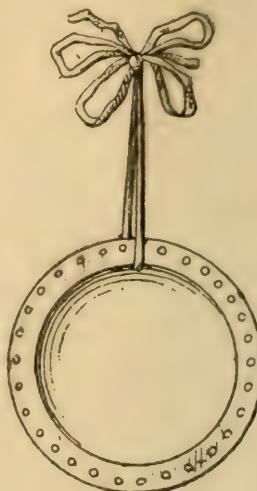


Fig. 41.

On annonçait au public que l'eau était préparée pour le bain en

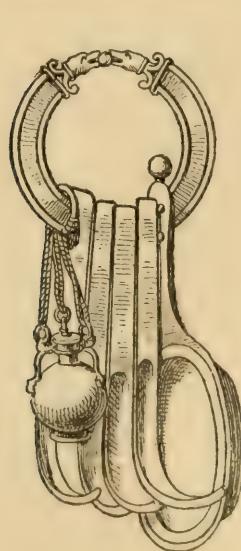


Fig. 42.



Fig. 43.

Strigiles.

agitant des cloches qui étaient suspendues aux fenêtres, comme on le voit sur la *figure 40*, qui est tirée d'une peinture antique. Quelque-

fois la cloche était remplacée par un disque métallique sur lequel on frappait (*fig. 41*).

Une espèce de trousseau découvert à Pompéi montre des instruments de bains enfilés dans un anneau assez semblable à ceux auxquels nos ménagères suspendent leurs clefs. On y voit une coupe à anse, une fiole à parfums et quatre strigiles (*fig. 42*).

Le strigile est une sorte de racloir à l'aide duquel on faisait disparaître en grattant les corps étrangers qui avaient pu s'attacher à la peau dans le bain ou les exercices de la palestre (*fig. 43*). Une poignée s'adaptait au strigile, dont la lame en bronze était recourbée en dedans, de manière à former une sorte de canal, dans lequel



Fig. 44. — Servante de bain.

s'écoulait comme dans une véritable gouttière l'humidité ou la sueur que l'instrument exprimait de la peau. On mettait d'abord sur le strigile quelques gouttes d'huile, destinées à adoucir le métal et à ne pas écorcher la peau. Il y avait aussi des strigiles auxquels on adaptait une brosse. Martial nous apprend que ces instruments se fabriquaient dans l'Asie Mineure. « Ces brosses recourbées à manche de fer, dit-il, nous viennent de Pergame. Si tu t'en frottes bien le corps, ton linge n'aura pas si souvent besoin du dégraisseur. »

Il y avait dans les établissements de bains des esclaves chargés de laver le baigneur, de le sécher en lui frottant la peau avec le strigile et de le parfumer ensuite. Juvénal parle de cet usage et la *figure 44*, qui représente une servante de bain, se rapporte assez bien à ce qu'il dit. Cette figure est tirée d'une peinture découverte

dans le dernier siècle, et qui décorait une paroi d'une chambre sépulcrale sur la voie Appienne.

La *figure 45* montre un jeune homme se rendant au bain, d'après une statue antique. Il tient à la main un strigile et une fiole à parfums. Pétrone nous a laissé la description suivante d'une scène de



Fig. 45. — Jeune homme allant au bain.

bain : « Nous nous rendimes aux thermes, dit-il, et là, nous passâmes promptement du bain chaud au rafraîchissoir. On venait de parfumer Trimalcion, et les frottoirs dont on l'essuyait étaient non pas de lin, mais du molleton le plus doux. Bientôt on l'enveloppa d'une peluche écarlate, puis on le plaça dans une litière précédée de quatre valets de pied à livrées magnifiques. Tandis qu'on l'emportait, un musicien s'approcha de lui avec une petite flûte, et, penché à son oreille comme s'il lui eût confié quelque secret, il ne cessa de jouer pendant toute la route. »

V

LE THÉÂTRE

L'ÉDIFICE. — LES MASQUES. — LES ACTEURS.

LE CHŒUR. — LES REPRÉSENTATIONS. — LA TRAGÉDIE.

LA COMÉDIE.

L'ÉDIFICE. — L'origine du théâtre remonte aux fêtes de Bacchus et de Cérès. Pendant la vendange ou la moisson on chantait des dithyrambes en l'honneur des divinités qui avaient enseigné l'usage de la vigne et du blé. Aux fêtes de Bacchus, on imagina de faire paraître des personnages déguisés en satyres ; c'est à cela qu'on a attribué l'usage des masques. Dans l'origine, on se contentait de se barbouiller le visage. Le poète Thespis eut l'idée de raconter l'histoire et les aventures des divinités dans les intervalles de la danse, et c'est de là que naquit la poésie dramatique.

« Thespis, dit Horace dans *l'Art poétique*, fut le premier qui inventa le genre inconnu de la muse tragique, et qui promena sur des chariots le drame naissant, que jouaient et chantaient des acteurs barbouillés de lie. Après lui Eschyle imagina le masque et la robe trainante ; il dressa la scène sur des tréteaux, et enseigna l'art de parler avec majesté et de marcher avec le cothurne. »

Les premiers poètes dramatiques faisaient en effet représenter leurs pièces sur des chariots ou des tréteaux fixés en terre. Le poète Pratinas ayant fait jouer une de ses pièces sur un de ces théâtres en bois, les sièges s'écroulèrent et il y eut un grand nombre de personnes tuées. Ce fut alors qu'on construisit, du temps de Thémistocle, le premier théâtre en pierres ; il fut dédié à Bacchus. On le creusa dans le flanc de l'Acropole ; dans les théâtres grecs en général, on recherchait l'adossement à une montagne, qui permettait aux spectateurs d'avoir la vue sur la campagne environnante.

Le théâtre antique avait la forme d'un fer à cheval et était divisé en deux parties : la partie semi-circulaire était disposée par gradins en fuite les uns sur les autres et était destinée aux spectateurs. La partie réservée aux jeux du théâtre et aux représentations de la

pièce comprenait l'orchestre et la scène. Un portique placé au delà du gradin le plus élevé entourait l'édifice et servait de refuge en temps de pluie. L'orchestre était entre la scène et le gradin le plus bas. C'est là que se trouvait le chœur des danses et des chants ; il y avait au centre un petit autel consacré à Bacchus. Dans les théâtres romains, où il n'y avait pas de chœurs, l'orchestre était généralement plus petit que dans les théâtres grecs ; quelquefois on y disposait des sièges pour les personnages de distinction. Les figures 46 et 47 nous montrent le plan et la coupe d'un théâtre.

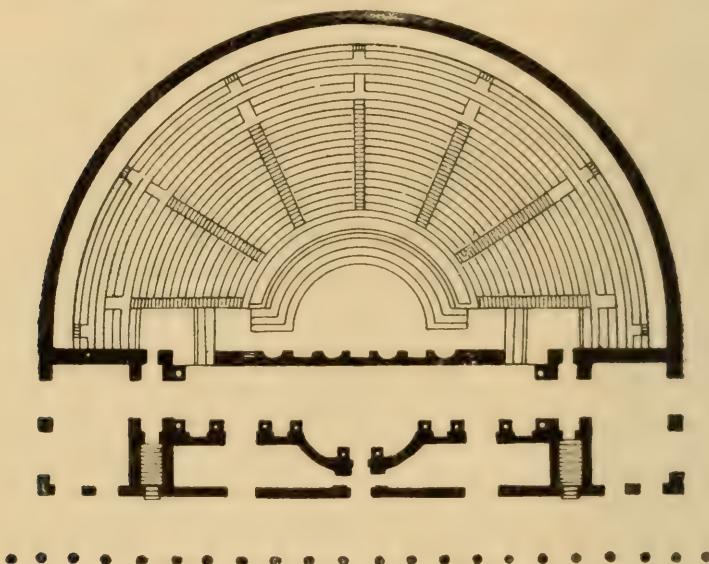


Fig. 46. — Plan de théâtre de Pompéi.

La scène, qui faisait le fond du théâtre, comprenait la construction rectangulaire placée en face des gradins. Elle se composait du proscénium où jouaient les acteurs et du postscénium où ils se retiraient pour s'habiller et où étaient disposées les machines.

Les théâtres étaient sans toit, de sorte qu'on ne pouvait pas comme chez nous faire descendre les divinités par des cordes attachées en haut. Néanmoins l'art du machiniste était assez avancé : une trappe servait à faire apparaître les divinités marines. Les ombres infernales sortaient par un trou pratiqué dans l'escalier allant de l'orchestre à la scène. Il y avait des machines qui servaient à imiter la foudre que Jupiter lance du haut de l'Olympe, et d'autres remplies de cailloux qu'on faisait rouler sur des bassins de bronze pour

annoncer l'apparition des dieux. Les apparitions, qui devaient venir d'en haut, se faisaient au moyen d'une machine qui déplaçait subitement un décor et laissait voir la divinité qu'on voulait faire intervenir.

La scène, construite d'une manière monumentale, offrait une ordonnance régulière composée de colonnes et ornée de statues. La décoration était de trois espèces selon la pièce que l'on jouait. Pour la tragédie, la scène montrait des bâtiments rehaussés de portiques; pour la comédie, des rues et des places publiques, et pour les pièces satiriques, des rochers ou des bosquets.

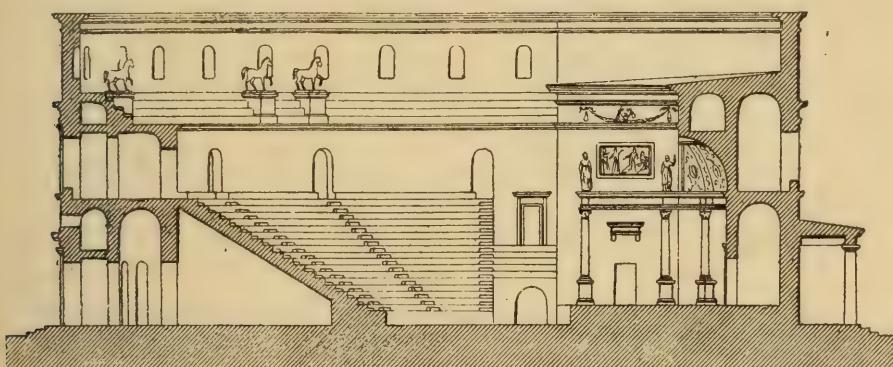


Fig. 47. — Théâtre d'Herculanum.

Il y avait des décors triangulaires, où chaque face montrait une peinture différente et qu'on tournait sur pivot pour montrer la face qu'exigeaient les circonstances, mais il y avait aussi de grands tableaux que l'on faisait glisser sur la scène, et qui lorsqu'on les retirait en laissaient voir d'autres laissés derrière.

On a beaucoup discuté sur les connaissances des anciens en fait de perspective. Vitruve nous renseigne à cet égard : « Agatharchus, dit-il, ayant été instruit par Eschyle, à Athènes, de la manière de faire les décorations de théâtres pour les tragédies, il fit le premier un livre sur l'art de les peindre ; il apprit ensuite ce qu'il en savait à Démocrite et à Anaxagore, qui ont écrit aussi sur ce sujet et principalement sur l'artifice au moyen duquel on pouvait, *en plaçant un point sur un certain lieu*, imiter si bien la disposition naturelle des lignes qui sortent des yeux en s'élargissant, que, bien que cette disposition des lignes soit une chose qui nous est inconnue, on parvenait à faire illusion et à représenter fort bien les édifices dans les

perspectives que l'on peignait sur la scène, où ce qui est peint seulement sur une surface plate paraît être rapproché en de certains endroits et être plus éloigné dans d'autres. »

Chez les Grecs l'orchestre était plus grand que chez les Romains à cause des chœurs, mais la scène était généralement plus petite. L'usage du rideau ou de la toile, qui ne paraît pas avoir été usité chez les Grecs, se trouve au contraire chez les Romains. Mais au lieu de la lever comme on fait aujourd'hui, on la baissait et on la faisait glisser par une trappe sous le proscénium. Elle était décorée de sujets empruntés à l'histoire ou à la mythologie. Les acteurs grecs et romains étaient masqués; pourtant nous voyons par Cicéron que le célèbre acteur Roscius jouait quelquefois sans masque.



Fig. 48.

Billet de spectacle.

Les théâtres grecs les plus célèbres étaient celui de Bacchus à Athènes, celui de l'île d'Égine, celui de Mégalopolis, le plus grand de la Grèce suivant Pausanias, celui d'Épidaure, bâti par Polyclète dans le bois sacré d'Esculape. En Asie, le théâtre d'Éphèse était extrêmement fameux. La Sicile était aussi richement dotée; on y peut voir encore les restes du théâtre de Syracuse. En Italie, comme en Grèce, les plus anciens jeux scéniques n'étaient que des danses, ou des dialogues en vers grossiers que les villageois improvisaient. Ce ne fut que fort tard que les Romains eurent des théâtres en pierres comme ceux des Grecs, et cet usage, venant d'une influence étrangère, rencontra même une assez vive opposition. Il existe en Italie, en Espagne et dans le Midi de la France de beaux restes de théâtres romains.

En Grèce, où les représentations théâtrales avaient un caractère religieux, tout le peuple y était admis. Mais en Italie, les personnes qui voulaient assister à une représentation théâtrale devaient être munies d'un billet d'entrée, qu'on nommait *tessera*, et sur lequel était marquée la place que le spectateur devait occuper et même le nom de la pièce qu'on devait jouer.

Un de ces jetons a été découvert à Pompéi (fig. 48) et nous apprend par son inscription que celui qui l'avait en main devait assister à une représentation de la *Casina de Plaute*.

LES MASQUES. — Les acteurs grecs et romains portaient sur le

visage des masques dont le caractère déterminé d'avance était en rapport avec le rôle qu'ils devaient jouer sur la scène; ils y



Fig. 49.

Masques antiques.



Fig. 50.

ajoutaient des perruques qui s'ajustaient avec le masque, de sorte que non seulement la figure, mais toute la tête de l'acteur était



Fig. 51.

Masques antiques.



Fig. 52.

couverte et déguisée. Chaque âge et chaque condition, les enfants et les vieillards, les rois et les esclaves, avaient un masque tradi-

tionnel que le public connaissait et qui faisait reconnaître immédiatement le personnage qui entrait en scène.

Les masques scéniques dont les acteurs se couvraient la face



Fig. 53.



Fig. 54.

Masques antiques.

étaient de véritables têtes creuses, dont la disposition concave contribuait à changer la voix et à la rendre plus sonore. Le *Catalogue* publié par le ministère de l'Instruction publique, à propos de



Fig. 55.



Fig. 56.

Masques antiques.

l'Exposition universelle de 1878, contient les renseignements suivants sur la question si controversée des masques antiques : « Les recherches auxquelles l'exposition théâtrale a donné lieu ont amené un résultat intéressant pour l'étude des anciens masques de théâtre. Sur la foi d'un vers de Virgile, qui s'applique uniquement aux

représentations rustiques et populaires de l'Italie, on pensait que ces masques étaient faits d'écorce ou tout au moins de bois. En prenant pour point de départ de nos expériences les masques et les enveloppes des momies égyptiennes, nous avons acquis la conviction que les masques tragiques et comiques étaient fabriqués avec de la toile mise en forme par un procédé d'estampage et couverte d'un enduit crayeux, auquel on donnait plus de cohésion en y mêlant de la colle. Ainsi s'explique un passage assez obscur de Lucrèce relatif à des masques de craie, qui pouvaient, avant d'être complètement séchés, se retourner à l'envers sous l'action d'un



Fig. 57. — Masque tragique.

simple choc. Deux autres témoignages antiques, jusqu'ici trop négligés, attestent que Thespis inventa les masques simplement de toile, et qu'Eschyle, après lui, trouva les masques recouverts d'un enduit : c'est comme l'histoire du procédé que nous venons de décrire. » Ce procédé était en effet intéressant à connaître, parce qu'on n'a retrouvé aucun masque antique véritable, bien qu'on en ait un grand nombre de représentations.

Quant aux types généraux affectés aux différents genres de masques, il y avait d'abord deux grandes divisions : les tragiques et les comiques. Il y avait au moins vingt-cinq espèces de masques tragiques, six pour les vieillards, sept pour les jeunes gens, neuf pour les femmes et trois pour les esclaves. L'arrangement des che-

veux et de la barbe était différent pour chacun de ces masques, auxquels étaient affectées en outre une teinte et une physionomie particulières. On connaît également plus de quarante types de masques comiques : neuf pour les vieillards, dix pour les jeunes gens, trois pour les vieilles femmes, quatorze pour les jeunes filles et sept pour les esclaves. En dehors de cela, les dieux, les héros et les grands personnages historiques avaient des masques consacrés par l'usage et qui les faisaient de suite reconnaître (*fig. 49 à 57*).

La *figure 58* montre un acteur en train d'examiner ses masques,



Fig. 58. — Acteur examinant ses masques.

d'après une peinture de Pompéi. On remarquera que parmi les masques il y en a un qui paraît être une tête de Gorgone, reconnaissable à ses cheveux en serpents.

LES ACTEURS. — Dans l'antiquité grecque, les femmes ne montaient pas sur le théâtre et leurs rôles étaient joués par des hommes. Il n'y avait même pas à l'origine d'acteurs de profession ; les représentations théâtrales faisant partie des fêtes de Bacchus, tous les citoyens indistinctement participaient aux farces, aux quolibets, aux bons mots et aux répliques piquantes que ces fêtes entraînaient toujours avec elles. Mais comme les facettes populaires avaient souvent pour objectifs des personnages opulents et haut placés, les chefs de la république à Athènes songèrent à régulariser ces fêtes en leur donnant un caractère officiel, ce qui leur permet-

tait d'exercer leur influence sur la multitude. Les acteurs appelés à jouer dans ces cérémonies furent alors considérés comme des fonctionnaires publics. Le poète, qu'on appelait le maître, parce qu'il était chargé d'instruire les acteurs du rôle qu'ils avaient à jouer, reçut un chœur qu'il avait mission de préparer pour les Dionysies, c'est-à-dire les fêtes de Bacchus. Outre les choreutes,



Fig. 59. — Exercice pour drame satyrique.

qui étaient chargés de la partie lyrique, il y avait trois acteurs auxquels on réservait les rôles principaux dans la partie dramatique. Celui qui devait jouer le premier rôle s'appelait le protagoniste, celui qui jouait le second était le deutéragoniste et le troisième le tritagoniste. Mais comme les personnages qu'on devait représenter pouvaient dépasser le nombre de trois, il arrivait souvent que le même acteur pouvait être appelé à jouer plusieurs rôles différents dans la même pièce. Telle était du moins la situation des acteurs dans la scène primitive, car elle s'est sensiblement

modifiée depuis. Il est bon de dire aussi que les auteurs étaient en même temps acteurs, et que le plus souvent ils se chargeaient eux-mêmes du premier rôle. Eschyle, Sophocle, Aristophane ont joué dans leurs propres pièces. Parmi les plus célèbres auteurs de l'antiquité grecque, on cite Polus et Théodore. Le salaire de ces acteurs était souvent considérable, car Polus recevait pour deux jours un talent (5.560 francs). Il est vrai que les représentations théâtrales



Fig. 60. — Musiciennes de théâtre.

n'avaient lieu qu'à certaines solennités et qu'on devait s'y préparer longtemps à l'avance. Les acteurs à cette époque étaient fort honorés et plusieurs furent appelés à remplir de hautes fonctions dans l'État, notamment celles d'ambassadeur.

La figure 59 nous montre une mosaïque tirée de la *Maison du poète tragique à Pompéi*. C'est assurément un des documents les plus curieux que nous possédions sur le théâtre antique : on y voit l'intérieur d'une salle que nous pourrions appeler le foyer des acteurs ; au centre un vieillard assis, le directeur du théâtre probablement, ou peut-être l'auteur de la pièce, donne ses instructions aux acteurs placés autour de lui. Trois masques, dont deux tragiques et un comique, sont placés à ses pieds sur une escabeille. En face de lui

deux jeunes acteurs écoutent attentivement sa parole ; ils n'ont d'autre vêtement qu'une peau de bête autour des reins, ce qui semble indiquer qu'ils se préparent à donner une représentation du genre champêtre. L'un d'eux porte un masque au-dessus de sa tête en manière de coiffure. Un peu plus loin, une joueuse de flûte s'apprête à accompagner la répétition. Enfin, au fond, on voit un



Fig. 61. — Concert.

autre acteur qui, aidé d'un de ses camarades, est en train de passer une tunique à longues manches. Cette coiffure formée d'un masque était d'un aspect assez original, et il paraît qu'elle n'était pas rare chez les gens de théâtre, car on la retrouve encore dans une autre peinture de Pompéi qui représente deux musiciennes (fig. 60).

Avant de jouer une pièce il y avait toujours des répétitions. C'est ce que montre la figure 61, dans laquelle une femme lit son rôle avec accompagnement de la lyre et de la double flûte. C'est encore

une lecture que représente sans doute aussi la peinture assez énigmatique reproduite sur la *figure 62*, mais elle n'est pas accompagnée de musique.

Après la guerre du Péloponèse, la condition des acteurs se modifia singulièrement. Les acteurs, devenant chaque jour plus nombreux, formèrent des confréries pour l'exploitation des théâtres. Ces



Fig. 62. — Lecture.

confréries, auxquelles les subventions des villes ou les libéralités des particuliers venaient souvent en aide, allaient donner des représentations dans les cités où il y avait un théâtre, et y passaient un emps plus ou moins long selon le marché qu'ils avaient conclu. Le salaire de ces acteurs ambulants, faisant abstraction des talents exceptionnels qui jouaient les premiers rôles et étaient payés à part, paraît avoir été de sept drachmes (environ 6 francs) par représentation.

A Rome, la profession d'acteur n'était nullement honorée comme en Grèce, et elle fut même longtemps interdite aux citoyens romains. Les acteurs étaient presque toujours des étrangers, principalement des Grecs, ou bien des affranchis. La scène romaine admettait les femmes, tandis qu'elles n'ont jamais paru sur la scène grecque ; mais ces femmes étaient par cela seul déshonorées. Un sénateur n'avait pas le droit de rendre visite à des acteurs, et il eût été compromettant même pour un simple chevalier de leur parler dans la rue. Tous les préjugés que la société moderne a longtemps gardés sur les gens qui vivent du théâtre ont leur origine dans le dédain que les Romains ont toujours affecté pour les histrions. Ce dédain, quoique très général, n'était pourtant pas universel, puisque Cicéron était l'ami de l'acteur Roscius. Il faut croire, au reste, que si les acteurs étaient peu honorés, ils étaient assez largement rétribués lorsqu'ils arrivaient à la réputation, puisque l'acteur Esopus laissa à son fils une fortune de vingt millions de sesterces (5.560.000 francs).

Dans le prologue de l'*Amphitryon* de Plaute, Mercure s'exprime ainsi en s'adressant au public : « Ce que Jupiter m'a chargé de vous demander, c'est que des inspecteurs s'établissent sur tous les gradins de l'amphithéâtre, et s'ils voient des spectateurs apostés pour applaudir un acteur, qu'ils prennent leur toge pour gage dans cette enceinte même. Si quelqu'un a sollicité la palme en faveur des comédiens ou de tout autre artiste, soit par lettres, soit personnellement, soit par intermédiaires, ou si les édiles décernent injustement le prix, Jupiter veut qu'ils soient assimilés à ceux qui briguent malhonnêtement une charge pour eux-mêmes ou pour autrui, et placés sous le coup de la même loi. Il dit que vos victoires sont dues à la valeur, non à l'intrigue ou à la perfidie, et pourquoi le comédien ne serait-il pas soumis à la même loi que le grand citoyen ? Il faut solliciter par son mérite, jamais par une cabale ; quiconque fait bien a toujours assez de partisans, pourvu qu'il ait affaire à des juges impartiaux. Il veut de plus que l'on donne des surveillants aux acteurs, et s'il s'en trouve qui aient aposté des gens pour les applaudir ou pour nuire au succès de leurs camarades, qu'on leur arrache leur costume et qu'on les fouette à tour de bras. Ne soyez pas surpris que Jupiter s'occupe tant des comédiens ; il n'y a pas de quoi vous étonner, il va jouer lui-même dans cette pièce. Eh ! vous voilà tout ébahis, comme si c'était d'aujourd'hui que

Jupiter joue la comédie. Ne paraît-il pas dans les tragédies ? Oui, je vous le répète, Jupiter en personne aura son rôle et moi aussi. Attention à présent, je vais vous dire le sujet de la pièce. »

Le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* résume ainsi les documents que Lucien, Athénée et Pollux nous fournissent sur le costume des acteurs dans l'antiquité : « Une couronne d'or, un



Fig. 63. — Rôle de roi.

manteau rouge brodé d'or, jeté sur une très longue robe, descendant jusqu'aux talons, le cothurne, une large ceinture, souvent un sceptre d'or ou d'argent, voilà de quoi se composait le costume d'un roi de théâtre. Les reines étaient vêtues de pourpre, les bras couverts d'une étoffe blanche. Le noir, le brun, les couleurs sombres, indiquaient le deuil ou l'exil. Télèphe et Philoctète arrivaient sur la scène avec des vêtements en lambeaux. L'agrenon, ainsi se nommait le costume des devins, se composait uniquement

d'un réseau de laine, ou, si l'on veut, d'une espèce de maillot qui enveloppait tout le corps. Tirésias, dans l'*OEdipe-Roi*, paraissait vêtu de l'agrenon. Les prêtresses étaient vêtues de blanc, les chasseurs et les soldats portaient une écharpe rouge. Une peau de bête

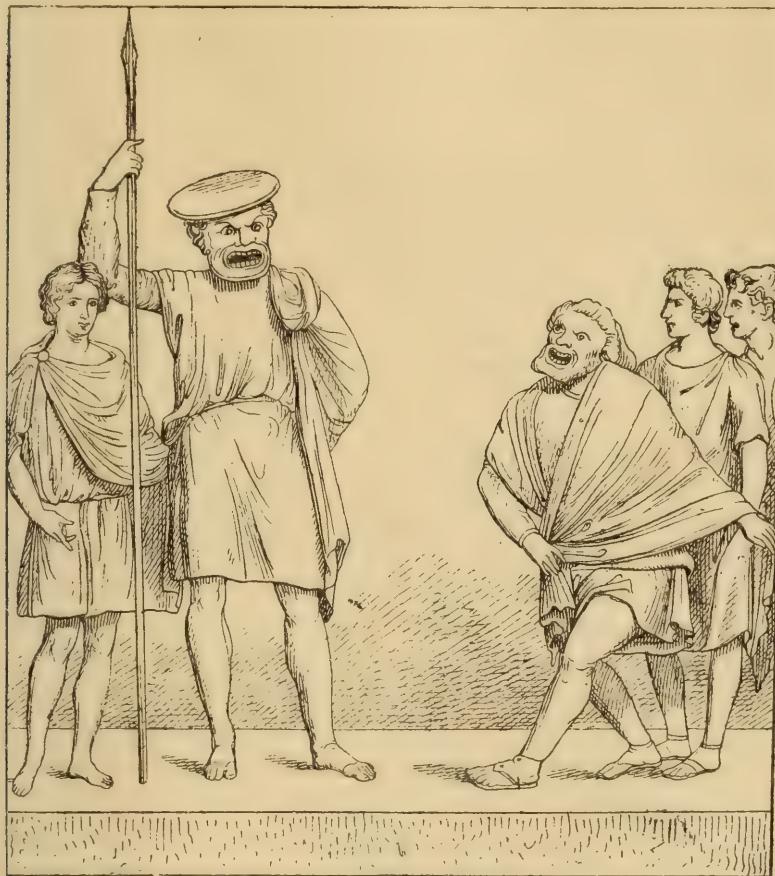


Fig. 64. — Scène de comédie. (D'après une peinture antique.)

apprêtée, une besace, un bâton, tel était l'accoutrement des gens de campagne et des bergers.

« Ces différents costumes étaient complétés par les accessoires nécessaires, tels que lances, casques, massues, carquois. Mentionnons aussi les coiffures variées, mitres, tiaras, qui ornaient la tête du tragédien, et indiquons les costumes de la comédie.

« C'était avec un manteau rouge ou noir, un bâton recourbé, que se montraient les vieillards ou Gérontes de la comédie. Un petit

manteau, semblable à celui des crispins du Théâtre-Français, était attaché sur les épaules des esclaves. Les jeunes gens étaient habillés de rouge, les parasites vêtus de noir. Les jeunes femmes portaient une tunique de pourpre bordée de franges, des bijoux et notamment des bracelets. »

Sur la figure 63, nous voyons un acteur assis et tenant un sceptre, sans doute parce qu'il va jouer le rôle d'un roi. Il regarde une jeune femme qui trace des caractères sur une tablette surmontée d'un masque tragique. On a pensé que ce personnage écrivait probablement le nom de la pièce qui devait être jouée. Un troisième personnage debout regarde la femme qui écrit.

Philostrate, dans la *Vie d'Apollonius de Tyane*, raconte la singulière impression que produisit la vue d'un acteur tragique sur les habitants de la petite ville d'Hispola dans la Bétique, où la population n'avait jamais rien vu de semblable. « Son talent, dit-il, lui avait attiré quelque réputation dans les villages qui n'étaient pas trop barbares, d'abord parce que les peuples chez lesquels il venait n'avaient jamais entendu de tragédies, ensuite parce qu'il affirmait reproduire exactement les intonations de Néron. Quand il fut arrivé chez les habitants d'Hispola, ceux-ci furent épouvantés avant même qu'il eût dit un mot. Dès qu'ils le virent marcher à grands pas, se dresser sur ses cothurnes, ouvrir une large bouche et se draper dans une robe démesurément large, ils ne purent se défendre de quelque effroi ; mais lorsqu'il se fit entendre et se mit à déclamer, la plupart crurent que c'était un démon qui hurlait à leurs oreilles et s'ensuivrent. On voit combien les mœurs de ces populations sont simples et primitives. »

« Il y avait en Grèce, dit Aulu-Gelle, un acteur qui surpassait tous ses rivaux par la pureté de la voix et la grâce des gestes ; il se nommait Polus. Il jouait les chefs-d'œuvre tragiques avec un art et une habileté profonds. Ce Polus perdit un fils qu'il aimait tendrement. Lorsqu'il crut avoir assez longtemps porté le deuil, il reprit sa profession. Dans l'*Électre*, de Sophocle, qu'il jouait alors devant les Athéniens, il devait porter l'urne qui est supposée renfermer les cendres d'Oreste. Dans cette pièce, Électre, croyant avoir dans les mains les restes de son frère assassiné, gémit sur son trépas et s'abandonne à tous les transports de sa douleur. Polus parut donc couvert des vêtements lugubres d'Électre, et tenant, au lieu des prétendues cendres d'Oreste, l'urne qui renfermait les ossements de son

propre fils et qu'il avait tirée du tombeau. En les pressant sur son cœur, il remplit tout le théâtre non de cris simulés, mais d'un deuil réel et de lamentations déchirantes. Ainsi quand on croyait que l'acteur jouait son rôle, c'est sa propre douleur qu'il représentait. »

Le personnage de la *figure 64* qui, la lance à la main, se hanche si résolument, pourrait reproduire un de ces types vantards chers à la comédie latine et tel qu'on en trouve dans *le Soldat fanfaron* de



Fig. 65. — Scène de comédie. (D'après une peinture antique.)

Plaute, ou dans l'*Eunuque* de Térence. Et si celui-là est l'ancêtre des matamores de la comédie moderne, ne pourrait-on pas voir aussi dans son interlocuteur l'ancêtre d'un Crispin ou d'un Mascarille gesticulant sous son petit manteau ? On pourrait peut-être trouver dans les pièces comiques des anciens une scène se rapportant à celle-ci.

Le type des courtisanes est bien visible dans notre *figure 65*. Un esclave ou valet fait un geste ironique en montrant deux femmes debout devant lui. Son vêtement, qui indique une condition servile, se compose d'un habit jaune avec des raies blanches en travers et du petit corset blanc que portaient les histrions. L'une des deux

femmes se cache en partie le visage avec sa main et paraît un peu honteuse des propos qu'elle entend ; elle porte une tunique bleue et un manteau blanc. L'autre femme, placée derrière la plus jeune, porte un vêtement rouge, couleur habituelle aux courtisanes ; elle semble présenter sa compagne au valet placé devant elles.

La *figure 66* nous montre un vieillard vêtu de blanc et portant la barbe en touffe pointue ; il s'appuie sur son bâton, en regardant



Fig. 66. — Scène de comédie.

deux personnages assis, dont l'un joue de la double flûte, tandis que l'autre, pourvu d'un masque comique, semble l'accompagner en chantant. Le joueur de flûte a un manteau rouge, où l'on remarque une longue pièce rapportée, couleur de pourpre et brochée d'or. Le chanteur masqué est vêtu de blanc.

La sculpture nous offre aussi quelques représentations d'acteurs. Celle que reproduit la *figure 68*, et dont on voit à côté le masque sur une plus grande échelle, a été découverte à Tralles, dans l'ancienne Lydie, et figure actuellement au musée de Constantinople.

Le *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* en a donné la description suivante : « Le personnage que représente cette statuette a la tête couverte d'un bonnet cachant les oreilles ; ce bonnet est noué sous le menton de manière à maintenir le masque, qui est ainsi totalement encadré par la partie antérieure de la coiffure. Le masque est largement ouvert devant les yeux et devant la bouche, et il laisse voir en grande partie le bas du visage de l'acteur. Ces



Fig. 67. — Masque en marbre.

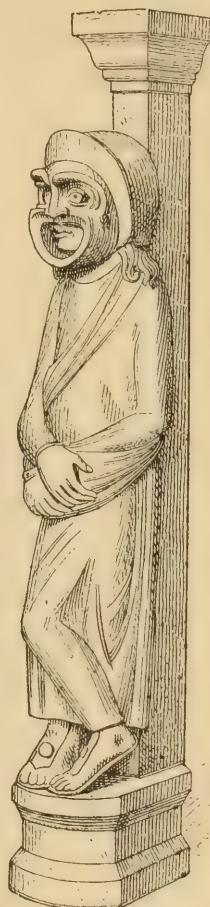


Fig. 68. — Statuette de comédien.

Statuettes d'acteurs découvertes à Tralles.

diverses ouvertures sont établies dans de profondes orbites qui donnent à la figure une accentuation nécessaire dans les grands espaces où se développaient les scènes théâtrales chez les anciens. Les cheveux, passant sous le bonnet, flottent sur les épaules. Le vêtement, grande robe à manches serrées qui s'arrêtent sur le poignet, descend de manière à couvrir entièrement les jambes et à ne

laisser voir que les pieds. Les mains du personnage, croisées sur la ceinture, semblent placées de manière à la soutenir. Les jambes sont croisées aussi ; elles amènent quelques mouvements dans la partie inférieure de la robe. »

La *figure 69* représente également un acteur comique pourvu de son masque. Le type qu'elle reproduit est assez fréquent dans les monuments peints ou sculptés.



Fig. 69. — Acteur comique pourvu du masque.

LE CHŒUR. — « Suivant que le sujet l'exige, dit Barthélemy dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, le chœur est composé d'hommes ou de femmes, de vieillards ou de jeunes gens, de citoyens ou d'esclaves, de prêtres, de soldats, etc., toujours au nombre de quinze dans la tragédie, de vingt-quatre dans la comédie, toujours d'un état inférieur à celui des principaux personnages de la pièce. Comme pour l'ordinaire, il représente le peuple, ou que du moins il en fait partie, il est défendu aux étrangers, même établis dans Athènes, d'y prendre un rôle, par la même raison qu'il leur est défendu d'assister à l'assemblée générale de la nation.

« Les choristes arrivent sur le théâtre, précédés d'un joueur de flûte qui règle leurs pas; quelquefois l'un après l'autre, plus souvent sur trois de front. Dans le courant de la pièce, tantôt le chœur exerce la fonction d'acteur, tantôt il forme l'intermède. Sous le premier aspect, il se mêle dans l'action; il chante ou déclame avec les personnages, son coryphée lui sert d'interprète. En certaines occasions, il se partage en deux groupes, dirigés par deux chefs qui racontent quelques circonstances de l'action, ou se communiquent leurs craintes ou leurs espérances; ces sortes de scènes, qui sont presque toujours chantées, se terminent quelquefois par la réunion des deux parties du chœur. Sous le second aspect, il se contente de gémir sur les malheurs de l'humanité, ou d'implorer l'assistance des dieux en faveur du personnage qui l'intéresse.

« Pendant les scènes, le chœur sort rarement de sa place; dans les intermèdes et surtout dans le premier, il exécute différentes évolutions au son de la flûte. Les vers qu'il chante sont, comme ceux des odes, divisés en strophes, antistrophes, épodes, etc.; chaque antistrophe répond à une strophe, soit pour la mesure et le nombre des vers, soit pour la nature du chant. Les choristes, à la première strophe, vont de droite à gauche; à la première antistrophe, de gauche à droite, dans un temps égal et répétant le même air, sur d'autres paroles. Ils s'arrêtent ensuite, et, tournés vers les spectateurs, ils font entendre une nouvelle mélodie. Souvent ils recomencent les mêmes évolutions, avec des différences sensibles pour les paroles et pour la musique, mais toujours avec la même correspondance entre la marche et la contre-marche. Je ne cite ici que la pratique générale; car c'est principalement dans cette partie du drame que le poète étale volontiers les variétés du rythme et de la mélodie. »

LES REPRÉSENTATIONS. — Les représentations théâtrales n'avaient pas lieu partout de la même manière. Voici ce que dit Barthélémy, dans le *Voyage du jeune Anacharsis*, des pièces qui se jouaient à Athènes: « On ne donne des tragédies et des comédies que dans les trois fêtes consacrées à Bacchus; la première se célèbre au Pirée, et c'est là qu'on a représenté pour la première fois quelques-unes des pièces d'Euripide. La seconde, nommée les *choès* ou les *lénées*, tombe au douzième du mois anhestérion (fin janvier) et ne dure qu'un jour. Comme la permission d'y assister n'est accordée qu'aux

habitants de l'Attique, les auteurs réservent leurs nouvelles pièces pour les grandes Dionysiaques, qui reviennent un mois après, et qui attirent de toutes parts une infinité de spectateurs. Elles commencent le 12 du mois élaphébolion et durent plusieurs jours, pendant lesquels on représente les pièces destinées au concours.

« La victoire coûtait plus d'efforts autrefois qu'aujourd'hui. Un auteur opposait à son adversaire trois tragédies et une de ces petites pièces qu'on nomme satires. C'est avec de si grandes forces que se livraient ces combats fameux où Pratinas l'emporta sur Eschyle et sur Chœrilus, Sophocle sur Eschyle, Euphorion sur Sophocle et sur Euripide, ce dernier sur Iophon et sur Ion, Xénoclès sur Euripide. On prétend que, suivant le nombre des concurrents, les auteurs de tragédies, traités alors comme le sont encore aujourd'hui les orateurs, devaient régler la durée de leurs pièces sur la chute successive des gouttes d'eau qui s'échappaient d'un instrument nommé clepsydre. Quoi qu'il en soit, Sophocle se lassa de multiplier les moyens de vaincre ; il essaya de ne présenter qu'une seule pièce, et cet usage, reçu de tous les temps pour la comédie, s'établit insensiblement à l'égard de la tragédie.

« Dans les fêtes qui se terminent en un jour, on représente maintenant cinq ou six drames, soit tragédies, soit comédies. Mais dans les grandes Dyonisiaques qui durent plus longtemps, on en donne douze ou quinze et quelquefois davantage ; leur représentation commence de très bonne heure le matin et dure quelquefois toute la journée. »

Les auteurs éprouvaient souvent de grandes difficultés pour faire jouer leurs pièces qui devaient être approuvées par l'archonte. La réception d'une pièce pouvait donc quelquefois être due à la faveur, et même parmi les pièces admises, il y avait des rivalités à cause du concours entre les ouvrages représentés. Ce concours devait avoir pour juge une sorte de tribunal, mais la foule imposait souvent ses décisions, car chaque auteur avait ses partisans. Le vainqueur était comblé d'applaudissements et souvent accompagné par les spectateurs jusqu'à sa maison.

LA TRAGÉDIE. — La tragédie a son origine dans les dithyrambes qui se chantaienr chaque année aux fêtes de Bacchus. C'était primiment de petits poèmes lyriques, destinés à célébrer le dieu dont la mère a été foudroyée par Jupiter et qui lui-même a été mis en

pièces par les Titans. Une verve désordonnée était le caractère de ces poèmes, souvent improvisés pendant les vendanges par des buveurs en délire et ne reculant devant aucune audace de langage. Plus tard le dithyrambe s'est modifié, mais à l'époque où la tragédie a pris naissance, c'était un élan conçu dans l'ivresse et dans lequel le



Fig. 70. — Scène de tragédie.

poète ne pouvait avoir nul souci des règles établies postérieurement. Le poème se chantait en chœur, et Thespis passe pour être le premier qui ait donné un rôle à un personnage dont le récit alternait avec les chants.

La partie dramatique de l'action a pris ensuite une importance toujours croissante, au détriment de la partie musicale qui a fini par ne plus être qu'un accessoire ou un accompagnement.

Eschyle a été regardé par les Grecs comme le père de la tragédie, et on n'a jamais dépassé ce qu'il y a d'étrange et de gigantesque tout à la fois dans ses inspirations. Moins sauvage dans ses allures

et plus mesuré dans ses termes, Sophocle étonne moins et plaît davantage. Euripide, le dernier venu des trois grands poètes tragiques, est aussi le plus parfait dans la forme et le plus vrai dans la peinture des caractères; mais en étant plus humain, il s'élève moins dans les hauteurs lyriques, et la tragédie perd avec lui les élans grandioses qu'elle avait eus au début. Ces trois hommes résument



Fig. 71. — Scène tragique. (D'après une peinture antique.)

tout le génie tragique de l'antiquité, et après eux il n'y a plus de tragédie qui ne soit plus ou moins imitée de leurs chefs-d'œuvre.

Si les scènes comiques sont assez communes dans les peintures qui nous sont restées de l'antiquité, il n'en est pas de même des scènes tragiques; celles-ci sont au contraire de la plus grande rareté. Nous avons pourtant à Pompéï quelques scènes tragiques, qui ne se rapportent d'ailleurs à aucune tragédie connue, mais qui ont du moins le mérite de nous faire connaître assez exactement le costume employé dans ces sortes de représentations.

Une peinture antique nous montre deux personnages : une femme portant dans ses bras un enfant nouveau-né, qu'elle semble vouloir

confier à une vieille esclave debout devant elle (*fig. 70*). On a cru reconnaître là, mais sans preuves suffisantes, deux personnages d'une tragédie perdue d'Euripide.

Nous voyons ici le cothurne, ou brodequin élevé sur une énorme semelle qui était caractéristique de la tragédie. Une longue tunique trainante forme le vêtement du personnage principal, dont le masque, très élevé au-dessus du visage, présente l'aspect d'un diadème, conformément à l'usage adopté dans les représentations tragiques. La main droite élevée en l'air paraît exprimer une scène de douleur et de lamentation. Le vase que la vieille esclave porte à la main et son costume traditionnel indiquent assez sa condition. Il s'agit sans doute d'une de ces héroïnes tragiques dont les malheurs ont pour cause la naissance furtive d'un enfant qu'elles n'osent pas avouer.

La *figure 71* se rapporte à une pièce perdue, ou du moins on ne peut la rattacher à aucune scène connue du théâtre antique. Les trois personnages ici représentés paraissent figurer une action tragique; la forme du masque de la première figure ne laisse aucun doute à cet égard. C'est peut-être un chœur de tragédie faisant entendre une mélodie plaintive, cependant la première figure a l'air de jouer un rôle personnel plutôt que d'appartenir à un chœur.

LA COMÉDIE. — De joyeuses troupes de rustres avinés, travestis en pans et en satyres, formaient chaque année, à l'époque des vendanges, une sorte de carnaval religieux, qu'on célébrait en l'honneur de Bacchus. Le langage n'avait aucune retenue, toute invective était permise dans les apostrophes qu'un buveur adressait à un autre, ou même dans celles qu'il adressait à la foule. Pour rendre la satire plus piquante on imagina de contrefaire les hommes les plus marquants, de leur prêter des discours ou des actes en rapport avec les pensées que le sentiment populaire leur attribuait. Ce fut là l'origine de la comédie, qui à ses débuts acquit dans la société antique un rôle analogue à celui de la presse dans les nations modernes, mais en gardant toujours un ton caustique et railleur, plutôt que sérieux et indigné. La comédie à son apparition fut donc essentiellement politique et une joyeuse mascarade devint ainsi une arme puissante. Les onze pièces d'Aristophane qui sont parvenues jusqu'à nous montrent que toutes les questions de paix ou de guerre, de finances et de législation pouvaient être pré-

sentées sous la forme de dialogues licencieux, capables de faire rire les gens frivoles et réfléchir les gens sérieux. Comme les personnages les plus influents n'étaient pas épargnés, ce genre de comédie ne pouvait pas survivre aux temps orageux qui l'avaient fait naître et il disparut avec les luttes de l'Agora.

La comédie politique avait eu son centre à Athènes, mais un autre genre de pièces, qui s'était développé d'abord dans le Péloponèse et en Sicile, vint tourner peu à peu les esprits dans une autre direction. On les désigne quelquefois sous le nom de moyenne comédie, pour la distinguer de l'ancienne qui est celle d'Aristo-



Fig. 72. — Jupiter et Alcmène.

phane, et de la nouvelle, qui est la comédie intime illustrée par Ménandre. Dans ce genre de pièces, dont il ne nous reste que des fragments, les dieux sont continuellement pris à partie et les légendes mythologiques sont toujours présentées sous un jour burlesque. A défaut de monuments littéraires nous pourrions citer plusieurs peintures de vases dont le sujet se rapporte à des comédies de cette série. La figure 72 par exemple se rattache à la fable de Jupiter et Alcmène et fait penser à l'*Amphytrion* de Plaute, auquel pourtant la scène ne se rapporte pas directement. Le roi des dieux, coiffé du modius, porte une échelle qu'il se dispose à poser devant la fenêtre d'Alcmène. Mercure, tenant en main son caducée, se dispose à l'assister dans cette délicate opération. Les deux divinités, malgré leurs costumes de bouffons, tels que le pantalon collant et

le ventre rebondi, sont très reconnaissables à leurs attributs, qui font le plus singulier effet avec le travestissement qu'ils portent. Sur un autre vase (fig. 73) on voit la lutte de Vulcain et Mars, à propos de Junon qui est assise entre eux. On sait que Vulcain, voulant se venger des procédés peu amicaux dont sa mère usait

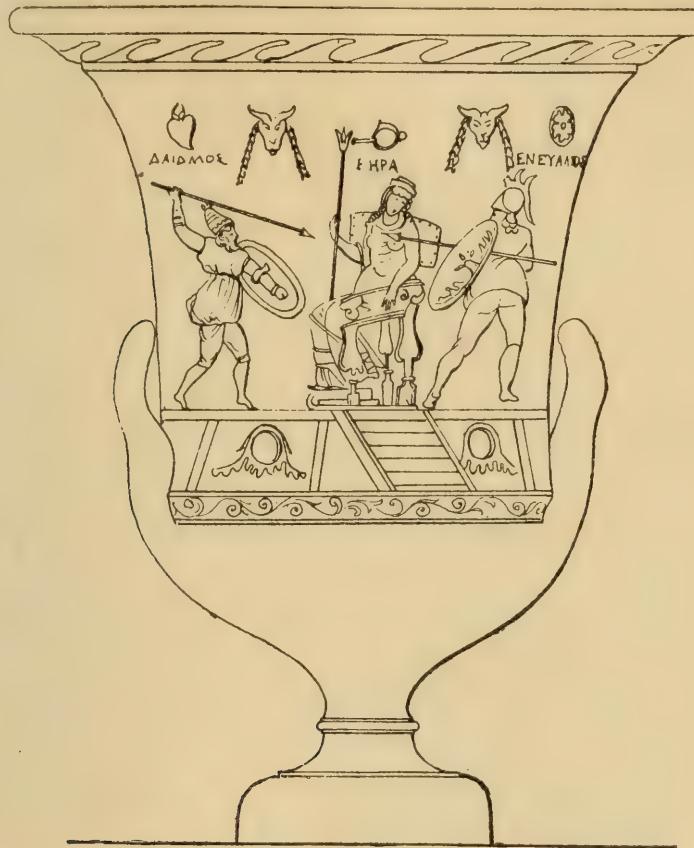


Fig. 73. — Dispute de Vulcain et Mars.

parfois à son égard, imagina de fabriquer un siège, superbe en apparence, mais sur lequel on demeurait absolument collé si on voulait s'y assoir. Junon s'y était laissé prendre, et la tentative de Mars pour obliger Vulcain à délivrer la reine des dieux du piège où elle était tombée forme le sujet de la scène que le peintre a voulu représenter d'après une pièce de théâtre dont il avait sans doute été témoin. On remarquera l'escalier qui monte au tréteau sur lequel se joue la comédie.

La *figure 74* représente une scène du théâtre grec : on voit en bas l'escalier qui servait à monter de l'orchestre sur le proscénium, et l'autel domestique plus ordinairement placé en avant de la porte centrale. Le décor a pour tout ornement de minces colonnes qui étaient probablement en bois. Cette scène se rapporte à une comédie perdue, mais dont le sujet semble se rattacher aux aven-

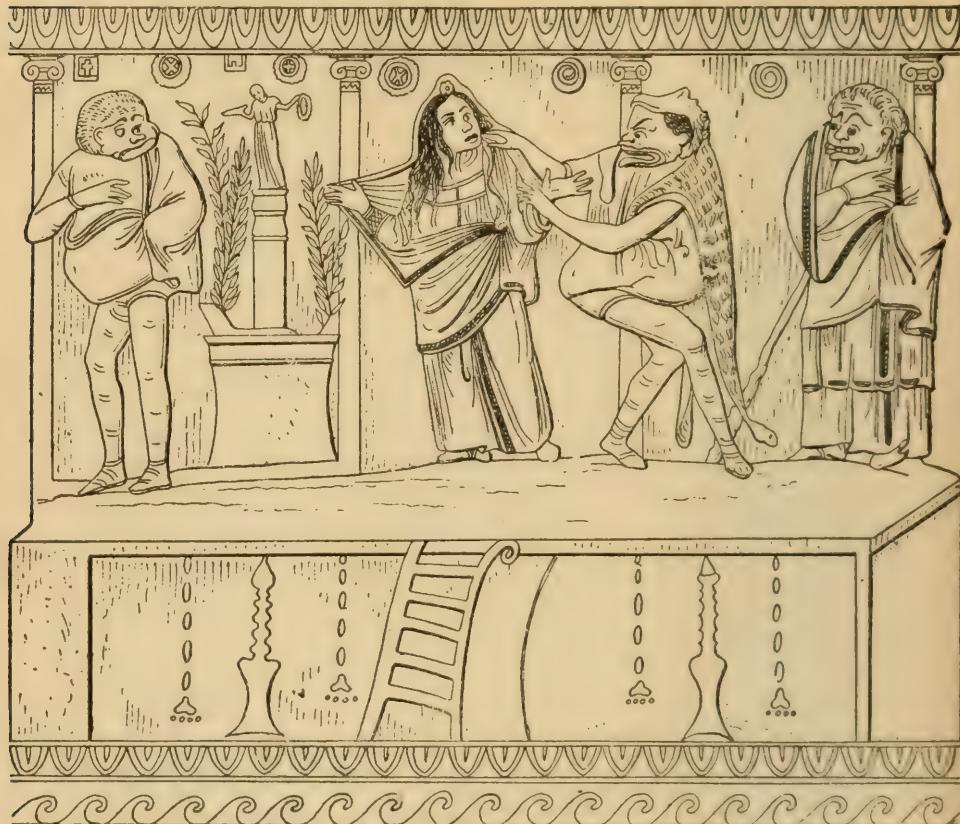


Fig. 74. — Scène de comédie grecque.

tures d'Hercule avec Augée, que le héros rendit mère de Téléphe. Hercule est reconnaissable à sa peau de lion et sa qualité divine ne l'empêche pas de porter un masque horrible et un travestissement rembourré de manière à lui donner des formes et une tournerie ridicules. Le bizarre costume des acteurs aussi bien que leur attitude, où le grotesque s'affirme avec une exagération voulue, montre qu'il s'agit ici d'une farce populaire et non d'une comédie.

La nouvelle comédie, dont le développement ne remonte pas au-delà de la période macédonienne, délaisse complètement la place publique et s'attache uniquement à traduire les mœurs de la vie intime. Malheureusement nous n'avons conservé intacte aucune des comédies de Ménandre, qui fut le maître du genre, et nous n'aurions qu'une bien vague idée du théâtre comique des Grecs, sans les imitations que nous en ont laissées Plaute et Térence. En

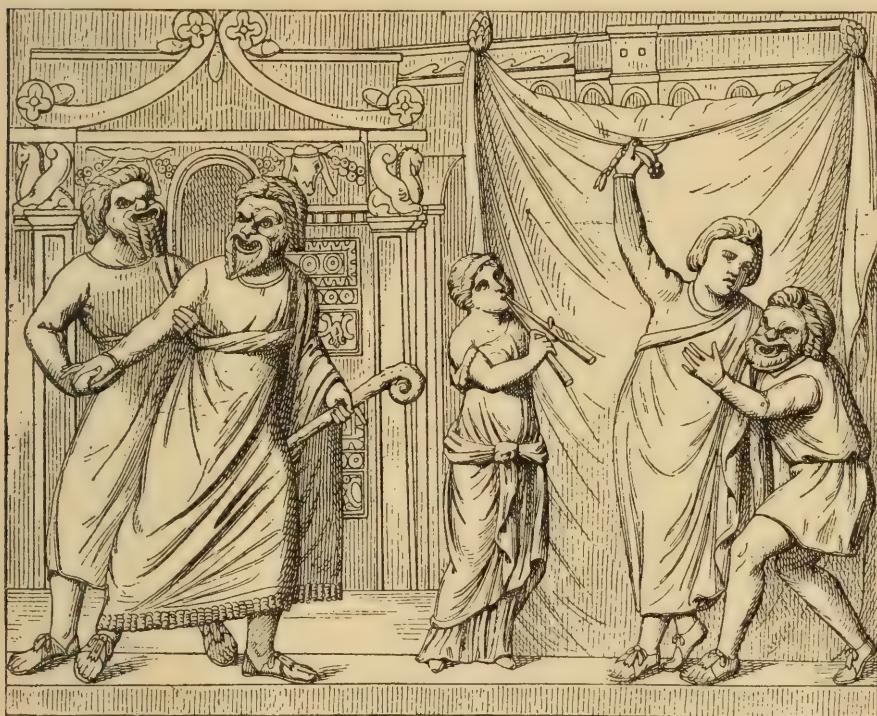


Fig. 75. — Scène de l'*Andrienne* de Térence.

effet la comédie romaine semble toujours avoir pour objectif la société grecque, bien que quelques traits laissent parfois deviner le public auquel s'adressent les écrivains latins.

Les comédies de cette catégorie commencent souvent par une sorte de prologue dans lequel l'acteur expliquait au public le sujet de la pièce et l'initiait en quelque sorte aux scènes qui allaient suivre. Il n'est pas rare non plus qu'à la fin de la pièce l'acteur chargé du principal rôle vienne réclamer l'indulgence ou plutôt les applaudissements du public. C'est ainsi qu'à la fin des *Captifs*

de Plaute, le chef de la troupe s'avance vers le public et dit : « Spectateurs, dans cette pièce on a pris pour modèle les bonnes mœurs. On n'y voit ni amourettes, ni supposition d'enfants, ni courtisane affranchie par un jeune galant en cachette de son père. Les poètes ne trouvent pas souvent de ces comédies où les bons peuvent

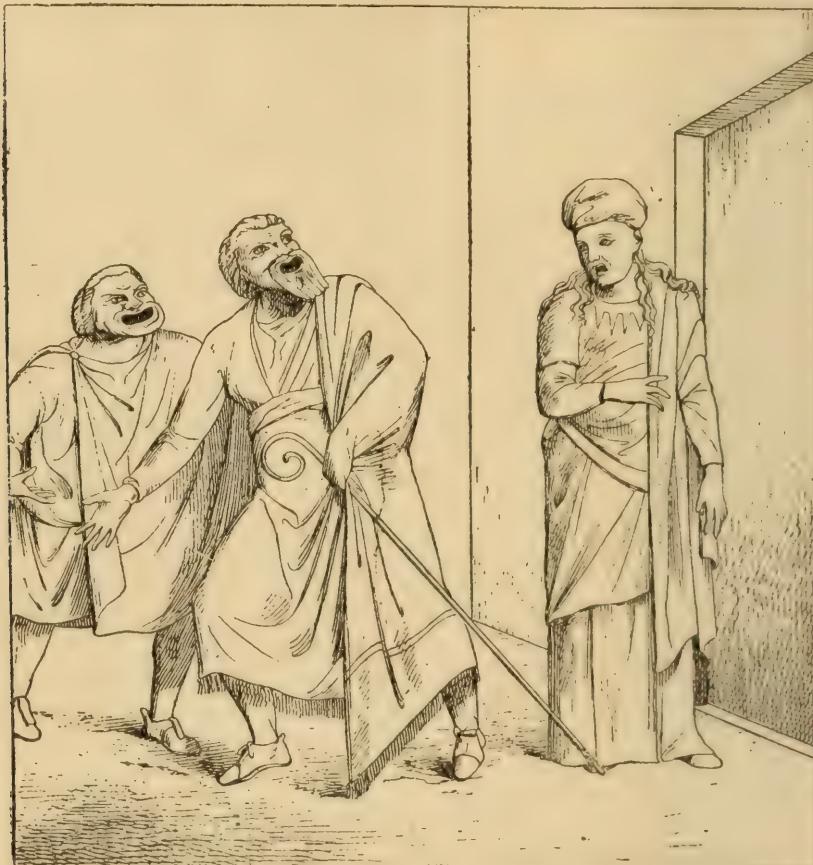


Fig. 76. — Scène de comédie.

devenir meilleurs encore. Si la pièce vous plait, si nous avons trouvé grâce à vos yeux et ne vous avons point causé d'ennui, prouvez-le. Vous qui voulez que la vertu soit récompensée, applaudissez. » Dans les pièces de Térence, le dernier acteur qui paraît en scène fait généralement ses adieux au public en disant : « Vous, portez-vous bien et applaudissez. »

La figure 75 offre cela de particulièrement remarquable qu'elle

représente un sujet tiré d'une des pièces classiques dont nous possérons le texte : c'est la scène deuxième du cinquième acte de l'*Andrienne* de Térence. Le vieux Simon, que son ami Chrémés s'efforce en vain de retenir, exhale sa fureur contre l'esclave Dave, qu'il accuse d'avoir corrompu son fils Pamphile en favorisant son union avec une courtisane de condition servile. Dans la scène suivante, tout va s'expliquer, et Simon reconnaîtra que la jeune fille aimée



Fig. 77. — Mosaïque de Dioscoride.

de son fils est au contraire parfaitement bien élevée, de condition libre et qu'elle est la fille de son meilleur ami, mais le peintre a choisi le moment de la grande colère du père.

Dans cette scène de Térence, jouée par des acteurs romains, il faut remarquer la petite musicienne qui, placée entre les personnages, joue de la double flûte.

D'après un usage constant dans le théâtre antique, la musique devait accompagner la déclamation des acteurs. Nous avons beaucoup de peine à comprendre comment le jeu pouvait être naturel dans une scène comique, étant ainsi réglé par le rythme.

On ne connaît aucune comédie à laquelle on puisse rattacher cette scène, où un vieillard, accompagné de son esclave, apostrophe avec véhémence une femme debout devant la porte d'une maison (*fig. 76*). On peut croire, d'après les habitudes de la comédie latine, que c'est un père irrité qui reproche à cette femme d'avoir aidé les intrigues de son fils, ou d'avoir compromis sa fortune par ses prodigalités.

Une mosaïque célèbre, signée par Dioscoride de Samos (*fig. 77*), représente quatre personnages qui jouent de divers instruments et dont le visage est couvert de masques comiques : il y a deux hommes,



Fig. 78.

Atellanes. (D'après les statuettes antiques.)



Fig. 79.

une femme et un enfant. L'un des deux hommes frappe des cymbales l'une contre l'autre, pendant que le second agite son tympanon et tous les deux dansent en même temps qu'ils font de la musique : la femme joue de la double flûte et l'enfant porte à sa bouche une corne légèrement recourbée. Cette composition, dessinée avec beaucoup de finesse et d'esprit, paraît avoir eu dans l'antiquité une certaine réputation, car on a retrouvé dans les ruines de Stabies une fresque, assez médiocre d'ailleurs, reproduisant la mosaïque originale qui avait été découverte précédemment à Herculaneum.

Il faut aussi dire un mot des atellanes. On donnait ce nom à des espèces de comédies bouffonnes, dans lesquelles l'auteur improvi-

sait une grande partie de son rôle et qui étaient des farces plutôt que des œuvres littéraires. Ce genre de pièces paraît originaire d'Atella, ville des Osques, d'où il tire son nom. Nos musées renferment un assez grand nombre de statuettes représentant des auteurs jouant ces bouffonneries. Ces acteurs de bas étage étaient dans l'antiquité ce que furent en Italie les Franca-Trippa et Fritellino, si bien représentés par Callot, ou bien encore les Arlequins ou les Colombines, dont Watteau nous a transmis l'image. Le mime que montre la *figure 78*, et qui a une tête de cochon, représente probablement un des compagnons d'Ulysse chez la magicienne Circé, et celui que montre la *figure 79* est un type dont on voit de fréquentes représentations et qui est probablement l'ancêtre de notre Polichinelle. La difformité de ce personnage amusait beaucoup la populace romaine.

VI

LES FÊTES PUBLIQUES.

LES JEUX SACRÉS DES GRECS. — L'HIPPODROME.

L'AMPHITHÉATRE.

LES GLADIATEURS DE ROME. — LE CIRQUE ROMAIN.

LES COURSES. — LES COCHERS. — LES COMBATS D'ANIMAUX.

LES NAUMACHIES. — LES GRANDS JEUX ROMAINS.

LES JEUX SACRÉS DES GRECS. — Les jeux publics des Grecs, appelés aussi jeux sacrés, étaient des solennités religieuses auxquelles on attribuait généralement une origine mythologique. En Grèce, ces jeux paraissent avoir eu une double utilité : sous le rapport militaire ils préparaient les athlètes aux rudes exercices de la guerre, et l'importance qu'on y attachait, les solennités qui les accompagnaient, le concours immense d'étrangers qu'ils attiraient, dévellopaient dans la jeunesse un désir immense d'y prendre part et de se fortifier par des exercices préparatoires. Au point de vue politique, les jeux publics étaient la manifestation la plus éclatante

de l'esprit grec, parce que le peuple hellène, si divisé par les intérêts parti uliers des cités, retrouvait un moment son unité dans des cérémonies auxquelles tous les citoyens participaient, quelle que fût la cité à laquelle ils appartinssent. Les jeux consistaient en courses de chars, courses à pied ou à cheval, luttes d'athlètes, exercices du javelot et du disque. La musique et la poésie y avaient aussi leur part, et comme il fallait faire la statue du vainqueur en même temps que son panégyrique, la solennité, toute militaire dans son principe, devenait artistique et littéraire dans ses résultats.

Les athlètes qui prétendaient à l'honneur d'être admis aux grands jeux étaient examinés par des fonctionnaires spéciaux qui prenaient



Fig. 80. — Juges des jeux.

le nom d'agonothètes. Ces juges étaient très considérés et venaient voir si le concurrent était de condition libre et de bonnes mœurs. En Grèce les juges des jeux portaient un manteau de pourpre et brodé d'or.

Un bas-relief trouvé à Chiusi représente les juges des jeux étrusques. Trois personnages sont assis sur une estrade : le premier examine des tablettes placées sur ses genoux et les deux autres tiennent des bâtons (*fig. 80*). Les combattants (un seul est ici représenté) se présentent devant le juge qui regarde les tablettes. Des amphores destinées aux vainqueurs sont déposées au pied de l'estrade, près de laquelle est un personnage debout qui doit être un surveillant. Sur un vase de la collection du duc de Luynes, on voit pareillement un juge décernant le prix à un athlète nu qui tient une couronne et des palmes et dont il paraît orner la tête de bandelettes.

On a trouvé à Athènes un siège en marbre qu'on croit avoir appartenu à un agonothète des Panathénées. Une table portant une amphore et des couronnes, et un des oliviers sacrés dont l'huile remplissait les amphores destinées aux vainqueurs, sont sculptés sur les côtés du siège dont les supports sont décorés de deux chouettes, l'oiseau de Minerve (fig. 81).

Il y avait quatre solennités très renommées qui avaient lieu dans différentes parties de la Grèce : les jeux olympiques, les jeux pythiens, les jeux néméens et les jeux isthmiques.

Les jeux olympiques étaient consacrés à Jupiter, et avaient lieu à Olympie, en Élide. Nous avons donné, dans le volume *La Grèce et l'Italie*, figure 40, une coupe longitudinale du fameux temple de Jupiter, qui s'élevait près du bois sacré de l'Altys, à l'endroit même où on célébrait les jeux que Jupiter avait institués, disait-on, à la suite de sa victoire sur les géants. D'autres en attribuaient l'origine à Hercule ou à Pélops ; mais leur grande importance n'est pas antérieure au temps de Lycurgue. Les Éléens furent les premiers qui inscrivirent sur leur registre public le nom de leur concitoyen Chorèbe, vainqueur dans la crise du stade. A partir de ce moment le nom du vainqueur servit à désigner chacune des olympiades et prit par là une grande importance dans la chronologie. Les jeux se célébraient tous les cinquante mois, c'est-à-dire deux mois après l'espace de quatre années révolues. La première olympiade correspond à l'an 776 avant Jésus-Christ et le comput des olympiades fut aboli en 395 de notre ère, la seizième année du règne de Théodore le Grand.

La durée des jeux était de cinq jours, mais les prétendants devaient se réunir dix mois avant la célébration des jeux, dans le gymnase public d'Élis, pour s'y livrer à des exercices préparatoires. C'est le sort qui décidait quel adversaire serait opposé à chacun des concurrents et le tour de chacun d'eux pour commencer la lutte. Pour cela, on mettait dans une urne d'argent des petites

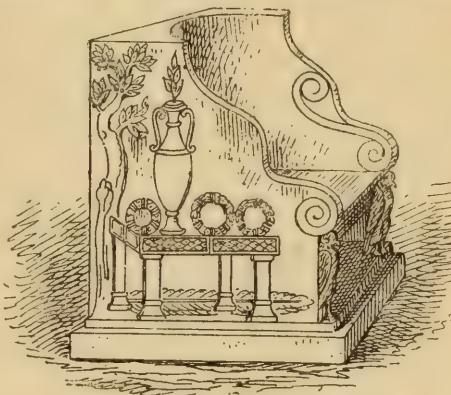


Fig. 81. — Siège de l'agonothète.

boules marquées chacune d'un des caractères de l'alphabet. Comme la même lettre était répétée sur deux boules, chacun des lutteurs trouvait un adversaire dans celui dont la boule portait la même lettre que la sienne, mais ne pouvait pas savoir d'avance quel serait son adversaire. Les hommes qui avaient subi une condamnation n'étaient pas admis à lutter et des peines très sévères étaient prononcées contre toute tentative de corruption. Une couronne d'olivier était décernée aux vainqueurs, qui étaient en outre honorés d'une statue. « Autrefois, dit Pline, on n'érigéait des statues qu'aux hommes qui méritaient l'immortalité par quelque action éclatante; d'abord par une victoire dans les jeux sacrés, surtout à Olympie, où l'on dédiait celle de chaque athlète couronné. Ceux qui avaient été trois fois vainqueurs étaient représentés au naturel et dans toutes leurs proportions. Ces statues se nommaient iconiques. »

C'est aux environs de Delphes que se célébraient les jeux pythiens, qui, suivant la tradition, avaient été institués par Apollon lui-même après sa victoire sur le serpent Python. La tradition rapportait que les dieux eux-mêmes avaient disputé les différents prix, mais qu'Apollon était sorti vainqueur dans tous les exercices. La poésie, la musique et la danse ont eu dès l'origine une très grande importance dans ces concours, qui toutefois comprenaient aussi des luttes athlétiques comme tous les jeux de la Grèce. Une couronne de laurier était le prix décerné aux vainqueurs, les jeux se célébraient tous les quatre ans.

Les jeux néméens, institués par Hercule après sa victoire sur le lion de Némée, avaient lieu tous les trois ans et donnaient droit à une couronne d'ache, plante consacrée aux funérailles et que l'on disait née du sang d'Archémôre.

Les jeux isthmiques, institués en l'honneur de Neptune, se célébraient tous les trois ans dans l'isthme de Corinthe. Une couronne de feuillage de pin était la récompense décernée au vainqueur.

Une peinture de vase, placée au fond d'une coupe, représente un juge des jeux en train de couronner un athlète vainqueur (*fig. 82*). Ces couronnes étaient la seule récompense décernée pendant les jeux; mais, à leur retour dans leur patrie, les plus grands honneurs étaient réservés aux vainqueurs, particulièrement à ceux qui avaient remporté une couronne aux jeux olympiques. La population se portait au-devant d'eux, on les faisait monter sur

un char de triomphe et, au lieu de les faire arriver par la porte de la ville, on faisait une brèche aux remparts pour rendre leur entrée plus imposante. On leur faisait des présents considérables, ils étaient entretenus aux frais de l'État et ils avaient droit aux premières places dans les assemblées publiques et dans les spectacles. Les plus grands statuaires étaient chargés de retracer leur image et les plus grands poètes se trouvaient honorés lorsqu'ils recevaient la mission de chanter leur gloire. C'est à cet usage que nous devons les poésies de Pindare. Le fragment suivant, en l'honneur d'un vainqueur des jeux néméens, nous montrera la manière dont Pindare comprenait le panégyrique d'un athlète : « Mille objets divers excitent nos désirs; mais l'athlète vainqueur dans les jeux solennels ne soupire qu'après nos hymnes, qui accompagnent son triomphe et célèbrent sa gloire. Enflamme donc mon génie, ô fille du Dieu puissant qui règne sur l'Olympe! fais dans mon chant de victoire couler abondamment de ma bouche de sublimes accords. J'y mêlerai ceux de ma lyre et ma voix, s'unissant à celle des citoyens d'Égine, chantera dignement les louanges d'Aristoclète, l'ornement de cette île, jadis habitée par les Mirmydons. Pouvait-il plus noblement soutenir leur antique renommée qu'en déployant dans la lutte du pancrace la vigueur de son bras? A combien de coups furieux n'a-t-il pas été en butte dans les vallons de Némée? Mais la victoire, comme un baume salutaire, a guéri ses blessures et lui a déjà fait oublier les maux qu'il a soufferts. »



Fig. 82. — Vainqueur couronné.

L'HIPPODROME. — L'hippodrome était une arène pour les courses de chevaux et de char comme le stade était une arène pour les courses à pied. L'hippodrome des Grecs présentait de grands rapports dans sa disposition générale avec le cirque des Romains.

Les spectacles qu'on donnait dans le grand hippodrome de Constantinople étaient du même genre que ceux qui avaient lieu dans le Circus maximus des Romains. Mais dans la période république de l'hippodrome était, comme le stade, une annexe du gymnase et servait aux exercices équestres de la jeunesse.

La *figure 83* représente une leçon d'équitation ; le maître, debout et drapé dans son pallium, tient en main le grand bâton qui en Grèce est toujours le signe de l'autorité. Le jeune garçon, entièrement nu et monté sur un cheval sans aucune selle, le tient par la bride et lui fait exécuter des exercices.

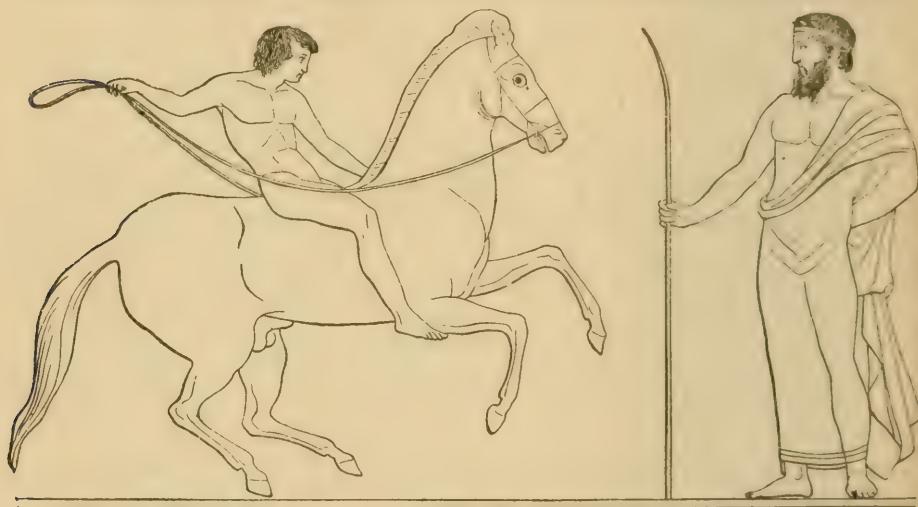


Fig. 83. — Éducation équestre.

La course à cheval se pratiquait de plusieurs manières. Quelquefois on courait avec un seul cheval : cette course simple est représentée sur un beau vase du Louvre, qu'on désigne sous le nom de vase de Pergame (*fig. 84*). D'autres fois on courait avec deux juments en sautant alternativement de l'une sur l'autre.

Voici comment Pausanias décrit l'hippodrome d'Olympie : « Le stade est précédé d'une place où se rendent les athlètes et que l'on nomme la barrière. On y voit un tombeau que les Éléens disent être celui d'Endymion. Au delà de cette partie du stade où se mettent les directeurs des jeux, il y a un lieu destiné à la course des chevaux. Ce lieu est précédé d'une place que l'on nomme

aussi la barrière et qui, par sa forme, ressemble à une proue de



Fig. 84. — Vase de Pergame. (Musée du Louvre.)

navire dont l'éperon serait tourné vers la lice. A l'endroit où cette

barrière joint le portique d'Agaptus, elle s'élargit des deux côtés. L'éperon et le bec de la proue sont surmontés d'un dauphin de bronze. Les deux côtés de la barrière ont plus de quatre cents pieds de long, et sur cette longueur on a pratiqué des loges à droite et à gauche, tant pour les chevaux de selle que pour les chevaux d'attelage. Ces loges se tirent au sort entre les combattants. Devant les chevaux et les chars règne d'un bout à l'autre, un câble qui sert de barre et qui les contient dans leurs loges. Vers le milieu de la proue est un autel de briques crues, que l'on a soin de blan-



Fig. 85. — La course à cheval.

chir à chaque olympiade. Sur cet autel est un aigle en bronze qui a les ailes déployées et qui par le moyen d'un ressort s'élève et se fait voir à tous les spectateurs en même temps que le dauphin qui est à l'éperon s'abaisse et descend jusque sous terre. A ce signal on lâche le câble du côté du portique, et aussitôt les chevaux s'avancent vers l'autre côté où l'on en fait autant. La même chose se pratique de tous les côtés de la barrière jusqu'à ce que les combattants se soient assemblés auprès de l'éperon, et l'on a soin de les appareiller. Incontinent ils entrent dans la lice : alors c'est l'adresse des écuyers et la vitesse des chevaux qui décident de la victoire (fig. 85). Clœotas est celui qui a inventé cette barrière : on dit qu'Aristide l'a perfectionnée après lui. »

L'AMPHITHÉÂTRE. — Les amphithéâtres, vastes édifices destinés aux combats de gladiateurs, sont d'origine étrusque. Mais ces combats de prisonniers, qui pour les Étrusques étaient des cérémonies funèbres auxquelles donnait lieu la mort d'un héros, ne furent pour les Romains que des fêtes sanglantes. Les amphithéâtres ne

furent à l'origine qu'un vaste fossé creusé en terre et les spectateurs étaient placés en cercle sur des pentes gazonnées. Lorsqu'on voulut en faire des édifices, leur plan présenta la forme de deux théâtres, rapprochés par la base des demi-cercles; de là le nom d'amphithéâtre donné à ces constructions et qui signifie double théâtre. Cette disposition est parfaitement visible sur la *figure 86* qui représente la coupe d'un amphithéâtre et sur la *figure 87* qui est une vue d'ensemble de celui de Pompéi. Il est bon de remarquer que la forme d'un amphithéâtre est toujours elliptique et non pas complètement circulaire.

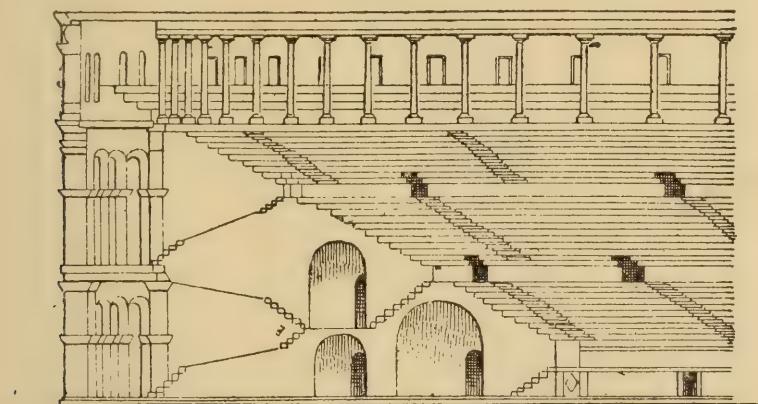


Fig. 86. — Coupe d'un amphithéâtre.

L'amphithéâtre est donc un genre d'édifice absolument romain et celui qui caractérise le mieux l'époque impériale. Sous la république les amphithéâtres n'avaient été que des constructions provisoires peu différentes de celles des Étrusques. Au temps de César même, l'amphithéâtre était en bois et ne pouvait durer que le temps prescrit pour les jeux. Ce fut sous Auguste que fut bâti le premier amphithéâtre en pierre : ce n'est donc pas à la période républicaine qu'il faut rapporter ces jeux féroces, qui ont déshonoré l'antiquité. En Grèce, ils n'avaient jamais eu lieu, la république romaine les supporta et l'empire les établit.

« Dans toute l'Asie Mineure, dit M. Texier, on ne trouve que deux ruines d'amphithéâtre, l'une à Cyzique et l'autre à Pergame. Il n'en existe pas une seule dans le Péloponèse, et Athènes se refusa toujours à éléver un semblable édifice. Si l'on met en parallèle les ruines de théâtres qui se retrouvent dans chaque ville ancienne, on

sera convaincu que les Romains ont trouvé partout une répugnance extrême pour ces sortes de divertissements. »

La façade extérieure des amphithéâtres était partagée en étages ornés d'arcades, de colonnes, de pilastres et de statues. Autour de l'arène étaient pratiquées les loges ou voûtes qui renfermaient les animaux destinés au combat. Elles étaient prises dans un mur qui entourait l'arène et sur lequel était pratiquée une avance en forme de quai, qui servait de promenoir et qu'on appelait *podium*. Entre le



Fig. 87. — Amphithéâtre de Pompéi.

podium et l'arène, il y avait des fossés destinés à séparer les bêtes des spectateurs. C'est sur le *podium* qu'on réservait la place de l'empereur et des consuls

Au-dessus du *podium* s'élevaient les gradins, en retrait les uns sur les autres. De grands mâts retenus par des anneaux aux murs d'enceinte étaient destinés à fixer le *vélarium*, immense voile tendu au-dessus des spectateurs pour les défendre contre le soleil ou la pluie. Cet usage fut introduit à Rome par Q. Catulus et devint bientôt général. Le voile, qui dans l'origine était fort simple, devint très riche par la suite et fut teint de diverses couleurs.

Auguste assigna des places différentes aux hommes mariés, aux célibataires, aux jeunes gens et à leurs pédagogues. L'espace du milieu ou arène était couvert de sable pour assurer les pieds des

gladiateurs et pour ôter plus promptement la trace de leur sang. Des canaux pratiqués dans l'intérieur de l'édifice distribuaient de tous côtés les émanations des liqueurs odorantes dont on les remplissait.

Le plus grand et le plus célèbre de tous les amphithéâtres bâti par les Romains est le Colisée, ou amphithéâtre Flavien, qui fut commencé sous Vespasien et continué sous Titus. En France nous avons plusieurs amphithéâtres très célèbres, entre autres ceux d'Arles et de Nîmes.

Ce dernier, qui pouvait contenir vingt-cinq mille spectateurs, est décoré au rez-de-chaussée de pilastres, et au premier étage de colonnes engagées se rapprochant de l'ordre dorique. C'est l'amphithéâtre le mieux conservé avec celui de Vérone.

LES GLADIATEURS DE ROME. — C'est dans les coutumes religieuses des Étrusques qu'il faut chercher l'origine des combats de gladiateurs, dont l'usage prit une grande extension sous l'empire romain, bien qu'il n'ait jamais pu s'introduire en Grèce. Chez les peuples primitifs on immolait des prisonniers sur la tombe des héros morts en combattant et le sang des hommes qu'on avait égorgés était comme un holocauste qu'on offrait aux mânes de celui dont on voulait honorer la mémoire. On imagina bientôt de faire combattre entre eux ces prisonniers au lieu de les immoler simplement, et ces combats, qui se livraient près de la tombe du défunt, au milieu de tous ses amis, étaient considérés comme le plus bel hommage qu'on pût rendre au souvenir d'un guerrier illustre. Ces duels sont fréquemment représentés sur les monuments funéraires des Étrusques (Voir : *La Grèce et l'Italie*, fig. 171 et 172). Quelques savants ont voulu voir dans ces bas-reliefs la représentation d'un fait historique comme la lutte d'Étéocle et Polynice, mais on ne voit pas bien pourquoi un fait particulier se représenterait si souvent et toujours de la même manière, dans les tombeaux d'une certaine époque, et il est bien plus probable que c'est simplement l'image des honneurs rendus au mort, sans aucune signification particulière et déterminée.

Cependant, comme on n'avait pas toujours des prisonniers sous la main pour honorer les morts, on imagina de les remplacer par des hommes faisant profession de combattre et ce fut là l'origine des gladiateurs. Ces gladiateurs au début étaient presque toujours

des étrangers, et ce ne fut qu'assez tard qu'on vit des citoyens descendre eux-mêmes dans l'arène. Mais le caractère funèbre des combats primitifs se perpétua très longtemps. On donnait des représentations de combats aux funérailles illustres, et les personnages opulents ordonnaient parfois sur leur testament les fêtes sanglantes qui devaient honorer leurs funérailles.

La lettre suivante, écrite à Maxime par Pline le Jeune, montre bien le caractère funéraire qu'on attachait encore dans ce temps-là à ce genre de combats :

« Pline à Maxime.

« Vous avez bien fait de promettre un combat de gladiateurs à nos chers habitants de Vérone qui depuis longtemps vous aiment, vous admirent, vous honorent. Votre épouse, d'ailleurs, était de Vérone. Ne deviez-vous pas à la mémoire d'une femme que vous aimiez et que vous estimiez tant quelque monument public, quelque spectacle, et celui-ci surtout qui convient si bien à des funérailles? J'aurais voulu que les panthères d'Afrique que vous aviez achetées en si grand nombre fussent arrivées à temps. Mais quoiqu'elles aient manqué à la fête, retenues par les orages, vous méritez pourtant qu'on en ait toute l'obligation, puisqu'il n'a pas tenu à vous de les y faire paraître. Adieu. »

Le caractère funèbre des anciens combats de gladiateurs se perdit tout à fait à la fin de l'empire et dès le premier siècle de notre ère ces luttes sanglantes devinrent de simples amusements, pour le peuple romain, qui se prit d'une véritable passion pour ce genre de spectacles. Les particuliers appelaient des gladiateurs pour récréer leurs convives dans les festins et dans toutes les solennités publiques; on servit au peuple le spectacle d'une véritable guerre, puisque mille paires de gladiateurs combattaient quelquefois ensemble dans l'amphithéâtre. Dès lors le nombre des gladiateurs s'accrut démesurément et leurs luttes devinrent une véritable science, se rattachant à des règles fort compliquées et pour lesquelles une éducation spéciale était absolument nécessaire.

D'anciens gladiateurs auxquels on donnait le nom de *lanistes*, étaient spécialement chargés d'enseigner aux débutants la théorie et les règles de leur métier. Le laniste portait une tunique et n'était

pas armé, mais il avait en main une baguette, comme signe d'autorité. La plupart des lanistes étaient chargés d'exercer les compagnies appartenant à l'État; les gladiateurs de ces compagnies portaient le

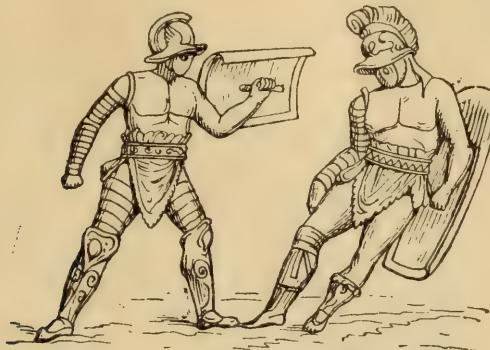


Fig. 88. — Combat de gladiateurs.

nom de gladiateurs fiscaux, parce qu'ils étaient nourris et payés par le fisc. D'autres lanistes étaient de véritables entrepreneurs, qui recrutaient pour leur troupe des jeunes hommes robustes, les nour-



Fig. 89. — Gladiateurs en faute.

rissaient, les prenaient à leur service et les louaient ensuite pour les représentations. Il y avait deux catégories de gladiateurs : les esclaves, qui appartenaient complètement au laniste, et les gladiateurs de condition libre qui lui juraient une obéissance passive pour la durée de leur engagement. Le gladiateur libre qui prenait

un engagement jurait par serment de souffrir le fer, le feu, la chaîne, les coups, etc. Enfin, en dehors des entrepreneurs, il y avait des particuliers opulents qui avaient des gladiateurs à eux. Ceux qu'on appelait césariens, parce qu'ils appartenaient à César, c'est-



Fig. 90. — Hoplomaque et velito.

à-dire à l'empereur, passaient pour les plus beaux et les plus habiles de tous. Quelques-uns d'entre eux avaient une grande réputation et le peuple les réclamait chaque fois qu'il y avait un spectacle important. Le jour du spectacle les gladiateurs étaient conduits en céré-



Fig. 91. — Gladiateurs secutors et retiaires.

monie à l'amphithéâtre dans lequel ils devaient combattre : alors on les appareillait en choisissant pour chacun d'eux un adversaire d'une force à peu près égale. Avant d'entrer en lice, ils s'exerçaient en se frappant avec des épées de bois, mais dès que la trompette se faisait entendre ils prenaient leurs armes et s'élançaient l'un contre

l'autre. Quelquefois l'un des deux adversaires était frappé à mort dès le premier coup : c'est probablement ce qui arrive à celui qu'on voit tomber en arrière sur son bouclier après avoir reçu un coup en pleine poitrine (*fig. 88*).



Fig. 92. — Un mirmillon et un sannite.

Quand un gladiateur était blessé, il pouvait mettre bas les armes et se déclarer vaincu. Quelquefois le vaincu fuyait pour échapper



Fig. 93. — Gladiateurs.

aux poursuites de son adversaire, comme on le voit *figure 89*, tirée d'un tombeau de Pompéï ; le gladiateur vaincu a laissé tomber son bouclier et lève le bras pour demander sa grâce aux spectateurs. Le geste du gladiateur demandant sa grâce est encore plus caractérisé dans la *figure 90* : celui-ci met un genou en terre, en même temps que par son geste il implore le public, tandis que le vain-

queur, posant le pied sur la lance de son adversaire, attend pour le laisser vivre ou pour le frapper la décision que vont prendre les spectateurs.



Fig. 94. — Gladiateur.

Lorsque les spectateurs levaient la main en abaissant le pouce, ils voulaient qu'on fit grâce au vaincu, mais quand ils levaient le pouce en le tournant vers les combattants, le malheureux était impitoyablement égorgé. C'est ce que nous montre la *figure 94* : un gladiateur, blessé en plusieurs places et perdant son sang en abondance, implore vainement la pitié d'un autre gladiateur qui lui transperce la gorge avec sa courte épée.

La *figure 92* nous montre un gladiateur vaincu, qui a laissé tomber

son bouclier et qui demande grâce en tendant le bras gauche selon le geste consacré. Le peuple a sans doute accédé à sa demande, car un laniste arrête son adversaire qui allait s'élancer sur lui et l'empêche de continuer la lutte.

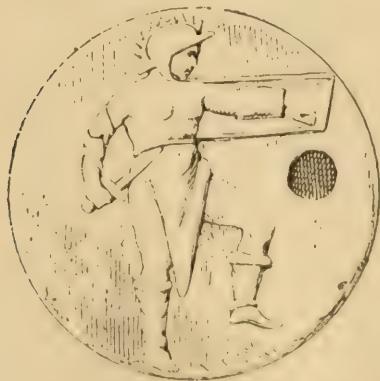


Fig. 95 et 96. — Gladiateurs.



Les gladiateurs qui assistaient au combat de l'arène, en attendant

que leur tour arrivât d'entrer dans la lutte, ne pouvaient en aucune

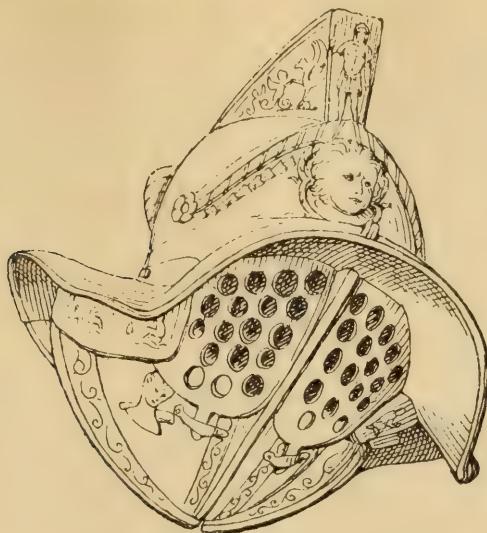


Fig. 97. — Casque de gladiateur.

façon prendre parti dans le combat qui avait lieu et le regardaient

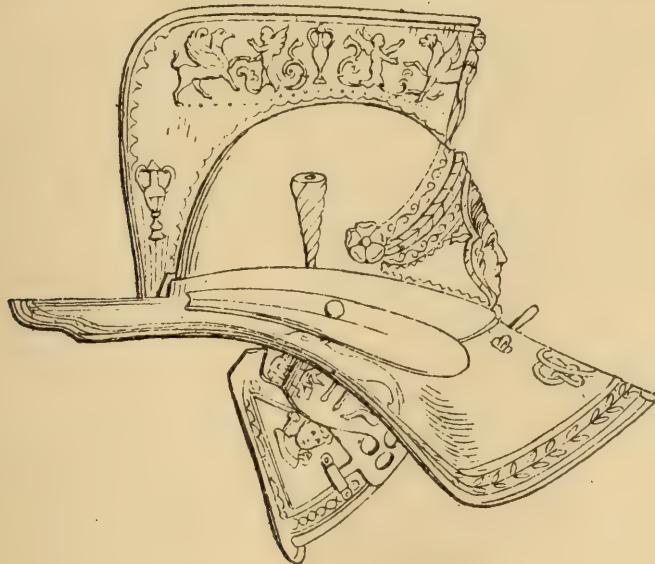


Fig. 98. — Casque de gladiateur.

sans s'y mêler comme on le voit sur la *figure 93*. Quand un gladiateur était mort, les valets du cirque venaient immédiatement enlever

son corps, en le traînant sur le sable de l'arène à l'aide de crochets qu'ils tiraient au moyen d'une corde.

Le costume des gladiateurs présente une assez grande variété. La *figure 94* nous montre le portrait d'un gladiateur fameux qui vivait sous Caligula; il est tiré d'un monument sépulcral. Il nous fait voir en quelque sorte un gladiateur typique n'appartenant à aucune catégorie spéciale. Il porte une épée courte et un grand bouclier. Sa

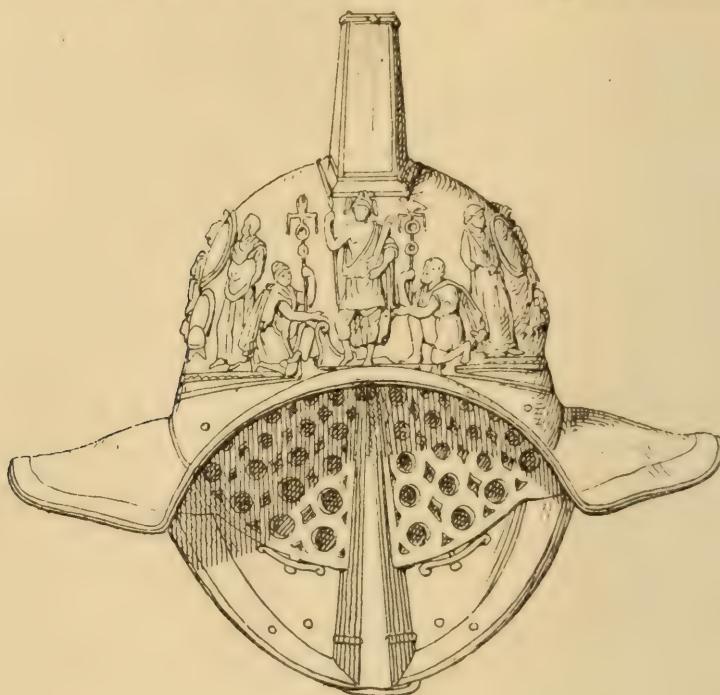


Fig. 99. — Casque de gladiateur.

tête est découverte, mais son casque, d'une forme assez bizarre et disposé de façon à protéger entièrement la tête et le cou, est placé sur une espèce de pieu dressé à côté de lui.

Le gladiateur que représente la *figure 95*, tirée d'une lampe antique, est armé à peu près de la même manière, mais son casque est d'une forme différente et les jambières de métal sont remplacées par des bottines molles. Une statuette antique, que montre la *figure 96*, représente un gladiateur portant un casque d'une forme tout à fait extraordinaire. Mais il faut signaler aussi une particularité dans les jambes dont l'une paraît entièrement nue, tandis que

l'autre, celle qui se porte en avant, est très fortement protégée sur sa face antérieure.

On a retrouvé des armes de gladiateurs qui sont de la plus grande richesse décorative. Les casques représentés sur les *figures 97, 98, 99 et 100* sont ornés de bas-reliefs d'une grande valeur artistique. La même forme ou à peu près se retrouve sur le casque de la *figure 104*, mais ici le cimier, au lieu de former un angle par devant comme

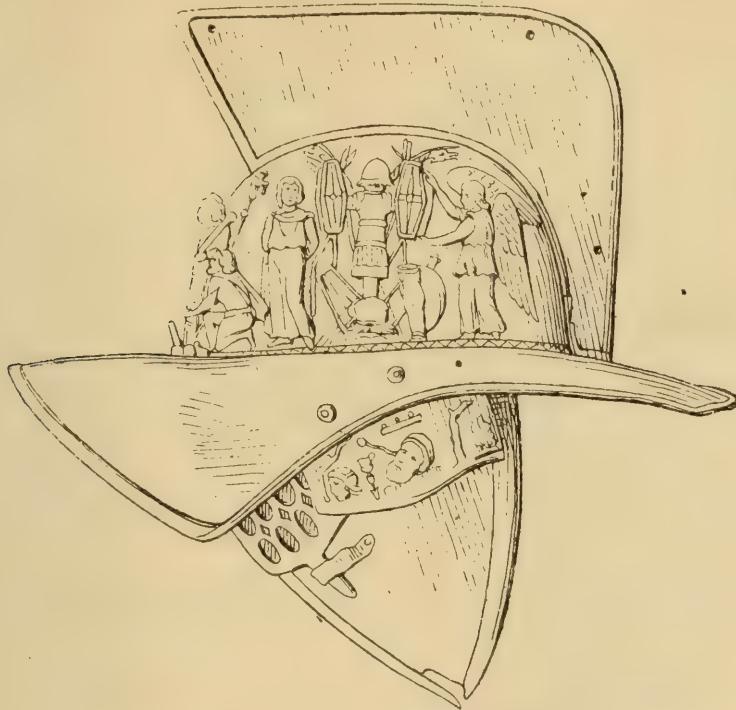


Fig. 100. — Casque de gladiateur.

dans les types précédents, se contourne pour aboutir à une sorte de tête d'animal fantastique qui se projette en avant.

Ces casques de grand luxe appartenaient sans doute à quelques gladiateurs célèbres et riches comme il y en avait sous l'empire romain. Ces armes sont toutes de fantaisie et n'ont jamais été employées dans les armées. On y voit surtout la préoccupation de préserver le visage des coups qui auraient pu le défigurer. Ce masque métallique en forme de grillage avait en outre l'avantage de laisser passer facilement l'air. La respiration devait être plus pénible avec les casques représentés sur les *figures 102 et 103*. Ils sont entière-

ment fermés sauf l'ouverture indispensable pour voir son adver-

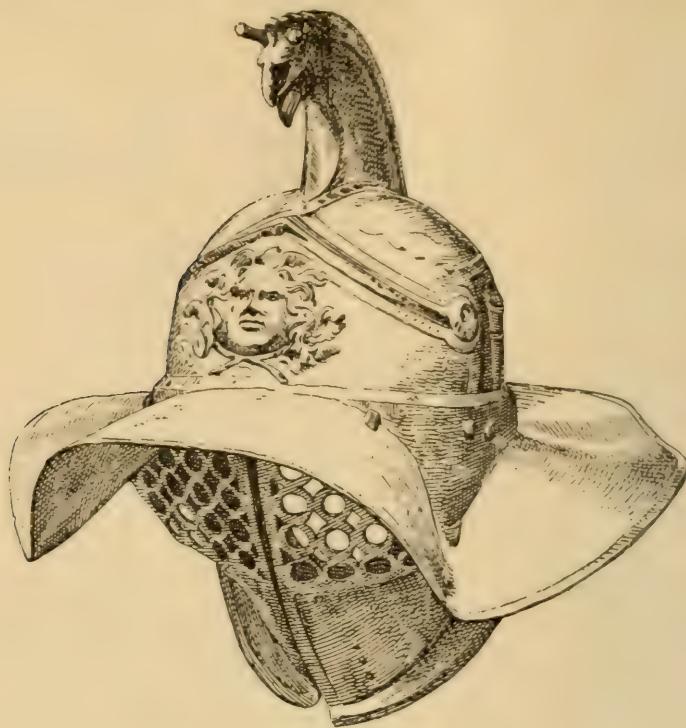


Fig. 101. — Casque de gladiateur.

saire. Encore les deux ouvertures ne sont pas pareilles des deux



Fig. 102 et 103. — Casques de gladiateurs.

côtés et les raisons de cette différence sont difficiles à expliquer.

Quelquefois le casque du gladiateur était surmonté d'une aigrette : s'il tombait ou s'il demandait grâce, le vainqueur enlevait cette aigrette et la montrait au peuple en signe de victoire.

Les deux jambières que montrent les *figures 104 et 105* ainsi que



Fig. 104.

Jambières de bronze.

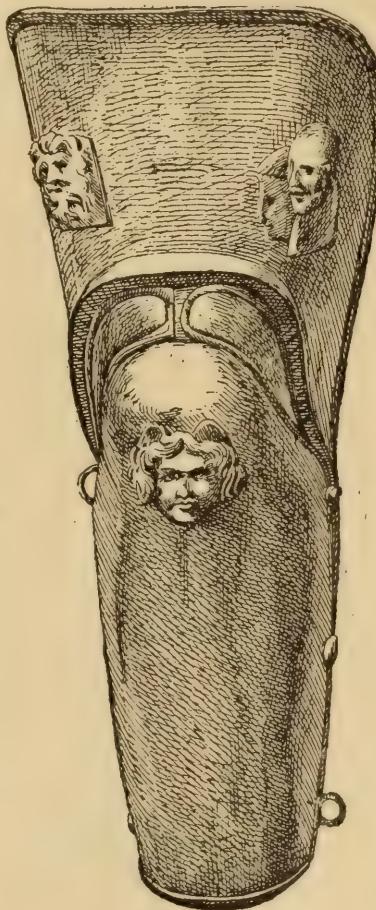


Fig. 105.

le brassard de la *figure 106* ont appartenu à des gladiateurs. Jamais les soldats romains n'ont porté des armures du genre de celles-ci. Ils étaient généralement vêtus d'après un uniforme réglementaire, tandis que les gladiateurs, étant moins astreints à la régularité, pouvaient apporter plus de luxe et de variété dans leurs armes. Les armes que l'on vient de voir ont d'ailleurs un caractère exception-

nel, et les *figures 107 et 108* se rapprochent davantage des types les plus répandus.

On a donné le nom d'*École des gladiateurs* à un édifice situé à



Fig. 106. — Brassard de gladiateur.

Pompéi près des théâtres et dans lequel d'autres archéologues ont vu simplement une caserne. Des armes, des casques, des cnémides ou bottines de bronze, qui ont appartenu à des gladiateurs et

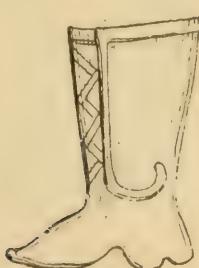


Fig. 107.



Fig. 108.

Jambières de gladiateurs.

non à des soldats, ont été découverts en ce lieu, et c'est ce qui a fait voir là un établissement destiné à des gladiateurs. Mais, suivant M. Breton, une ville aussi peu considérable que Pompéi n'aurait pu entretenir une troupe de gladiateurs assez nombreuse pour exiger de si vastes logements, tandis que des gladiateurs de passage

ont parfaitement pu loger à la caserne, ce qui expliquerait la présence des armes qu'on a retrouvées.

La plupart des gladiateurs appartenaient à des catégories combat-



Fig. 109 et 110. — Gladiateurs thraces.

tant dans des modes différents ; mais en général deux gladiateurs de la même espèce ne combattaient pas l'un contre l'autre, mais



Fig. 111. — Secutor pris dans le filet du rétiaire.

on donnait pour adversaire au gladiateur d'une espèce un autre gladiateur appartenant à une autre série et portant des armes toutes différentes. Chaque série avait un nom particulier qui provenait

soit du pays dont il était natif, soit de la nature spéciale de son équipement.

Parmi les nombreuses espèces de gladiateurs on distinguait :

1^o Les Thraces, dont l'arme habituelle était une sorte de coutelas recourbé. Ils avaient comme arme défensive un petit bouclier à contours carrés et à surface convexe, derrière lequel ils s'agenouillaient pour soutenir l'attaque de l'adversaire qu'ils combattaient



Fig. 112. — Un rétiaire.
(D'après un bronze antique de la Bibliothèque nationale.)

ainsi en frappant de bas en haut. Les *figures 409 et 410*, tirées d'une lampe en terre cuite, montrent deux gladiateurs thraces.

2^o Les samnites étaient des gladiateurs armés comme les anciens soldats samnites : ils portaient un casque fermé avec des ailes, et un brassard au bras droit qui n'était pas protégé par le bouclier. Le gladiateur vaincu que nous avons vu à la *figure 92* paraît être un samnite. Son adversaire, dont un laniste arrête le bras, est un mirmillon.

3^o Le *mirmillon* est un gladiateur gaulois caractérisé par un casque dont le panache est remplacé par l'image d'un poisson. Il a souvent

pour arme une faux et son adversaire habituel est le *rétiaire*, qui cherche à l'envelopper dans son filet et l'attaque ensuite avec son trident, comme nous le verrons tout à l'heure. Quand ils luttent ensemble, leur combat doit être l'image d'une pêche, et le rétiaire en l'abordant lui crie : « Ce n'est pas à toi que j'en veux, Gaulois, mais à ton poisson », plaisanterie qui faisait beaucoup rire les Romains. Le *secutor*, bien que portant un costume différent du mirmillon, est aussi un adversaire habituel du rétiaire. Les gladiateurs que nous avons vus dans la figure sont des secutors et des

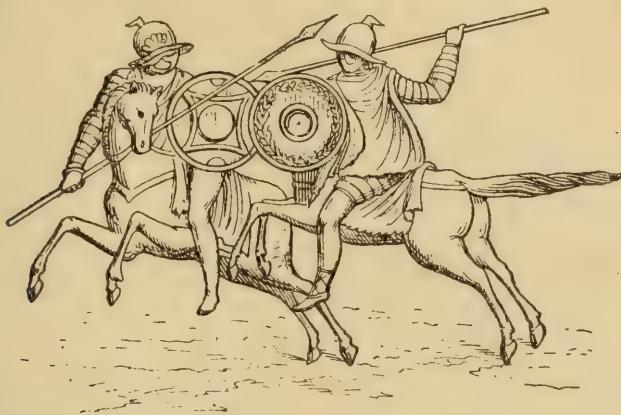


Fig. 113. — Gladiateurs équestres.

rétiaires : ces derniers sont reconnaissables au trident qui leur sert d'arme. La figure 111 montre un secutor qui vient d'être pris dans les filets du rétiaire.

4^e Le *rétiaire* est caractérisé par l'absence totale d'armes défensives; son casque est dépourvu de visière, il n'a pas de bouclier et son corps est presque entièrement nu. Il n'a d'autres armes que son harpon ou fourche et le filet dans lequel il cherche à envelopper son adversaire; mais quand il a manqué son coup en jetant le filet, il est exposé aux coups de l'ennemi qui est armé de pied en cap, et presque toujours il est obligé de prendre la fuite. Ce genre de gladiateurs était assez méprisé : Juvénal, dans sa VIII^e satire, montre un sénateur dans le cirque où il joue maladroitement le rôle de *retiarius*. « Un noble peut se faire histrion, dit-il, quand un empereur se fit joueur de harpe. Il y aurait encore quelque chose de plus honteux, ce serait qu'un noble se fit gladiateur. Eh bien! Rome a subi cette infamie. Gracchus se montre sur l'arène,

non pas, comme le *mirmillon*, armé d'une faux et le visage couvert d'un casque; il déteste et méprise ces déguisements. Il balance le trident, il lance le filet. A-t-il manqué son coup, il prend la fuite et s'offre la tête haute aux regards des spectateurs! »

Une curieuse statuette en bronze (fig. 112), donnée par le duc de Luynes à la Bibliothèque nationale, nous montre le costume d'un rétiaire. Il porte une large ceinture de métal qui cache en partie son caleçon. Il n'a pas de bouclier; son bras gauche est seulement protégé par un brassard qui couvre l'épaule et se prolonge au delà de la main qu'il garantit. Le bras droit est orné de



Fig. 114. — Gladiateurs.

trois bracelets au-dessous de l'épaule et de trois autres au poignet; des anneaux semblables entourent les jambes, qui sont nues ainsi que les pieds. Les cheveux et les favoris sont disposés avec une grande symétrie, les yeux de la statuette sont incrustés d'argent.

5^e L'*hoplomaque* est un gladiateur pesamment armé, c'est-à-dire portant, outre son casque, des brassards et des jambards. Le gladiateur victorieux qui est représenté sur notre figure 90 est un hoplomaque; l'adversaire qui vient de vaincre est un *rêlite* ou soldat armé à la légère : il porte, comme l'*homoplaque*, un petit tablier autour des reins, mais il a les cuisses nues, et d'un côté seulement il est protégé par une bottine de bronze.

6^e Le *dimachère* combattait avec deux épées et n'avait pas de

bouclier : je ne connais aucun monument qui représente cette catégorie de gladiateurs.

7^e Les *essédaires* combattaient montés sur des chars gaulois conduits par un cocher : ils commençaient par se lancer des traits, puis ils sautaient à terre et combattaient à l'épée.

8^e Les gladiateurs *équestres* partent au même signal des deux



Fig. 115. — Les bestiaires dans le cirque.

extrémités de l'arène et chargent l'un sur l'autre au galop. Ils sont armés de la lance et du bouclier rond; leur tête est couverte d'un casque d'airain à visière et une petite chlamyde flotte sur leurs épaules. La figure 113 montre deux gladiateurs équestres au moment du combat : elle est tirée d'un bas-relief qui décorait le tombeau de Scaurus à Pompéi, aux funérailles duquel ces deux personnages ont en effet combattu.

Une inscription donne leur nom avec le nombre des victoires que chacun d'eux a déjà remportées : l'un est appelé Bébrix, nom qui vient probablement de son pays natal ; il a été quinze fois vainqueur. L'autre, appelé Nobilior, ne compte que onze victoires.

9^e Les *meridiani* constituaient un genre de gladiateurs qui combattaient en manière d'intermède, les jours où il y avait des spectacles d'un autre genre.

On a peu de renseignements sur leur armement; cependant la figure 114, tirée d'une mosaïque antique, passe pour être la représentation de cette catégorie de gladiateurs.

10^e Les *bestiaires* formaient une classe de gladiateurs tout à fait distincte des autres; leur métier consistait à combattre les bêtes

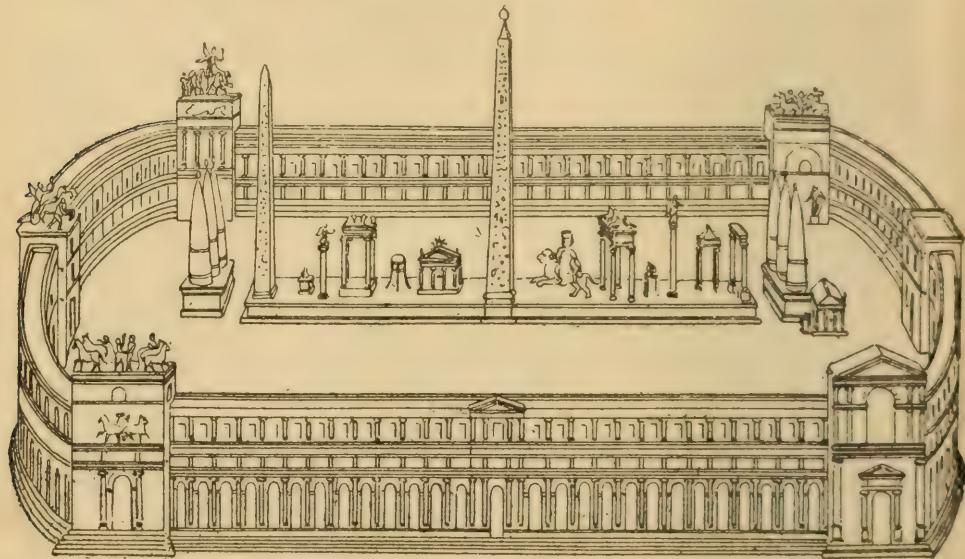


Fig. 116. — Le cirque Maxime restauré.

féroces dans le cirque. La figure 115 nous montre ce genre de combat, qui présentait de sérieux dangers; néanmoins les bestiaires étaient assez méprisés et les gladiateurs qui combattaient entre eux se considéraient comme ayant une profession beaucoup plus relevée. Une petite statue du musée de Venise montre un gladiateur posant un genou en terre et s'appuyant sur la main gauche, tandis qu'avec la droite il se prépare à recevoir son ennemi à la pointe de son épée. La pose du personnage aussi bien que la tunique courte serrée par une ceinture dont il est revêtu ont fait penser que nous avions ici un bestiaire s'apprêtant à combattre un animal qui se dresse devant lui.

LE CIRQUE ROMAIN. — Le cirque primitif des Romains était un espace découvert, dans lequel on faisait des courses de chars, et

autour duquel les spectateurs se tenaient sur des échafauds de bois. Mais comme les Romains étaient passionnés pour ce genre de spectacles, on construisit de très bonne heure un édifice permanent pour cet usage. Le cirque Maxime, le plus important des cirques

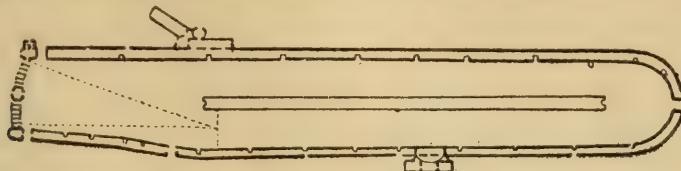


Fig. 117. — Plan du cirque de Caracalla

romains, est antérieur à l'expulsion des rois. « Ce fut Ancus Martius, dit Tite-Live, qui traça l'enceinte de ce qu'on nomme aujourd'hui le grand cirque; il y marqua une place pour des loges que

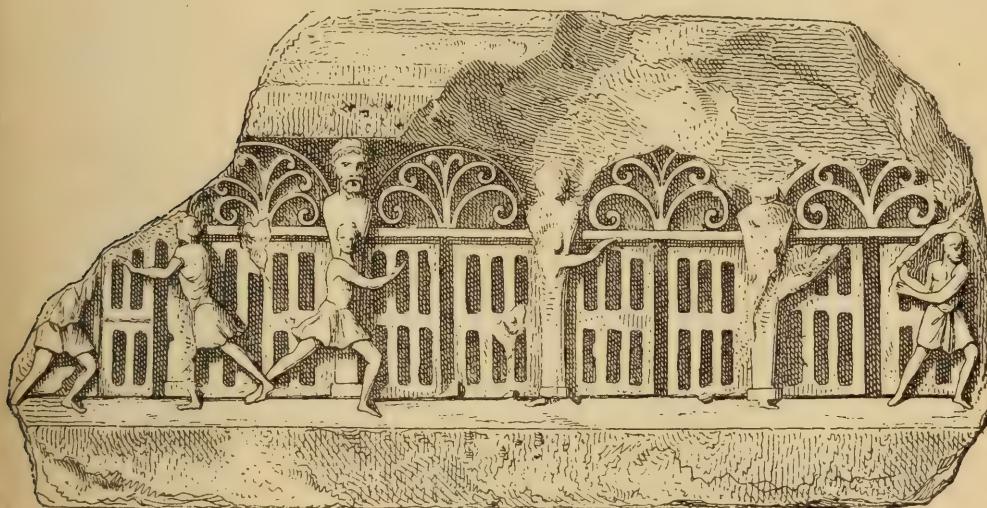


Fig. 118. — Les écuries du cirque. (D'après un bas-relief antique.)

chacun des sénateurs et des chevaliers devait faire construire à ses frais. Ces loges, assez élevées, étaient soutenues sur des poteaux à douze pieds de terre. Le spectacle consistait en courses de chevaux, et en combats du ceste, dont la plupart des acteurs avaient été tirés de l'Étrurie. Par la suite, ces jeux devinrent annuels; on les appelle indifféremment les grands jeux ou les jeux romains. »

Le grand cirque ou cirque Maxime reçut d'importantes modifications sous César, Auguste, Claude, Domitien et Trajan.

A l'extérieur, les cirques étaient composés d'un ou plusieurs étages d'arcades formant des galeries où circulaient les personnages. A l'intérieur l'espace de terrain que devaient parcourir les concurrents était séparé en deux parties égales par une sorte de piédestal étroit et long appelé l'épine, parce qu'elle est en effet comme l'épine dorsale de l'arène (*fig. 116*).

L'épine occupait à peu près les deux tiers de la longueur de l'arène, dont le plan d'ailleurs n'était pas toujours absolument

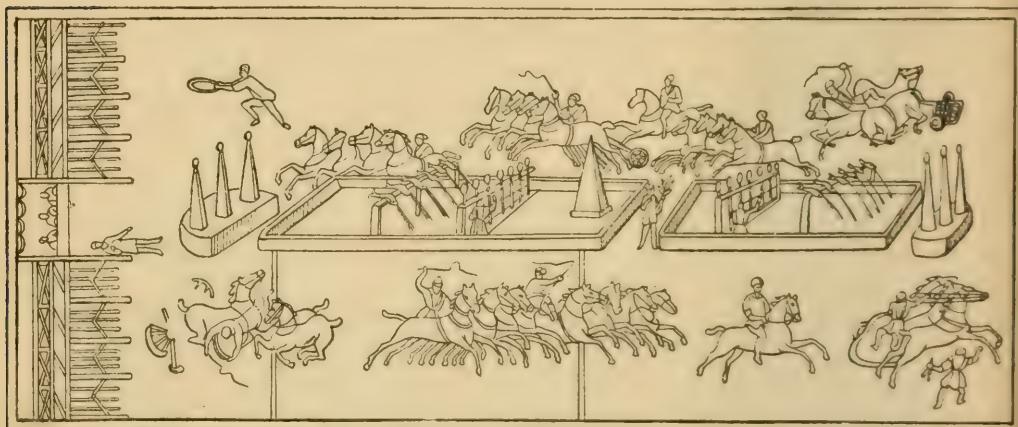


Fig. 119, — Courses du cirque. (Mosaïque de Lyon.)

régulier. Cette disposition est très visible sur le plan représenté *figure 117* où la ligne ponctuée a pour base les carcères, c'est-à-dire le point de départ des concurrents.

Les carcères, marquées comme de petites cellules, sur le plan à gauche, étaient des écuries, ayant leur entrée dans l'intérieur du cirque et dans lesquelles les chars étaient remisés avant la représentation. Un bas-relief antique représente le moment où on ouvre les carcères du cirque pour faire partir les chars (*fig. 118*). Ces écuries servaient aussi à loger les bêtes féroces qui devaient combattre dans le cirque.

Les chars en sortant des carcères se rendaient d'abord à l'endroit où commence l'épine, où ils devaient se trouver tous de front. Les lignes ponctuées du plan (*fig. 117*) indiquent le point où devait commencer la course et qui se trouvait à égale distance de toutes

les écuries. Là, une corde tendue au point où commence l'épine les arrêtait un moment ; à un signal donné, la corde tombait et les chars se mettaient en mouvement. Le cirque avait plusieurs entrées : le cortège arrivait par le côté où sont les écuries, et la porte ouverte au milieu de la partie courbe du monument était appelée porte triomphale, parce que c'est de ce côté que le char victorieux sortait au milieu des acclamations de la foule.

La tribune impériale, formant saillie sur la façade externe, est marquée aussi au bas du plan.

L'épine qui partageait l'arène dans sa longueur était une élévation en maçonnerie au centre de laquelle s'élevait un obélisque. Aux extrémités étaient des bornes, autour desquelles les concurrents dans les courses devaient passer un certain nombre de fois. Dans l'intervalle il y avait des statues, des vases ou d'autres objets qui contribuaient à la décoration de l'ensemble. Les spectateurs étaient placés sur des gradins élevés autour de l'arène. Le cirque servait primitivement pour les courses de chars et de chevaux, comme l'hippodrome des Grecs, mais on y donna aussi des combats de bêtes féroces et même de gladiateurs. A partir de César, l'arène fut circonscrite par un canal destiné à préserver les spectateurs pendant les combats d'animaux.

Une mosaïque antique découverte à Lyon en 1806 et maintenant au musée de cette ville (*fig. 149*), fournit un document très complet sur les courses. On distingue par leur couleur les factions qui se disputent la victoire, la loge où siégeaient les juges du concours, l'épine avec la rangée de dauphins et la rangée d'œufs, les bornes, etc. Il existe un assez grand nombre de représentations de ce genre qui sont plus ou moins complètes et qui varient un peu par le décor, mais les courses de chars qui s'exécutent autour de l'épine ou la spina offrent toutes un caractère analogue. La *figure 120* montre une course de chars d'après une monnaie byzantine. L'obélisque central est beaucoup plus élevé que celui que nous avons vu dans les représentations précédentes. Cette figure est destinée à rappeler

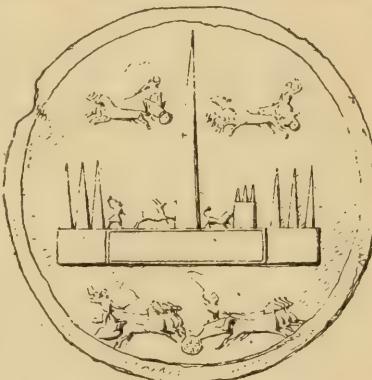


Fig. 120. — Courses de chars.

le souvenir du fameux hippodrome de Constantinople, qui a eu sous le bas empire autant d'importance que le grand cirque des Romains et dans lequel on donnait des fêtes du même genre. Nous avons montré déjà dans le volume *La Grèce et l'Italie*, fig. 135, la tribune impériale qui s'ouvrait sur l'arène de cet hippodrome. Quand l'empereur apparaissait ainsi, il était salué par les acclamations de la multitude. Sur le piédestal de l'obélisque de Théodore à Constantinople, on voit l'empereur assis et entouré de sa suite,

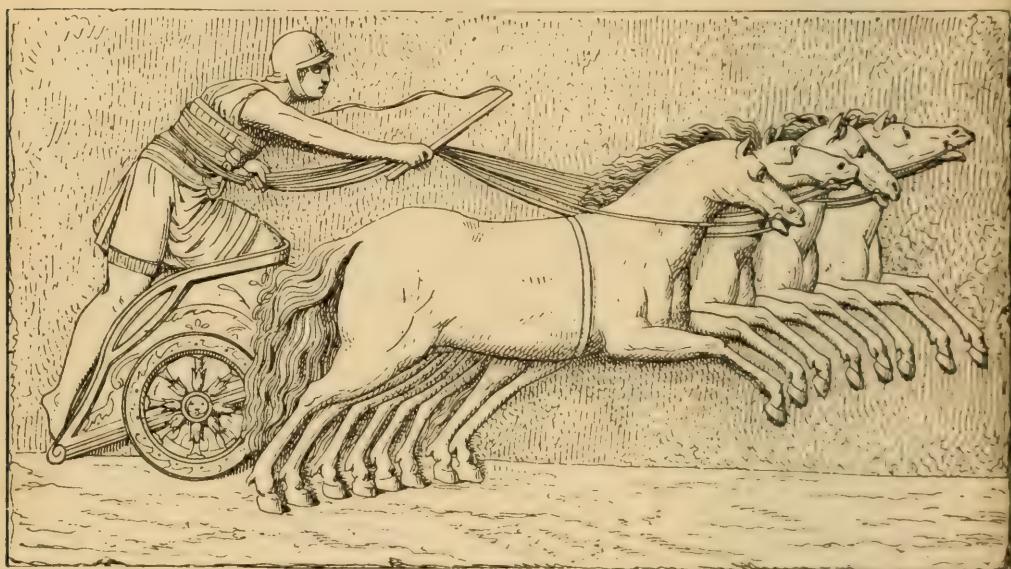


Fig. 121. — Cocher conduisant un char.

au moment où les jeux vont commencer. Suivant les habitudes antiques, continuées par les Byzantins, l'empereur est représenté beaucoup plus grand que les personnages qui l'entourent, et ceux-ci, qui forment sa cour, sont même plus grands que les gens de condition inférieure.

L'hippodrome de Constantinople, qui était une dépendance du palais impérial, est certainement le plus somptueux édifice qu'on ait jamais élevé pour des courses de chevaux. La Grèce, l'Asie, l'Égypte, la Sicile, l'Italie et Rome elle-même s'étaient vues dépouillées de leurs richesses artistiques, pour embellir ce monument, et si l'on veut restituer par la pensée les tentures éclatantes, le luxe

des chars et des attelages, les bannières des factions et les costumes brillants et bigarrés de la foule qui se pressait pour jouir de la vue des courses, on comprendra la passion des Byzantins pour ces splendides spectacles.

LES COURSES. — Les chevaux n'avaient habituellement d'autre harnais qu'une sangle légère qui leur ceignait la partie antérieure du corps et à laquelle on attachait le timon. Le mors, lié à la mâchoire inférieure, était directement attaché aux brides que tenait le cocher (*fig. 121*). La position de celui-ci mérite d'être



Fig. 122. — Génies des courses de chars.

signalée : le genou gauche s'appuyait sur le parapet, tandis que le pied droit portait sur l'extrémité du char, de telle façon que, par position courbée et inclinée sur le devant, le cocher se tenait presque en équilibre sur l'essieu. Les cochers dirigeaient leurs chevaux de la main gauche et tenaient avec la droite le fouet toujours prêt à frapper. Ils portaient du côté gauche un petit couteau recourbé. Leur habillement se distinguait par la couleur de la faction à laquelle ils appartenaient. Ce vêtement était une tunique légère descendant jusqu'au milieu de la cuisse. Ils avaient toujours les pieds nus pour les tenir plus facilement en équilibre sur le char. Les brides des chevaux étaient solidement attachées au corps du cocher.

De nombreux bas-reliefs représentent les courses de chars ; mais les cochers sont souvent remplacés par de petits génies, qu'on désigne généralement sous le nom de génies des courses. Ces monu-

ments font très bien comprendre les manœuvres habituelles aux cochers.

Dans un bas-relief du Louvre (*fig. 122*), on voit quatre génies des courses de char répondant aux quatre factions principales des cochers, la blanche, la rouge, la verte et la bleue. Ils conduisent des biges ou chars à deux chevaux qui parcourent l'arène. On trouve ici les petites tricheries en usage : ainsi le cocher d'un des chars se retourne pour arrêter celui qui le suit et le faire tomber s'il le peut. Les chutes étaient assez fréquentes et parfois très dangereuses.

Pour embarrasser les cochers, on jetait sous les pieds des chevaux des paniers ou des vases, on en voit sur tous les bas-

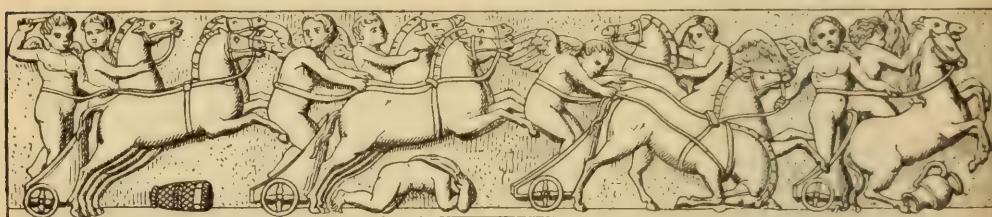


Fig. 123. — Génies de la course aux chars.

reliefs qui représentent des courses. Ainsi, dans la *figure 123*, on voit les chevaux du premier char se cabrer et le cocher devra faire des prodiges pour éviter que les roues de son char ne viennent rencontrer le vase qu'on a jeté devant lui. Ceux qui créaient ces embarras aux cochers étaient des hommes attachés à la faction opposée. Quelquefois ceux qui voulaient ainsi arrêter un char tombaient eux-mêmes sous les pieds des chevaux.

Il y avait aussi des jongleurs, dont les tours d'adresse amusaient le public et qui passaient sous les pieds des chevaux pendant la course ou bien s'asseyaient ou se couchaient au milieu de l'arène, pour se relever subitement quand le char arrivait au galop.

Ces bas-reliefs, qui montrent les génies de la course, reproduisent exactement ce qui se passait dans les véritables cirques. On y voit (*fig. 122*) la spina, les dauphins, les œufs qui servaient à marquer le nombre de tours que les chars faisaient autour des bornes.

LES COCHERS. — Le costume des auriges est très bien caractérisé sur une statue du musée Pie Clémentin, qui provient de la villa Albani (*fig. 124*). Toutefois il s'agit uniquement du torse, car les



Fig. 124. — Cocher vainqueur.

bras et les jambes sont une restauration moderne et la tête, bien qu'antique, a été rapportée et n'appartenait pas à la statue. Le personnage porte une tunique courte et s'arrêtant au milieu des cuisses. Des courroies entourent le buste depuis les seins jusqu'aux hanches, et, n'étant pas toujours juxtaposées, laissent voir

cinq fois la tunique. Un couteau à lame recourbée et fixé sur les courroies servait, selon Visconti, à couper les traits qui étaient



Fig. 125. — Fragment aurige.

attachés à l'aurige même. Il est probable que lorsqu'ils étaient renversés, les cochers coupaienr les courroies pour n'être pas entraînés par les chevaux. Ces larges bandes de cuir, bien entre-



Fig. 126 et 127. — Cochers vainqueurs.

lacées, qui descendaient jusqu'à la ceinture, serraient le corps et le rendaient, croyait-on, plus propre à la rapidité de la course. On retrouve un costume analogue (voir fig. 126) sur quelques médailles et sur plusieurs monuments.

Le fragment représenté *figure 125* passe également pour appartenir à une statue d'aurige. Cependant cette attribution a été contestée par Visconti, à cause de la ressemblance que présente le costume avec celui des soldats romains : en effet les courroies horizontales de sa cuirasse sont juxtaposées et se fixent sur sa poitrine au moyen de clous ; d'autres bandes relient la cuirasse aux épaules, comme cela avait lieu pour les soldats. La plupart des antiquaires ont pourtant maintenu l'ancienne attribution, se fondant sur le casque, qui n'est pas celui des soldats, et sur l'écharpe qui sort de dessous la cuirasse avec de petites courroies, costume que portaient souvent les auriges : en outre, sa tête imberbe et efféminée s'appliquerait difficilement à un militaire. Il faut bien remarquer d'ailleurs que le costume des auriges n'était pas un uniforme bien rigoureusement observé, car les bas-reliefs montrent à cet égard une assez grande variété.



Fig. 128. — Alexandre,
(Sur un jeton de l'hippodrome.)



Fig. 129.
Tirelires de cochers.

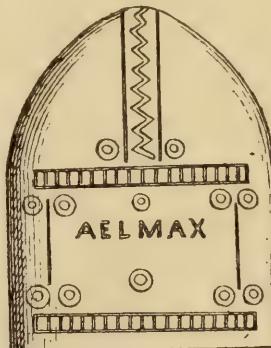


Fig. 130.

On voit également d'assez nombreuses représentations de cochers sur des médailles qui pour la plupart se rapportent à l'époque byzantine. C'est en effet dans cette période que des cochers ont pris dans les préoccupations publiques la très grande importance et le rôle en quelque sorte politique que nous leur voyons jouer dans l'empire d'Orient.

Les médailles où l'on voit des représentations de cochers victorieux (*fig. 127, 128*), étaient le plus ordinairement des jetons d'entrée. Quelquefois les jetons représentent sur une de leurs faces l'image d'Alexandre le Grand (*fig. 128*). Les cochers qui avaient le don de plaire à la multitude étaient très bien rétribués. Les figures *193 et 194* représentent des tirelires de cochers; l'image d'un cocher victorieux figure en dessous de l'ouverture par laquelle on déposait la monnaie.

« On remarque une différence essentielle dans les jeux de l'antiquité, dit Gibbon dans son *Histoire de l'Empire romain*. Parmi les Grecs, les personnages les plus éminents y jouaient un rôle; mais les Romains n'y paraissaient que comme spectateurs. Le stade olympique était ouvert à la fortune, au mérite et à l'ambition; et si les candidats comptaient assez sur leur habileté et sur leur savoir, ils pouvaient marcher sur les traces de Diomède et de Ménélas et conduire eux-mêmes leurs chevaux dans la carrière. Dix, vingt, quarante chars s'élançaient au même instant; le vainqueur obtenait une couronne de laurier, et des vers lyriques, plus durables que les monuments de marbre et d'airain, célébraient sa gloire et celle de sa famille et de son pays. Mais à Rome, le sénateur ou même le citoyen qui se respectait aurait rougi de montrer dans le cirque sa personne ou ses chevaux. Les jeux se donnaient aux frais de la république, des magistrats ou des empereurs; on abandonnait les rênes des coursiers à des mains serviles; et, si les profits d'un conducteur de char chéri du peuple excédaient quelquefois ceux d'un avocat, on doit les regarder comme une suite de l'extravagance publique, et des riches salaires qu'on payait à une profession frappée de déshonneur. On n'employa d'abord que deux chars; le conducteur du premier était vêtu de blanc et le second de rouge. On y ajouta ensuite deux autres chars avec la couleur verte et bleue; et les courses se répétant vingt-cinq fois, cent chars contribuaient le même jour à la pompe du cirque. Les quatre factions ne tardèrent pas obtenir la sanction de la loi, et on leur supposa une origine mystérieuse. On dit que les quatre couleurs, adoptées sans dessein, venaient des divers aspects qu'offre la nature dans les quatre saisons; qu'elles représentaient les feux de la canicule, les neiges de l'hiver, les teintes foncées de l'automne et l'agréable verdure du printemps. D'autres les faisaient venir des éléments et non pas des saisons: ils voulaient que la lutte

du vert et du bleu figurât la lutte de la Terre et de l'Océan ; que leurs victoires respectives annonçassent une récolte abondante ou une navigation heureuse : et aussi les hostilités des cultivateurs et des marins étaient, à quelques égards, moins absurdes que l'aveugle fureur du peuple de Rome, qui dévouait sa vie et sa fortune à la couleur qu'il adoptait. Les princes les plus sages dédaignèrent et favorisèrent cette folie ; mais les noms de Caligula, de Néron, de Vitellius, de Vérus, de Commode, de Caracalla et d'Héliogabale furent inscrits sur la liste des verts. Ils fréquentaient les écuries de cette faction, ils applaudirent à ses favoris ; ils châtièrent ses antagonistes ; et en imitant ou en affectant les mœurs de ce parti, ils méritèrent l'estime de la populace. Des querelles sanguinaires et tumultueuses troublèrent les jeux du cirque jusqu'à la dernière période des spectacles de Rome ; et Théodore, entraîné par la justice ou par l'affection, interposa son autorité en faveur des verts contre la violence d'un consul et d'un praticien dévoués passionnément aux bleus. Constantinople adopta les folies de l'ancienne Rome, sans adopter ses vertus ; et les factions qui avaient agité le cirque troublèrent l'hippodrome avec une nouvelle fureur. Sous le règne d'Anastase, le fanatisme de religion accrut cette frénésie populaire, et les verts, qui avaient lâchement caché des pierres et des poignards dans des paniers de fruits, massacrèrent trois mille bleus au milieu d'une fête solennelle. La contagion se répandit de la capitale dans les provinces et les villes de l'Orient, et deux couleurs, adoptées pour l'amusement du public, donnèrent lieu à des factions puissantes et irréconciliables qui ébranlèrent les fondements d'une administration faible. »

L'engouement pour les courses de chars devint général dès le commencement de l'empire romain. Cependant il y eut quelquefois des protestations isolées contre cette passion singulière. La lettre suivante de Pline le Jeune en offre un exemple.

Pline à Calvisius.

« J'ai passé tous ces jours derniers dans la plus douce tranquillité, entre mes tablettes et mes livres. Comment, dites-vous, cela se peut-il au milieu de Rome ? C'était le temps des spectacles du cirque qui n'ont pas pour moi le moindre attrait. Je n'y trouve rien de nouveau, rien de varié, rien qu'il ne suffise d'avoir vu une fois. C'est ce qui me fait trouver d'autant plus étrange ce désir puéril que tant

de milliers d'hommes éprouvent de revoir de temps en temps des chevaux qui courrent et des hommes qui conduisent des chars. Encore, s'ils étaient attirés par la vitesse des chevaux ou par l'adresse des hommes, leur curiosité aurait quelque motif. Mais non, ils ne s'attachent qu'à la couleur des combattants : c'est là tout ce qu'ils aiment. Que dans le milieu de la course ou du combat on fasse passer d'un côté la couleur qui est de l'autre, on verra leurs goûts et leurs vœux changer tout à coup avec elle, et abandonner les hommes et les chevaux qu'ils connaissent de loin, qu'ils appellent par leurs noms : tant une vile cosaque fait impression, je ne dis pas sur la populace, plus vile encore que ces cosaques, mais sur des hommes graves ! Quand je songe qu'ils ne se lassent point de revoir avec tant d'ardeur des choses si vaines, si froides et si communes, je trouve une satisfaction secrète à n'être point sensible à ces bagatelles, et c'est avec un grand plaisir que je consacre aux belles-lettres un loisir que les autres perdent dans de si frivoles amusements. »

LES COMBATS D'ANIMAUX. — Les combats d'animaux ont été dans toute l'antiquité un des grands divertissements populaires. Il serait difficile d'en fixer l'origine, mais elle doit être fort ancienne, puisque des combats de taureaux sont figurés sur les monuments égyptiens (*fig. 131*). Strabon nous apprend en effet qu'on élevait à cette intention des taureaux. Ces combats avaient lieu sur les grandes avenues qui conduisaient aux temples.

Il est impossible de dire si c'est par l'Égypte que le goût des combats des taureaux est venu chez les Grecs et les Romains, car il est assez probable que cet usage a existé aussi chez plusieurs peuples de l'Orient. C'est en Thessalie qu'on les voit paraître pour la première fois en Europe, et les Grecs croyaient que les combats de taureaux étaient originaires de Thessalie. Une ancienne épigramme de l'anthologie dépeint un Thessalien jetant un nœud dans les cornes du taureau, qu'il fait plier et renverse en un clin d'œil. César a donné le premier aux Romains le spectacle de cette lutte, qui toutefois n'a jamais eu dans l'antiquité l'importance qu'elle a acquise en Espagne dans la société moderne. Sous le règne de Claude, on vit, dit Suétone, des cavaliers thessaliens poursuivre dans le cirque des taureaux sauvages, leur sauter sur le dos après les avoir fatigués, et les terrasser en les saisissant par les cornes.

Pline décrit aussi ce genre de combat qui est figuré sur une lampe découverte à Herculaneum. Ici seulement l'homme paraît être tombé, et d'après la posture que l'artiste lui a donnée, il ne peut guère se rendre maître de son ennemi. Cette lampe est d'ailleurs

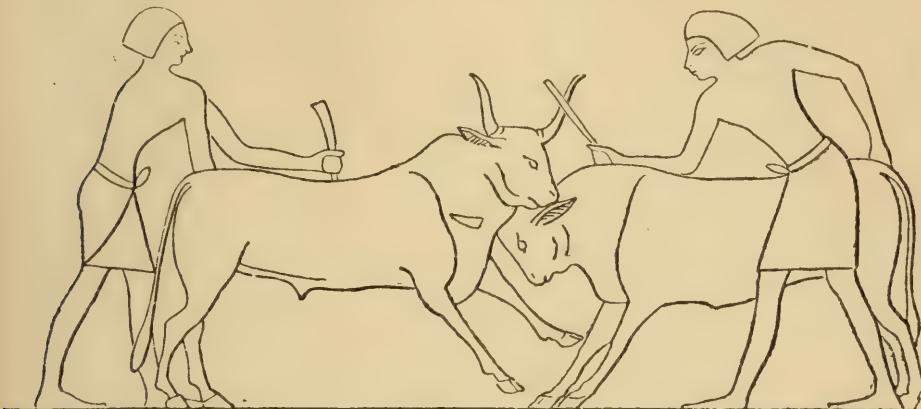


Fig. 131. — Combat de taureaux. (D'après une peinture égyptienne.)

d'un travail assez grossier. Des peintures de Pompéi montrent également des bestiaires combattant divers animaux et entre autres



Fig. 132. — Bestiaires. (D'après une peinture de Pompéi.)

des taureaux (*fig. 132 et 133*). Mais ils sont à pied et l'exercice auquel ils se livrent est tout différent de celui des cavaliers thessaliens dont nous parlions plus haut.

Les Grecs étaient passionnés pour les combats de coqs. Ils avaient des jeux publics où les jeunes gens étaient tenus d'assister, afin d'apprendre par les coqs qu'on peut lutter jusqu'à la dernière extrémité. Le coq tenant une palme qu'on voit sur plusieurs monnaies grecques se rattache à ces institutions.

Pline l'Ancien fait l'éloge du coq en termes pompeux : « Chaque

basse-cour, dit-il, a son roi et chez eux l'empire est le prix de la victoire. Souvent les deux rivaux meurent en combattant. Si l'un d'eux est vainqueur, aussitôt il chante son triomphe et lui-même se proclame souverain.

« L'autre disparaît honteux de sa défaite. Seuls de tous les oiseaux, ils regardent habituellement le ciel, dressant en même temps leur queue recourbée en faucille. Quelques-uns d'entre eux semblent naître uniquement pour la guerre et les combats. Ceux-là ont illustré les pays qui les produisent tels que Rhodes et Tanagre. On assigne le second rang à ceux de Mélos et de Chalcis. »



Fig. 133. — Bestiaires. (D'après une peinture de Pompéi.)

Les coqs avaient des maîtres pour les dresser à la lutte. Les spectateurs s'intéressaient tellement à la victoire d'un des deux champions, qu'ils faisaient souvent des gageures considérables. Pendant les guerres civiles d'Auguste et d'Antoine, on faisait combattre des coqs représentant l'un des deux partis et on prétend que le coq d'Auguste était toujours vainqueur. Toutefois cette remarque n'a été faite qu'après la défaite d'Antoine, et on aurait sans doute dit le contraire si la fortune lui avait été favorable. Pour exciter les coqs et rendre leur ardeur plus grande on leur faisait manger de l'ail et des oignons. Souvent aussi on armait leur ergot d'un éperon de bronze.

Les coqs sont représentés sur un assez grand nombre de monuments. Un vase peint du musée grégorien (fig. 134) nous montre deux éphèbes tenant chacun un coq qu'ils excitent l'un contre l'autre, et le même sujet apparaît sur divers bas-reliefs. Sur les monuments funéraires, les coqs apparaissent quelquefois comme

symboles des luttes de la vie dans lesquelles on ne doit jamais se laisser abattre.

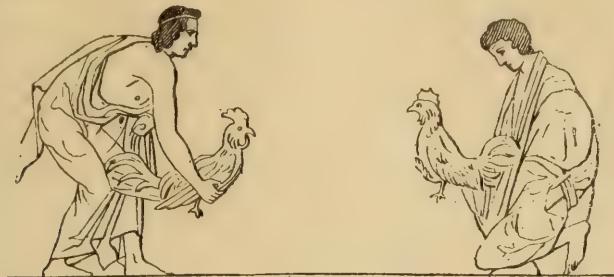


Fig. 134. — Combat de coqs. (D'après une peinture de vase.)

Un combat de coqs est figuré sur une mosaïque de Pompéi. L'un des deux adversaires lève la tête avec orgueil, tandis que le vaincu

A large-scale mosaic showing a cockfight. In the center, two roosters are engaged in combat on a wooden platform. One rooster is standing upright, while the other is on its back. Several men are watching: one stands behind the roosters, another holds a laurel wreath above them, and others stand to the sides. The scene is set against a background of architectural elements like columns and cornices, with various symbols like bulls' heads and vases visible.

Fig. 135. — Coq vainqueur. (D'après une mosaïque de Pompéi.)

semble s'affaisser tout honteux. Derrière eux on voit leurs propriétaires. Celui qui possède le coq vainqueur tient une couronne et

un enfant lui présente une palme. Dans sa main il tient encore le sac dans lequel on enfermait le coq avant la bataille. Un jeune homme et un enfant montrent par leur air affligé le chagrin que leur fait éprouver la défaite de l'autre coq (*fig. 135*).

Le musée de Latran, à Rome, possède un petit bas-relief provenant d'un monument funéraire, où l'on voit la fin d'un combat de coqs. L'hermès, devant lequel est une table chargée de couronnes et de palmes, semble indiquer une palestre. Un enfant ou un génie



Fig. 136. — Coq victorieux. (D'après un bas-relief antique.)

amène devant l'hermès le coq victorieux, tandis qu'un autre s'éloigne en pleurant et tenant dans ses bras son coq qui paraît avoir succombé dans la lutte (*fig. 136*).

Les combats de coqs figurent quelquefois sur les sarcophages, pour indiquer l'intrépidité du défunt. Néanmoins l'usage des combats de coqs a été beaucoup moins répandu parmi les Romains qu'il ne l'avait été parmi les Grecs.

Les Romains étaient passionnés pour les combats d'animaux féroces. Les récits de ces combats paraîtraient imaginaires, s'ils n'étaient attestés par un grand nombre d'écrivains, qui en parlent tous de la même manière. Pline en raconte ainsi l'origine :

« Q. Scévola, fils de Publius, dit-il, étant édile curule, fit le premier combattre plusieurs lions à la fois. Sylla, qui fut depuis dictateur, donna dans sa préture un combat de cent lions à crinières. Après lui, le grand Pompée en fit paraître dans le cirque six cents, dont trois cent quinze à crinières ; et César, pendant sa dictature, donna un combat de quatre cents lions. »

Outre les combats d'animaux entre eux, il y avait des spectacles consistant en divers exercices que les animaux apprivoisés faisaient devant le public. A la dédicace du théâtre de Marcellus, Auguste montra dans l'amphithéâtre un tigre apprivoisé. L'empereur Claude en fit voir quatre à la fois. Le Carthaginois Hannon est le premier qui osa manier un lion et le montrer apprivoisé. A Rome, cela est devenu fréquent : Antoine se faisait traîner en compagnie d'une comédienne, sur un char trainé par des lions. Pline parle d'une sorte de danse exécutée par des éléphants.

« Aux combats de gladiateurs donnés par Germanicus, dit-il, des éléphants exécutèrent quelques mouvements confus et grossiers, en forme de ballet. Leurs exercices ordinaires étaient de lancer des traits dans les airs, de faire assaut comme les gladiateurs, et de jouer ensemble en figurant la pyrrhique. Ensuite ils marchèrent sur la corde et même quatre d'entre eux en portaient un cinquième étendu dans une litière, comme une nouvelle accouchée. Ils allèrent se placer à table dans des salles remplies de peuple, et passèrent à travers les lits, en balançant leurs pas avec tant d'adresse qu'ils ne touchèrent aucun des buveurs. »

Sous l'empire, des animaux de tout genre parurent dans l'amphithéâtre. C'est dans les jeux du grand Pompey que le rhinocéros parut pour la première fois. Marcus Scaurus fit voir au peuple de Rome un hippopotame et cinq crocodiles dans une pièce d'eau creusée pour les jeux de son édilité.

LES NAUMACHIES. — « César, dit Suétone, agrandit le cirque des deux côtés et y ajouta à l'entour un lac circulaire. Les plus nobles jeunes gens y firent rouler des quadriges et des chars, ou voltiger des chevaux, et, se partageant en deux troupes de différents âges, ils célébrèrent les jeux troyens. Cinq jours furent consacrés à des combats de bêtes. On finit par une bataille entre deux armées, composées chacune de cinq cents fantassins, de vingt éléphants et de trois cents cavaliers. Pour laisser plus d'espace à leurs manœuvres, on avait enlevé les barrières du cirque, et on y avait substitué deux camps opposés. Des athlètes luttèrent pendant trois jours sur un stade fait pour la circonstance dans le voisinage du Champ de Mars. On creusa un lac dans la petite codette, où des galères tyriennes ou égyptiennes, à deux, à trois et à quatre rangs de rames, montées par un grand nombre de combattants, s'y livrèrent

une bataille navale. Ces spectacles avaient attiré de toutes parts un si prodigieux concours d'étrangers, que la plupart logèrent sous des tentes dressées dans les rues ou dans les carrefours, et qu'un grand nombre d'individus, entre autres deux sénateurs, furent écrasés ou étouffés dans la foule. »

Les naumachies sont des édifices spéciaux destinés à des représentations de combat naval. Ils se composaient d'un vaste bassin plein d'eau, qu'entourait un bâtiment de forme circulaire ou ovoïde : ce bâtiment était destiné aux spectateurs, qui y prenaient place comme dans les cirques ou les amphithéâtres. Il y avait à Rome plusieurs naumachies, dont il n'est pas resté de ruines ; mais on en voit une représentation sur une médaille de l'empereur Domitien que reproduit la *figure 137*. Suétone rapporte que, dans un spectacle donné sous le règne de Claude, on vit se heurter une flotte de Sicile et une flotte de Rhodes, chacune de douze trirèmes, au bruit de la trompette d'un Triton d'argent qu'un ressort fit surgir au milieu du lac.

LES GRANDS JEUX ROMAINS. — Les jeux publics des Romains étaient de plusieurs sortes. Il y avait des jeux solennels, les plus importants de tous, qui revenaient périodiquement et dont les frais très considérables étaient supportés par le sénat ou l'empereur. Ce sont ceux qu'on appelle les grands jeux, et qui constituaient une fête populaire à la fois nationale et religieuse. Outre cela, il y avait des jeux honoraires, que l'on donnait une fois pour toutes à l'occasion d'un triomphe ou de la dédicace d'un temple, et des jeux votifs, c'est-à-dire donnés en raison d'un vœu fait dans des circonstances intéressantes pour la république. Enfin il y avait fort souvent des jeux occasionnels qui étaient quelquefois d'une magnificence extrême, et dont les frais étaient supportés par un particulier désireux de conquérir la popularité, ou par un fonctionnaire, qui quelquefois se ruinait pour donner de l'éclat à son administration. Tous ces jeux consistaient en pièces de théâtre, luttes athlétiques, combats de gladiateurs ou d'animaux féroces, processions, batailles simulées, et autres cérémonies avec lesquelles on voulait amuser le peuple romain.

Les jeux romains, ou grands jeux, étaient annuels et duraient environ quinze jours. C'était toujours par des représentations scéniques ou pièces de théâtre que l'on commençait. Les intermèdes se

composaient de chants, de danses et de pantomimes diverses. Un monceau de comestibles, rassemblé sous les portiques, était mis à la disposition des spectateurs, et souvent un repas somptueux était offert au peuple après la fin des jeux scéniques, c'est-à-dire vers le milieu de la fête. La seconde partie des jeux romains avait lieu au cirque ou à l'amphithéâtre. Cette partie de la fête, qui consistait en courses de chars ou en exercices de gladiateurs, était celle qui passionnait le plus les Romains, et les représentations théâtrales n'en étaient, en quelque sorte, que le prélude. Elle s'ouvrait par une grande et solennelle procession en l'honneur des dieux, dont on déposait les images sur l'épine après les avoir promenées devant le peuple.

Tous ces jeux étaient extrêmement bruyants, car les spectateurs, impatients et toujours avides de nouveautés, criaient pour voir des ours pendant que les athlètes luttaient, et demandaient la course des chars quand les gladiateurs faisaient durer trop longtemps le plaisir de s'entre-tuer.

La passion des Romains pour ces exercices a duré plus longtemps que leur puissance; il a fallu, pour y mettre fin, les invasions des barbares et l'effroyable misère qui en a été la conséquence.

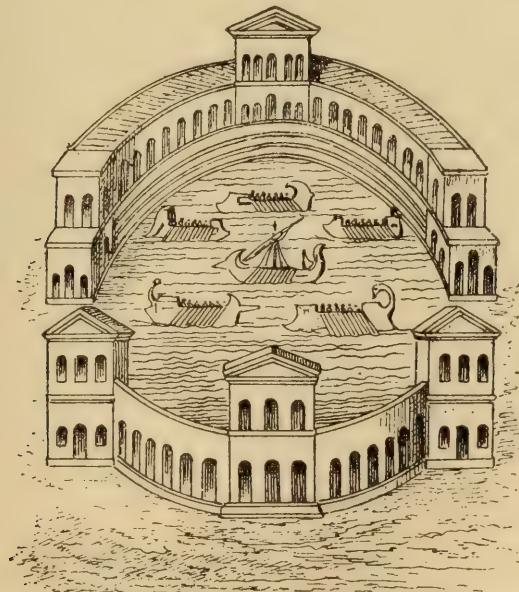


Fig. 137. — Une naumachie. (D'après une médaille antique.)



LA GUERRE

I

LES ARMES

LA MASSUE. — LES HACHES. — LE CASSE-TÊTE. — L'ÉPÉE.

LA LANCE ET LE JAVELOT. — L'ARC. — LA FRONDE.

LE CASQUE. — L'ARMURE. — LE BOUCLIER.

LA MASSUE. — La massue, l'arme des anciens héros, à dû être employée chez tous les peuples primitifs. Les monuments où sont figurés les exploits d'Hercule ou de Thésée représentent la massue comme un gros bâton, très fort et pesant à l'un de ses bouts, et se rétrécissant du côté où on le prenait en main : le plus souvent on y laissait des nœuds. Cette arme, abandonnée dès que l'art de la guerre s'est perfectionné, apparaît sur plusieurs monuments comme employée par quelques peuples barbares ; sur le Virgile du Vatican, on la voit aux mains des Latins qui combattent les Troyens, et sur la colonne Trajane, elle figure parmi les armes dont se servent les Daces.

LES HACHES. — Les haches, comme les massues, se rattachent à une époque préhistorique ; mais comme la pierre se conserve mieux que le bois, on a pu retrouver un certain nombre de haches qui remontent à une époque antérieure au travail des métaux. On sait que cette découverte a rencontré à son origine bien des incrédules ; aujourd'hui tous les musées de l'Europe possèdent une collection de ces armes primitives. Parmi les haches de pierre qu'on peut voir au Musée d'artillerie, il y en a deux qui sont signalées comme particulièrement intéressantes. « Ces haches proviennent des habitations lacustres, dit la notice du Musée. Elles sont fixées à des andouillers de cerf. L'extrémité de l'andouiller opposée au tranchant de la hache est taillée pour recevoir un manche en fourche,

qui s'y liait par des courroies de nerfs ou de cuir. Toutes les haches de petite dimension peuvent se rattacher à ce type. On rencontre souvent, et particulièrement en France, un genre de hache pour lequel ce mode d'emmarchement n'est pas suffisant. Cette hache a la forme d'un œuf aplati dont le petit bout serait pointu. Elle a quelquefois de grandes dimensions, un beau poli et des proportions remarquables. C'est ce qu'on nomme la hache des dolmens. Un des spécimens les plus curieux du Musée, extrêmement rare, nous a fourni la solution du problème de son emmarchement. Cette pièce a été taillée tout entière dans le même bloc de pierre, hache et manche. Deux rainures en saillie dessinent grossièrement, mais nettement, son insertion dans le manche. Elle est placée à son

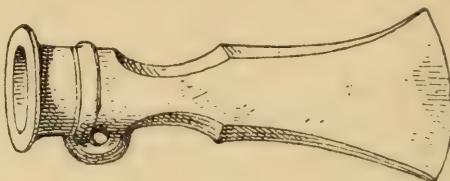


Fig. 138. — Hache de bronze.

milieu, de sorte qu'on pouvait se servir du tranchant et de la pointe de l'arme comme dans les haches d'armes du moyen âge. »

A une époque qu'il n'est pas possible de préciser, les hommes, ayant appris à travailler les métaux, ont reconnu que l'étain, combiné avec le cuivre, produit un alliage plus dur et plus pesant que ces deux métaux séparés : c'est ce qu'on appelle l'âge de bronze. Les haches de cette époque sont assez nombreuses. Elles s'emmachaient de plusieurs manières : dans quelques-unes, le manche devait être fendu pour s'adapter sur les deux côtés de la hache. Dans d'autres, il s'emmarchait dans une cavité centrale, creusée dans la hache, comme le montre la *figure 138*.

Les haches de bronze qu'on a retrouvées en assez grand nombre sur le sol de la Gaule étaient coulées dans des moules. Il se peut que ces moules fussent en terre ou en pierre, mais la plupart de ceux qu'on a retrouvés jusqu'à ce jour sont de bronze, comme les haches, et ils ont été coulés comme elles. Ces moules sont composés de deux pièces symétriques. La *figure 139* est un moule à hache celtique découvert en Angleterre, et la *figure 141*, un moule à hache

gaulois découvert en Normandie. L'intérieur d'un de ces moules est représenté sur la figure 140.

Les soldats égyptiens employaient fréquemment la hache et la hachette (fig. 142, 143, 144) La lame est généralement en métal et ornée de dessins gravés en creux. Le manche, habituellement rayé horizontalement, est quelquefois décoré assez richement. Ceux qui ont vu l'Exposition universelle de 1867 se rappelleront sans doute la magnifique hache qui figurait dans le temple égyptien,

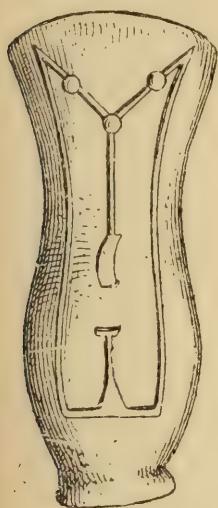


Fig. 139.

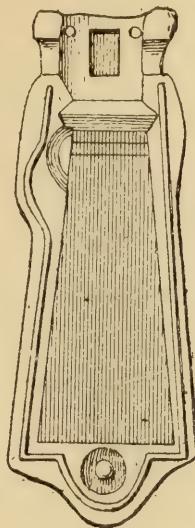


Fig. 140.

Moules à haches celtiques.



Fig. 141.

parmi les objets ayant appartenu à la reine Aah-Hotep et découverts dans son tombeau. Ces objets sont tous infiniment précieux, puisqu'ils remontent à dix-sept cents ans environ avant notre ère, et comptent, par conséquent, trente-cinq siècles d'existence. La hache dont nous parlons est une arme superbe, qui fait partie du musée de Boulaq, au Caire : le catalogue de ce musée en donne la description suivante : « Le manche est en bois de cèdre recouvert d'une feuille d'or. Des hiéroglyphes y sont découpés à jour. Ces hiéroglyphes sont précieux pour la science en ce qu'ils révèlent pour la première fois, au complet, le protocole royal d'Amosis. Des plaquettes de lapis, de cornaline, de turquoise et de feldspath y sont encastrées et en rehaussent l'éclat. Le tranchant est de bronze orné d'une épaisse feuille d'or. De l'autre côté, sur un fond

bleu sombre donné par une pâte si compacte qu'elle semble être de la pierre, se détache la figure d'Amosis, les jambes écartées, le bras levé pour frapper un barbare qu'il a saisi par les cheveux. En dessous de cette scène est une sorte de griffon à tête d'aigle.

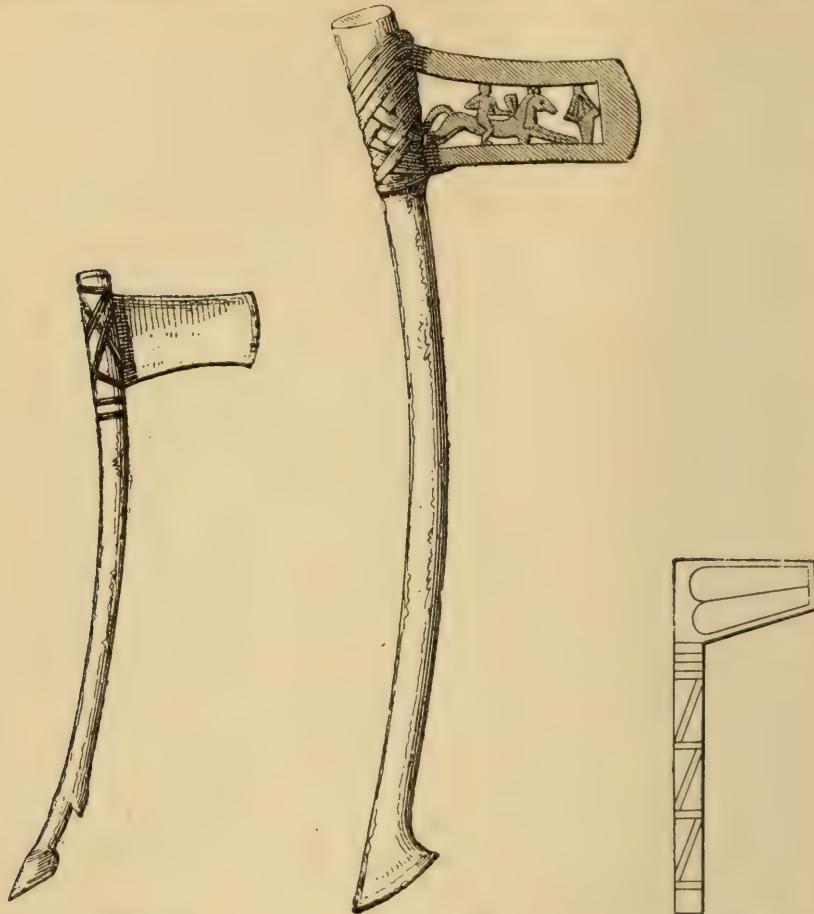


Fig. 142.

Fig. 143.
Haches égyptiennes.

Fig. 144.

Dans les récits de batailles, les rois sont souvent comparés au griffon pour la rapidité de leur course, quand ils se précipitent au milieu des ennemis... Le tranchant de notre hache adhère au manche au moyen d'une simple entaille dans le bois, consolidée par un treillis en or. »

La hache est l'arme que la tradition prête aux Amazones : quoique

cette population soit fabuleuse, il n'est pas douteux que ces haches, arrondies sur un côté et pointues de l'autre, comme on en voit aux Amazones sur un grand nombre de monuments, n'aient été employées par certains peuples de l'Asie, notamment par ceux qui habitaient aux environs du Caucase. Nous avons déjà montré cette hache sur la *figure 230* du volume *L'Égypte et l'Asie*.

La hache ne paraît pas avoir été employée dans les armées régulières de la Grèce et de Rome, mais nous la retrouvons en Gaule.

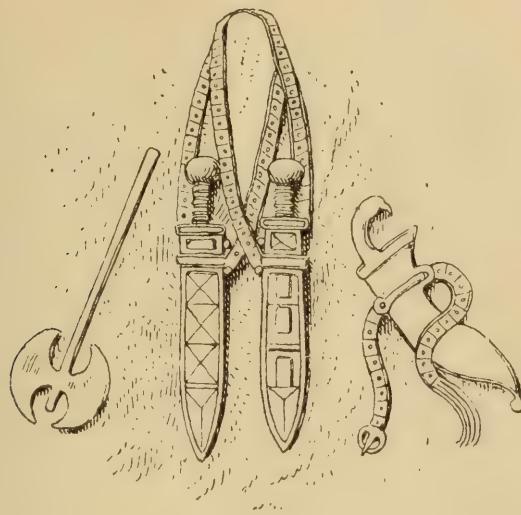


Fig. 145. — Armes gauloises.

Les sculptures qui décorent les arcs de triomphe d'Orange et de Carpentras représentent des armes gauloises du commencement de l'empire. A cette époque, les formes nationales s'étaient déjà modifiées au contact des Romains; c'est ce qu'on voit, par exemple, sur la *figure 145*, qui représente un bas-relief de l'arc de Carpentras, où sont deux épées et une hache à double tranchant.

Chez les Francs, la hache devient la francisque.

LE CASSE-TÊTE. — Les Égyptiens se servaient également, quoique plus rarement, du casse-tête. Nous avons au Louvre un casse-tête égyptien ; il est en bois très pesant et cerclé d'anneaux de bronze épais et mobiles. Ces anneaux, en s'accumulant à l'extrémité de l'arme, doublaient l'intensité du coup. Mais il y en a de plusieurs

espèces ; celles que nous donnons *figures 146 à 149* sont de véritables haches d'armes, fort pesantes afin de rendre le coup plus lourd et par là plus pénétrant.

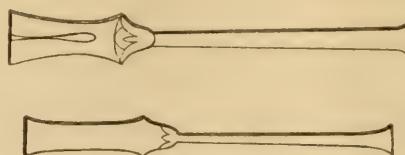


Fig. 146 et 147. — Casse-tête égyptien.

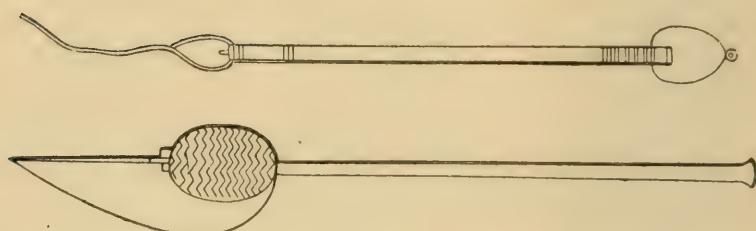


Fig. 148 et 149. — Casse-tête égyptiens.

L'ÉPÉE. — Les temps préhistoriques ont laissé quelques épées de bronze, qui comprenaient une lame et un manche. La plupart de celles qu'on a trouvées jusqu'ici sont droites et plates : elles coupent des deux côtés et se terminent en pointe (*fig. 150*). Quel-



Fig. 150. — Épée de bronze.

ques-unes sont renflées au milieu ou vers les deux tiers de la lame. Ces épées, de même que les haches, ont été coulées, et elles se composent du même métal.

Les Grecs se servaient d'une épée dont la lame, à deux tranchants, prend quelquefois la forme d'une feuille de laurier. Les Romains paraissent s'être servis d'épées à peu près semblables, jusqu'aux guerres puniques. Mais, à partir de cette époque, on employa de préférence l'épée celtibérienne, qui est un peu plus grande et plus pesante et dont le tranchant est absolument droit.

La figure 151 montre une épée de ce type qui a été découverte à Pompéi : elle est représentée dans son fourreau, qui est un étui en bois recouvert d'une plaque mince de métal, garnie de têtes de clous en bronze. Cette épée, que les soldats romains portaient du

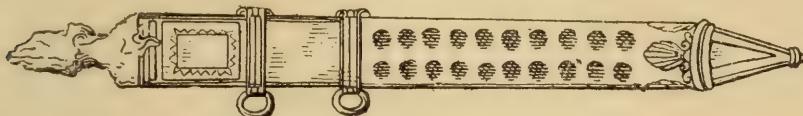


Fig. 151. — Épée antique trouvée à Pompéi.

côté droit, était suspendue à un baudrier passé sur l'épaule gauche, excepté pour les officiers supérieurs, qui portaient l'épée à gauche, comme on peut le voir sur la figure 152. La raison pour laquelle les soldats portaient l'épée du côté droit est que le bouclier qu'ils portaient au bras gauche eût gêné leurs mouvements lorsqu'il



Fig. 152. — Corselet avec l'épée pendue au baudrier.

fallait tirer l'épée du fourreau. Or, dans l'armée romaine, les officiers supérieurs n'ont généralement pas de bouclier. Le plus souvent, toutefois, les consuls, les tribuns et les officiers supérieurs portent leur épée suspendue à une ceinture.

La harpe est une espèce d'épée ou de poignard pourvue d'un crochet ou d'une épine en saillie sur la lame, un peu au-dessous

de la pointe. Cette arme, qui sur les monuments apparaît souvent aux mains de Persée, est particulière à l'époque héroïque et ne paraît pas avoir été employée dans l'armée grecque à l'époque des guerres médiques, ni dans les siècles suivants (*fig. 153*).

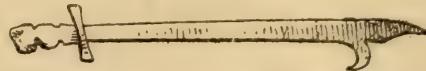


Fig. 153. — La harpe.

L'épée égyptienne présente plusieurs formes qui diffèrent entre elles, mais dont aucune ne ressemble à celle des Grecs et des Romains. Voici, *figure 154*, une épée très richement décorée et dont la lame, assez évasée à la base, va s'amincissant en ligne droite jusqu'vers l'extrémité qui devient extrêmement fine. Le fourreau



Fig. 154. — Epée égyptienne.

qui est représenté sur la *figure 155* implique, au contraire, une épée dont la lame a une égale largeur sur toute son étendue. Ces armes, qui sont peintes sur les monuments égyptiens et qu'on ne peut pas manier puisqu'elles n'existent pas en nature, sont quelquefois d'un usage difficile à expliquer. On ne comprend pas trop

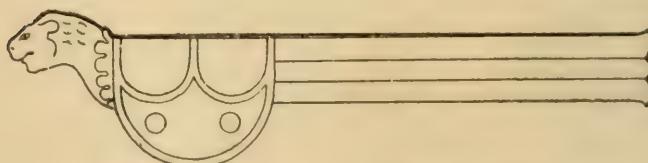


Fig. 155 et 155 bis. — Armes égyptiennes.

comment on employait celle qui est représentée sur la *figure 155 bis* et qui est pourvue d'un manche à tête d'animal.

Les épées égyptiennes sont généralement assez courtes et quelques-unes méritaient plutôt le nom de poignards. Au reste, il y avait aussi de véritables poignards : on s'en servait en appuyant

le pommeau sur la paume de la main fermée et en laissant passer la lame entre l'index et le médium.

Les poignards égyptiens sont quelquefois de la plus grande richesse. Le musée de Boulaq en possède un dont le catalogue

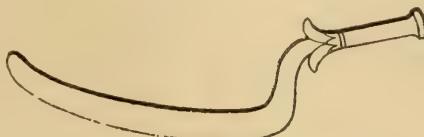


Fig. 156. — Arme égyptienne.

donne la description suivante : « Un poignard d'or et un fourreau également en or. Monument sans égal pour la grâce et l'harmonie des formes. Quatre têtes de femmes en feuilles d'or repoussées sur le bois forment le pommeau. La poignée est décorée de semis de triangles or, lapis, cornaline et feldspath, arrangés en damier. La



Fig. 157. — Arme égyptienne.

soudure de la lame au manche est artistement cachée par une tête d'Apis renversée. La lame est la partie la plus remarquable de ce magnifique monument. Le pourtour est en or massif. Une bande d'un métal noirâtre occupe le centre. Sur cette bande sont des figures obtenues par une sorte de damasquinure. D'un côté

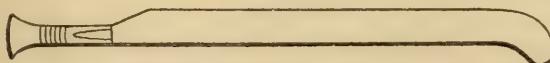


Fig. 158. — Arme égyptienne.

est l'inscription : *Le dieu bienfaisant, seigneur des deux pays, Ra-neb-pehti, vérificateur comme le soleil à toujours.* Cette inscription est suivie par une représentation très rare qui n'est pas exempte d'une certaine influence asiatique, celle d'un lion se précipitant sur un taureau. Quatre sauterelles qui vont en s'amincissant jusqu'à l'extrémité de la lame terminent la scène. De l'autre côté, on lit près

de la poignée : *Le fils du soleil et de son flanc, Ahmès-Nakht, vérificateur comme le soleil à toujours.* Quinze jolies fleurs épanouies, qui, comme sur l'autre face, se perdent vers la pointe, complètent l'ornementation. On voit quelquefois aux mains des rois d'Égypte une sorte de poignard recourbé.

Cette arme, qui est un emblème de vaillance, avait reçu à cause de sa forme le nom de khopesh,

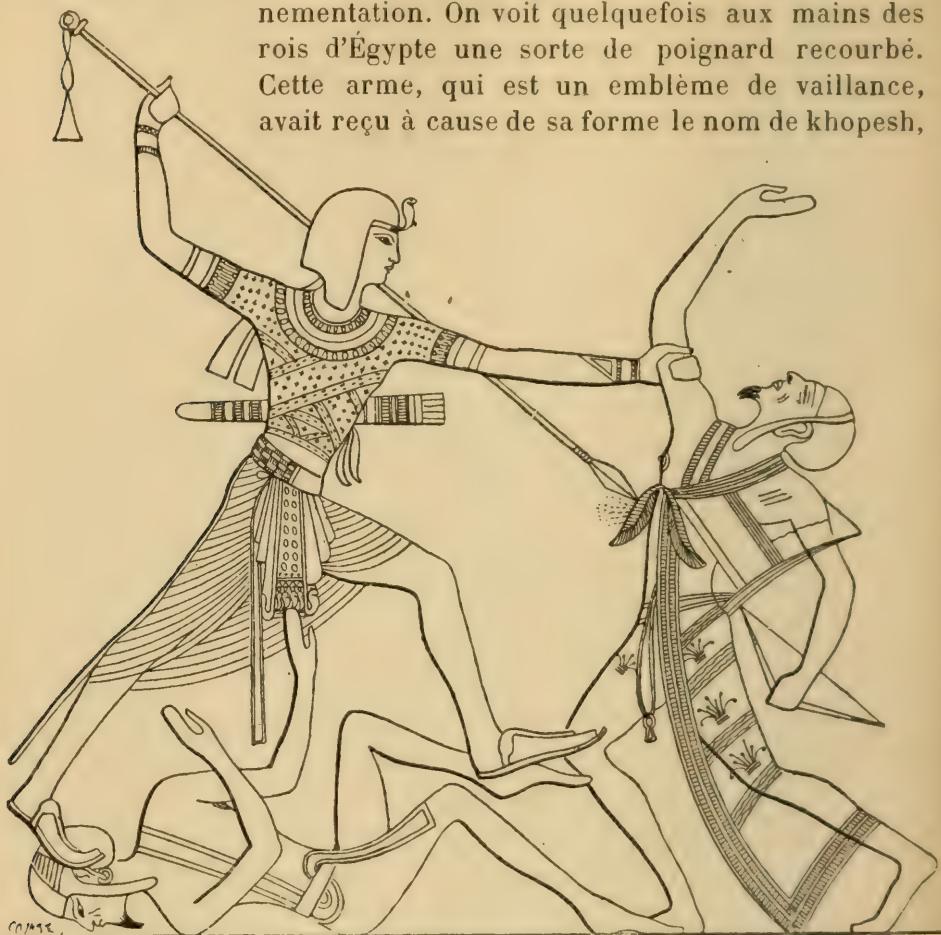


Fig. 159. — Un pharaon armé de la lance. (Bas-relief de Karnak.)

nom égyptien de la cuisse de boeuf. C'est une arme qu'on voit fréquemment dans la main des officiers et jamais dans celle des soldats. Nous en voyons divers exemples sur les figures 156, 157, 158. En général, on trouve dans les armées orientales des armes plus ou moins recourbées, tandis que l'épée droite domine à peu près exclusivement dans les armées de la Grèce et de Rome.

LA LANCE ET LE JAVELOT. — La lance des Égyptiens est d'une

longueur moyenne et ne paraît pas avoir été d'un usage aussi commun que l'arc et la flèche. Néanmoins elle apparaît sur plusieurs monuments et même dans les mains d'un pharaon (*fig. 159*). Le héros foule aux pieds un ennemi vaincu et en saisit par le bras un autre dont les genoux fléchissent déjà et qu'il va transpercer de sa lance. Le costume et l'air de tête du héros le font assez reconnaître pour égyptien, tandis que la barbe et le costume des



Fig. 160. — Le javelot grec. (D'après une peinture de vase.)

guerriers vaincus font reconnaître qu'ils sont d'origine asiatique. Ces guerriers sont probablement des rois, ou tout au moins de très grands personnages, car leur stature est la même que celle du roi d'Égypte, et l'artiste n'aurait pas manqué de les représenter beaucoup plus petits, s'il avait voulu montrer des ennemis ordinaires. Le personnage qui va être frappé par la lance du pharaon tient en main un arc dont l'exiguïté est tout à fait remarquable.

La lance des Grecs est représentée sur la *figure 160*, où l'on voit un héros poursuivant un cavalier qui semble demander grâce en fuyant devant son ennemi. Cette lance est à proprement parler un

javelot qu'on lançait contre son adversaire. Ce javelot était extrêmement léger, et les guerriers en portaient généralement deux



Fig. 161. — Soldat romain lançant son javelot.
(D'après une miniature de Virgile du Vatican.)

avec eux ; mais ils n'employaient le second que s'ils avaient manqué le but en lançant le premier.

Le javelot romain (*hasta*) se composait de trois parties distinctes : la tête, en bronze ou en fer, le manche, qui était généralement en

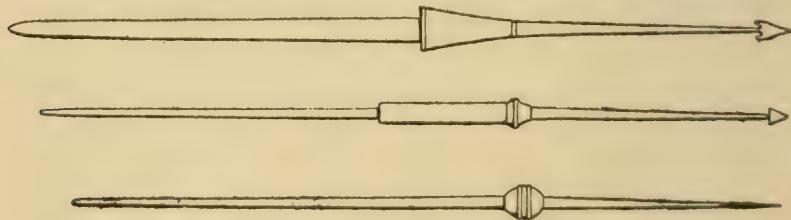


Fig. 162, 163 et 164. — Armes romaines.

bois de frêne, et le bout, qui était formé d'une pointe de métal. Une miniature du Virgile du Vatican montre un guerrier lançant son javelot contre des soldats qui défendent un rempart (fig. 161).

Le *pilum* est une arme romaine dont on peut voir la représentation sur les figures 162, 163 et 164. Ces armes ont été trouvées aux environs d'Alise.

L'ARC. — Les Égyptiens étaient excellents archers. L'arc se tenait dans la main gauche et à pleine main; quand on le tirait on tendait la corde avec la main droite, mais sans faire toucher le coude au corps. Il y a des arcs de forme très différente (*fig. 165*,

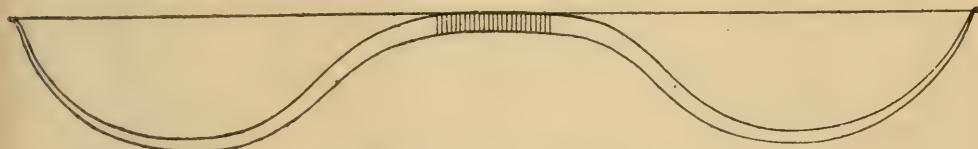


Fig. 165. — Arc égyptien.

166, 167) : quelquefois ils sont tout à fait droits, et flexibles seulement à leurs extrémités ; ils sont garnis d'une corde de boyau ou de cuir. Cette corde se plaçait sur un petit bout encore pourvu à chaque extrémité d'une rainure dans laquelle on l'insérait ; quel-



Fig. 166. — Arc égyptien.

quefois c'est un simple nœud. Pour attacher le cordon, on fixait en terre le bas de l'arc, et alors, l'archer, debout ou assis, pressait avec le genou la partie inférieure de l'arc, et en le courbant d'une main, on passait le cordon avec l'autre main dans la rainure.

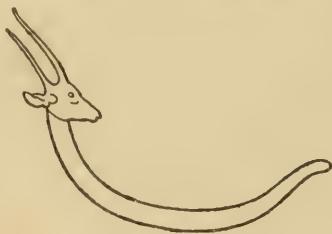


Fig. 167. — Arc égyptien.

Quelquefois aussi l'arc égyptien présente une double courbure.

Pour protéger le poignet, on plaçait sur le bras gauche une garde qui empêchait le cordon de heurter la main en se détendant. Cette garde était fixée autour du poignet et maintenue par une courroie qui venait se rattacher au coude (*fig. 168*).

Pour ajuster, le bout de la flèche devait se trouver un peu au-dessous de l'œil. Les flèches étaient faites en bois ou en roseau : la

pointe était quelquefois en bronze et généralement triangulaire. Quelquefois les pointes sont garnies de lames collées à distance



Fig. 168. — Archer égyptien.

égale et aboutissant à un point commun. La pointe est souvent



Fig. 169. — Le tir de l'arc.

aussi en silex, et quelquefois c'est une pointe de bois fixée sur un roseau : mais ces flèches étaient trop légères pour servir à la

guerre et on les employait presque exclusivement pour la chasse. Du côté opposé à la pointe, on fixait généralement trois plumes pour diriger le mouvement de la flèche. On peut voir au musée égyptien du Louvre (salle civile, armoire H et vitrine U) une collection de pointes de flèches. Quelques-unes sont formées d'une triple pointe en silex, ajustée dans la fente du bois, ou fixée au moyen d'un mastic noir.

Les Égyptiens passaient pour être des archers fort habiles, et l'exercice de l'arc était un des plus estimés. La *figure 169* montre des archers tirant ensemble avec une symétrie de mouvements qui

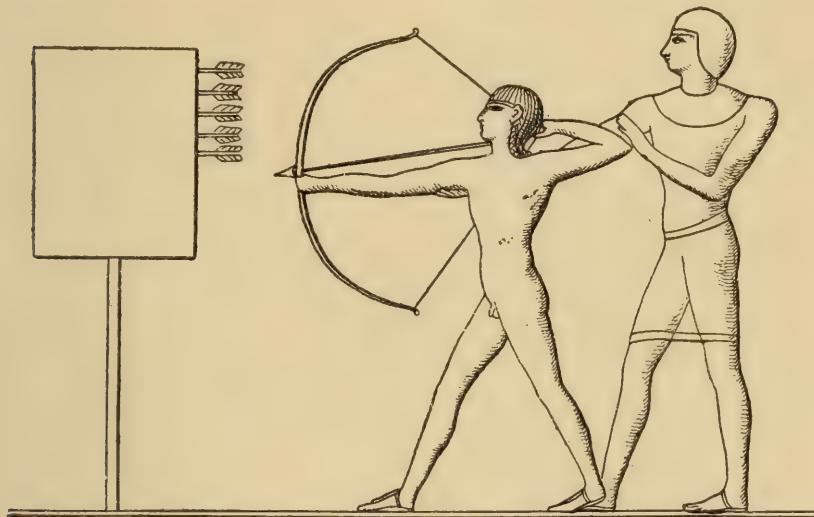


Fig. 170. — L'exercice de l'arc.

montre des hommes très exercés. Sur la *figure 170*, on voit un jeune homme qui apprend à tirer de l'arc : un homme placé derrière semble lui donner des conseils et veille à la précision de ses mouvements.

Les flèches étaient contenues dans un carquois qui présentait généralement la forme d'un étui. Ce carquois était quelquefois, parmi les Égyptiens surtout, d'une grande richesse décorative (*fig. 171, 172*).

L'arc primitif des Grecs paraît avoir consisté en deux cornes jointes ensemble par une pièce droite placée au milieu de l'arme. Cette forme d'arc a persisté très longtemps, bien que les cornes aient été par la suite remplacées par deux morceaux de bois légè-

rement recourbés. On peut en voir un exemple sur la *figure 173*. Il y a aussi une espèce d'arc qui, lorsqu'il était détendu, présentait

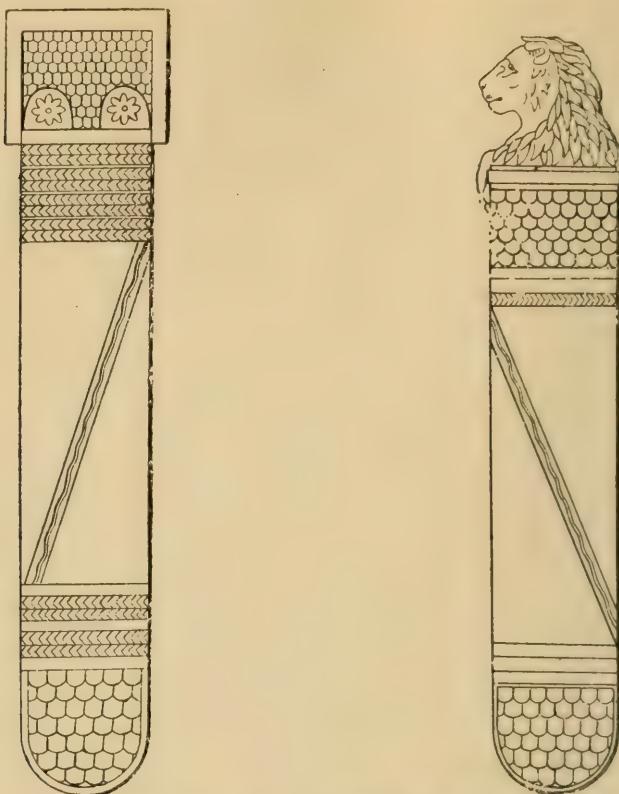


Fig. 171 et 172. — Carquois égyptiens.

une forme demi-circulaire (*fig. 174*). C'est cette ressemblance de l'arc avec le croissant de la lune qui l'a fait donner pour attribut à



Fig. 173 et 174. — Arcs.

Artémis ou Diane, la déesse lunaire. Les arcs de ce genre apparaissent fréquemment sur les représentations d'amazones.

En dehors de l'époque homérique, les Grecs ne paraissent pas avoir

employé beaucoup l'arc comme arme de guerre, au moins dans leurs armées régulières. L'usage en était généralement restreint à la chasse, exercice dans lequel les jeunes gens étaient extrêmement adroits. C'est au même titre que l'arc nous apparaît chez les Romains, car jamais cette arme ne fut introduite dans leurs armées, si ce n'est par des troupes auxiliaires.

L'arc nous apparaît au contraire chez la plupart des peuples barbares avec lesquels les Grecs ou les Romains se sont trouvés en lutte. Nous le voyons chez les Scythes et chez tous les peuples de la haute Asie. Les Parthes furent de très habiles archers et c'est avec l'arc, leur arme de prédilection, qu'ils causèrent aux Romains de si grands désastres. Mais il faut remarquer que les Parthes étaient des cavaliers qui combattaient en fuyant, et il en a été de même pour la plupart des peuples dont l'arc était l'arme principale. Les Numides, qui après avoir été les implacables ennemis de Rome devinrent ses fidèles alliés, combattaient avec les mêmes méthodes.

LA FRONDE. — La fronde est un instrument de guerre très primitif qu'on trouve au début de toutes les civilisations, et dont les sauvages se servent encore aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant que la fronde figure parmi les armes égyptiennes : on la trouve en effet sur les peintures de Thèbes et de Beni-Hassan. La fronde égyptienne consiste en une lanière de cuir ou de corde tressée. Elle est large dans le milieu, se rattache à la main par une boutonnière et se termine par une mèche qui s'échappe du doigt au moment où on lance la pierre.

Les Grecs et les Romains se sont aussi quelquefois servis de la fronde, néanmoins c'est surtout chez les barbares que cette arme a eu de l'importance, parce que sa fabrication n'exigeait pas une industrie bien avancée. Les balles que lançait le frondeur étaient quelquefois en plomb, mais la plupart du temps, elles consistaient simplement en pierres ramassées dans les chemins ou sur les champs de bataille. Les Romains se servaient de lingots de plomb dont quelques-uns portaient des inscriptions, telles que : « frappe avec force » ; — ou bien : « lance », etc. D'autres portaient le numéro de la légion.

LE CASQUE. — Le casque égyptien présente plusieurs formes différentes, mais il n'a pas la grande aigrette qui donne une si belle

tournure aux casques grecs (*fig. 175, 176*). Quelquefois les casques égyptiens sont coniques ; d'autres sont sphériques et se nouent par de petits cordons attachés sous le menton. Il y en a que décorent de petites bandes métalliques. La plupart descendant assez bas pour protéger la nuque. Les casques des soldats égyptiens sont généralement faits de joncs tressés.

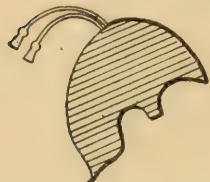


Fig. 175.



Fig. 176.

Casques égyptiens.

Les rois portaient à la guerre un casque couvert d'une peau de panthère et orné de l'urœus, petit serpent qui dresse la tête et qui est l'insigne des Pharaons. Un large ruban accompagnait quelquefois le casque et pendait sur les épaules (*fig. 177*).

Les casques grecs primitifs étaient faits avec des peaux d'animaux. Les héros aimait à se coiffer avec la peau dure et hérissée des bêtes féroces qu'ils avaient tuées. Il est même probable que ces peaux couvraient toute la personne, comme on le voit sur les casques d'ancien style où Hercule porte une peau de lion, et ce n'est que dans une époque postérieure que l'on songea à



Fig. 177. — Casque d'un Pharaon.

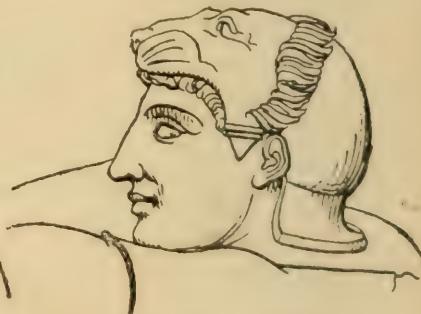


Fig. 178. — Casque.

faire, pour préserver la tête, une armure spéciale. La peau du chien paraît avoir été fréquemment employée dans les temps primitifs, mais celle du taureau, qui offrait beaucoup de solidité, dut être préférée de bonne heure. Lorsqu'on commença à faire des casques véritables, quelques-uns furent encore recouverts avec la tête d'un



Fig. 179. — Achille et Ajax. (D'après une peinture de vase.)



Fig. 180.

Casque grec faisant saillie sur le front.

Fig. 181.

animal, comme on le voit sur la *figure 178*, qui est tirée du fronton du temple d'Égine. Mais le casque ici représenté appartient à une

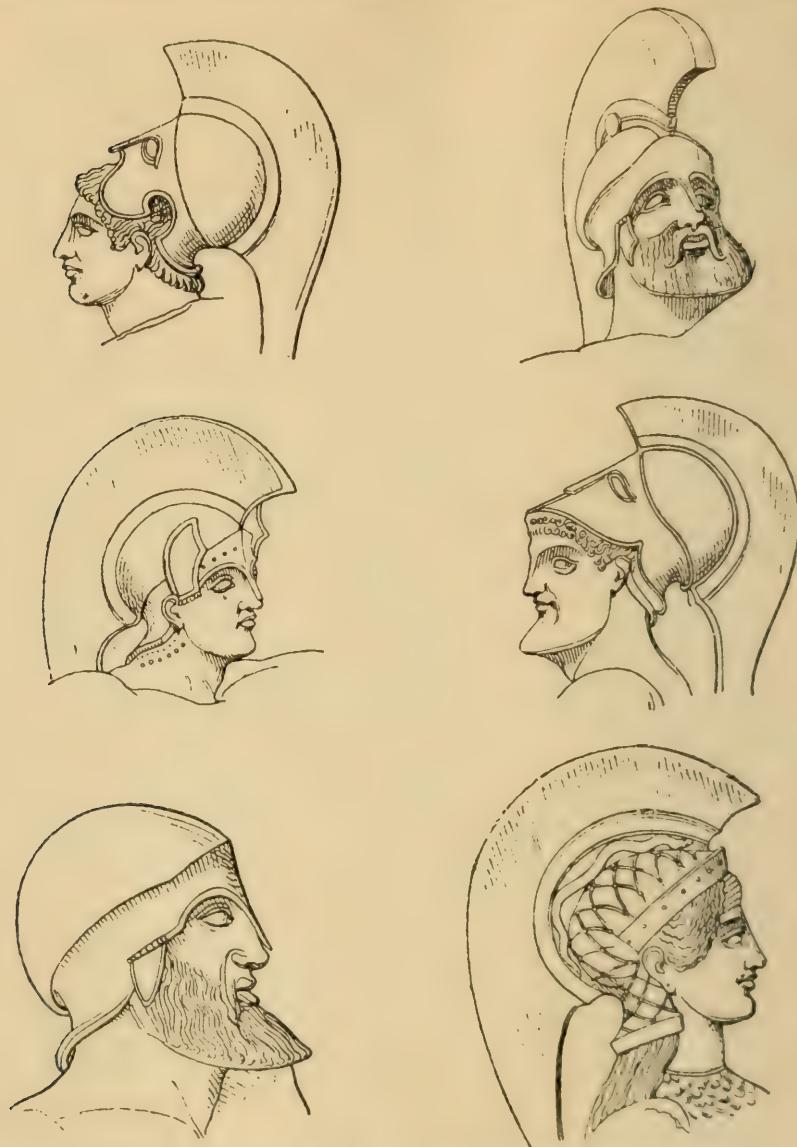


Fig. 182 à 187. — Casques grecs.

époque à peu près contemporaine des guerres médiques, et la tête d'animal qui en recouvre la partie antérieure n'est qu'un luxe décoratif.

Le casque des temps héroïques, tel qu'on le voit représenté sur une multitude de vases, était pourvu d'un masque mobile qui s'adaptait entièrement au visage ; des ouvertures étaient pratiquées dans ce masque pour voir et pour respirer. Au moment du combat on plaçait ce masque, qu'on remontait ensuite de manière que le bas couvrit seulement le front. La figure 179 nous montre un casque grec de la forme la plus ancienne. Il est surmonté d'un cimier très élevé portant une grande aigrette. Ces aigrettes étaient presque toujours faites en crins de cheval ; dans les casques de cette époque toute la queue retombe quelquefois par derrière.

Les casques étaient souvent ornés d'ouvrages en relief, repoussés, ciselés ou rapportés en différents métaux. Le cimier était surmonté

d'un panache ou de crêtes fixées dans des rainures et faites ordinairement de crins de cheval. Quelquefois il y avait deux ou trois de ces crêtes et celle du milieu se terminait par une longue touffe de crins que le vent agitait. C'est ainsi que, dans Homère, le petit Astyanax est effrayé par la crinière du casque d'Hector. Les crêtes des côtés étaient courtes, droites et rai-des ; et quelquefois en fils d'or. Les panaches étaient souvent soutenus par des figures en relief, comme des sphinx,

des chevaux, des griffons, ou d'autres monstres fantastiques. Quelquefois le panache est détaché du casque et supporté par une tige droite. Les casques avaient aussi des ailes ou des plumes élevées de chaque côté dans des coulisses, comme nos plumets. Ces ailes

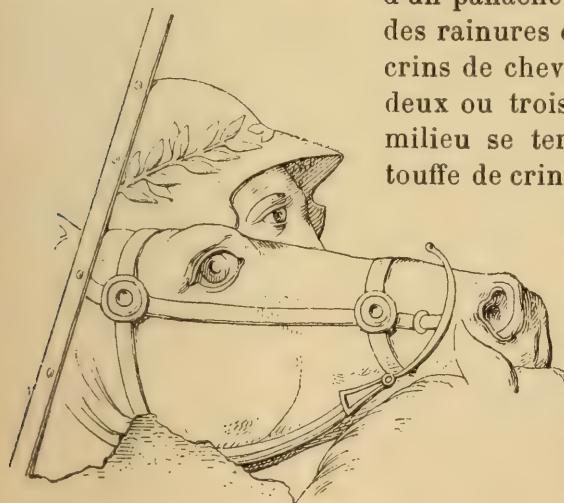


Fig. 189. — Casque macédonien.



Fig. 188. — Casque thébain.

sont de diverses couleurs. On en voit au musée de Naples dans des peintures des tombeaux de Pœstum.

Les casques grecs sont quelquefois pourvus d'une visière faisant saillie sur le visage qu'elle est chargée de protéger, comme on le voit sur les *figures 180 et 181*.



Fig. 190. — Casque antique.

Dans les moments où on n'était pas aux prises avec l'ennemi on rejetait la visière en arrière, comme le montre la *figure 181*, et lorsqu'on en venait aux mains, on la rabattait de manière à protéger les yeux. Toutefois les monuments présentent des scènes de combat où la visière est relevée ou rabattue indistinctement (*fig. 180 à 187*).

Les casques grecs sont en général bombés par derrière; cependant on en voit quelques-uns, comme celui qui est représenté sur la *figure 186*, qui sont complètement ronds et dépourvus du cimier.

Mais cette dernière forme est beaucoup plus commune chez les Romains que chez les Grecs. La crinière, qui dans quelques-uns de ces casques descendait très bas, n'était pas un simple ornement. Elle était destinée surtout à préserver le cou (*fig. 187*). La *figure 188* montre un casque thébain de l'âge héroïque. Elle est tirée d'un vase peint et représente Cadmus. Ce casque, de forme conique, est d'ailleurs assez rare.

Le guerrier macédonien, dont la *figure 189* montre la tête casquée

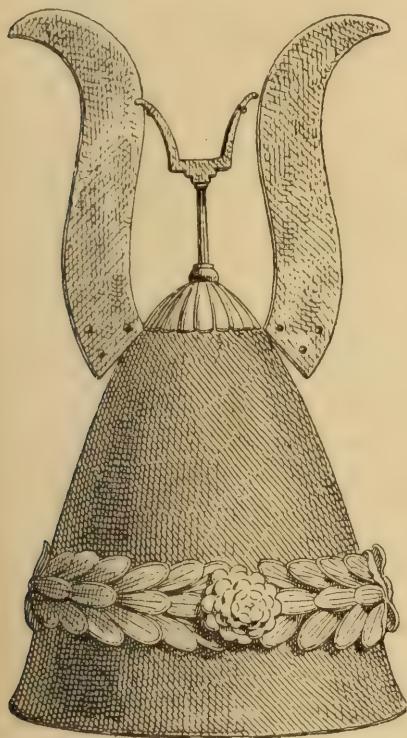


Fig. 191.

Casques antiques.

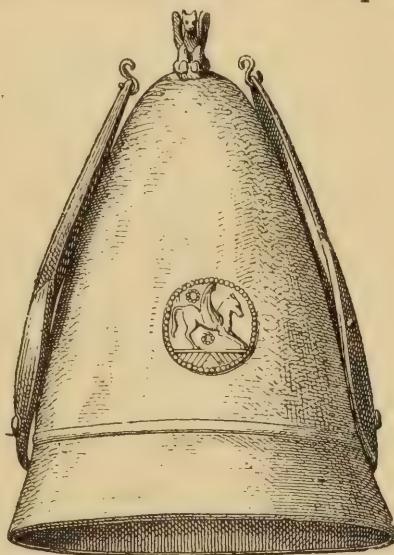


Fig. 192.

à côté de celle d'un cheval, est tiré de la grande mosaïque de Pompéi et représente un des compagnons d'Alexandre. Il est placé immédiatement derrière le roi; on peut facilement voir sur cette figure les détails du harnachement du cheval, dont la décoration est d'ailleurs très sobre.

Voici un casque dont la forme générale est celle d'un bonnet phrygien : le front est décoré d'une tête coiffée d'un masque de lion. Un lion ailé, d'un caractère asiatique, orne les ailerons qui garantissent les oreilles, et le corps du casque est entouré d'un collier de perles, dont une petite tête occupe le centre. Un grand panache accompa-

gnait probablement cette belle pièce dont le travail paraît appartenir à l'époque d'Alexandre (*fig. 190*).

Le casque reproduit sur la *figure 191* est au musée du Louvre : il occupe une place d'honneur dans la salle des bijoux. Il est difficile de dire à quelle nation il faut rattacher cette curieuse arme

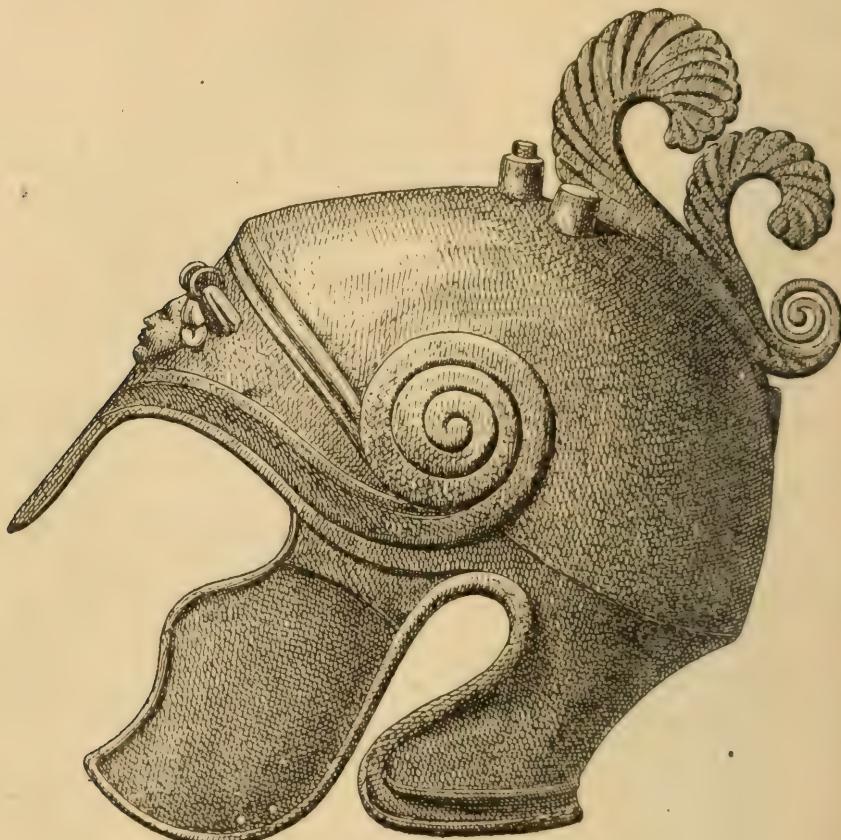


Fig. 193. — Casque étrusque du musée Campana.

défensive qui a été trouvée dans la Grande Grèce, mais dont la forme n'est reproduite sur aucun monument connu. Il a sans doute appartenu à un chef riche et puissant et il est aussi remarquable par la délicatesse du travail que par la bizarrerie de son aspect. Il est de forme conique et surmonté de deux ailerons de fer qui lui donnent un peu l'apparence d'une lyre.

Une fourche à deux dents est plantée sur le sommet du casque dont la base est ceinte d'une couronne de feuilles de laurier en or.

La figure 192 se rapproche un peu de la précédente par sa forme conique et provient de la même contrée.

C'est encore au Louvre qu'on peut voir le casque représenté sur la figure 193 : il faisait partie du musée Campana où il était catalogué comme étrusque. Sa forme générale le rapproche beaucoup du casque romain, mais la visière qui redescend en pointe pour garantir le nez rappellerait plutôt les casques grecs. Le front est décoré

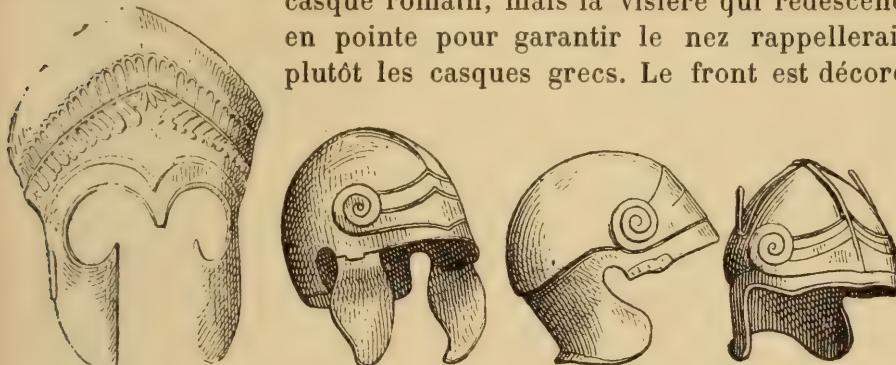


Fig. 194 à 197. — Casques romains.

d'une tête de Méduse et la partie supérieure est surmontée d'ornements qui étaient probablement le support d'une aigrette.

Les casques, que portent les soldats sur les monuments romains, sont d'un caractère très simple. Ils sont d'une forme généralement arrondie et n'ont pas d'aigrette (fig. 194 à 200). Ils ont généralement aussi des mentonnières, ou tout au moins des ailerons pour garantir les oreilles.

Les casques des centurions se distinguent parce qu'ils étaient munis d'un cimier qui était quelquefois plaqué d'argent et orné de plumes sombres.

Il est difficile d'assigner une nationalité au casque représenté sur la figure 200 : il a la forme générale d'un casque romain, mais il est pourvu d'un appendice pour garantir le nez, détail qu'on remarque

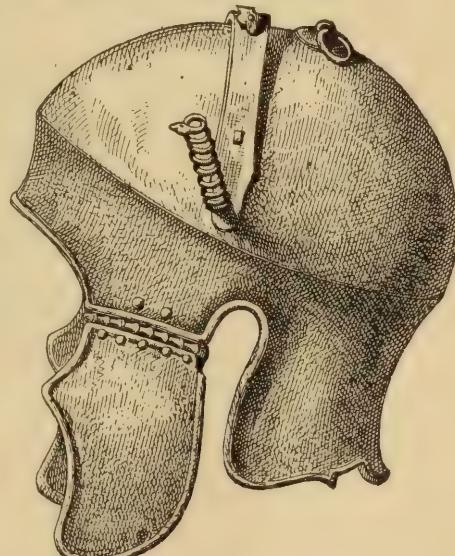


Fig. 198. — Casque romain.

surtout dans les casques grecs. Mais ce qui fait la particularité de ce casque, c'est l'aileron en forme de tête de bélier qui est rabattu sur

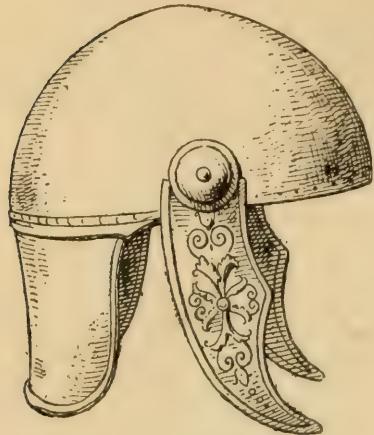


Fig. 199. — Casque romain.

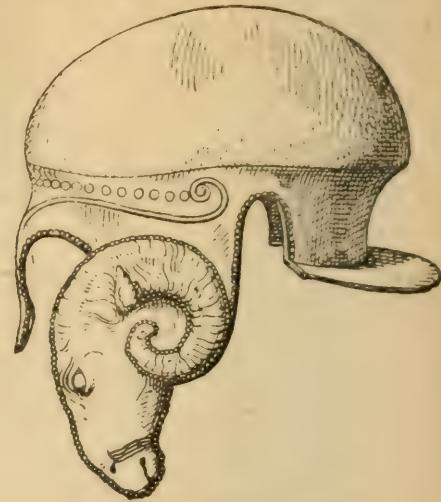


Fig. 200. — Casque bâlier.

l'oreille et qui, contrairement à l'usage, ne paraît pas mobile. Ce



Fig. 201. — Casque carthaginois.

casque ne semble pas disposé pour recevoir un panache, mais il est pourvu par derrière d'un appendice destiné à garantir le cou.

On a voulu voir un portrait d'Annibal dans le médaillon que présente la *figure 201*. Si l'authenticité du personnage peut être révoquée en doute, le casque n'en est pas moins curieux, parce qu'il montre le costume d'un chef carthaginois à l'époque des guerres puniques. Sa forme générale se rapproche du casque grec plus que du casque romain, quoiqu'il participe des deux. Les trois plumes que nous voyons en avant se trouvent quelquefois sur les monuments qui représentent des Samnites, des Campaniens ou des Grecs de l'Italie méridionale. Le fait au surplus n'a rien de bien surprenant, puisque les Carthaginois étaient à l'époque des guerres puniques maîtres de

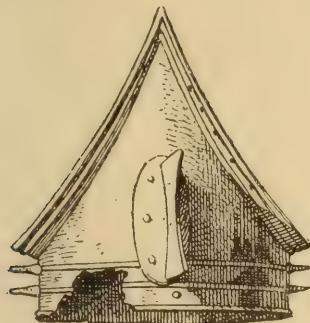


Fig. 202. — Casque gaulois.



Fig. 203. — Casque barbare.

la Sicile, et fortement mêlés aux habitants de la Grande Grèce. L'aileron que l'on voit sur le côté, et qui est destiné à protéger l'oreille, se retrouve quelquefois dans les casques italiens de cette époque.

La *figure 202* nous montre un casque gaulois dont la forme diffère essentiellement de tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Il ne faudrait pas en conclure toutefois que les armées gauloises avaient dans leur armement un uniforme très rigoureusement observé. Il est très probable au contraire que les chefs gaulois s'habillaient un peu à leur fantaisie et que nous avons ici une forme de casque particulière à un individu et non typique.

Il en est de même du casque représenté sur la *figure 203*. Sa forme, étrangère aux armées grecques et romaines, fait involontairement penser aux armes du moyen âge. Ce casque, qui a probablement servi à un soldat barbare d'une nationalité inconnue, devait préserver entièrement le visage, mais comme il est d'une seule pièce et ne renferme aucune partie mobile, il devait être singulièrement incommodé et d'une chaleur accablante en été.

L'ARMURE. — Les Égyptiens se servaient de plusieurs espèces de cuirasses ; les plus communes étaient faites avec de la toile de lin, dont plusieurs pièces étaient collées l'une à l'autre à l'aide d'une préparation. On faisait aussi des cuirasses avec du cuir qu'on garnissait de bandes de métal. Quelques-unes de ces armures semblent même d'une construction assez remarquable (*fig. 204, 205*).

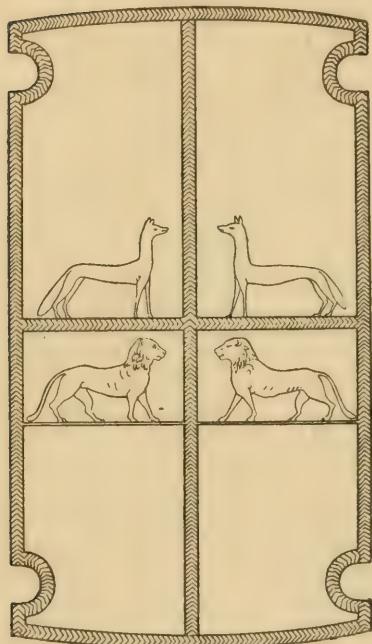


Fig. 204.

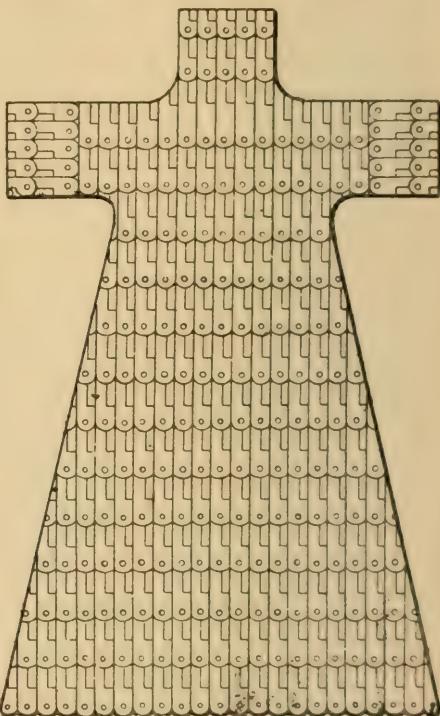


Fig. 205.

La cuirasse de l'armure antique est un corselet fait tantôt de cuir, tantôt de métal uni ou bien formé d'écaillles ou de bandes métalliques. Chez les Grecs, antérieurement aux guerres médiques, la cuirasse était quelquefois formée de deux pièces de métal distinctes qui affectaient de se modeler sur la forme du corps : une des deux pièces garantissait la poitrine et le ventre, l'autre servait à garantir le dos. Des fragments de cuirasses de ce genre ont été trouvés dans un tombeau de Pœstum. Les armures grecques présentent au surplus des types très divers (*fig. 206, 207*).

Un autre genre de cuirasses, beaucoup plus compliquées et par

conséquent plus coûteuses, était formé de parties mobiles et reliées

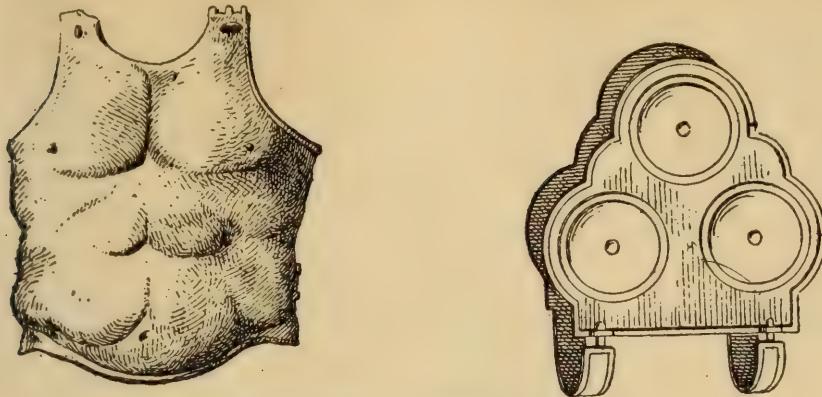


Fig. 206 et 207. — Armures grecques.

ensemble au moyen de charnières. Les cuirasses de ce genre n'étaient



Fig. 208. — Soldats romains.

portées que par de grands personnages ou des officiers supérieurs.

La cuirasse des soldats romains était généralement en cuir avec des bandes de fer et ils portaient avec cela une espèce de tunique à manches courtes qui descendait jusqu'aux genoux et couvrait les hanches. On en voit un modèle très complet sur la *figure 208*, qui représente des soldats romains attaquant les Daces postés sur une colline. Quelquefois la cuirasse était garnie d'épaulettes pour garantir les épaules et se terminait par des bandelettes de cuir.

La colonne Trajane nous montre plusieurs exemples de cuirasses



Fig. 209. — Soldat cuirassé d'écaillles.

composées de petites pièces en forme d'écaillles semblables à celles d'un poisson, en ce sens que les écailles, circulaires dans leur extrémité inférieure, se recouvrent l'une l'autre d'après un système parfaitement régulier. Quelquefois ce sont les écailles d'un reptile qu'on a voulu imiter, et alors elles sont angulaires à leurs extrémités et forment comme autant de losanges superposés dont l'angle est toujours dirigé en bas. La colonne Antonine montre des cuirasses dont les écailles reproduisent exactement celles de la vipère. Enfin on voit sur un bas-relief de l'arc de Trajan un corselet dont les écailles sont disposées en plumes d'oiseau. On voit que ces écailles présentaient une assez grande variété dans la forme, mais

elles étaient toujours faites de corne ou de métal et cousues sur un fond de cuir ou de toile.

Le soldat représenté *figure 209* est tiré de la colonne Antonine. La cuirasse est formée par une succession d'écaillles.

C'est encore un soldat romain qui est représenté sur la *figure 210*. Sur la colonne Trajane, d'où il est tiré, ce soldat est parmi ceux qui conduisent les chevaux de l'état-major. Il tient sa lance et son bouclier.



Fig. 210. — Soldat.

Un autre genre de cuirasses qu'on voit fréquemment représentées sur les statues d'empereurs ou de grands, sont en cuir, damasquinées et rehaussées d'ornements métalliques d'une grande richesse. Dans le corselet, sur la *figure 211*, une tête de Méduse est placée sur les pectoraux et des griffons ailés occupent le milieu de la poitrine. Dans la *figure 212*, des prisonniers accroupis dos à dos remplacent les griffons de l'armure précédente, et au lieu du masque de Méduse on voit une tête portée sur le croissant de la lune. La *figure 213*, qui est vue de profil, montre bien la couture placée sur

le côté de la cuirasse, dont la décoration centrale est formée de figures ailées. On remarquera que



Fig. 211 et 212. — Corselets.

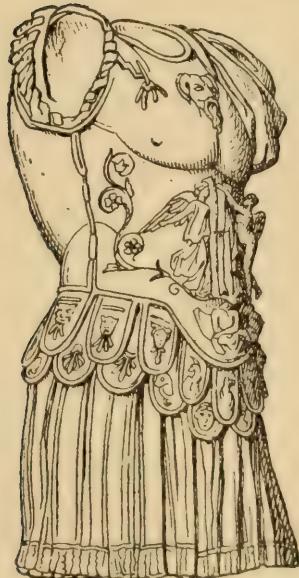


Fig. 213. — Corselet.

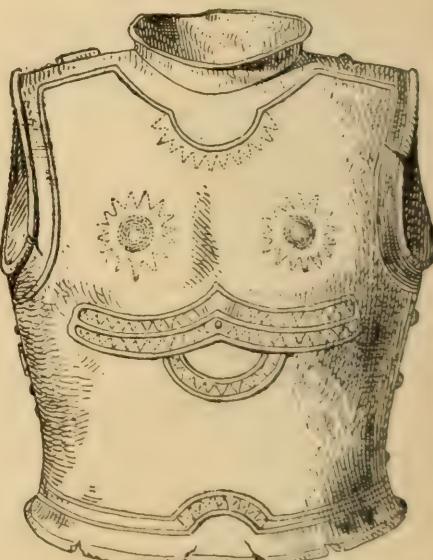


Fig. 214. — Cuirasse gauloise.

les bandelettes de cuir qui terminent la partie inférieure de ces cuirasses sont souvent elles-mêmes très chargées d'ornements.

La Gaule nous montre aussi des cuirasses très bien conditionnées, mais qui appartiennent à l'époque romaine et qui ont probablement été fabriquées sinon en Italie, au moins dans la Narbonnaise (*fig. 214*). Rien ne démontre en effet qu'au temps de Jules César, les Gaulois aient été bien avancés dans les arts métallurgiques.

Outre les cuirasses qui préservent la poitrine, les armures antiques

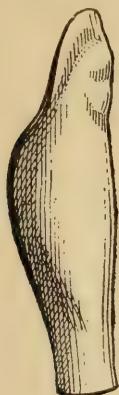


Fig. 215.

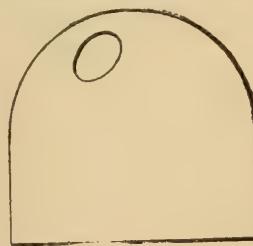


Fig. 216

Jambières.

présentent souvent des défenses pour garantir les bras et les jambes, mais ces armures n'ont jamais été aussi complètes dans l'antiquité que dans le moyen âge. Les *figures 215 et 216* montrent les jambards dont se servaient les guerriers grecs ou étrusques. Toutefois ces armes défensives n'ont jamais fait partie de l'équipement des soldats romains, qui portent d'habitude des souliers ou des bottines.

LE BOUCLIER. — L'arme défensive par excellence était le bouclier ; sa hauteur habituelle était comme la moitié de la hauteur d'un homme. Le bouclier égyptien couvrait la poitrine et la tête. Sa forme était carrée à la base et cintrée au sommet (*fig. 217*) ; il n'était pas entièrement plat, et sa légère enflure allait en augmentant vers sa partie supérieure, où l'on trouvait en même temps une petite cavité circulaire dont l'usage n'a jamais été bien expliqué. Les boucliers étaient couverts en cuir de bœuf, le poil en dehors, cerclés de métal et cloués. L'intérieur était probablement en osier. Dans tous les cas, il est certain que le bouclier ordinaire

Fig. 217.
Bouclier égyptien.

des soldats égyptiens devait être extrêmement léger. Sur la figure 218 on voit un guerrier qui porte un bouclier d'une forme un peu plus allongée que le précédent, mais qui est également arrondi dans sa partie supérieure.

Dans les marches, les soldats portaient le bouclier sur leur dos, au moyen d'une courroie fixée sur l'épaule, et une attache intérieure permettait de le passer au bras gauche, tandis que la main



Fig. 218. — Soldat égyptien.

droite tenait la lance ou l'épée. La courroie du bouclier était quelquefois placée horizontalement, mais beaucoup plus souvent elle était verticale.

On voit aussi des boucliers d'une très grande dimension et qui couvraient presque entièrement le personnage : ils différaient des autres en ce qu'ils avaient le sommet pointu au lieu d'être arrondi. Cette espèce de bouclier paraît avoir été en usage dans une très haute antiquité, mais on le rencontre beaucoup plus rarement que le bouclier ordinaire (*fig. 219*).

On trouve quelquefois sur les monuments égyptiens des bou-

cliers ronds ou même carrés. Mais les soldats qui les portent ont toujours, dans leur coiffure ou leur accoutrement, quelque chose



Fig. 219. — Soldat égyptien.

qui dénote leur origine étrangère (*fig. 220 et 221*). Cet armement



Fig. 220.

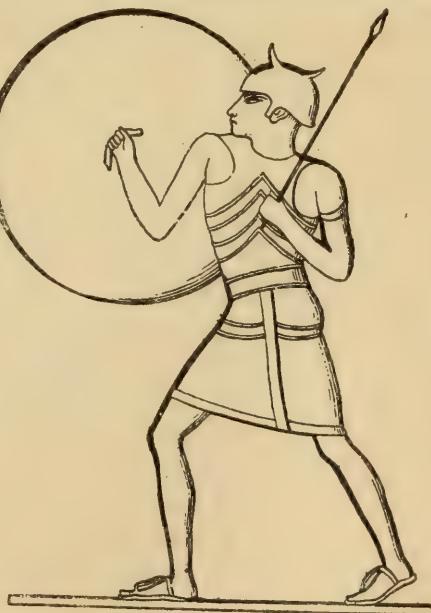


Fig. 221.

était, en effet, celui des soldats auxiliaires, qui ont toujours été fort nombreux dans les armées égyptiennes.

Le bouclier rond représenté sur la *figure 222* est celui que portait l'infanterie pesamment armée des Grecs. Sa forme est tout à fait circulaire, mais il est creux à l'intérieur, et sa circonference est assez vaste pour qu'il puisse couvrir entièrement la poitrine, et

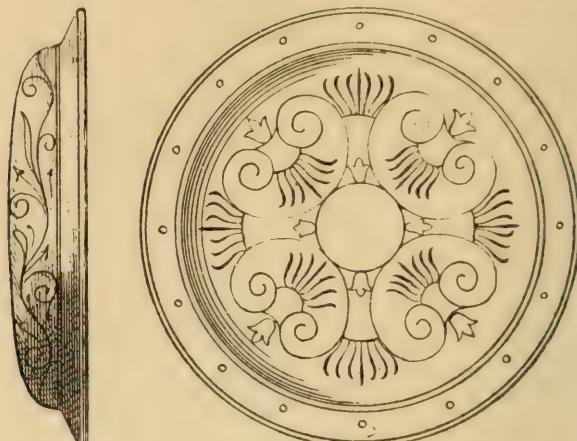


Fig. 222. — Boucliers grecs.

même descendre quelquefois jusqu'aux mollets. Ce bouclier se composait habituellement de peaux de bœuf superposées et recouvertes de plaques de métal; quelquefois aussi le cuir et le métal étaient étendus sur des branches d'osier entrelacées. A l'intérieur

du bouclier, il y avait une bande de cuir dans laquelle le bras était passé. Quelquefois le centre du bouclier présente à l'extérieur une saillie en forme de cône, comme on le voit sur la *figure 223*.



Fig. 223.

Bouclier grec.

Le bouclier que représente la *figure 224* a été découvert dans le tombeau du dit Guerrier à Tarquinies (Corneto); il est en bronze. Ce magnifique bouclier montre quel luxe et quelle délicatesse de travail les Étrusques apportaient dans leurs armes. Celui qu'on voit sur la *figure 225* est d'un caractère tout différent.

Ce sont des figures disposées en zones qui en constituent le caractère décoratif. Le style de ces figures dénote d'ailleurs une influence orientale qu'on retrouve bien souvent dans les ouvrages étrusques. Au centre, sont des animaux qui rappellent ceux des monuments de la Perse. Un taureau est aux prises avec deux lions et au-dessus d'eux plane un vautour aux ailes éployées.

La seconde zone représente des chasseurs poursuivant des lions et d'autres bêtes qui n'appartiennent pas à l'Étrurie, non plus que les palmiers qui figurent dans la même scène. La dernière zone, qui forme le bord extérieur du bouclier, montre une marche de

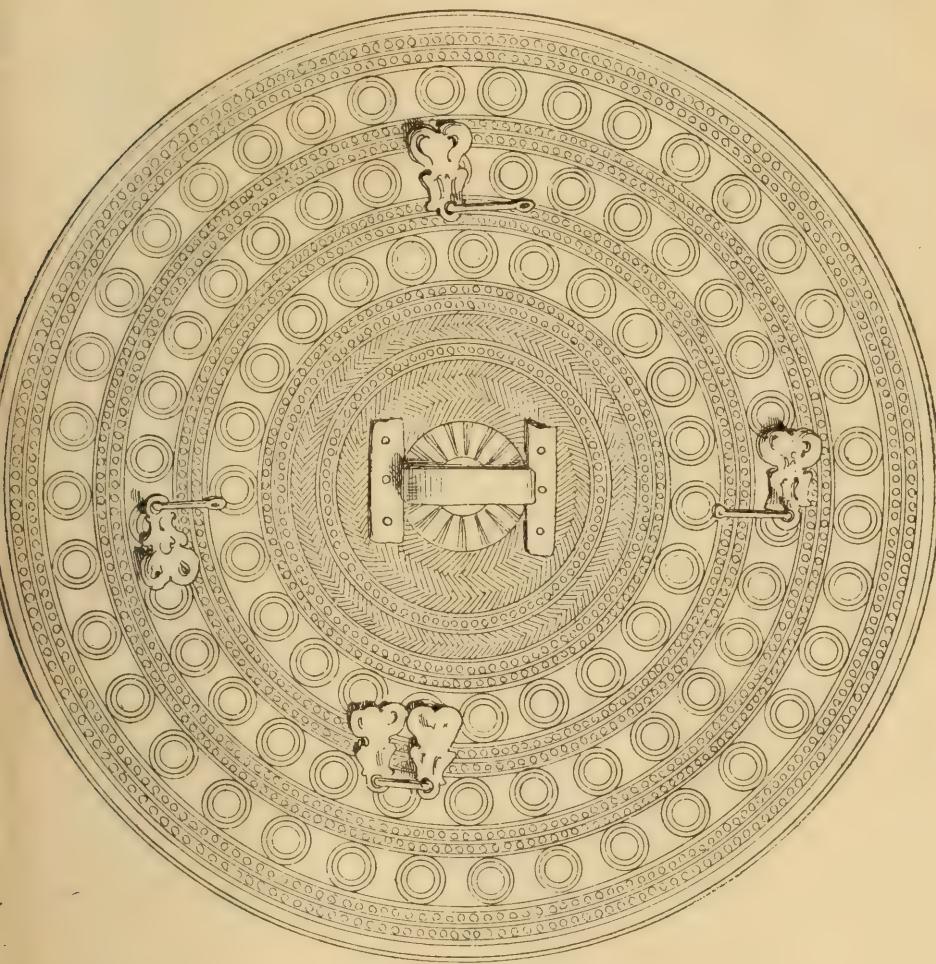


Fig. 224. — Bouclier étrusque.

combattants qui ont tous à la main un bouclier, et deux javelots. Chaque groupe de guerriers marchant en file est séparé de l'autre groupe par un cavalier, et dans un seul endroit par un char.

Le bouclier d'une forme si particulière que l'on voit sur la figure 226 est également de travail étrusque, ou tout au moins ita-

lien. Cependant la plupart du temps les boucliers des Étrusques sont ronds comme ceux des Grecs, et il en a été de même pour les Romains sous les rois et pendant la plus grande partie de la période républicaine.



Fig. 225. — Bouclier étrusque.

A l'époque où la solde fut introduite dans les armées romaines, l'ancien bouclier rond fut remplacé dans l'infanterie par un grand bouclier oblong qui avait environ 1 m. 20 de longueur sur 0 m. 80 de largeur. Ce bouclier était fait avec des planchettes en bois solidement jointes et recouvert d'une enveloppe extérieure en cuir,

entourée d'un rebord en métal (*fig. 227*). Chaque légion avait des

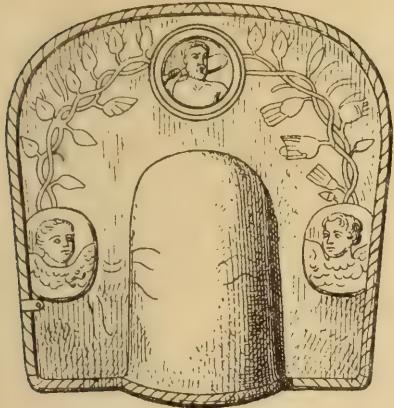


Fig. 226. — Bouclier étrusque.



Fig. 227. — Bouclier romain.

boucliers peints d'une couleur différente, et ils étaient en outre

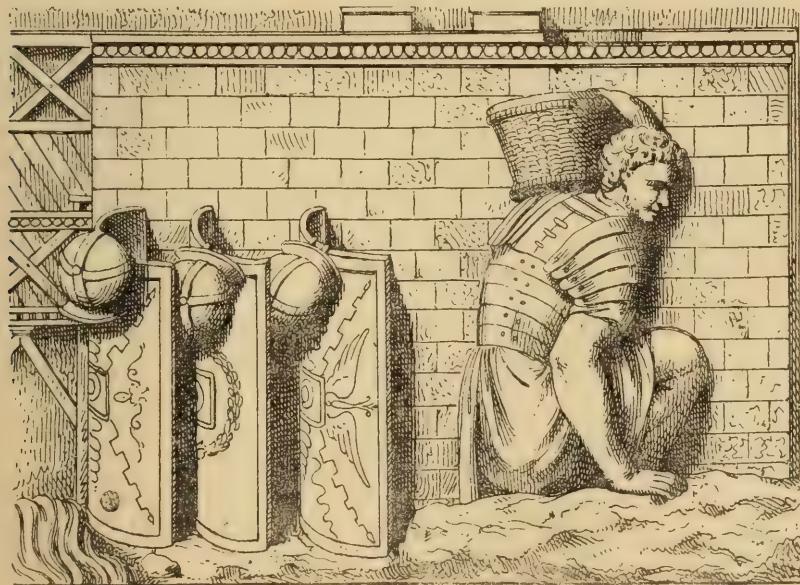


Fig. 228. — Boucliers romains. (D'après la colonne Trajane.)

chargés de symboles distinctifs. C'est ainsi que la *figure 228*, tirée de la colonne Trajane, nous montre trois boucliers, dont l'un est

décoré d'un foudre, le second d'une guirlande, et le troisième d'un foudre avec les ailes étendues.

Un passage de Jules César montre que les boucliers des Gaulois

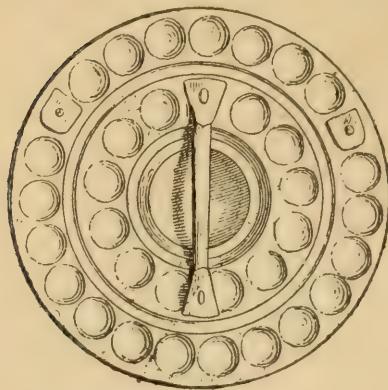
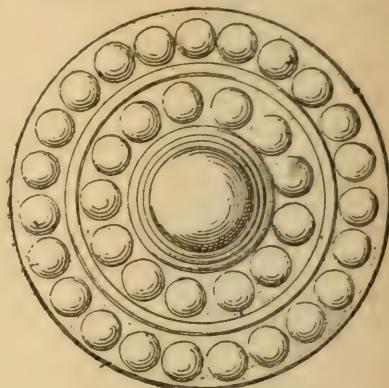


Fig. 229



Boucliers celtiques

Fig. 230

n'étaient pas excellents sous le rapport de la fabrication, puisque les javelots romains en transperçaient deux à la fois lorsqu'ils les

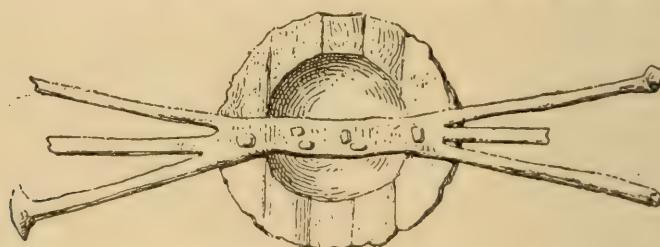


Fig. 231. — Bouclier franc.

rapprochaient pour s'en faire un rempart. « Les Gaulois, dit J. César, éprouvaient une grande gêne pour combattre, en ce que



Fig. 232. — Bouclier franc.

plusieurs de leurs boucliers se trouvaient, du même coup des javelots, percés et comme cloués ensemble, et que le fer s'étant recourbé, ils ne pouvaient ni l'arracher ni se servir dans la mêlée

de leur bras gauche ainsi embarrassé. Un grand nombre d'entre eux, après de longs efforts de bras, préfèrent jeter leur bouclier et combattre à découvert. »

Les *figures 229 et 230* représentent les deux côtés d'un bouclier celtique, dont le décor consiste en deux rangées de cercles formant une calotte hémisphérique saillante.

Les armes des Francs ne sont pas communes dans nos collections. On en a pourtant retrouvé quelques-unes ; les *figures 231 et 232* montrent un bouclier franc découvert en Normandie.



II

L'ARMÉE ÉGYPTIENNE

L'ORGANISATION MILITAIRE. — LES FORTERESSES.

L'ARMÉE NAVALE. — LES PRISONNIERS.

L'ORGANISATION MILITAIRE. — L'armée égyptienne comprenait la grosse infanterie, l'infanterie légère et les combattants en char. Tous ces corps avaient une destination différente.

La grosse infanterie était composée de soldats dont la tête et le corps, jusqu'à la ceinture, sont protégés par un bouclier. Elle porte comme arme offensive une lance dans la main droite et comme costume une tunique courte. Cette infanterie marchait en colonnes serrées, et avec une précision et une régularité qu'eût enviées Frédéric le Grand. Il est présumable qu'elle formait le corps principal de l'armée égyptienne (*fig. 233*).

Les troupes légères sont de deux sortes : d'une part, on voit des soldats armés d'un sabre recourbé et portant de la main gauche un petit bouclier ; leur tête est coiffée d'un casque, généralement orné à son sommet. Les autres sont des archers, vêtus de longues tuniques et portant un arc triangulaire avec un carquois sur l'épaule, comme on le remarque sur la *figure 234*, dans laquelle une troupe d'archers semble attendre un ordre pour commencer l'action. La *figure 235* nous montre une autre catégorie d'archers

qui ont, au contraire, une jupe très courte. Ceux-ci sont en

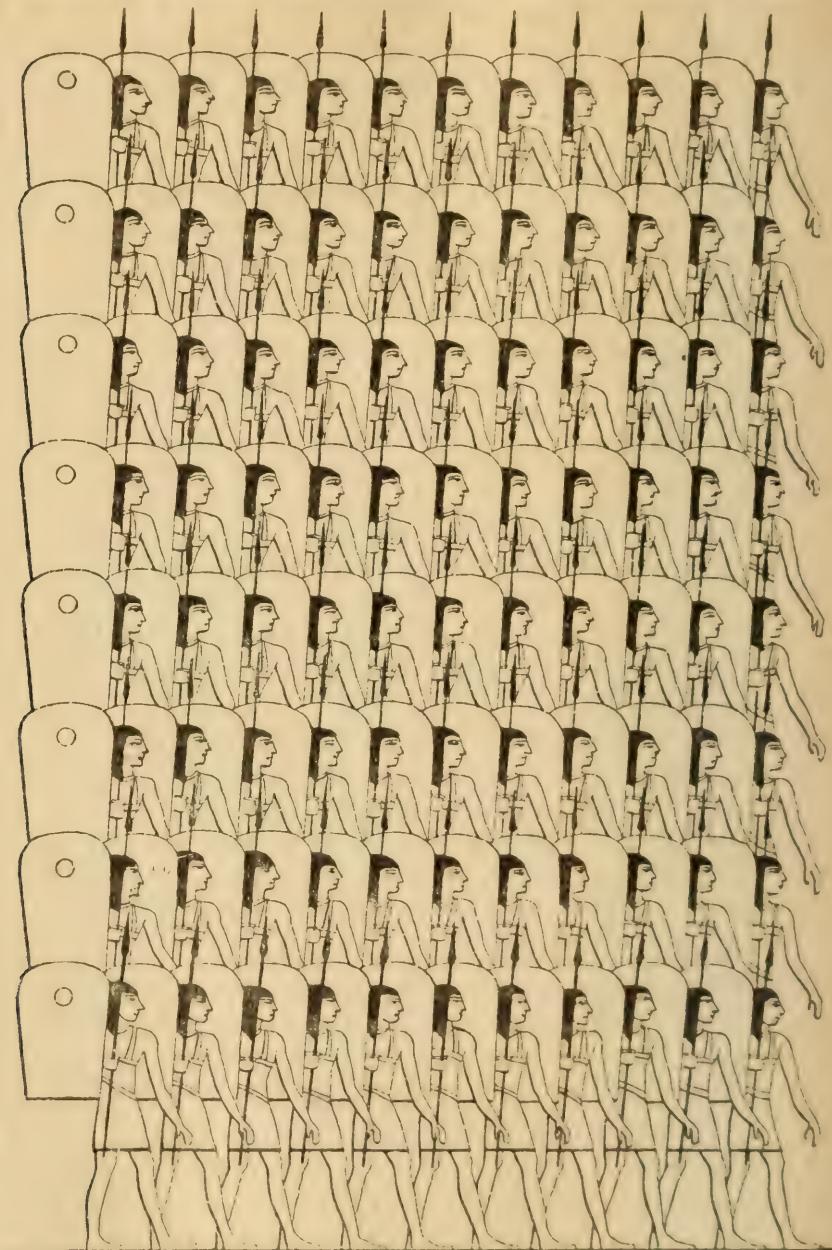


Fig. 233. — Infanterie égyptienne.

marche : ils n'ont pas le carquois sur l'épaule. Leur arc, d'une

forme très différente de ceux que nous avons vus dans la figure précédente, est dans une espèce d'étui qu'ils tiennent dans la main droite; celle-ci est armée d'une hachette ou d'un petit sabre recourbé.



Fig. 234. — Archers égyptiens.

Ces soldats se mettaient généralement à l'avant-garde ou sur les derrières de l'armée : ils avaient pour mission de courir sur tous les points menacés, en attendant que les fortes colonnes du centre aient eu le temps de s'ébranler et de se mettre en mouvement. Les



Fig. 235. — Infanterie légère.

archers contribuaient grandement aux succès des armes égyptiennes : les uns combattaient à pied, les autres dans les chars, mais tous avaient pour mission de protéger l'infanterie, qui dans les batailles occupait toujours le centre.

On a beaucoup discuté la question de savoir si la cavalerie était

employée dans l'armée égyptienne. « Les Égyptiens, dit M. Chabas, furent de grands appréciateurs du cheval ; ils l'employaient aux mêmes usages que nous ; quoique l'usage des chars l'emportât sur celui de l'équitation, celle-ci, néanmoins, n'était pas négligée ; pour un grand personnage, c'était un mérite remarqué que la bonne tenue à cheval. Il existait, à l'époque pharaonique, des établissements publics où les chevaux étaient élevés et dressés surtout en

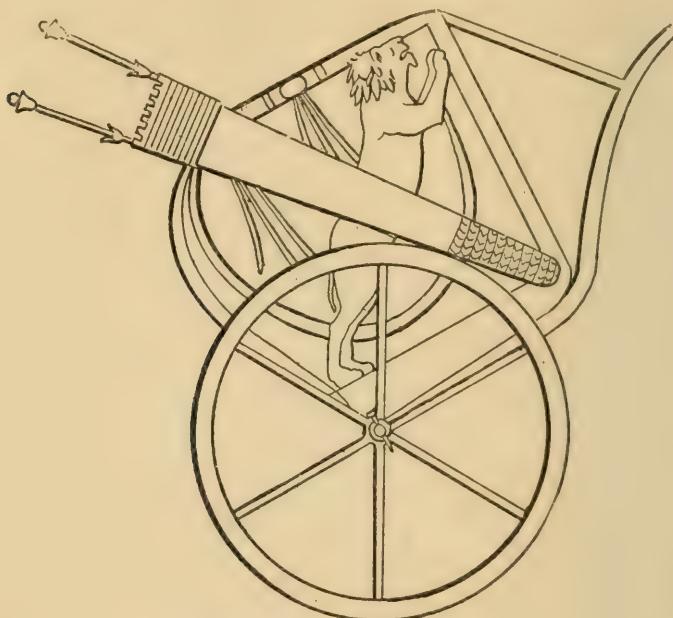


Fig 236. — Char de bataille.

vue de leur service à la guerre. Un grand nombre d'officiers y étaient préposés. » D'un autre côté, on ne voit jamais de cavalerie dans les représentations de bataille. Quelquefois, il est vrai, on voit dans les bas-reliefs un cavalier isolé ; mais en étudiant le monument, on trouve que ce cavalier porte un costume étranger et fuit devant les Égyptiens, ou bien c'est un courrier qui va porter une lettre ou transmettre un ordre.

Les peintures nous montrent, au contraire, que les chars avaient une très grande importance dans les manœuvres militaires, et Champollion-Figeac conclut de là qu'en parlant de cavalerie la Bible veut simplement désigner les hommes qui ne combattent pas à pied, mais sur des chars trainés par des chevaux.

Habituellement, les chars de guerre se distinguent par les carquois qui sont placés sur les côtés, et forment pour la décoration une ligne oblique très gracieuse (*fig. 236*). Les plus beaux chars,

ceux qui appartiennent aux chefs des guerriers, ont des carquois beaucoup plus ornés que les autres. Le char que montent les Pharaons est en outre décoré d'un lion placé de chaque côté.

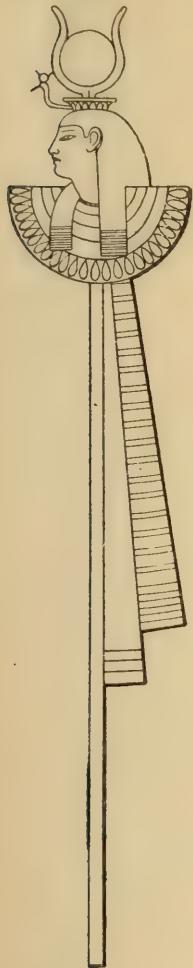


Fig. 237

Enseigne de guerre.



Fig. 238



Fig. 239

Porte-enseigne.

Les chars de guerre contenaient habituellement deux personnes : un cocher qui tenait les rênes pour diriger les chevaux, et un combattant qui est presque toujours un archer, bien qu'on en voie aussi qui portent le javelot, la hache ou le sabre recourbé. Quelquefois, mais jamais à la guerre et seulement dans quelques cérémonies, on voit trois personnage montés sur un char.

Le cocher se plaçait à gauche et le combattant à droite.

Dans les batailles, les chars avaient pour mission de porter le désordre dans les troupes ennemis et ils étaient certainement montés par des soldats d'élite. Le roi est presque toujours sur un char : les artistes le représentent d'une taille démesurément grande, armé de pied en cap et lançant des flèches contre les ennemis ou les frappant de sa hache. On voit souvent un lion qui suit ou précède le roi et paraît être mis là comme emblème de sa force.

La bannière royale d'Égypte est une espèce d'étandard surmonté d'un épervier. L'épervier est l'oiseau consacré à Horus, symbole

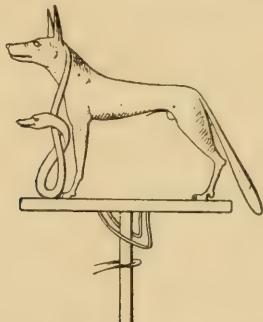


Fig. 240.

Emblèmes égyptiens.



Fig. 241.

des renaissances du soleil et emblème du soleil levant. Les Pharaons, étant considérés comme fils du soleil, avaient adopté naturellement les insignes du dieu avec lequel ils étaient identifiés. Chaque roi inscrivait sur sa bannière une devise particulière, mais dont le sens indiquait toujours son assimilation avec Horus.

Outre la bannière royale, chaque bataillon avait un étandard particulier sur lequel était ordinairement représenté quelque emblème vénéré, comme le cartouche du roi, la barque symbolique, ou des têtes de divinités, apparaissant soit sous leur forme humaine et avec leur coiffure caractéristique, soit sous la forme de l'animal qui leur est consacré, comme l'épervier, le lion, l'ibis ou le chacal. Pour être visibles à tous les yeux, ces enseignes se plaçaient à l'extrémité d'une grande hampe. Elles étaient regardées par les troupes avec un respect religieux et devaient, par l'enthousiasme qu'elles excitaient universellement, contribuer beaucoup aux succès des armes égyptiennes (*fig. 237 à 241*).

Le porte-enseigne était toujours un personnage important ; celui

que nous représentons *figure 304* tient un étendard orné de rubans et surmonté d'une coupe au-dessus de laquelle est placé un oiseau. Il est coiffé d'une calotte noire et vêtu d'une jupe brun foncé.

Les armées égyptiennes étaient accompagnées de musiciens, qui dans les marches précédaient les corps. On en trouve des représentations figurées sur plusieurs monuments, notamment sur ceux qui passent pour être contemporains de Sésostris. Les instruments dont on se servait pour la musique militaire étaient la trompette et les tambours. (*Fig. 242.*)

Les Égyptiens avaient deux sortes de tambours. Le tambour



Fig. 242. — Musique militaire.

employé dans l'armée était oblong et on le frappait avec la main, comme le tympanon. Il se portait en bandoulière et se plaçait sur le dos pendant les marches. La caisse de ces tambours était en bois ou en cuivre, et les peaux étaient en cuir ou en parchemin. Nous en avons au Louvre un spécimen (salle civile, armoire H).

Depuis les temps les plus reculés, les Égyptiens ont fait usage de la trompette. C'est avec cet instrument qu'on appelait les troupes, comme nous le voyons dans une peinture de Thèbes, où les hommes qui jouent de la trompette restent en place, tandis que les troupes se rallient au son de l'instrument qu'elles entendent. Parmi les instruments de musique conservés au musée égyptien du Louvre, nous avons une trompette en bronze (salle civile, armoire H).

La trompette droite paraît avoir été surtout employée pour trans-

mettre les ordres des chefs ; les monuments antiques nous montrent la trompette comme un instrument étroit dans toute la longueur du tube, jusqu'à l'embouchure où elle s'évase (fig. 243).

Le roi, qui était le chef suprême de l'armée, payait toujours de sa personne ; il distribuait à ses fils ou à ses grands officiers les commandements partiels. Les soldats étaient divisés en régiments subdivisés eux-mêmes en bataillons et en compagnies ; les officiers étaient hiérarchisés et possédaient chacun un commandement particulier. Nous trouvons de curieux détails sur les fatigues du métier des armes et les misères attachées à la vie d'un officier dans

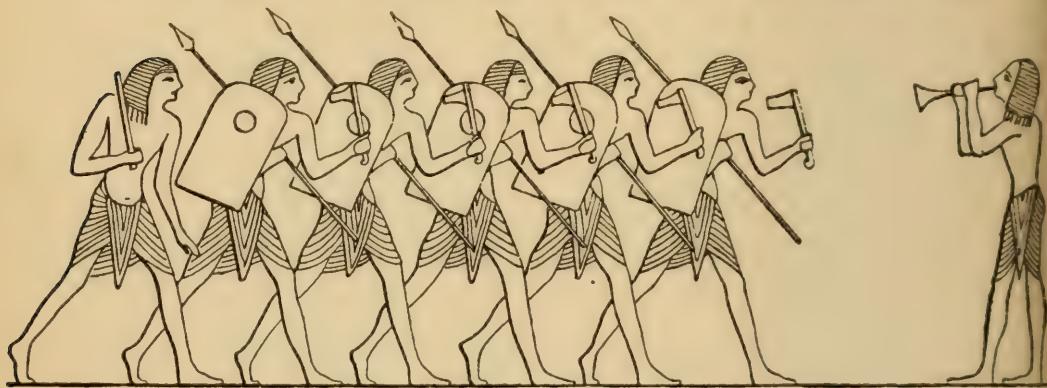


Fig. 243. — Le ralliement des soldats.

un papyrus de la XIX^e dynastie, dont M. Lenormant a reproduit un fragment. « Quand tu recevas cet écrit de prose cadencée, ah ! puisses-tu trouver agréable l'œuvre de l'écrivain.

« Je veux te dépeindre les nombreuses tribulations de l'officier d'infanterie.

« Tout jeune encore, il est renfermé dans la caserne.

« Une armure qui le serre entoure son corps, une pièce défensive descend sur ses yeux ; la visière est sur ses sourcils ; sa tête est protégée contre les blessures.

« Il se trouve serré comme un rouleau de papyrus, et ses mouvements sont gênés dans le combat. Te dirai-je ses expéditions en Syrie, ses marches vers les régions lointaines ?

« Il doit porter son eau sur son épaule, comme les ânes leur charge.

« Son dos est enflé comme celui d'une bête de somme et son échine est ployée.

« Quand il est désaltéré par une eau corrompue, il faut qu'il retourne à la garde de nuit. S'il arrive à l'ennemi, il est comme une oie prise au filet, et ses membres n'ont aucune vigueur.

« Quand il revient vers l'Égypte, il est comme le bois rongé des vers.

« Si la maladie arrive et le force à se coucher, on le charge sur un âne.



Fig. 244. — Soldats auxiliaires.

« Ses effets sont pillés par les voleurs et son serviteur l'abandonne. »

Malgré ces plaintes, il paraît démontré que l'armée formait en Égypte une classe extrêmement importante et à laquelle se rattachaient d'importants priviléges. « Les guerriers, dit Hérodote, reçoivent du peuple le nom de Calasiries et d'Hermotybies ; ils habitent les nomes ci-après énumérés, et toute l'Égypte est divisée en nomes. Voici ceux des Hermotybies : Busiris, Saïs, Chemmis, Papremis, l'île de Prosopitis, et la moitié de Natho ; les Hermotybies ont leurs domaines sur ces nomes ; leur nombre est de cent soixante mille hommes, quand ils sont au grand complet. Nul d'eux n'a jamais rien appris des arts mécaniques, mais ils se consacrent au métier des armes. Voici les nomes des Calasiries : Thèbes, Bubaste, Aphthis, Tanis, Mendès, Sébennys, Athribis,

Pharbethis, Thmuis, Onuphis, Anysis, Mycphoris; ce dernier nome occupe une île en face de Bubaste; les Calasiries ont leurs domaines sur ces noms. Leur nombre est de deux cent cinquante mille quand ils sont au grand complet. Il ne leur est permis de cultiver aucun art mécanique, mais ils exercent les arts de la guerre et se les transmettent de père en fils... Les priviléges suivants sont attachés aux guerriers, et hormis les prêtres, ils sont les seuls des Égyptiens à qui rien de semblable soit accordé : chacun d'eux possède, exempts d'impôts, douze arpents d'excellente terre; l'arpent



Fig. 245. — Soldats auxiliaires.

d'Égypte équivaut à un carré de cent coudées de côté, la coudée étant la même que celle de Samos. Ils jouissent tour à tour, et jamais les mêmes, de ces autres avantages : tous les ans, mille Calasiries et autant d'Hermotybies forment la garde du roi; à ceux-ci, outre leurs terres, on donne, chaque jour, cinq mines de pain cuit, deux mines de chair de bœuf et quatre coupes de vin. Voilà ce qu'on donne aux gardes. »

On voit que l'armée égyptienne, qui selon Hérodote présentait un effectif de quatre cent dix mille hommes en temps de guerre, constituait dans le pays une véritable aristocratie militaire, qui était en possession de terres qu'elle faisait cultiver et pour lesquelles elle ne payait aucune redevance au fisc. En revanche, chaque homme était obligé de s'équiper lui-même, et de se présenter, avec ses armes offensives et défensives, chaque fois qu'il en était

requis pour une campagne. Cela arrivait assez fréquemment, soit que le roi voulût envahir un pays étranger, soit qu'il y eût lieu de réprimer quelque rébellion dans une province. L'armée devait en outre fournir le nombre d'hommes jugés nécessaires pour le service des garnisons établies dans les villes fortifiées, dont les principales étaient Péluse, Maréa, Hiéracompolis, Syène, Éléphantine et quelques autres places.

Le privilège qu'avaient les guerriers de ne rien payer au fisc ne pouvait manquer de déplaire aux rois, qui croient souvent avoir plus besoin d'argent que de soldats : nous voyons en effet un Pha-



Fig. 246. — Soldats auxiliaires.

raon tenter de l'abolir. « Séthos, dit Hérodote, négligea beaucoup l'ordre des guerriers comme n'ayant aucun besoin de leurs services ; et parmi un grand nombre de marques d'indifférence, il alla jusqu'à les priver des douze aroures de terres labourables concédées à chaque individu de cet ordre par les rois ses prédécesseurs, et choisies dans les meilleures terres. Aussi lorsque peu de temps après une armée nombreuse, commandée par Sennachérib, roi des Assyriens et des Arabes, vint attaquer l'Égypte, aucun des guerriers égyptiens ne voulut marcher. Le prêtre-roi, inquiet de ce refus et incertain du parti qu'il devait prendre, entra dans le temple de Vulcain et vint déplorer au pied de la statue du dieu les malheurs qui le menaçaient. Pendant qu'il exhalait ses plaintes, le sommeil s'empara de ses sens, et il vit en songe le dieu debout, près de lui, qui le rassurait et lui promettait qu'avec le secours qu'il allait

recevoir il n'aurait rien à redouter de l'armée ennemie. Le roi, se confiant en cette vision, rassembla tous ceux qui consentirent à le suivre, et marcha vers Péluse, qui est le point par lequel on peut pénétrer en Égypte, n'ayant avec lui aucun soldat, mais seulement un ramas de marchands, d'artisans et de journaliers. Il était à peine arrivé, qu'un nombre infini de rats champêtres se répandirent dans le camp ennemi, et, pendant le cours d'une seule nuit, rongèrent si bien les cordes des arcs, les carquois et jusqu'aux attaches des boucliers, que l'armée, privée de toute espèce d'armes, fut contrainte de prendre la fuite le lendemain. Poursuivie par les

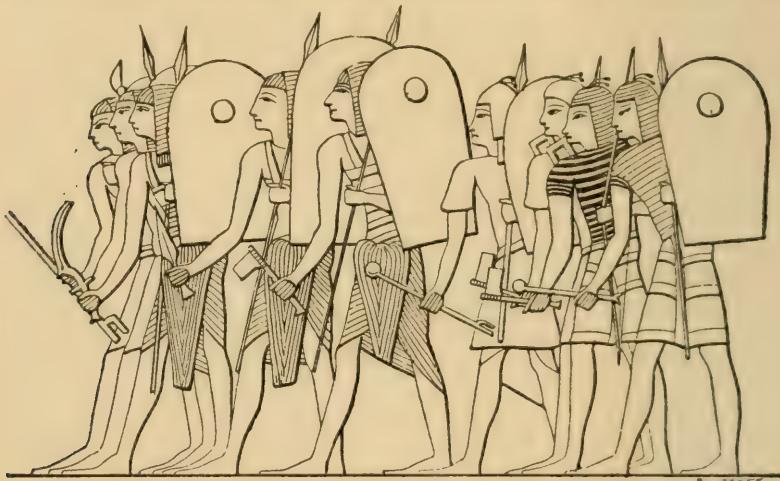


Fig. 247. — Patrouille. (D'après une peinture égyptienne.)

Égyptiens, elle perdit beaucoup de monde. En mémoire de cet événement, on éleva dans le temple de Vulcain une statue de pierre qui représentait Séthos tenant dans la main un rat avec cette inscription : *En me voyant, apprends à révéler les dieux.* »

Outre les troupes nationales, l'armée égyptienne comprenait des corps étrangers qu'on enrôlait parmi les nations alliées ou dans les pays conquis (fig. 244 à 246). Ces corps étaient divisés en régiments et disciplinés d'après les méthodes égyptiennes. Originai-
rement, ces soldats auxiliaires étaient peu nombreux, et compre-
naient seulement des tribus libyennes et éthiopiennes, qui après
avoir été vaincues par les Égyptiens prenaient du service. Mais plus
tard les Pharaons trouvèrent plus commode de prendre de vé-
ritables étrangers qui, n'ayant aucun intérêt dans les affaires du

pays, étaient plus spécialement dévoués à leur personne. Les historiens signalent ce fait comme une des causes de l'affaiblissement

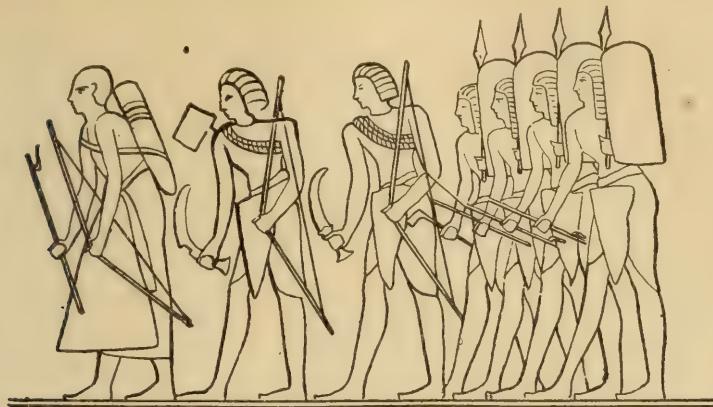


Fig. 248. — Patrouille. (D'après une peinture égyptienne.)

militaire de l'Égypte, qui, après avoir été pendant plusieurs siècles maîtresse d'une grande partie de l'Asie, se trouva ensuite n'être pas en état de résister à l'invasion de Cambuse.



Fig. 249. — Patrouille. (D'après une peinture égyptienne.)

Ces causes de l'affaiblissement de l'armée sont très bien exposées par M. Lenormant dans son histoire ancienne de l'Orient : « Les Égyptiens, pendant des siècles, se servirent principalement de troupes nationales, et chez eux le service militaire fut considéré

comme un privilège, comme une distinction. Les corps d'auxiliaires étrangers étaient tenus alors dans une situation très inférieure à celle des corps indigènes; ils n'arrivaient à y être assimilés que lorsque leur existence, conservée héréditairement pendant plusieurs générations, avait fini par en faire de véritables citoyens de l'Égypte, comme les Maloï sous le *Moyen Empire* et les Maschouasch sous le *Nouveau*. Psamétik désorganisa toute cette constitution de l'armée en donnant aux mercenaires grecs qu'il engageait le pas sur les troupes nationales. La troupe des guerriers indigènes y vit une

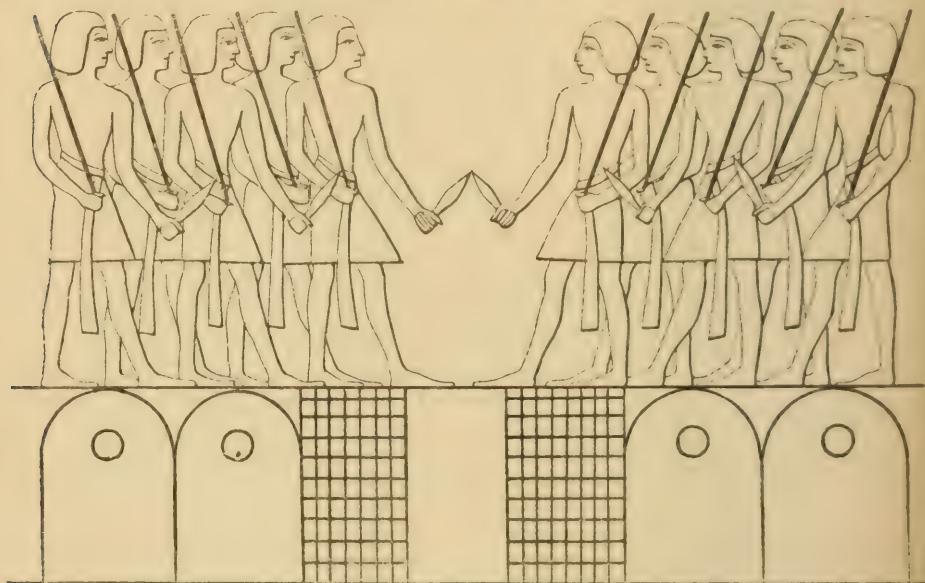


Fig. 250. — Rencontre de deux patrouilles.

violation flagrante de ses priviléges, et deux cent mille guerriers quittèrent spontanément la garnison où le roi les avait à dessein relégués pour aller former des établissements au delà des cataractes. Dès lors, le nerf de la puissance militaire de l'Égypte fut brisé. Les mercenaires grecs et cariens, dont se composèrent en majorité les armées égyptiennes, devinrent plutôt les instruments des rois que les défenseurs de la nation. La rivalité s'établit entre eux et le reste des guerriers, et l'Égypte fut livrée aux divisions intestines et à l'anarchie. Le jour où l'invasion perse arriva, le pays ne sut pas se défendre, et il suffit d'une bataille pour rendre Cambuse maître de toute la vallée du Nil. »

LES FORTERESSES. — Les peintures des monuments nous font connaître la conformation des camps égyptiens. Ils étaient entourés d'une palissade dont un peloton de fantassins gardait l'entrée. La tente du roi ou du général, placée au côté opposé, était entourée de tentes plus petites, destinées aux officiers, et on voit à côté un lion apprivoisé et surveillé par un gardien armé d'un bâton. Les chevaux et les ânes sont rangés avec une symétrie parfaite sur un des côtés de l'entrée principale et les chars occupent l'autre côté en file régulière. Les harnais des chevaux occupent les intervalles, ainsi que ceux des ânes, qui consistent en un bât avec deux

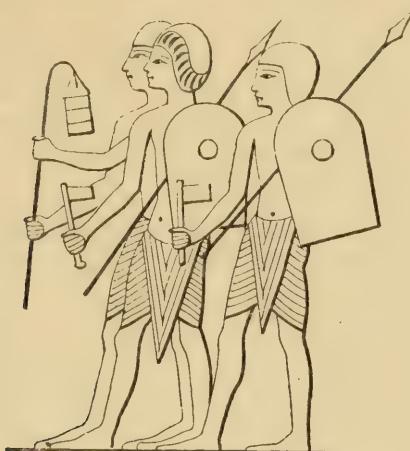


Fig. 251. — Patrouille de nuit.

paniers et divers ustensiles pour le transport des vivres. Les exercices des chars et les manœuvres des fantassins s'exécutent à l'entour du camp, où l'on voit aussi des ambulances avec tout ce qui s'y passe. Avec la ponctualité si remarquable dans les peintures égyptiennes, rien n'est omis : ainsi on voit des soldats malades auxquels le médecin administre une potion, et des ânes malades pansés par les vétérinaires. De l'autre côté, parmi les recrues qui s'exercent, on voit un soldat indiscipliné qui subit sa peine et des officiers qui font leur inspection.

Les patrouilles circulaient continuellement autour du camp et des forteresses. La *figure 247* nous montre une patrouille, où les soldats sont armés de javelins. Elle est commandée par un officier qui porte un petit sabre recourbé. Le même sabre se voit sur des personnages représentés sur les *figures 248 et 249*, mais ici une

partie des soldats qui forment la patrouille sont des archers.

La *figure 250* montre la rencontre de deux patrouilles : on voit les officiers croiser leur épée en se demandant le mot d'ordre. Dans la *figure 251* nous voyons une patrouille de nuit, circulant avec une lanterne que tient un des guerriers. Pour se faire une idée de la régularité qui présidait aux manœuvres, il suffit de regarder le carré d'infanterie pesante, assez semblable à la phalange macédonienne, que nous avons reproduit *figure 233*.

M. Prisse décrit ainsi une forteresse située au nord du village de Kouban dans la Nubie : « Elle consistait en une vaste enceinte carrée d'environ cent mètres de côté, formée par d'énormes murs en briques crues, bâtis en talus et soutenus, de distance en distance, par des éperons ou contre-forts assez saillants. Cette enceinte régulière était percée d'une porte au milieu de chacun de ses murs. Les portes du nord et du sud étaient protégées uniquement par le fossé sur lequel s'abattait probablement un pont-levis, à en juger par les massifs de maçonnerie qui bordent la berge du côté de l'entrée. La porte de l'est, qui débouchait sur le désert et se trouvait la plus exposée à l'ennemi, était plus large que les autres et défendue par une tour qui flanquait le fossé. Enfin la porte de l'ouest, c'est-à-dire du côté du Nil, semble avoir été précédée d'une construction dont on voit encore quelques colonnes. Un fossé de huit mètres de large, séparé du mur par un terre-plein ou chemin de ronde, entourait les trois principaux côtés. Les fossés semblent avoir jadis communiqué avec le fleuve, et s'ils n'étaient pas constamment remplis d'eau, ils étaient susceptibles d'être inondés au besoin. On voit encore, à l'extrémité de la muraille méridionale, un conduit ou aqueduc souterrain bâti en grès, qui servait à conduire l'eau dans la place. Tout l'espace que renfermait cette enceinte est couvert de ruines de maisons bâties en briques, au milieu desquelles on remarque plusieurs tronçons de colonnes en grès et quelques portions de conduites d'eau. A l'angle oriental se voient les restes d'une rampe menant au sommet des murailles, qui, élevées d'environ dix mètres, présentent une longue plate forme de trois mètres de large ; elles étaient probablement garnies de créneaux. Cette forteresse, bâtie pour arrêter les incursions des nomades sous les rois de l'ancienne monarchie, est extrêmement remarquable sous tous les rapports. Elle présente, comme les meilleurs camps romains, un système de défense qui permettait de résister à une longue attaque.



Fig. 252. — Attaque d'une citadelle. (D'après une peinture égyptienne.)

Bien conservée après tant de siècles de durée, elle offre le plus beau spécimen des fortifications permanentes des anciens Égyptiens. »

Parmi les nombreux monuments figurés qu'on a retrouvés dans les ruines de Thèbes, il faut signaler le siège d'une ville dont on escalade les murs, au pied desquels sont des machines de guerre soutenues par des soldats qu'elles cachent de manière à n'en laisser voir que les pieds. Des soldats qui ont pu approcher la muraille à l'abri de ces machines gagnent une échelle appuyée contre la muraille ; les combattants y montent, mais ils ne se servent pas seulement de l'échelle, car ils saisissent, pour se maintenir, les joints de pierre qui forment les murs du fort. On en voit même dont les pieds reposent entièrement sur ces joints, ce qui est difficile à expliquer, à moins que les assises ne fussent en retraite les unes sur les autres. Le fort, qui comprend plusieurs tours, est couronné d'un étendard percé de flèches, et on voit que le combat est déjà engagé dans l'intérieur, car des corps d'hommes sont précipités du rempart. Une de ces tours paraît être la tour maîtresse, car elle est beaucoup plus grosse que les autres. Les boucliers que portent les assiégeants sont arrondis seulement dans leur partie supérieure, tandis que les assiégés en ont qui sont complètement ronds ou de forme rectangulaire. Au pied du fort, des soldats lancent des flèches sur les soldats qui le défendent, et la lutte, engagée partout, semble encore indécise. Mais le roi, de stature colossale, arrive sur son char et tout fuit à son approche : le roi égyptien est toujours représenté victorieux (*fig. 252*).

On voit en effet sur les monuments des représentations de citadelles entourées de fossés remplis d'eau. Le roi d'Égypte est presque toujours figuré à l'attaque des places fortes : c'est en vain que des hommes armés se défendent du haut des tours. Rien n'arrêtera l'impétuosité du Pharaon. Du haut de son char, il foule sous les pieds de ses chevaux les morts et les vivants et décoche sur la ville ses flèches meurtrières, et la fuite précipitée de ses ennemis ne les empêchera pas d'être atteints.

La même donnée se trouve reproduite avec diverses variantes, et le Pharaon paraît toujours comme l'invincible héros auquel rien ne peut résister. Des étrangers assiégés dans une forteresse, élevée sur une montagne, sont, malgré leur position, si vigoureusement atteints par le Pharaon, qu'ils ne songent plus qu'à demander grâce. Une femme placée sur le haut des remparts élève son petit enfant dans



Fig. 253. — Attaque d'une place. (Bas-relief d'Ihsamboul.)

ses bras pour implorer la pitié du vainqueur, et le désespoir a paralysé partout la résistance. Cependant le Pharaon, d'une taille gigantesque et monté sur un char de guerre richement décoré, lance ses flèches impitoyables contre les assiégés (*fig. 253*).

L'ARMÉE NAVALE. — La mer, émanation stérile de Typhon, le mauvais principe, était pour les Égyptiens un sujet d'horreur. Cependant le besoin de défendre les côtes a dû leur inspirer de bonne heure le désir d'avoir une flotte capable de porter des combattants. « Sésostris, dit Diodore de Sicile, fit équiper une flotte de quatre cents voiles, et fut le premier prince de ces contrées qui fit construire des vaisseaux longs. »

Les vaisseaux égyptiens que nous voyons figurer sur les monuments se distinguent par leurs proues décorées d'une tête de lion : ils sont pourvus d'un rebord assez élevé dans lequel on a pratiqué des trous pour laisser passer les rames. Les mâts et les voiles qu'on voit sur ces navires prouvent qu'on ne se contentait pas de l'action des rameurs. Tout en haut du mât, qui se termine en fleurs de latus, on voit un personnage qui, placé dans un poste où il peut apercevoir au loin, a sans doute mission de signaler les écueils, ou de surveiller les mouvements de la flotte ennemie. La forme de ces bâtiments est d'ailleurs très différente de celle des barques d'eau douce qu'on voit naviguer sur le Nil.

Dans les plus anciennes barques égyptiennes, l'aviron-gouvernail est remplacé à l'arrière par des matelots qui dirigent la marche au moyen de longues rames (*fig. 254*). Les rameurs ont été de tout temps très nombreux sur les navires égyptiens, mais cela n'empêchait pas la voilure. Les barques de guerre sont pourvues d'un seul mât portant une longue vergue sur laquelle est carguée la voile. Au-dessus de la voile est quelquefois une espèce de niche en forme de cône renversé, où se tient une vigie pour faire les signaux. Ces navires, qui ne semblent pas avoir été en état de supporter une navigation au long cours, étaient munis de cordes à crochets pour saisir les embarcations ennemis. C'est ce qu'on voit dans la représentation d'un combat naval, où les soldats égyptiens recueillent les prisonniers échappés des barques renversées ou tombés à l'eau pendant la lutte. Des officiers postés à l'arrière du navire commandent aux soldats armés de glaives, de javelots, et surtout d'arcs et de flèches. Les rameurs obéissaient à un chef pourvu

d'un bâton de commandement; ils étaient protégés par un plat-bord.

Parmi les peintures de Médinet-Abou, une des plus curieuses assurément est celle où l'on voit une escadre égyptienne aux prises avec une flotte ennemie, et vigoureusement secondée d'ailleurs par une armée de terre; ce qui semblerait indiquer que la scène se passe sur la côte d'Égypte, et que les soldats de terre et de mer commandés par le Pharaon sont occupés à repousser une invasion. Les Égyptiens se reconnaissent de suite à leurs airs de tête, à leurs cos-

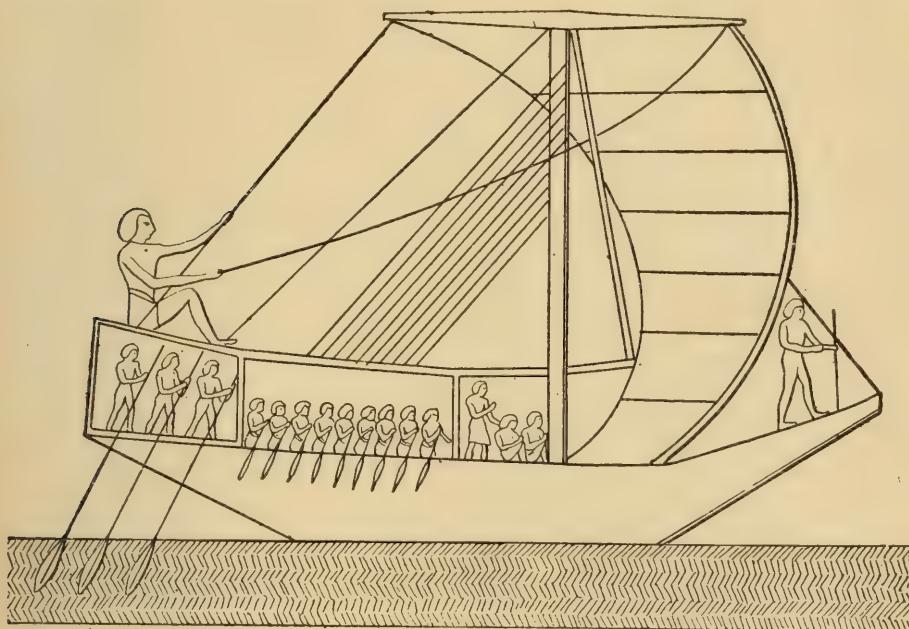


Fig. 254. — Vaisseau de guerre.

tumes, à leurs longs boucliers cintrés par le haut, à leurs petits coutelas. Trois de leurs navires sont placés l'un au-dessus de l'autre sur les monuments, disposition qui tient à l'ignorance où étaient les artistes des lois de la perspective. Une quatrième barque a déjà doublé et coupé la flotte ennemie : elle la prend en arrière et s'avance pour agir de concert avec les trois autres.

Les bâtiments égyptiens ont peu souffert dans le combat : ils ont conservé leurs mâts, leurs voiles, leurs pilotes et leurs rameurs. Les soldats, dans leurs attitudes les plus animées : les archers décochent leurs flèches de toutes parts, tandis que d'autres guerriers brandissent leurs massues en attaquant l'ennemi, ou bien parent les coups der-

rière leurs grands boucliers. On remarque dans ce combat un abordage : un soldat égyptien, portant son bouclier attaché derrière l'épaule, est monté sur la partie la plus avancée de la proue du navire, et saisit par le bras un Indien qu'il s'apprête à frapper.

Au reste, la bonne tenue des vaisseaux égyptiens fait déjà présager la victoire, et deux de leurs barques sont déjà remplies de prisonniers ennemis dont les mains sont liées et qu'on a placés parmi les rameurs. La flotte ennemie, au contraire, est dans un état qui annonce sa défaite : elle est toute désemparée. Les bâtiments, privés de rameurs et de pilotes, semblent errer au hasard. Le vaisseau indien, qui le premier a débarqué ses troupes, va être pris par les Égyptiens : ceux qui le défendent n'opposent plus aux flèches du Pharaon qui les attaque en personne que les petits boucliers ronds dont ils sont armés ; d'autres, tout à fait sans défense, paraissent implorer la clémence du vainqueur. Partout règne le plus grand désordre : plusieurs navires ont perdu leurs agrès ; l'un d'eux a sombré sous voiles. La configuration de ces navires est d'ailleurs peu différente de celle des vaisseaux égyptiens : le Pharaon, placé sur le rivage, est comme toujours de taille gigantesque, et c'est autour de lui que l'action est le plus animée. On y voit les Indiens péle-mêle, percés de flèches et morts ou mourants. Quelques-uns tombent de leurs barques et sont précipités dans l'eau, tandis que d'autres font de vains efforts pour les en retirer. On sent enfin que toute résistance est inutile pour cet ennemi envahisseur, qui a tenté une descente sur le rivage égyptien sans compter sur le Pharaon, fils du soleil.

Le bulletin de l'Institut égyptien nous donne la description suivante des bas-reliefs peints qui consacrent les victoires de la reine Hatasou dans le pays de Pount : « La scène de débarquement nous montre les poissons de la mer Rouge, et la scène finale, car le tableau de la bataille est perdu, nous fait voir les types des habitants et les productions du pays. Le chef de Pount est représenté avec un bâton recourbé, comme en portent encore les Nubiens d'aujourd'hui. Il a la peau foncée ; il est armé d'un poignard et vêtu d'un caleçon jaune ; sa femme et sa fille l'accompagnent ; elles sont toutes deux atteintes d'une espèce d'éléphantiasis. On voit également le butin enlevé par l'armée ; il consiste en girafes, dents d'éléphants, énormes lingots peints en rouge et qui sont probablement de cuivre (car le mot est resté illisible), des arbres emmaillotés dans des couffes, etc.

LES PRISONNIERS. — Les combats livrés par les rois d'Égypte sont fréquemment représentés sur les monuments. Le Pharaon est reconnaissable à sa taille colossale : c'était pour les artistes égyptiens une manière naïve d'exprimer la supériorité de son rang et de son courage. Le plus souvent, le char du roi passe sur le corps des ennemis qu'il a étendus à ses pieds, tandis que d'autres implorent leur grâce.

Les scribes, qu'on voit dans toutes les représentations figurées des Égyptiens, ne pouvaient manquer d'avoir un rôle spécial dans les scènes militaires. Ils ne combattent pas personnellement, mais

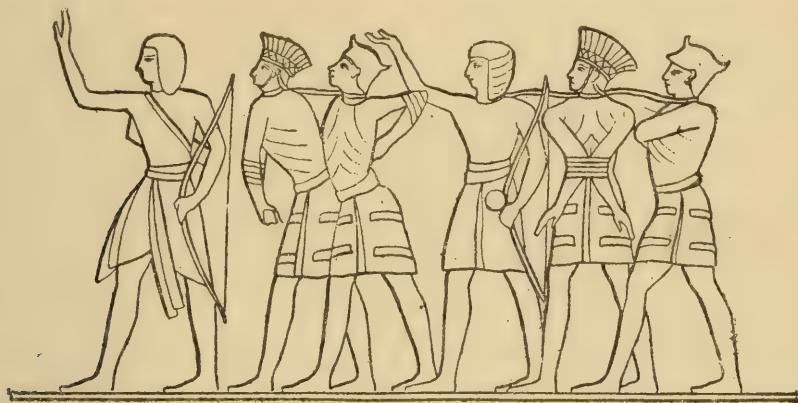


Fig. 255. — Prisonniers.

on les voit enregistrer avec le plus grand soin les mains droites coupées aux ennemis morts ; car c'est ainsi qu'on faisait la statistique de ceux qu'on avait tués. La ponctualité des habitudes égyptiennes se retrouve jusque dans cet usage barbare. Dans les peintures de Medinet-Abou, on voit des officiers égyptiens levant la main comme pour commander le silence, pendant qu'on fait l'énumération des mains qui viennent d'être rapportées. Un homme courbé et vêtu d'une longue robe les compte lui-même en les prenant une à une, tandis qu'un scribe, placé derrière lui, enregistre sur un rouleau de papyrus les chiffres qui lui sont dictés. On voit ici trente-huit mains : des scènes de ce genre se trouvent reproduites sur plusieurs monuments. Les scribes notaient également le nombre des prisonniers, qu'on voit toujours défiler par colonnes nombreuses devant le Pharaon, aux pieds duquel on vient déposer les mains coupées, comme un trophée de victoire.

C'est ainsi que les victoires de Ramsès sont représentées dans les peintures de Medinet-Abou, à Thèbes. Le Pharaon, pendant ce temps-là, est assis sur son char, dont les chevaux sont retenus par ses officiers, et il adresse une allocution à ses guerriers. Plus loin, le roi victorieux, tenant en main le fouet, guide lui-même ses chevaux pour retourner en Égypte : son char est précédé par des prisonniers enchaînés, et les princes du sang portent près de lui de larges ombrelles.

L'usage de lier les mains aux prisonniers de guerre était universel dans l'antiquité. On emportait à cet effet des cordes : dans les peintures militaires de Medinet-Abou, on voit des archers qui portent enroulées autour de la poitrine et par-dessous le bras gauche des cordes probablement destinées à cet usage. Dans une foule de peintures on voit des prisonniers attachés, et il semble qu'on se soit ingénier à lier les mains de ces malheureux dans une position aussi gênante que possible. Presque toujours une grande corde passée autour du cou des captifs les maintient à côté les uns des autres (fig. 255). On les voit ainsi défilier en longues colonnes qui se suivent et présentent quelquefois deux, trois et même quatre captifs de front. Les artistes égyptiens qui avaient besoin de montrer des prisonniers très nombreux, et qui ignoraient les lois de la perspective, en montrent quelquefois plusieurs rangées, les unes au-dessus des autres.

Les peintures qui représentent des captifs nous fournissent de précieux renseignements sur le costume des peuples avec lesquels les Égyptiens ont été en guerre.

III

LA GUERRE EN ASIE

LES HÉBREUX. — LES ARMÉES ASSYRIENNES. — LES MÈDES ET LES PERSES.

LES HÉBREUX. — Il ne semble pas qu'il y ait jamais eu d'armées permanentes chez les Hébreux, même après la constitution des royaumes de Juda et d'Israël. M. Munk, dans *la Palestine*, résume ainsi les renseignements épars dans la Bible sur l'organisation

militaire des Hébreux : « A l'exception des lévites, tous les Hébreux étaient soumis au service militaire depuis l'âge de vingt ans, et selon Josèphe jusqu'à celui de cinquante ans ; cependant, ayant égard à l'agriculture et aux intérêts privés, la loi admettait les exceptions suivantes : celui qui avait bâti une maison et ne l'avait pas encore habitée ; celui qui avait fait une plantation dont il n'avait pu encore recueillir les premiers fruits ; celui qui s'était fiancé ou qui était encore dans la première année de son mariage. Au reste, les levées en masse n'avaient lieu que dans les circonstances extraordinaires ; ainsi tout le monde était appelé aux armes pour la guerre cananéenne, et les tribus déjà établies devaient aider celles dont les possessions n'étaient pas encore conquises. Pour les entreprises d'une moindre importance, on levait un certain contingent de chaque tribu, mais la loi ne nous dit pas quelle était la règle qu'on suivait dans ce cas ; probablement on tirait au sort. Du temps de Moïse et jusqu'à l'époque de David et de Salomon, l'armée n'était encore qu'imparfaitement organisée et ne se composait que de fantassins. Elle était divisée en bandes de mille et de cent hommes, dont chacune avait son chef. Les hommes d'une même tribu marchaient ensemble sous le même drapeau. Le commandement suprême appartenait au chef de la république, qui formait avec les douze chefs de tribus le conseil de guerre. Dans des affaires moins graves le commandement pouvait être confié à une autre personne ; ainsi par exemple, Moïse, dans la guerre contre les Madianites, donne le commandement au prêtre Pinehas. L'ouverture de la guerre s'annonçait au son des trompettes. Avant l'entrée en campagne un prêtre devait prononcer un discours pour encourager les troupes et pour leur promettre le secours de la divinité. Quelques dispositions que donne le Deutéronome sur la police des troupes montrent que la propreté et les bonnes mœurs devaient régner dans le camp des Hébreux. Quant au butin de guerre, s'il en faut juger par ce que Moïse ordonna dans la guerre des Madianites, on le divisait en deux portions : une moitié appartenait aux troupes, en déduisant 1 pour 500 pour les prêtres ; l'autre moitié appartenait à la nation, qui en donnait la cinquantième partie aux lévites. Cependant le butin des villes frappées d'anathème et notamment des villes cananéennes était voué à la destruction ; le métal seul était employé au profit du temple. »

LES ARMÉES ASSYRIENNES. — Les guerriers assyriens se servaient de boucliers ronds, et généralement formés de cercles concentriques, qui apparaissent quelquefois à l'œil. A l'extérieur, les boucliers étaient revêtus d'une lame unique, ou plus probablement d'une peau. Le vêtement habituel aux soldats était une tunique à poils longs, qui paraît avoir été faite avec des peaux de chèvre. Par-dessus cette tunique, on voit une espèce de cuirasse qui semble formée de cordelettes nattées. Le casque est une sorte de calotte souvent munie d'une corne. L'épée, l'arc, la masse d'armes, la lance ou le javelot formaient les armes offensives. L'épée était courte, large, aiguë et à deux tranchants. Elle se portait sur le flanc gauche, mais elle était

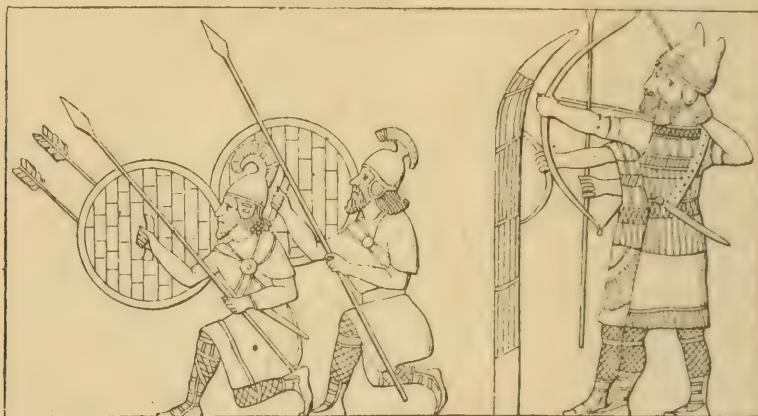


Fig. 256. — Phalange assyrienne.

maintenue presque horizontalement par la large courroie dans laquelle elle était passée. Le manche n'a pas de garde, et le fourreau est souvent orné, à son extrémité inférieure, de petits lions couchés dans le sens de l'épée et d'une saillie assez prononcée. Cette épée, à en juger par les monuments, n'était pas d'un usage très fréquent, car on la voit toujours au fourreau, même pendant la bataille.

La lance était à peu près de la longueur d'un homme, elle était pourvue d'un manche lisse et servait à la fois comme arme d'haste et comme arme de jet. La masse d'armes ne diffère pas beaucoup d'un sceptre : elle avait à l'extrémité du manche une courroie formant anneau, dans laquelle on engageait la main pour manier l'arme avec plus de sûreté. Mais de toutes les armes assyriennes, celle que l'on voit employée le plus communément est l'arc : il était d'une

grandeur moyenne et, en dehors du champ de bataille, il était passé sur l'épaule et y demeurait appendu. Le carquois était maintenu au moyen d'une cordelette ou d'une tresse.

Tous ces caractères sont bien déterminés sur la *figure 256*, où l'on voit, en même temps que l'équipement des soldats assyriens, leur disposition au moment du combat. Les premiers sont armés d'une lance et parent avec leurs boucliers ronds les flèches que leur



Fig. 257. — Soldat assyrien sonnant de la trompette.

a décochées l'ennemi. Ils mettent un genou en terre, ce qui permet aux archers placés derrière eux d'envoyer leurs flèches par-dessus leurs têtes.

Les soldats se ralliaient au son de la trompette. La *figure 257*, tirée d'un bas-relief du Musée britannique, montre un archer assyrien portant le carquois sur l'épaule et sonnant de la trompette.

Les chars étaient fort en usage, et ils se rapprochent beaucoup pour la forme de ceux dont se servaient les Grecs dans l'âge héroïque. Les Assyriens avaient aussi des machines pour les sièges : la plus fréquemment représentée est un chariot formé de claires et

contenant des soldats que l'on poussait vers les murailles de la place assiégée. Une grosse pique sort par une fente pratiquée sur le devant du chariot et servait sans doute à enfoncer les portes. Souvent aussi, pour attaquer une place, on se servait de moyens incendiaires : les soldats plaçaient pour cela des matières inflammables au bout de leurs lances. Les monuments en représentent qui essayent de brûler une porte au moyen de ce procédé.

La figure 258 montre des guerriers assyriens combattant l'ennemi. Nous avons déjà vu des scènes de ce genre dans le premier volume

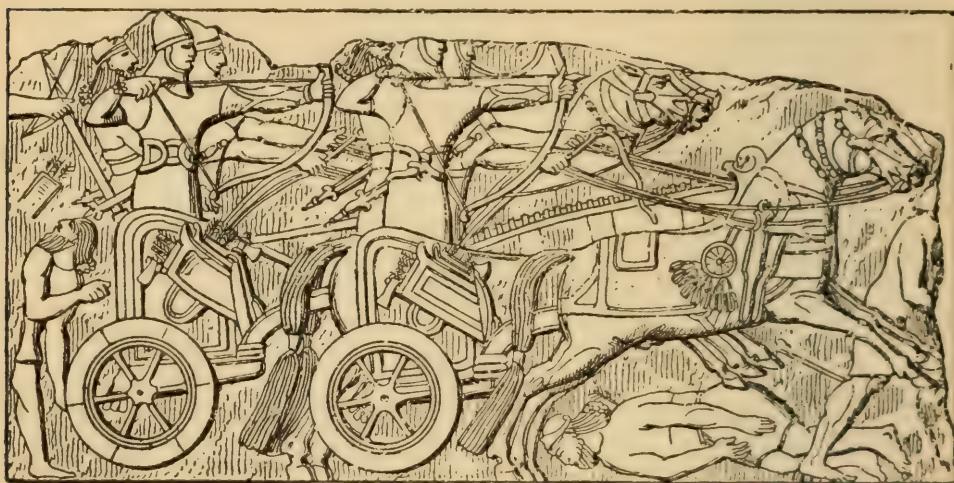


Fig. 258. — Guerriers sur leurs chars.

de cet ouvrage et le lecteur peut se reporter aux figures 135 et 136.

Au reste la mise en scène des bas-reliefs assyriens est empreinte d'une influence égyptienne très prononcée. Il y a pourtant certaines différences qu'il est utile de signaler, parce qu'elles se rattachent au prestige attaché à la personne royale. Ainsi les monuments égyptiens montrent toujours le Pharaon d'une taille démesurément grande : les ennemis qu'il combat semblent des pygmées à côté de lui, et la disproportion est si grande que la lutte même semble impossible. C'est lui tout seul qui remporte la victoire, sans aucune aide, car les soldats qui viennent après lui sont aussi petits que les ennemis qu'il a terrassés. Pour mieux accentuer leur idée, les artistes égyptiens ont soin que le roi soit absolument seul sur son char de bataille, se souciant fort peu du cocher, qui est cependant



Fig. 259. — Le roi d'Assyrie combattant sur son char.

(D'après un bas-relief assyrien.)

nécessaire pour guider les chevaux pendant que le monarque ajuste ses flèches invincibles.

La *figure 259* va nous donner une idée complète de la manière dont le roi se comporte en Asie. L'oiseau sacré plane sur la tête du monarque, qui ajuste ses flèches, tandis que le cocher placé à ses côtés tient les rênes des chevaux; et ce cocher est de même taille que le roi. D'autres chars et d'autres combattants sont autour de lui, frappant des coups analogues, et l'oiseau emblématique fait seul reconnaître le roi sur la tête duquel il plane. Des morts dont la tête est coupée apparaissent çà et là sur le champ du bas-relief.

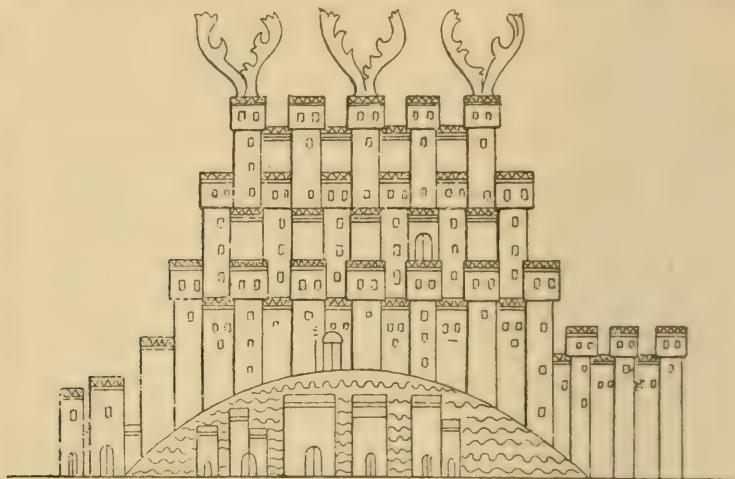


Fig. 260. — Forteresse assyrienne.

Un fait qu'il est bon de noter dans cette représentation c'est que le roi combat nu-tête et qu'il n'est pas coiffé de la mitre conique.

Les bas-reliefs assyriens représentant des citadelles nous montrent des créneaux et des tours. Dans celles de la *figure 260*, des espèces de cornes, dont il est très difficile d'expliquer l'emploi, couronnent la forteresse. Nous ne connaissons pas de description écrite d'une citadelle assyrienne. Mais si les écrivains nous font défaut, les monuments abondent, au moins pour ce qui concerne Ninive. Il faut, bien entendu, faire abstraction de la disproportion des personnages et de l'absence de perspective qui frappe tout d'abord dans la *figure 261*, mais on y voit très bien le système de tours qui était alors admis dans toutes les constructions militaires.

Si imparfaite que soit cette représentation au point de vue plas-

tique, il est ais , en la comparant   la pr c dente, de se figurer   peu pr s quel aspect pouvait pr senter une citadelle en Assyrie. On remarquera que les assaillants, contrairement   l'usage des sculpteurs assyriens, sont de taille tr s in gale, et il y en a deux qui sont de stature gigantesque. Nous avons d j  vu dans les monum ents g『gyptiens que les Pharaons se distinguent des autres personnages par l' normit  de leur stature. Il est probable que les deux h ros qu'on voit ici sont des rois ou tout au moins des personnages



Fig. 261. — Forteresse assyrienne.

puissants, dont le sculpteur a voulu exprimer l'importance en employant le procédé habituel aux artistes égyptiens.

On voit aussi dans cette figure l'emploi des machines de guerre qui vont frapper la muraille. Mais cette machine est beaucoup plus nettement déterminée sur la *figure 262*. C'est un char à six roues, portant en avant une grosse poutre probablement garnie de métal, qui vient se heurter contre la tour dont elle produit l'écroulement.

Il faut distinguer les enceintes fortifiées et les citadelles. Pour ce qui est des enceintes fortifiées, voici la description qu'Hérodote nous a laissée des murailles de Babylone : « La ville de Babylone est située dans une vaste plaine; elle forme un carré parfait dont chaque côté est de cent vingt stades; l'enceinte totale est par conséquent de quatre cent quatre-vingts stades. Telle est la grandeur

de Babylone, bâtie d'ailleurs avec une magnificence qui l'emporte de beaucoup sur toutes les autres villes que nous connaissons. Elle est entourée d'abord d'un fossé profond, très large et rempli d'eau, ensuite d'un mur dont l'épaisseur est de cinquante coudées royales et la hauteur de deux cents. La coudée royale est de trois doigts plus longue que la coudée ordinaire. Il faut dire ici comment fut employée la terre retirée du fossé et de quelle manière on construisit le mur. A mesure que l'on creusait le fossé, la terre qui en sortait était immédiatement façonnée en briques; et lorsqu'on en avait disposé un nombre convenable, on les faisait cuire au four.

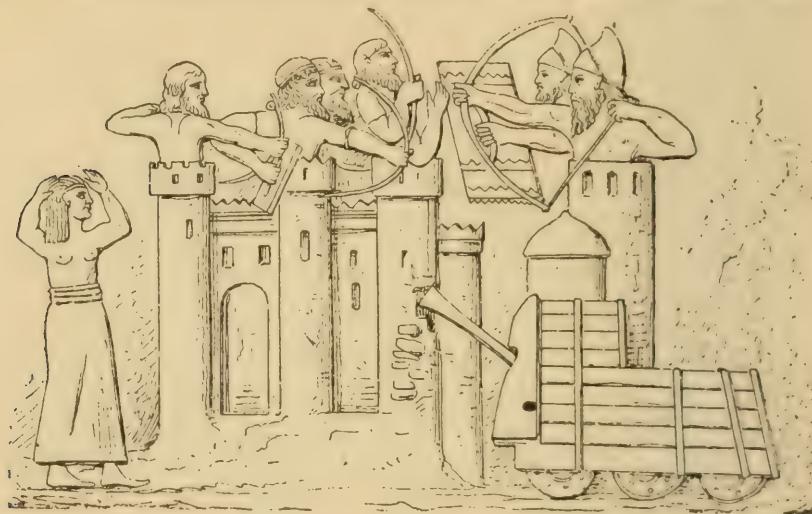


Fig. 262. — Siège d'une ville

On bâtissait ensuite avec ces briques enduites d'une couche d'asphalte chaud, au lieu de simple chaux délayée, en les disposant par assises, et entre chaque troisième assise, on introduisait un lit de tiges de roseaux. On construisit par ce procédé, d'abord les parois du fossé, et ensuite le mur, en continuant d'employer le même genre de construction. Elevés au sommet du mur et sur ses bords, deux rangs de tourelles à un seul étage, contiguës et tournées l'une vers l'autre, laissaient entre elles l'espace nécessaire pour le passage d'un char attelé de quatre chevaux. Dans le pourtour de la muraille on comptait cent portes, toutes en airain, avec les jambages et les linteaux de même métal. L'asphalte qui servit à la construction de ces murailles était tiré de la ville d'Is, située à

huit journées de marche de Babylone, sur une rivière du même nom. Cette rivière, peu considérable, qui se jette dans l'Euphrate, roule avec ses eaux une quantité de morceaux d'asphalte. C'est ainsi que Babylone fut entourée de murs. »

La férocité est le trait dominant des Assyriens et il n'y a pas de pays où dans aucun temps la guerre ait eu des conséquences aussi terribles. C'est en vain que les ennemis vaincus implorent le roi victorieux, surtout quand ce sont des rebelles. Quelques inscriptions, dont nous empruntons la traduction à M. Maspero, vont nous montrer les suites inévitables de toute guerre en Assyrie. « J'en tuai, dit un roi d'Assyrie, un sur deux... Je construisis un mur devant



Fig. 263. — Transportement de captifs.

les grandes portes de la ville ; je fis écorcher les chefs de la révolte, et je recouvris ce mur avec leur peau. Je fis assembler leurs têtes en forme de couronnes et leurs cadavres transpercés en forme de guirlandes. »

Les grands taureaux de pierre que nous voyons dans les musées ont assisté à de sanglantes boucheries, car c'est en face de ces témoins muets qu'on égorgéait les victimes. C'est ce que nous apprend le petit-fils de Sennachérib : « Ces hommes, dont la bouche avait tramé des complots perfides contre moi et contre Assour, mon seigneur, j'ai arraché leur langue et j'ai accompli leur perte. Le reste du peuple fut exposé vivant devant les grands taureaux de pierre que Sennachérib, le père de mon père, avait élevés, et moi, je les ai jetés dans le fossé, j'ai coupé leurs membres, je les ai fait manger par des chiens, des bêtes fauves, des oiseaux de proie, les animaux du ciel et des eaux. En accomplissant ces choses, j'ai réjoui le cœur des grands dieux, mes seigneurs. »

L'usage des mains coupées aux prisonniers, que nous avons déjà constaté en Égypte, se retrouve naturellement chez les Assyriens. « Sur la terre mouillée, dit un roi d'Assyrie, les harnais, les armes prises dans mes attaques, nageaient tous dans le sang des ennemis comme dans un fleuve; car les chars de bataille qui enlèvent hommes et bêtes avaient dans leurs courses écrasé les corps sanglants et les membres. J'entassai les cadavres de leurs soldats comme des trophées, et je leur coupai les extrémités. Je mutilai ceux que je pris vivants, comme des brins de paille, et, pour punition, je leur coupai les mains. »

Le transportement d'une population en masse était l'issue inévitable d'une guerre. « J'emménai captifs les hommes de Bet-Vakin, dit un roi d'Assyrie, et leurs dieux, et les serviteurs du roi d'Élam. Je n'y laissai pas le moindre reste debout, et je les embarquai dans des vaisseaux, et les menai sur les bords opposés; je fis diriger leurs pas vers l'Assyrie, je détruisis les villes de ces districts, je les démolis, je les réduisis en cendres, je les changeai en déserts et en monceaux de ruines. »

Pour comprendre ces grandes émigrations, ces peuples entiers emmenés en captivité et transportés en masse dans des contrées lointaines, il faut se rappeler les scènes de désolation rapportées dans la Bible, ou bien encore les paroles concises des scribes assyriens que nous révèlent les inscriptions. « Aidé par le feu, le massacre, les combats et les tours du siège, j'occupai les villes; j'en fis sortir 200.000 personnes, grandes et petites, mâles et femelles, des chevaux, des ânes, des mulets, des chameaux, des bœufs, des moutons sans nombre, et je les pris comme capture. » C'est une scène de ce genre qui est représentée sur la figure d'après un bas-relief assyrien.

LES MÈDES ET LES PERSES. -- Un discours que Xénophon place dans la bouche de Cyrus montre comment ce prince entendait les approvisionnements d'une armée en marche, et prouve en même temps qu'il y avait chez les Perses un corps spécial chargé à peu près des mêmes offices que le génie dans nos armées modernes. Ce discours fournit en outre plusieurs renseignements précieux sur l'organisation des armées dans l'ancien Orient. « Depuis long-temps, braves alliés, dit Cyrus, nos âmes, nos corps, nos armes, sont, grâce aux dieux, dans le meilleur état; ne songeons mainte-

nant qu'à nous pourvoir de vivres à peu près pour vingt jours, tant pour nous que pour les bêtes de charge qui nous suivront; car, à mon compte, nous mettrons plus de quinze journées à traverser un pays où nous ne trouverons point de subsistances, parce que nous en avons enlevé, nous, une partie et les ennemis autant qu'il leur a été possible. Munissons-nous donc de provisions de bouche : elles sont nécessaires pour combattre et pour vivre. A l'égard du vin, que chacun n'en prenne qu'autant qu'il lui en faut pour s'accoutumer à ne boire que de l'eau pendant nos repas : ce changement nous sera peu sensible; car ceux d'entre nous qui vivent de farine la delayent dans l'eau, pour en faire une pâte; le pain dont les autres se nourrissent est de même pétri avec de l'eau : c'est avec de l'eau qu'on fait cuire tout ce qu'on mange. Pourvu que nous buvions un peu de vin à la fin du repas, nous ne nous trouverons pas mal de ce régime. On retranchera ensuite une portion de ce vin, jusqu'à ce que nous ayons l'habitude de ne boire que de l'eau. Tout changement qui s'opère peu à peu devient supportable par tous les tempéraments.

« Emportez, au lieu des lits, un poids égal en choses nécessaires à la vie; il n'y a jamais de superflu en ce genre. Ne craignez pas de dormir moins tranquillement parce que vous n'aurez ni lits ni couvertures; si cela vous arrive, c'est à moi que vous vous en prendrez; en santé comme en maladie, il suffit d'être bien vêtu. Il faut s'approvisionner de viandes salées et de haut goût; ce sont celles qui excitent l'appétit et se conservent longtemps. Lorsque nous arriverons dans des lieux non pillés, d'où nous pourrons tirer du blé, il faudra nous pourvoir de moulins à bras pour le broyer : de tous les instruments à faire du pain c'est le moins pesant.

« N'oublions pas non plus les médicaments pour les maladies; ils ne chargent pas beaucoup, et dans l'occasion ils serviront infiniment. Munissons-nous aussi de courroies pour attacher une infinité de choses que portent les hommes et les chevaux : qu'elles se rompent ou s'usent sans qu'on puisse les remplacer, on reste les bras croisés. Ceux qui ont appris à faire des javelots feront bien d'emporter leur doloire; il est bon aussi de se munir d'une lime; en aiguiseant sa pique, on aiguise son courage; on rougirait d'être lâche lorsqu'on a des armes affilées. Il faut encore avoir beaucoup de bois de charronnage, pour raccommoder les chars et les chariots. Aux matériaux on joindra les outils indispensables; car

on n'a pas des ouvriers partout : et cependant il en faut beaucoup pour le travail de chaque jour. On mettra sur chaque chariot une faufile et un hoyau ; sur chaque bête de charge, une hache et une faux ; ces instruments sont toujours utiles aux particuliers, et souvent à l'armée entière.

« Vous, commandants des hoplites, informez-vous si vos soldats ont une provision suffisante de vivres; ne négligeons rien de ce qui leur est nécessaire; ce serait nous négliger nous-mêmes. Vous, chefs des bagages, examinez si l'on a chargé sur les bêtes de somme tout ce que j'ai ordonné; et contraignez ceux qui n'ont point obéi. Vous, intendants des pionniers, vous avez la liste des acontistes, des archers, des frondeurs, que j'ai réformés : à ceux qui servent dans les acontistes, donnez une hache propre à couper du bois, aux archers un hoyau, aux frondeurs une serpe; faites-les marcher, avec ces instruments, par petites troupes, à la tête des équipages, afin qu'au besoin vous aplanissiez les chemins difficiles, et que je sache où vous prendre lorsque vous me serez nécessaires.

« J'emmènerai des armuriers, des charrons, des cordonniers, tous de l'âge où l'on porte des armes et munis de leurs outils; ainsi l'armée ne manquera d'aucune des choses qui dépendent de leur métier. Ils feront un corps séparé des soldats, et auront un lieu fixe où ils travailleront pour qui voudra les employer en payant. Si quelque marchand veut faire le commerce à la suite de l'armée, qu'il garde ses provisions durant le nombre de jours que je viens de fixer; s'il vend avant l'expiration de ce terme, ses marchandises seront saisies; mais il pourra, le terme passé, les débiter comme il le jugera à propos. Au reste, les marchands les mieux approvisionnés seront honorés et récompensés des alliés et de moi. Si quelqu'un d'entre eux n'a pas de fonds suffisants pour faire ses achats, qu'il amène avec lui des gens qui le connaissent et me garantissent qu'il nous suivra, je l'aiderai de ce que je possède. Voilà ce que j'avais à dire : que ceux qui trouvent que je n'ai pas tout prévu m'avertissent. Allez rassembler les bagages; pour moi, je vais offrir un sacrifice pour mon départ : dès que j'aurai rempli ce devoir religieux, je donnerai le signal. Que les soldats pourvus de tout ce que j'ai ordonné se rendent auprès de leurs officiers dans le lieu indiqué; et vous, commandants, lorsque vos rangs seront formés, venez me trouver, pour apprendre quels postes vous occuperez. »

Les Perses, de même que les Assyriens, et tous les peuples orientaux, se servaient de chars de guerre, mais dont la forme était différente de celle des chars assyriens. Xénophon attribue cette transformation à Cyrus : « Il se procura, dit-il, des chariots, tant parmi ceux pris sur l'ennemi que par d'autres voies; mais il abolit l'usage des chars tels qu'étaient jadis ceux des Troyens, et tels que sont encore ceux des Cyrénéens. Jusque-là les Mèdes, les Syriens, les Arabes et tous les peuples asiatiques n'en avaient point d'autres. Comme ils étaient montés par les plus braves, Cyrus avait remarqué que des gens qui étaient l'élite de l'armée ne servaient qu'à escarmoucher, et contribuaient peu au gain de la bataille; d'ailleurs trois cents chars pour trois cents combattants exigeaient douze cents chevaux et trois cents cochers, choisis entre ceux qui méritaient le plus de confiance; encore ces trois cents hommes ne causaient aucun dommage à l'ennemi. Cyrus, en abolissant l'usage de ces chars, en fit construire d'une forme nouvelle plus convenable pour la guerre. Les roues en étaient fortes, par là moins sujettes à se briser; l'essieu long, car ce qui a de l'étendue est moins sujet à renverser : le siège, d'un bois épais, s'élevait en forme de tour, mais ne couvrait le cocher que jusqu'à la hauteur du coude, afin qu'il eût la facilité de conduire ses chevaux; chaque cocher, armé de toutes pièces, n'avait que les yeux découverts; aux deux bouts de l'essieu étaient placées deux faux de fer, longues d'environ deux coudées, et deux autres par-dessous dont la pointe tournée contre terre devait percer à travers les bataillons ennemis. Cette nouvelle construction, dont Cyrus fut l'inventeur, est encore en usage dans les pays soumis au roi de Perse. »

Nous avons parlé ailleurs de la maison royale de Perse, des doryphores qui étaient les gardes du palais et des dix mille immortels qui formaient l'élite de l'armée (tome I, page 185). Mais Hérodote nous a laissé une description détaillée des soldats de toutes sortes et de toutes nations qui vinrent envahir la Grèce à la suite du roi Xerxès : « Le total de l'armée de terre, dit Hérodote, monta à dix-sept cent mille hommes; on le supputa comme il suit : on rassembla sur un point dix mille hommes, en les serrant le plus que l'on put; autour d'eux, on traça un cercle; ce cercle tracé, les dix mille hommes en sortirent, et sur ce cercle même on bâtit un mur à hauteur d'appui. Lorsqu'on l'eut terminé, on fit entrer dans

l'enceinte une autre troupe, et l'on continua jusqu'à ce que, de cette manière, tous les hommes fussent comptés; leur dénombrement fini, on les organisa par nations.

« Voici ceux qui firent partie de cette expédition. Les Perses étaient ainsi équipés : ils portaient autour de leurs têtes des tiaras, comme ils les appellent, feutres sans apprêt; sur le corps des cuirasses à manches, composées de plusieurs pièces de fer, semblables par leur aspect à des écailles; autour des jambes, des hauts-de-chausses; enfin, au lieu de boucliers, des écus d'osier, au-dessous desquels étaient suspendus leurs carquois. Ils avaient de courts javelots, de grands arcs, des flèches de roseau, des glaives attachés à la ceinture, s'appuyant sur la cuisse droite. Otanès, père d'Amestris, femme de Xerxès, les commandait; les Grecs autrefois leur donnaient le nom de Céphènes, eux-mêmes se nommaient Artéens et leurs voisins les appelaient ainsi. Lorsque Persée, fils de Jupiter et de Danaé, arriva chez Céphée, fils de Bélus, il épousa sa fille Andromède et il en eut un fils auquel il donna le nom de Perse et qu'il laissa dans ce pays, car il se trouva que Céphée n'avait point d'enfant mâle; c'est de ce Perse que le peuple a pris le nom qu'il a porté depuis.

« Les Mèdes avaient le même équipement : car c'est là l'équipement des Mèdes, et non celui des Perses. Leur chef était Tigrane, de la famille des Achéménides. Tout le monde jadis les appelait Ariens; mais Médée étant venue d'Athènes en leur contrée, ils changèrent eux-mêmes leur nom : c'est du moins ce que les Mèdes rapportent. Les Cissiens étaient équipés autrement que les Perses; au lieu de feutres, ils portaient des mitres. Leur chef était Anaphe, fils d'Otanès. Les Hyrcaniens, armés comme les Perses, étaient commandés par Mégapané, qui, après ces événements, fut gouverneur de Babylone.

« Les Assyriens portaient des casques d'airain entrelacés d'une façon barbare et qu'il est impossible de décrire; leurs boucliers, leurs javelines, leurs glaives étaient assez semblables à ceux des Égyptiens; ils avaient en outre des massues de bois garnies de fer en des cuirasses de lin. Les Grecs les nommaient Syriens, et les barbares Assyriens; dans leurs rangs marchaient les Chaldéens; ils avaient pour chef Otaspe, fils d'Artachée.

« Les Bactriens étaient ceux dont la coiffure se rapprochait le plus de celle des Mèdes; ils avaient des ares faits de roseaux de leur pays et de courtes javelines. Les Saces, de race scythique,

portaient sur leurs têtes des tiaras raides et droites terminées en pointes ; ils avaient des hauts-de-chausses, des arcs indigènes, des glaives, et en outre des haches que l'on appelle sagaris. Ce sont des Scythes-Armygiens et on les appelait Saces, car les Perses donnent le nom de Saces à tous les Scythes. Hystaspe, fils de Darius et d'Atossa, fille de Cyrus, était à la tête des Bactriens et des Saces.

« Les Indiens portaient des vêtements de coton ; ils avaient des arcs de bambou et des flèches de roseau, avec des pointes de fer. Pharnazathre, fils d'Artabathe, les commandait.

« Les Ariens étaient armés d'arcs médiques, et du reste, comme les Bactriens. Leur chef était Sisamne, fils d'Hydarne. Les Parthes, les Corasmiens, les Sogdes, les Gandoriens et les Dadices, avaient le même équipement que les Bactriens. Ils étaient commandés, les Parthes et les Corasmiens, par Artabaze, fils de Pharnace ; les Sogdes, par Azane, fils d'Artée ; les Gandoriens et les Dadices, par un fils d'Artabane, nommé Artyphie.

« Les Caspiens marchaient vêtus de poils de chèvre, armés d'arcs de roseaux de leur pays, et de cimeterres ; tel était leur équipement. Ariomarde, frère d'Artyphie, les commandait. Les Saranges se faisaient remarquer à cause de la teinture de leurs vêtements ; ils portaient des brodequins montant jusqu'au genou ; leurs arcs et leurs javelines étaient médiques. Phérendate, fils de Mégabaze, les commandait. Les Pactyices, vêtus de même, portaient des arcs indigènes et des glaives ; leur chef était Artynte, fils d'Itamatre.

« Les Uties, les Myces, les Parcaniens, étaient équipés comme les Pactyices et commandés, les Uties, les Myces, par Artamène, fils de Darius, les Parcaniens, par Siromitre, fils d'Oebaze.

« Les Arabes portaient des manteaux assujettis par des ceintures, et à leur droite de longs arcs recourbés. Les Éthiopiens, revêtus de peaux de panthères et de lions, avaient des arcs faits avec des rameaux de palmier, longs de quatre coudées, sur lesquels ils posaient de courtes flèches de roseau dont la pointe, au lieu de fer, était un caillou aiguisé. Ils avaient en outre des javelines, armées de cornes de gazelles aiguisées, et des massues garnies. Ils marchaient au combat le corps frotté moitié de plâtre, moitié de vermillon. Arsame, fils de Darius et d'Artystone, fille de Cyrus, commandait les Arabes et les Éthiopiens qui demeurent au-dessus de l'Égypte. Les Éthiopiens de l'Orient (car les uns et les autres fai-

saient partie de l'armée) étaient incorporés avec les Indiens ; ils ne diffèrent en rien des autres par l'apparence et les habitudes, seulement ils n'ont ni le même langage ni la même chevelure ; car les Éthiopiens du levant ont les cheveux droits, et ceux de la Libye sont les plus crépus de tous les mortels. Les Éthiopiens d'Asie étaient donc, pour la plupart, équipés comme les Indiens, mais ils se coiffaient de peaux de fronts de chevaux, écorchés avec oreilles et crinières ; ces crinières pendantes leur tenaient lieu d'aigrettes, et les oreilles des chevaux étaient dressées au-dessus ; ils étendaient devant eux des peaux de grues en guise de boucliers.

« Les Libyens marchaient vêtus de cuir, armés de javelots durcis au feu ; leur chef était Massage, fils d'Oaris.

« Les Paphlagoniens portaient des casques de mailles, de petits boucliers, de longues lances, et en outre des épieux et des glaives ; ils étaient chaussés de brodequins montant jusqu'à mi-jambe. Les Ligyes, les Matianes, les Mariandyniens, les Syriens, étaient équipés comme les Paphlagoniens. Les Syriens sont ceux que les Perses appellent Capdociens. Les Paphlagoniens et les Matianes avaient pour chef Dotus, fils de Mégasidre ; Gobryas, fils de Darius et d'Artystone, commandait les Mariandyniens, les Ligyes et les Syriens.

« Les Phrygiens avaient à peu près le même équipement que les Paphlagoniens ; la différence était légère. Les Macédoniens rapportent qu'on les appela Briges, aussi longtemps qu'ils furent Européens, et habitèrent avec eux la Macédoine. Ils émigrèrent en Asie, et, changeant de contrée, ils changèrent leur nom en celui de Phrygiens. Les Arméniens, colons de ces derniers, étaient équipés comme eux. Artochme, gendre de Darius, commandait les uns et les autres.

« L'armement des Lydiens était celui qui se rapprochait le plus de l'armement des Grecs ; les Lydiens autrefois s'appelaient Méoniens ; ils changèrent de nom et prirent celui de Lydus, fils d'Atys. Le Mysiens portaient des casques d'une espèce particulière et de petits boucliers ; ils se servaient d'épieux durcis au feu ; ce sont des colons de la Lydie.

« Les Thraces étaient coiffés de peaux de renard ; ils portaient des tuniques et, par-dessus, des manteaux bariolés ; autour des pieds et des jambes, ils avaient des brodequins de peau de cerf ; ils se servaient de javelines, de petits boucliers et d'épées courtes.

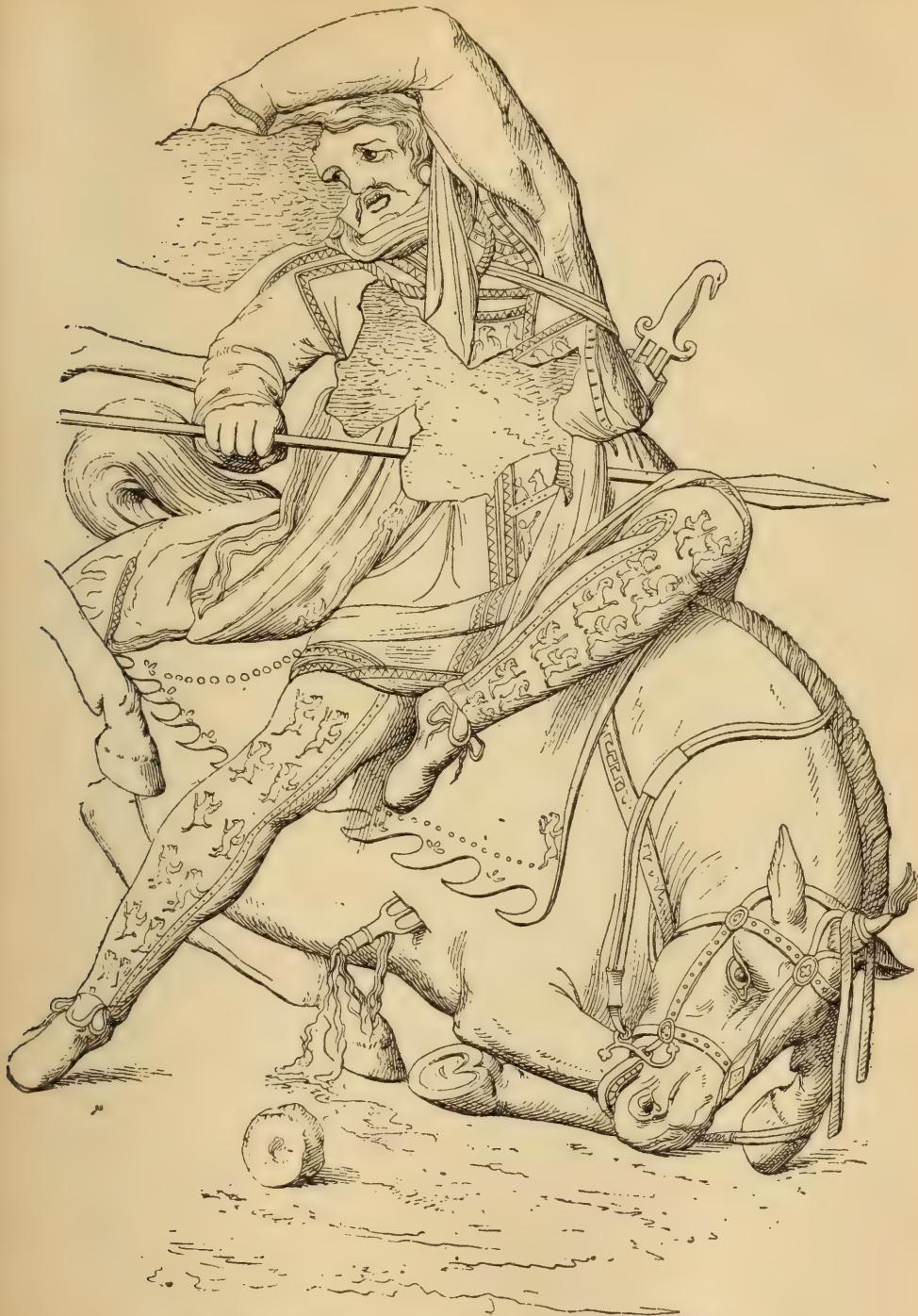


Fig. 264. — Guerrier perse. (Tiré de la mosaïque de Pompéï.)

« Les Chalybiens avaient de petits boucliers de peaux de bœuf non préparées; chacun d'eux tenait à la main deux dards de fabrique



Fig. 265. — Officier de la maison du roi. (Tiré de la mosaïque de Pompéï.)

lycienne. Ils étaient coiffés de casques d'airain, sur le devant desquels s'élevaient des cornes, et des oreilles de bœuf en airain, surmontées d'une aigrette. Leur chaussure était un rouleau d'étoffe teinte en pourpre.

« Les Milyens portaient de courtes javelins et des vêtements agrafés. Quelques-



Fig. 266.

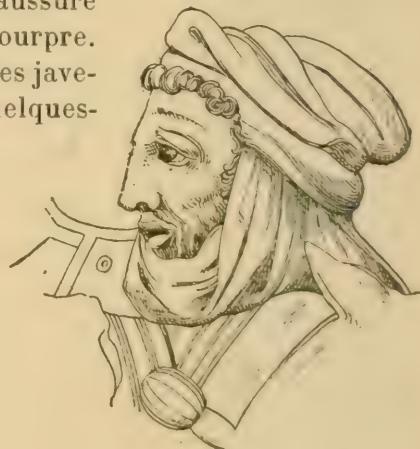


Fig. 267.

Guerriers perses. — (Tirés de la mosaïque de Pompéï.)

uns des leurs avaient l'arc lycien et sur leurs têtes des casques de cuir. Les Moschiens portaient des casques de bois, de petits boucliers, de courtes javelins à longue pointe. Les Tibarènes, les Ma-

erons, les Mosynèces, étaient équipés de même que les Moschiens.

« Les Mares portaient des casques entrelacés à la manière de leur pays; de petits boucliers de cuir et des épieux. Les Colchiens, des casques de bois, de petits boucliers de peaux non préparées, et de courtes javelines; ils avaient en outre des glaives.

« Les nations insulaires qui étaient venues de la mer Rouge et



Fig. 268. — Guerrier grec d'Asie.

des îles où le roi envoie les bannis, avaient des vêtements et des armes à peu près comme les Mèdes. Ils étaient commandés par Mardonte, fils de Bagée, qui, dans la seconde année, pérît à la bataille de Mycale, où il était l'un des généraux. »

Les monuments graphiques font malheureusement défaut pour appuyer ce récit d'Hérodote. Cependant la figure 264, tirée de la grande mosaïque de Pompéi, montre un guerrier persan que le roi de Macédoine vient de transpercer avec sa lance, et qui a son cheval tué sous lui. Son costume est très riche : on y retrouve la

mentonnier que nous avons déjà signalée dans le volume *Constitution de la famille* (fig. 303 à 305). Son bonnet est jaune et son manteau rouge ; le vêtement de dessous est brodé de différentes couleurs. Le pantalon collant est enrichi de galons d'or, et couvert de griffons blancs aux ailes d'or. Les chaussures sont blanches avec des cordons rouges. Ce guerrier est en train de saisir la lance qui vient de le frapper et qu'il cherche à arracher ; son épée, qui est restée dans le fourreau, a une poignée d'ivoire en forme d'oiseau et elle est soutenue par un baudrier rouge et vert. Son cheval noir est couvert d'une housse rouge avec des têtes de griffons aux angles et des ornements blancs.

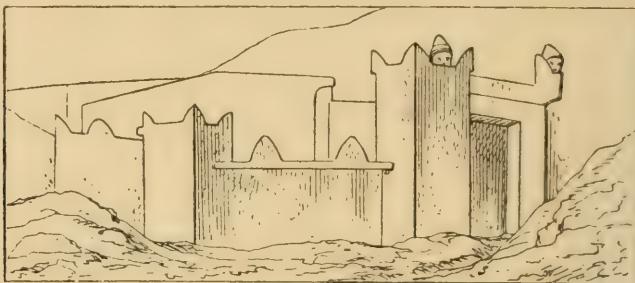


Fig. 269. — Fragment d'Harpagus, à Xanthe.

L'écuyer du roi a comme les autres la tête enveloppée de jaune, et porte un manteau rouge bordé de blanc. Sa lèvre est ombragée d'une petite moustache, mais la barbe est complètement rasée, disposition qui paraît contraire à tous les usages de l'Orient, mais qui n'est pas isolée ici, car on la retrouve encore mieux caractérisée sur la figure 265, qui représente un officier de la maison du roi. Celui-ci porte, comme le souverain, le collier à serpents, dont les deux têtes se rejoignent sur sa poitrine. Son bonnet est jaune avec bandeau vert, et sa tunique rougeâtre avec des dessins blancs.

Les figures 266 et 267 représentent également des gens de la suite du roi, toujours caractérisés par le menton enveloppé.

Les Grecs d'Asie au service du roi de Perse conservaient leur costume national, suivant un usage qu'on retrouve chez tous les peuples de l'antiquité qui ont employé des soldats auxiliaires.

Un bas-relief découvert en Asie Mineure nous montre un guerrier qui porte le casque et l'équipement des soldats grecs ; mais sa lance est à deux pointes, et, au lieu de l'épée droite, il tient un

petit sabre dont la courbure très prononcée rappelle les armes employées en Orient (*fig. 268*).

Nous avons peu de renseignements sur les forteresses des Perses. On sait pourtant que les angles des murailles étaient toujours garnis de tours. La *figure 269* montre des restes de fortifications ; il paraît résulter de ce document que les créneaux employés en Asie Mineure n'avaient pas la même forme que ceux des Assyriens.



V

LES ARMÉES GRECQUES

L'ÂGE HÉROIQUE. — L'ÂGE HISTORIQUE. — LES MACÉDONIENS.

L'ÂGE HÉROIQUE. — Les Grecs de l'âge héroïque se servaient d'armes en bronze qui pouvaient être rehaussées d'or ou d'argent, mais dans lesquelles il est probable que le fer n'entrait pour rien. Lorsque Homère montre Vulcain forgeant les armes d'Achille, le dieu prépare le cuivre, l'étain, l'argent et l'or nécessaires à ses travaux, mais il ne nomme pas le fer en cette occasion. Cependant il connaissait ce métal, auquel il donne l'épithète de *difficile à travailler*, mais son silence quand il parle de la fabrication des armes montre qu'on ne l'appliquait pas à cet usage.

Toute la jeunesse s'exerçait à tirer de l'arc, comme le montre la *figure 270*. Néanmoins l'arc n'était pas l'arme préférée des Grecs, et les armes qu'Homère met le plus souvent aux mains des héros sont le javelot, la lance et l'épée.

Des fragments de vases découverts à Mycènes par M. Schliemann (*fig. 271*) peuvent fournir quelques renseignements sur le costume des guerriers d'Agamemnon. Les guerriers qui sont ici représentés sont d'un travail extrêmement grossier, et il est difficile de dire si la longueur démesurée de leur nez est un caractère de race ou une marque de l'inexpérience de l'artiste. Ces guerriers, peints en rouge foncé, sur fond jaune clair, portent des cottes de mailles qui descendaient au-dessous des hanches : elles sont assujetties à la taille

par un ceinturon et bordées en bas par une frange de glands allongés. Ils portent de longues lances, auxquelles est fixé un appendice qu'il est difficile de distinguer nettement.

Le bas du bouclier est échancré en croissant : la partie inférieure du casque fait saillie par devant et par derrière, et un panache décore la partie supérieure.

Un assez grand nombre de scènes guerrières représentées sur les

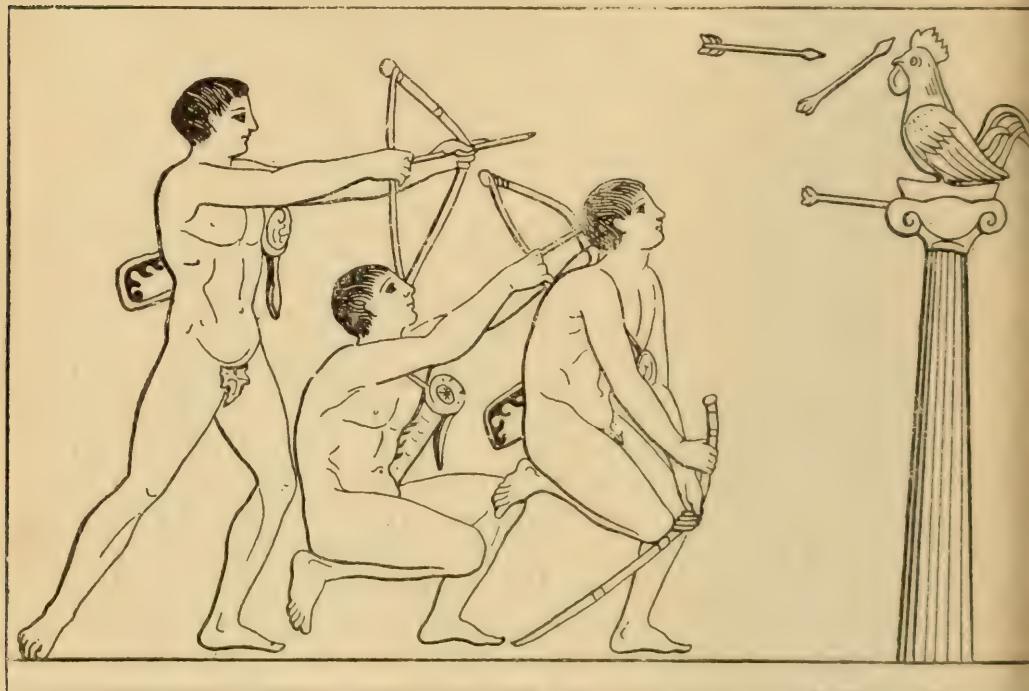


Fig. 270. — Exercice de l'arc.

vases se rapportent aux Amazones, et aux luttes qu'elles soutinrent contre les héros grecs. Nous avons expliqué, dans notre travail sur *L'Egypte et l'Asie*, l'armement que la tradition attribuait aux Amazones. Les guerriers qu'on voit dans les représentations qui concernent ces récits fabuleux nous donnent l'image assez exacte des héros grecs dans la période qui a précédé les Pisistratides, car cette période a été celle de la fabrication des vases dont nous parlons. Le casque surmonté d'une grosse aigrette qui pend par derrière en queue de cheval, les bottines souvent agrémentées d'ornements, l'armure formée quelquefois de cottes de mailles, quelque-

fois de plaques de métal ou de cuir, la lance, l'épée courte et le bouclier rond constituent l'armement habituel de ces guerriers. Le bouclier est quelquefois orné de la représentation d'un animal, comme on le voit sur la *figure 272*. Deux miroirs étrusques, représentant *Achille combattant Penthésilée* (*fig. 273*) et *Ajax emportant sur ses épaules le corps d'Achille* (*fig. 274*) montrent avec une grande précision les détails de l'armure d'un héros. Ces miroirs, comme un



Fig. 271. — Soldat grec de l'âge héroïque.

très grand nombre d'ouvrages de fabrication étrusque, appartiennent au style grec et les costumes qu'ils reproduisent sont très probablement ceux que portaient les guerriers dans les colonies grecques établies en Italie, ce qui n'a rien d'ailleurs de bien surprenant puisque les scènes représentées se rattachent aux traditions héroïques de la Grèce.

Une forme de casque toute différente apparaît sur la *figure 275* qui représente une patrouille en marche. Ce casque porte une visière pour protéger le visage et le grand panache qui le surmonte ne s'y attache pas directement, mais s'élève au-dessus d'une pointe de métal. Cette forme est analogue à celle que nous avons vue dans

les casques grecs de l'âge héroïque. On la retrouve encore dans la figure 276, où deux cavaliers font une ronde en compagnie de leurs chiens. Ces deux monuments nous fournissent des renseignements extrêmement précieux, non seulement sur le costume des guerriers, mais encore sur leurs allures et la nature des manœuvres qui s'exécutaient dans les guerres de l'âge héroïque. Il est bon de remarquer que la présence des cavaliers montés sur leurs chevaux indique une période relativement assez avancée, car dans les temps



Fig. 272. — Combat des Grecs et des Amazones. (D'après une peinture de vase.)

homériques le cheval sert bien plus pour traîner un char que pour porter un cavalier.

La figure 277 représente un char de guerre dans l'époque héroïque ; c'était une petite voiture à deux roues dans laquelle on entrait par derrière et qui était fermée par devant. Le char de guerre ne pouvait contenir que deux hommes, le combattant et le cocher qui conduisait les chevaux. Ils étaient toujours debout et aucune représentation ne les représente dans une autre position. Les roues en étaient extrêmement minces ; les chars, qui étaient très légers et qui étaient généralement attelés de deux chevaux, devaient aller avec une très grande rapidité. Dans l'*Iliade*, le char d'Achille avait

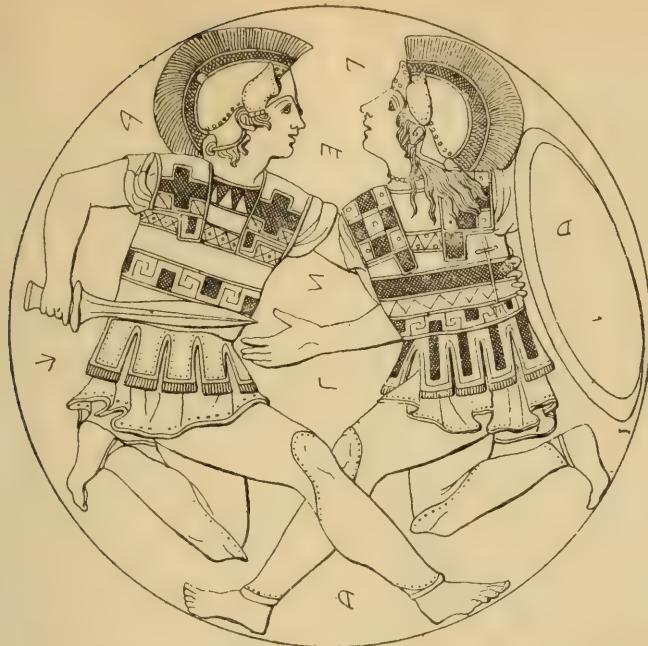


Fig. 273. — Achille combattant contre Penthésilée. (D'après un miroir antique.)



Fig. 274. — Ajax emportant le corps d'Achille. (D'après un miroir antique.)

quatre chevaux, et c'est ainsi que nous le voyons figuré sur la *figure 278* qui représente les adieux d'Achille et de Patrocle.

Un char de guerre figuré sur un bas-relief en terre cuite, dans

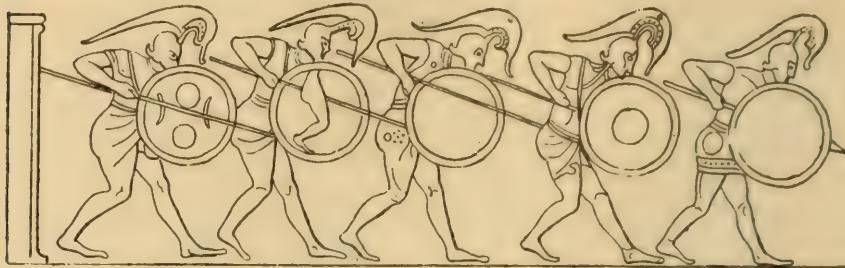


Fig. 275. — Patrouille en marche.

la collection du duc de Luynes, rappelle par sa construction certains chars assyriens (*fig. 279*). Celui-ci paraît fait avec des cannes entrelacées et devait être de la plus extrême légèreté. Au reste



Fig. 276. — Cavaliers avec leurs chiens.

c'était là une condition essentielle pour les chars de guerre. Nous voyons que le cocher, uniquement occupé de la direction de ses chevaux, ne porte pas d'armes offensives, tandis que le guerrier placé à ses côtés est armé de pied en cap. L'oiseau qui semble descendre du ciel au moment où le char passe est un présage d'heu-

reux augure; un oiseau analogue est figuré sur le bouclier du héros. La division décimale paraît avoir été adoptée par les Grecs dès la plus haute antiquité. C'est ce qui paraît résulter d'un

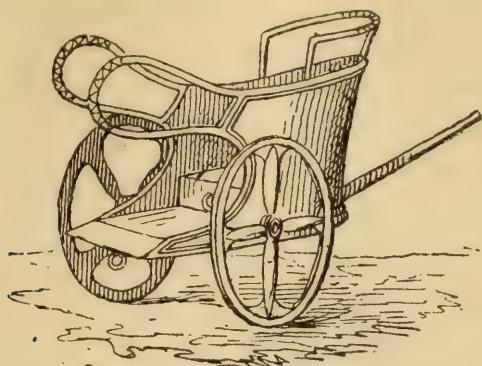


Fig. 277. — Char de guerre.

passage d'Homère qui dit en parlant d'Achille : « Il était venu avec cinquante vaisseaux dont chacun portait cinquante hommes. Il les avait partagés en cinq corps, que commandaient cinq capitaines d'un courage éprouvé. » Ainsi les 2.500 Mirmydons amenés



Fig. 278. — Adieux d'Achille et de Patrocle.

par Achille formaient cinq bataillons de 500 hommes chacun et il est probable que les corps de troupes commandés par les autres chefs grecs avaient une organisation analogue. Le pouvoir des chefs par rapport à leurs subordonnés ne paraît pas avoir été bien

nettement déterminé. Ces chefs sont tous des rois, et c'est à titre de souverains plutôt que de commandants militaires qu'ils se font obéir de leurs soldats, qui, presque toujours, sont en même temps leurs sujets. Deux personnages extrêmement importants sont le devin, qui prédit le succès de la bataille ou la fait retarder si les dieux ne paraissent pas favorables, et le héraut qui fait les fonctions d'ambassadeur et interpose quelquefois son autorité pour faire cesser un combat ou pour en régler les conditions. Le héraut a pour insigne un bâton de commandement et il porte une longue

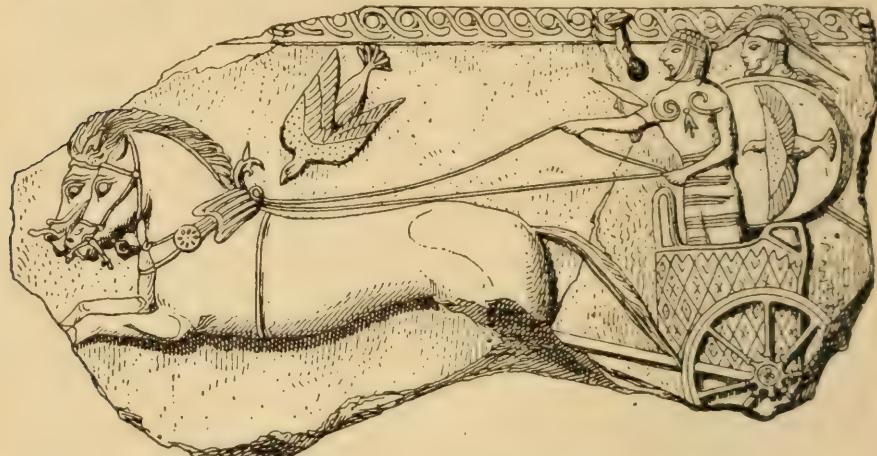


Fig. 279. — Char antique. (Collection de Luynes.)

robe, comme on le voit sur la figure 280, qui représente un combat entre Achille et Téléphe, d'après un vase du Louvre. Achille est suivi de la Victoire qui s'apprête à le couronner.

Les combats homériques sont toujours des luttes corps à corps qui ressemblent à une succession de duels bien plus qu'à une véritable bataille. Fidèle observateur des mœurs de son temps, le poète nous montre toujours des épisodes où la tactique d'ensemble n'existe pas, parce que tout repose sur la force et le courage individuel des combattants. Le combat qui s'engage autour du corps de Patrocle résume très bien le genre de guerre qui caractérise les temps héroïques. « Les défenseurs d'Ilion, dit Homère, repoussent d'abord les Grecs aux terribles regards : ceux-ci, remplis d'effroi, abandonnent le corps de Patrocle. Les Troyens, malgré leur désir, n'immolent aucun guerrier ; ils se hâtaiient trop d'entraîner le corps de Patrocle. Les Grecs, qui ne devaient pas être éloignés du cadavre

de leur brave compagnon, reviennent aussitôt, conduits par Ajax, qui, par sa taille et par sa force, l'emportait sur les Danaens, après l'irréprochable fils de Pélée. Ajax s'élance aux premiers rangs des combattants, semblable au sanglier furieux qui, sur une montagne, dissipe aisément une troupe de chiens et de jeunes chasseurs en se précipitant à travers les vallons. Tel Ajax, fils illustre de Télamon, attaque, dissipe facilement les Troyens, qui, entourant le corps de Patrocle, espéraient l'emporter dans leur ville et se couvrir de gloire. Déjà Hippothoüs entraînait Patrocle par les pieds loin de cette mêlée terrible, après lui avoir lié les jambes près des



Fig. 280. — Combat d'Achille et Téléphe. (D'après un vase peint.)

chevilles au moyen d'une courroie. Hippothoüs voulait plaire à Hector ainsi qu'aux Troyens; mais le malheur fond aussitôt sur lui et nul, malgré son désir, ne peut l'en préserver. Le fils de Télamon sort de la foule, marche contre Hippothoüs et lui brise son casque d'airain à l'épaisse crinière; la pointe de la lance le traverse entièrement, car ce casque venait d'être percé par un énorme javelot lancé par un bras vigoureux : la cervelle sanglante jaillit le long de la lance. Les forces abandonnent ce guerrier, ses mains laissent échapper les jambes de Patrocle, et le malheureux Hippothoüs tombe le front sur le cadavre, loin des plaines fertiles de Larisse. Hélas! il ne put rendre à ses parents chéris tous les soins qu'ils lui avaient prodigués ; sa vie fut de courte durée ; il mourut jeune, dompté par la lance du magnanime Ajax! — Hector dirige aussitôt contre le fils de Télamon un brillant javelot; mais Ajax, qui l'aperçoit, se détourne un peu, et le trait va frapper le fils du

valeureux Iphite, Schédius, le plus brave des Phocéens. Schédius habitait un palais superbe dans la célèbre Panopée, et il régnait sur des peuples nombreux. Hector l'atteint à la clavicule; le trait s'enfonce dans la gorge, et la pointe d'airain ressort au bas de l'épaule. Schédius tombe sur la terre, et autour de lui ses armes retentissent, Ajax se précipite sur le vaillant fils de Phénops, Phorcys, qui défendait Hippothoüs; il le frappe au milieu du ventre, et l'arme, en brisant la cavité de la cuirasse, pénètre jusque dans les entrailles. Phorcys roule sur le sol et presse la terre de ses mains. Hector et les premiers d'entre les Troyens reculent en voyant cet exploit. Alors les Argiens, en poussant de vives clamours, entraînent le cadavre de Phorcys et d'Hippothoüs et ils les dépouillent. »

Mycènes nous offre après trois mille ans d'existence le type le plus curieux d'une place forte aux temps héroïques. Située sur une hauteur escarpée, elle commandait la plaine d'Argos et les contrées environnantes. La ville s'étageait sur un mamelon de rocher au pied duquel coulait un torrent. L'acropole était de forme triangulaire; les remparts qui subsistent presque en entier montrent des murailles cyclopéennes. C'est à l'époque où ont vécu les héros dont la poésie a conservé le souvenir qu'on rattache ces grandes constructions.

Les murs de Tirynthe, que l'on fait remonter à l'an 1380 environ avant notre ère, sont les plus anciennes constructions que l'on connaisse sur le sol de la Grèce. A cette époque, on choisissait pour y résider les lieux qui semblaient le plus propices pour la défense, et les acropoles s'élèvent au sommet des montagnes ou sur la cime des rochers les plus escarpés. On arrachait des blocs énormes du sein des carrières et on en formait d'épaisses murailles.

Pausanias trouvait les murailles de Tirynthe aussi étonnantes que les pyramides d'Égypte. C'est dans l'épaisseur de ces murailles que sont pratiquées ces célèbres galeries qui menaient sans doute à d'autres constructions aujourd'hui disparues. Leur voûte ogivale est formée d'assises horizontales disposées en encorbellement. Dans la grande époque de la Grèce, un grand nombre de cités avaient conservé les murailles cyclopéennes élevées dans les temps héroïques. Mais celles que l'on construisait pour fortifier les villes avaient naturellement un tout autre caractère.

Messène, qui fut rebâtie par Épaminondas, peut nous fournir un exemple du système employé à cette époque. La muraille se ter-

minait supérieurement par des créneaux, et des tours carrées ou demi-circulaires étaient échelonnées de distance en distance. Deux tours étaient placées de chaque côté de la porte sur laquelle était représentée une figure de Minerve, d'après un usage commun à beaucoup de villes grecques. Les murs des tours étaient percés de meurtrières allongées par lesquelles on lançait des flèches.

Les villes grecques avaient quelquefois une double muraille environnée de fossés, et la terre qu'on retirait du fossé était accumulée contre le rempart à l'intérieur, de manière à former un talus qui en rendit l'accès facile aux assiégés.

Les murailles étaient quelquefois très larges pour les nécessités de la défense. Les richesses considérables qui affluèrent à Athènes après les guerres médiques furent employées d'abord aux fortifications de la ville. Les murs du Pirée, aussi colossaux que les murs cyclopéens, présentaient une grande régularité dans la construction. La largeur était telle que deux voitures chargées de pierres pouvaient y marcher de front. Les pierres étaient jointes sans mortier au moyen de crampons en fer.

La guerre avait, dans les temps héroïques, un caractère atroce qui presque nulle part ne laissait de place à la pitié. La mort ou le plus rude esclavage était le sort inévitable du vaincu. Aussi le départ d'un guerrier avait-il quelque chose de solennel, et de nombreuses représentations se rattachant à des scènes funèbres montrent des scènes d'adieux (fig. 281). Virgile a décrit d'une manière saisissante le sac du palais de Priam. « Périphas à la haute stature, Automédon l'écuyer, qui fut conducteur des coursiers d'Achille, et tous les jeunes Grecs venus de Scyros, lancent au faîte du palais la flamme dévorante. Pyrrhus, qui les excite, saisit lui-même une hache à deux tranchants, et frappe les portes qu'il arrache de leurs gonds d'airain. Déjà le fer a traversé le chêne robuste, et fait, dans son épaisseur, une large ouverture; alors apparaît aux regards l'inté-



Fig. 281. — Les adieux d'un guerrier.

rieur du palais, dont les longs portiques se déploient; on aperçoit l'auguste demeure de Priam et de nos anciens rois. Debout, sur le seuil même, des guerriers veulent en défendre l'entrée. Cependant des gémissements et un tumulte lamentable s'élèvent confusément dans l'intérieur du palais, et les femmes font retentir de leurs cris de désespoir la profondeur des voûtes : ce bruit affreux monte jusqu'aux astres. Les mères éplorées errent sous les longs portiques, tiennent les portes embrassées et les couvrent de baisers.



Fig. 282. — Hécube emmenée en esclavage.

Alors, plein de cette fureur qui animait son père, Pyrrhus presse l'attaque, et ni les barrières ni les gardes ne peuvent l'arrêter. Le bâlier, à coups redoublés, enfonce les portes : elles tombent avec fracas, arrachées de leurs gonds. La violence ouvre un passage : les Grecs s'élancent, forcent l'entrée, massacrent les guerriers qui la défendent, et le palais est rempli de soldats. Tel un fleuve en fureur, qui a rompu ses digues, se précipite écumant à travers leurs débris, roule dans la campagne ses flots amoncelés, et entraîne au loin les troupeaux avec leurs étables. J'ai vu moi-même, sur le seuil du palais, Pyrrhus avec les deux Atrides, s'enivrant de

carnage ; j'ai vu Hécube et ses brus, et, devant les autels de nos dieux, Priam souillant de son sang les feux sacrés qu'il avait allumés lui-même. Les cinquante couches nuptiales, espoir d'une nombreuse postérité, et ces superbes portiques, enrichis de l'or des barbares et des dépouilles des vaincus, tout est tombé ! Ce qu'épargne la flamme est la proie des Grecs. »

La *figure 282* montre une captive emmenée en esclavage. Le sort de ceux que la furie du vainqueur avait épargnés n'avait rien d'enviable. Les femmes étaient les plus malheureuses. Euripide nous peint la vieille Hécube se lamentant au milieu des autres captives. « J'étais reine, dit-elle, je devins l'épouse d'un roi, et je donnai le jour à de nobles enfants, non pas seulement d'un mérite vulgaire, mais les premiers des Phrygiens, et tels qu'aucune femme, troyenne, grecque ou barbare, ne peut se glorifier d'en posséder de pareils. Je les ai vus périr sous la lance des Grecs, et j'ai coupé ma chevelure sur leur tombeau. Et Priam, leur père, ce n'est pas sur le récit d'autrui que je l'ai pleuré ; je l'ai vu de mes yeux égorgé au pied de l'autel de Jupiter-Hercéen, et avec lui, j'ai vu tomber son empire ; et mes filles, que j'élevai pour d'illustres hyménées, c'est à d'autres qu'elles sont échues ; on les arrache de mes bras ; il ne me reste plus l'espoir d'être jamais revue par elles, et moi-même je ne les reverrai plus jamais. Enfin pour mettre le comble à mon malheur, je deviens, dans ma vieillesse, esclave des Grecs ! Ils m'imposeront les services les plus humiliants pour mon âge ; moi, la mère d'Hector, on me chargera de veiller aux portes et de garder les clefs, ou de faire le pain ; je serai réduite à coucher sur la terre mon corps épuisé, qui fut habitué à la couche royale, et à revêtir mes membres des lambeaux déchirés de la misère ! Ah ! malheureuse ! que de revers l'amour d'une seule femme a-t-il attirés sur moi, et quels maux il me réserve encore ! O ma fille Cassandre, qui partages les transports des dieux, quelle calamité a flétri ton innocence !... Et toi, infortunée Polyxène, où es-tu ? De toute ma postérité si nombreuse, ni un fils ni une fille ne peut soulager mon infortune. Pourquoi me relever ? Dans quelle espérance ? Conduisez mes pieds, jadis si délicats au temps de Troie et esclaves aujourd'hui, conduisez-les sur la terre qui doit me servir de couche, et sur le bord d'un rocher, pour y tomber et mourir épuisée par les larmes. Apprenez aussi à ne donner à aucun des plus fortunés le nom d'heureux avant sa mort. »

L'ÂGE HISTORIQUE. — A l'époque des guerres médiques, la composition des armées aussi bien que les manœuvres militaires ne sont plus du tout ce qu'elles étaient dans la période héroïque. La tactique prend de l'importance et un combat n'est plus comme au temps d'Homère une série de duels d'homme à homme. Les chars



Fig. 283 — Hoplite grec. (D'après une peinture de vase.)

de guerre ont complètement disparu et la cavalerie se montre partout à côté de l'infanterie. L'ensemble d'une armée présente une organisation régulière. Dans l'infanterie, on distingue les hoplites, les psilites et les peltastes. Les hoplites, ou soldats pesamment armés, ont pour armes défensives un casque, une cuirasse, un bouclier rond et des bottines garnies de fer, pour armes offensives une longue pique et une épée (fig. 283).

Les psilites sont des fantassins légers se servant du javelot, de

l'arc et de la fronde. Les peltastes forment une sorte d'infanterie mixte qui tient le milieu entre les deux corps qui précèdent.

Hérodote, Thucydide, Xénophon, Arrien et Polybe nous ont laissé de précieux renseignements sur l'organisation et les manœuvres des armées de la Grèce. « Ces armées, disait le général Lamarque, étaient peu nombreuses, mais elles ont fait de grandes choses ; et si, comme l'a dit avec dédain un auteur moderne, à qui il n'a manqué que de vivre quelques années plus tard pour parvenir à une haute renommée militaire, *un bon major conduirait aujourd'hui la manœuvre de Leuctres et de Mantinée aussi bien qu'Épaminondas lui-même*, il est à présumer qu'Épaminondas eût conduit la bataille de Lissa, donnée sur les mêmes principes, aussi bien que le grand Frédéric, qui imita sa manœuvre (*Encyclopédie moderne*). »

Sparte et Athènes ayant tour à tour eu la prépondérance en Grèce, l'organisation de leurs armées a nécessairement servi de modèle à celle des autres républiques grecques. A Sparte, tous les citoyens devaient le service depuis vingt jusqu'à soixante ans ; mais ils étaient classés d'après leur âge, et on ne les appelait que successivement, suivant la nécessité du jour. Ainsi les hommes de vingt à trente-cinq ans avaient seuls servi à Leuctres, mais après la bataille on appela ceux de trente-cinq à quarante ans. Cette armée était divisée en plusieurs corps, qui se subdivisaient eux-mêmes en plusieurs compagnies : ces cadres ne représentaient pas toutefois un nombre fixe de soldats, et les corps aussi bien que leurs subdivisions pouvaient être plus ou moins nombreux suivant les circonstances.

Dans l'origine, les deux rois de Sparte marchaient à la tête des armées, mais on sentit bientôt les inconvénients de ce partage du pouvoir militaire et on le concentra sur une seule tête. Dans les batailles le roi devait combattre au premier rang : cent guerriers qui ne le quittaient jamais avaient pour mission de le défendre ou de mourir avec lui. Les Spartiates avaient du rouge dans leur vêtement, afin qu'on ne vit pas le sang couler : chacun d'eux avait un emblème particulier sur son bouclier, qu'il devait rapporter sous peine d'infamie.

Les marches se faisaient au son des flûtes : les armes des Spartiates ne différaient pas essentiellement de celles des autres Grecs, mais ils se servaient principalement de la lance. *Les limites de la Laconie sont au bout de nos piques !* disait fièrement Agésilas.

Outre les citoyens, l'armée de Sparte comprenait des auxiliaires qui formaient presque toujours la partie la plus nombreuse, les véritables Spartiates étant considérés comme un corps d'élite. Ainsi, sur 45.000 hommes qui combattaient à Platées sous les ordres du général spartiate, il n'y avait que 5.000 citoyens. Ces auxiliaires se recrutaient parmi les pays soumis, comme les Messéniens ou les Ilotes, mais on employait aussi des soldats alliés, par exemple

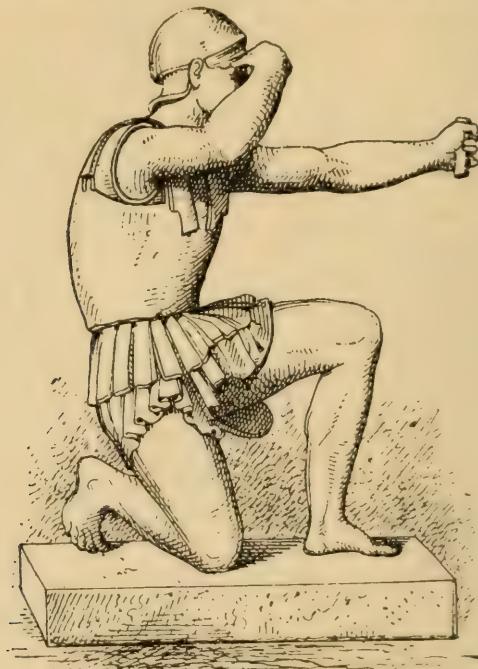


Fig. 284. — Un archer.

(D'après une statue du fronton du temple d'Égine.)

les archers crétois, qui recevaient comme paye une darieque par mois (environ 60 centimes par jour). Nous n'avons pas de renseignements particuliers sur le costume des archers, mais nous croyons qu'on peut s'en faire une idée assez exacte d'après la *figure 284*, tirée du fronton du temple d'Égine.

Le personnage représenté est le héros Teucer, mais l'armure que le sculpteur lui a donnée est celle qu'on portait à l'époque où fut élevé le temple d'Égine, qui est précisément celle dont nous nous occupons.

Un renseignement assez curieux nous est fourni par Aulu-Gelle

sur la manière employée pour expédier les dépêches. « Jadis à Lacédémone, dit Aulu-Gelle, quand l'État adressait à ses généraux des dépêches secrètes qui devaient rester inintelligibles à l'ennemi au cas où elles seraient interceptées, on recourrait à ce stratagème : on avait deux bâtons ronds, allongés, de même grosseur et de même longueur, polis et préparés de la même manière ; l'un était remis au général à son départ pour l'armée, l'autre restait confié aux magistrats avec les tables de la loi et le sceau public. Quand on avait à écrire au général quelque chose de secret, on roulait sur ce cylindre une bande de médiocre largeur et de longueur suffisante, en manière de spirale ; les anneaux de la bande ainsi roulés devaient être exactement appliqués et unis l'un à l'autre. Puis on traçait des caractères transversalement, les lignes allant de haut en bas. La bande ainsi chargée d'écriture était relevée du cylindre et envoyée au général au fait du stratagème ; après la séparation, elle n'offrait plus que des lettres tronquées et mutilées, des corps et des têtes de lettres, divisés et épars : aussi la dépêche pouvait tomber au pouvoir de l'ennemi sans qu'il lui fût possible d'en deviner le contenu. Quand elle était arrivée à sa destination, le général, qui connaissait le procédé, roulait la bande sur le cylindre pareil qu'il avait, depuis le commencement jusqu'à la fin. Les caractères, que ramenait au même point l'égalité de volume du cylindre, correspondaient de nouveau et présentaient l'ensemble d'une lettre complète et facile à lire.

A Athènes, le service militaire n'était obligatoire que pour les citoyens jouissant d'une certaine aisance. Les pauvres, les étrangers domiciliés et les esclaves étaient rarement admis dans les armées. Les dix tribus d'Athènes fournissaient chacune un général ou stratège, qui commandait l'armée à tour de rôle : système vicieux qui fit dire ironiquement à Philippe que les Athéniens étaient bien heureux de trouver chaque année dix hommes en état de commander, tandis que lui n'avait encore pu trouver que Parménion. Ces fréquents changements de direction militaire, si bien d'accord avec la démocratie inquiète et jalouse des Athéniens, faillirent plusieurs fois perdre la république, par l'absence de continuité dans le commandement et la direction de l'armée. Chacun des dix stratèges avait sous ses ordres dix taxiarques, chargés des détails du service. Des hérauts, dont la personne était sacrée, portaient aux généraux les ordres du commandement en

chef de l'armée et les transmettaient aux officiers subalternes, par le moyen d'un corps de coureurs organisé à cet effet.

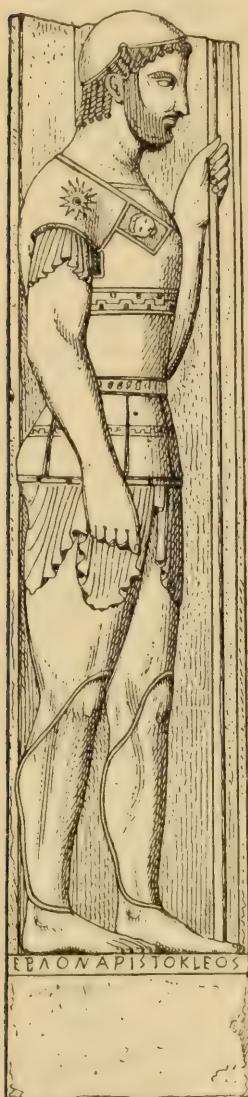


Fig. 285.

Soldat de Marathon.

Quand une armée se mettait en campagne, elle emportait des vivres pour un nombre de jours déterminé, et le général devait ensuite veiller à ce qu'elle ne manquât de rien dans le pays qu'il lui faisait traverser. Au moment de la bataille les soldats entonnaient un hymne militaire. L'infanterie se composait d'hommes pesamment armés ou *hoplites* et de troupes légères qui se trouvaient derrière les grandes lignes et lançaient de là des flèches ou des pierres.

Un bas-relief archaïque découvert aux environs de Marathon et qui fait aujourd'hui partie du musée d'Athènes dans le temple de Thésée nous donne l'idée exacte du costume militaire des Athéniens au temps des guerres médiques (fig. 285). Nous avons moins de renseignements sur la cavalerie athénienne ; on sait seulement qu'elle se composait, en général, des citoyens les plus riches.

De même que pour l'infanterie, il y avait dans toutes les armées grecques une cavalerie pesante et une cavalerie légère ; mais à part la Thessalie qui avait la réputation de former d'excellents cavaliers, c'étaient presque partout les fantassins qui faisaient la principale force des armées grecques. Xénophon nous a fourni quelques renseignements sur la manière dont la cavalerie était armée.

« Nous croyons devoir marquer, dit Xénophon, comment il faut être armé pour faire la guerre à cheval. D'abord nous dirons que la cuirasse doit être faite à la taille : quand elle joint bien, c'est tout le corps qui la porte ; mais lorsqu'elle est trop large, les épaules seules en sont chargées ; trop étroite, c'est une prison, non pas une défense. Et comme les blessures du col sont dangereuses, nous dirons

qu'il faut le défendre au moyen d'une pièce tenant à la cuirasse et de la même forme que le col; car, outre l'ornement qui en résultera, cette pièce, si elle est bien faite, couvrira quand on voudra le visage jusqu'au nez. Le casque de Béotie nous paraît le meilleur; car, s'unissant au collet, il couvre tout ce qui est au-dessus de la cuirasse et n'empêche point de voir. Que la cuirasse, au reste, soit faite de manière à n'empêcher ni de se baisser ni de s'asseoir. Pour couvrir les parties délicates, on aura des pennes (lames circulaires couchées les unes sur les autres comme une queue d'écrevisse) en nombre et en grandeur suffisante; et attendu qu'une blessure au bras gauche met le cavalier hors de combat, nous approuvons fort la défense qu'on a inventée pour cette partie et qu'on appelle brassard. Ce brassard couvre l'épaule, le bras, l'avant-bras et la main de la bride, s'étend et se plie à volonté, en même temps qu'il pare au défaut de la cuirasse sous l'aisselle. Soit pour lancer, soit pour frapper de près, il faut lever le bras droit: on ôtera donc de la cuirasse ce qui s'oppose à ce mouvement, et on le remplacera par des pennes à charnières qui puissent s'ôter et se remettre, et qui, dans l'action de lever le bras, se déploieront, dans celle de le baisser, se serreront. Cette pièce, qui se met autour du bras comme une bottine, doit être séparée plutôt que fixée à la cuirasse. La partie qui demeure à nu quand on lève le bras droit doit être couverte près de la cuirasse avec du cuir de veau ou du cuivre; autrement on serait sans défense dans l'endroit le plus dangereux. Comme le cavalier court un péril extrême quand son cheval est tué sous lui, le cheval aussi doit être armé d'un chanfrein (*fig. 286*), d'un poitrail et de garde-flancs qui, en même temps, serviront de garde-cuissees aux cavaliers; mais surtout que le ventre du cheval soit couvert avec le plus grand soin, car cette partie, où les blessures sont le plus à craindre, est outre cela une des plus faibles. On peut le couvrir avec la housse même. Il faudra que le siège soit construit de manière à donner au cavalier une assiette plus ferme, sans blesser le dos du cheval. Ainsi doivent être armées ces parties du corps de l'homme et du



Fig. 286.
Chanfrein de cheval.

cheval; mais les garde-cuisse ne couvriront ni le pied ni la jambe de l'homme, qui seront bien défendus si l'on a des bottes du même cuir dont se font les semelles. Ces bottes servent en même temps de défense à la jambe et de chaussure.

« Pour se garantir des coups, avec l'aide des dieux, voilà les armes qu'il faut; mais pour frapper l'ennemi, nous préférons le sabre à l'épée: car dans la position élevée du cavalier, le coup d'espaldon vaudra mieux que le coup d'épée. La pique longue étant faible et embarrassante, nous approuvons davantage les deux javelots de cornouiller : on peut, sachant manier cette arme, en lancer d'abord un, et se servir de l'autre en avant, de côté et en arrière ; ils sont, en un mot, plus forts et plus maniables que la pique. Darder le plus loin qu'on pourra, ce sera le mieux, à notre avis : car ainsi on a plus de temps pour se retourner et saisir le second javelot. Nous marquerons ici, en peu de mots, la meilleure manière de darder. En avançant la gauche, effaçant la droite et s'élevant des cuisses, si on lâche le fer de manière que la pointe soit un peu tournée en haut, le coup partira avec plus de violence, portera le plus loin possible et le plus juste aussi, pourvu qu'en lâchant le fer on ait soin que la pointe regarde toujours droit au but. Tout ceci soit dit pour l'instruction et l'exercice du cavalier. »

La grande puissance militaire des Athéniens était surtout fondée sur leur marine, dont l'entretien formait d'ailleurs la plus forte dépense de l'État. Nous avons déjà parlé des galères et nous avons montré, dans le précédent volume, plusieurs représentations de navires grecs, mais quand il s'agit des manœuvres d'une armée navale, on se trouve en face de grandes incertitudes, car les érudits invoquent souvent des textes qui font à leurs yeux autorité, mais que les marins repoussent comme étant contraires aux lois de la navigation. L'amiral Jurien de la Gravière, dans son livre sur la marine des anciens, s'exprime ainsi au sujet des flottes athéniennes : « Il est à regretter que Thucydide ne nous ait pas transmis des détails plus précis sur la construction des navires que la guerre du Péloponèse allait faire entrer en lice; il aurait évité bien des veilles et bien des soucis à l'érudition moderne. Thucydide, par malheur, se borne à nous apprendre « qu'au temps de la guerre de « Troie, les flottes se composaient en majeure partie de penté- « contores; que les tyrans de Sicile et les Corcyréens posséderent

« les premiers de nombreuses trières ; que les Athéniens en cons-
« truisirent à leur tour, sur les conseils de Thémistocle, dans
« l'attente de l'invasion des barbares ». Plus propres au combat
que les pentécontores, les trières de Salamine n'étaient cependant
pas encore complètement pontées. Les trières qui prirent part à
la guerre du Péloponèse se présentèrent au contraire sur l'arène
pontées de bout en bout. Cent cinquante matelots composaient la
chiourme, quelquefois mercenaire, le plus souvent nationale, de
la galère grecque. De quelle façon, sur combien d'avirons avait-on
distribué ces cent cinquante rameurs ? Thucydide et Xénophon n'en
disent rien. J'oserais peut-être essayer d'interpréter respectueu-
sement leur silence, si l'on voulait seulement me permettre de
raisonner, en pareille matière, par analogie. Quand nous armons
les chaloupes de nos vaisseaux de douze avirons de chaque bord,
et que nous leur donnons un équipage de quarante-huit rameurs,
nous vient-il jamais à la pensée d'ajouter qu'on devra placer quatre
hommes sur chaque banc et deux hommes sur chaque rame ? Les
galères subtiles destinées par les Génois aux voyages de Roumanie
et de Syrie avaient à peu près deux fois la longueur de nos cha-
loupes. Elles portaient, outre cent soixante-seize rameurs, dix
arbalétriers, quatre pilotes et un sénéchal. Je gagerais fort que ces
navires à rames du moyen âge ne différaient pas beaucoup des
trières de Thucydide.

« La trière nous embarrassait : que serait-ce donc s'il nous fallait expliquer, autrement que par le chiffre des rameurs affectés à chaque aviron, les noms de pentère, d'exère, d'heptère, d'ennière, de décère ? L'histoire ne fait-elle pas mention d'édifices plus gigantesques encore, de vaisseaux à seize rangs, à quarante rangs de rames. La foi la plus robuste ici s'épouvanterait. Tout Paris viendrait nous affirmer que les bains de la Samaritaine sont partis en course avec quatre mille rameurs et trois mille soldats, que nous serions vraiment tenté de croire, quoique nous ne fassions certes pas profession de scepticisme, que tout Paris se trompe, et cependant ce n'est pas à de moindres prodiges qu'on voudrait, textes en main, nous contraindre de donner créance. »

Les Grecs ne paraissent pas avoir élevé après leurs victoires de monuments comme les arcs de triomphe des Romains ; la colonne Serpentine pourtant est un édifice commémoratif qui, par sa destination, fait songer aux monuments du même genre élevés à Rome

pour glorifier les victoires de Trajan. Cette colonne, dont la dime du butin pris sur les Perses après la bataille de Platée avait fait les frais, était à Delphes et fut transportée plus tard à Constantinople où on en voit encore des restes. Elle se composait de trois serpents entrelacés, mais elle a surtout de l'importance par les inscriptions qu'on y a trouvées. M. Isambert en donne la description suivante, dans son *Guide en Orient* :

« Les noms des peuples grecs sont encore presque tous lisibles, depuis le treizième repli du serpent d'airain jusqu'au troisième (les deux premiers n'en montrent aucune trace). Cette inscription constitue un des ornements épigraphiques les plus importants de l'antiquité, puisqu'on y trouve le nom de trente et une cités grecques qui avaient combattu les Perses. C'est exactement le chiffre indiqué par Plutarque.

« Le monument présente aujourd'hui un aspect singulier. L'on dirait d'abord une colonne torse. Mais un examen plus attentif y fait reconnaître le corps des trois serpents plus mince dans le bas, grossissant jusqu'au quinzième tour, et diminuant à partir du vingt-quatrième. La mâchoire supérieure a été déposée au musée de Sainte-Irène et montre une imitation exacte de la réalité : la tête allongée et aplatie, la bosse au-dessous de l'œil, les dents aiguës et rangées en forme de scie, les narines. Selon Gylli, qui décrivit ce monument en 1532, les têtes étaient écartées largement en forme de triangle. Les gueules ouvertes étaient destinées à soutenir le trépied d'or. Le monument paraît avoir été fondu d'un seul jet, ouvrage qui montre combien cet art était avancé en Grèce en l'an 478 avant J.-C. »

LES MACÉDONIENS. — La phalange macédonienne était un bataillon carré formé de dix corps. Chaque corps de 1.600 hommes, pesamment armés, présentait cent soldats de front, sur seize de profondeur. Ils étaient armés d'une très longue pique appelée la sarisse. Les rangs étaient tellement pressés que les piques du cinquième rang dépassaient de trois pieds la première ligne. Les hommes étant très serrés les uns contre les autres et toutes les piques s'avançant à la fois, les rangs étaient très difficiles à rompre.

La fuite des premiers rangs était rendue impossible, à cause des derniers qui avaient toujours la pique en avant, sans avoir égard à ceux qui les précédait.

Polybe dit que tant que la phalange se maintenait dans son état naturel, rien ne pouvait lui résister de front ni soutenir la violence de son choc, mais il fait en même temps de cette manœuvre une critique assez sévère : « Pour tirer parti d'une phalange, dit-il, il est nécessaire de lui trouver un terrain plat, découvert, uni, sans fossés, sans fondrières, sans gorges, sans éminences, sans rivières. Or, il est très rare de rencontrer un terrain de vingt stades ou plus qui n'offre quelqu'un de ces obstacles. Quel usage ferez-vous de votre phalange, si votre ennemi, au lieu de venir à vous dans ce terrain favorable, se répand dans le pays, ravage les villes et fait du dégât dans les terres de vos alliés ? Ce corps restant dans le poste qui lui est avantageux, non seulement ne sera daucun secours à vos amis, mais il ne pourra se conserver lui-même. Lennemi maître de la campagne, sans trouver personne qui lui résiste, lui enlèvera ses convois de quelque endroit qu'ils lui viennent. S'il quitte son poste pour entreprendre quelque chose, ses forces lui manquent, et il devient le jouet des ennemis. »

Les Macédoniens ne paraissent pas d'ailleurs avoir porté des armes bien différentes de celles dont les Grecs s'étaient servis avant eux. Voici la description que Quince-Curce nous a laissée de l'armure d'Alexandre :

« Alexandre se servait d'un petit bouclier reluisant; il avait sur son casque de grandes plumes blanches qui pendaient de part et d'autre, et il portait une brigandine faite de plusieurs doubles de toile piquée. Véritablement son casque, qui était un ouvrage de Théophile, n'était que de fer, mais il était si reluisant et si poli qu'on l'aurait pris pour de l'argent; son hausse-col n'était aussi que de fer, mais il était diversifié de pierreries. Enfin, son épée était d'une trempe qui n'avait point de pareille; et ce qui en augmentait le prix, elle était légère et facile à manier. Il mettait quelquefois par-dessus ses armes une sorte d'habit militaire, qu'on appelait en ce temps-là un sayon à la sicilienne. Mais il ne se servit de quelques-unes d'elles que quelque temps après; car on trouva la brigandine dont nous venons de parler entre les dépouilles de la bataille qui fut donnée contre Darius auprès de la ville d'Issus; le roi des Ciliens lui fit présent de cette excellente épée; et les Rhodiens de sa cotte d'armes, qu'Hélicon, fameux et célèbre entre les anciens ouvriers, avait faite avec un artifice incomparable. »

L'emploi des machines de guerre est un des caractères distinctifs de la période macédonienne.

« Philippe, dit Polybe, lorsqu'il eut résolu d'attaquer Égine par les deux tours, fit placer devant chacune une tortue et un bélier. D'un bélier à l'autre vis-à-vis l'entre-deux des tours, on construisit une galerie parallèle à la muraille. A voir cet ouvrage on l'eût pris lui-même pour une muraille ; car les claires qu'on avait élevées sur les tortues formaient, par la manière dont elles étaient disposées, un édifice tout semblable à une tour ; et sur la galerie qui joignait les deux tours, on avait dressé d'autres claires où l'on avait pratiqué des créneaux. Au pied des tours étaient des travailleurs qui, avec des terres, aplanaissaient les inégalités du chemin : là, étaient aussi ceux qui faisaient mouvoir le bélier. Au second étage, outre les catapultes, on avait porté de grands vaisseaux contenant de l'eau et les autres munitions nécessaires pour arrêter tout incendie. Enfin, dans le troisième, qui était d'égale hauteur avec les toits de la ville, était un grand nombre de soldats pour repousser ceux des assiégés qui auraient voulu s'opposer à l'effort du bélier. Depuis la galerie, qui était entre les deux tours, jusqu'au mur qui joignait celles de la ville, on creusa deux tranchées, où l'on dressa trois batteries de balistes, dont l'une jetait des pierres du poids d'un talent et les deux autres des pierres de trente mines. Et pour mettre à l'abri des traits des assiégés, tant que ceux qui venaient de l'armée, aux travaux, que ceux qui retournaient des travaux à l'armée, on conduisit des tranchées blindées depuis le camp jusqu'aux tortues. »

Une innovation fort curieuse est l'emploi dans les armées macédoniennes des éléphants, dont la conquête de l'Asie avait introduit l'usage sous Alexandre. Le rôle des éléphants dans les armées de l'antiquité est assez intéressant à étudier. Dans une bataille livrée entre Antiochus et Ptolémée, Polybe signale une différence sensible au point de vue de la guerre entre les éléphants de l'Inde et ceux de l'Afrique : « On se battit des tours, avec beaucoup de chaleur, les soldats combattant de près et se perçant les uns les autres de leurs piques. Mais ce qui fut le plus surprenant, ce fut de voir les éléphants même fondre de front les uns sur les autres, et se battre avec fureur. Car telle est la manière de combattre de ces animaux. Ils se prennent par les dents, et, sans changer de place, ils se poussent l'un l'autre de toutes leurs forces, jusqu'à ce que l'un des deux, plus fort, détourne la trompe de son antagoniste ; et dès qu'il

lui a fait prêter le flanc, il le perce à coups de dents, comme les taureaux se percent avec les cornes. La plupart des éléphants de Ptolémée craignirent le combat, ce qui est assez ordinaire aux éléphants d'Afrique. Ils ne peuvent soutenir ni l'odeur ni le cri de ceux des Indes, ou plutôt je crois que c'est la grandeur et la force de ceux-ci qui les épouvantent et leur font prendre la fuite avant même qu'on les en approche. »

VI

LES ARMÉES ROMAINES

LA DÉCLARATION DE GUERRE.

LA LEVÉE DES HOMMES. — ORGANISATION DE L'ARMÉE.

LES CAMPS. — LES MACHINES DE GUERRE.

LA FLOTTE. — LE TRIOMPHE.

LA DÉCLARATION DE GUERRE. — Les Romains ne commençaient jamais une guerre sans l'avoir solennellement déclarée par l'intermédiaire de prêtres nommés *féciaux*. Ces prêtres faisaient l'office de hérauts et étaient revêtus du caractère sacré qu'ont toujours eu les ambassadeurs. Tite-Live rapporte ainsi le cérémonial qui s'accomplissait dans cette occasion :

« Le fécial, arrivé sur le territoire du peuple contre lequel on a des sujets de plainte, se couvre la tête d'un voile de laine. Il dit : « Entends-moi, Jupiter ; entends-moi, contrée (il nomme le peuple qui l'habite), et vous, religion sainte. Je suis l'envoyé du peuple romain. Chargé d'une mission juste et pieuse, je viens la remplir ; qu'on ajoute foi en mes paroles. » Alors il expose ses griefs. Puis, prenant Jupiter à témoin : « Si j'enfreins, dit-il, les lois de la justice et de la religion, en exigeant que tels hommes, que telles choses me soient livrés, moi, l'envoyé du peuple romain, ne permets pas, grand dieu, que je puisse jamais revoir ma patrie. » Voilà ce qu'il dit en mettant le pied sur le territoire. Il le répète au premier habitant qu'il rencontre ; il le répète aux portes de la ville, dans la place publique ; il le répète, à quelques changements près, dans la for-

mule et dans le serment. Si on ne lui donne point ce qu'il demande, au bout de trente-trois jours, car ce nombre est solennellement prescrit, il fait la déclaration suivante : « Entends-moi, Jupiter, et et toi Junon, Quirinus, vous tous, dieux du ciel, de la terre et des enfers, entendez-moi. Je vous prends à témoin que ce peuple (il le nomme) est injuste, et qu'il se refuse à d'équitables réclamations. Au reste, le sénat de ma patrie, légalement convoqué, avisera au moyen de les faire valoir. »

Le fécial revenait ensuite pour attendre la décision du sénat, et si la majorité votait pour la guerre, il était chargé d'en informer définitivement l'ennemi. « L'usage était alors, continue Tite-Live, que le fécial se transportât aux confins du territoire ennemi avec une javeline ferrée, ou avec un pieu durci au feu et ensanglanté. Là, en présence de trois jeunes gens au moins, il disait : Puisque ce peuple (il le nomme) s'est permis d'injustes agressions, que le peuple romain a ordonné la guerre contre ce peuple, que le sénat du peuple romain l'a proposée, décrétée, arrêtée, moi, au nom du peuple romain, je la déclare et je commence les hostilités. » En disant ces mots, il lançait sa javeline sur le territoire ennemi.

LA LEVÉE DES HOMMES. — Les Romains formaient un peuple essentiellement militaire. Tout citoyen âgé de seize à quarante-six ans était inscrit sur les contrôles de l'armée et pouvait être appelé chaque fois qu'on avait besoin de lui. Nul n'était admis à remplir une fonction publique s'il n'avait préalablement servi dans les armées. Dans l'origine, comme les citoyens étaient tenus de s'équiper eux-mêmes, l'armement n'était pas le même pour tous les combattants, qui étaient répartis en plusieurs classes, déterminées par la fortune personnelle. Tite-Live décrit ainsi le classement de l'armée romaine au commencement de la République :

« Tous ceux qui avaient cent mille as de revenu et au delà formaient quatre-vingts centuries, la moitié de jeunes gens, l'autre d'hommes plus âgés. Ces quatre-vingts centuries composèrent la première classe. Les vieillards étaient destinés pour la garde de la ville, les jeunes gens pour faire la guerre au dehors. On leur prescrivit, pour armes défensives, le casque, le bouclier, la bottine, la cuirasse de cuivre, et pour armes offensives la lance et l'épée. On y joignit deux centuries d'ouvriers, qui n'étaient point armés et qui se chargeaient du transport des machines de guerre. La seconde

classe était composée de ceux qui avaient depuis soixante-quinze mille as de revenu jusqu'à cent exclusivement. Elle comprenait vingt centuries, tant d'hommes faits que de jeunes gens ; ils portaient l'écu au lieu du bouclier, et, à l'exception de la cuirasse qu'ils n'avaient pas, les autres armes étaient les mêmes. Le revenu fixé pour la troisième classe était de cinquante mille as ; il y avait le même nombre de centuries, la même séparation pour les âges, enfin les mêmes armes : seulement on leur supprima les bottines. La quatrième classe, dont le revenu se bornait à vingt-cinq mille as, conserva le même nombre de centuries, mais les armes furent changées ; on ne leur donna que la lance et l'épée. Le nombre des centuries fut augmenté dans la cinquième classe : il y en avait trente. Ils n'avaient d'autres armes que la fronde et les pierres. On porta dans cette classe les accensi, les cors, les trompettes, distribués en trois centuries. Le revenu était fixé à onze mille as. Tous ceux qui en avaient un moindre furent réunis dans une seule centurie exempté du service militaire. »

On voit que les hommes absolument pauvres n'étaient pas astreints au service militaire, au moins pendant les premiers temps de la République. Il en était de même des affranchis et à plus forte raison des esclaves. Les riches ne cherchaient nullement à se soustraire au service militaire qu'ils considéraient au contraire comme un honneur et un privilège. Mais lorsqu'au lieu d'avoir à défendre ses foyers ou à combattre des ennemis qui étaient en même temps des voisins, on commença à faire des campagnes plus longues, parce qu'elles étaient plus lointaines, il fut nécessaire d'établir une solde pour l'armée. Cette solde, d'abord très minime, fut peu à peu augmentée, à cause de l'impossibilité où étaient des soldats laissés en garnison dans des villes lointaines de revenir cultiver leur champ ou exercer un métier quelconque pour subvenir à leur existence. A partir de Marius et des grandes guerres civiles, la composition de l'armée se modifia sensiblement. Les soldats se recrutèrent peu à peu parmi les habitants des provinces conquises. A la fin de l'empire, les véritables Romains avaient complètement disparu des armées qui se composaient à peu près exclusivement d'auxiliaires barbares. L'organisation des légions était restée la même, mais l'ancien patriotisme avait disparu et les soldats n'étaient plus que des mercenaires vendant leurs services au chef qui leur offrait le plus d'avantages. Il est donc nécessaire, lorsqu'on veut

étudier les institutions militaires des Romains, de ne tenir compte ni de la première période historique, pendant laquelle l'armée n'est pas encore constituée, ni de la dernière, pendant laquelle

son organisation se ressent nécessairement de la décomposition générale de l'empire.



Fig. 287.

Général romain en tenue de parade.

et appellent à eux celle qui leur est échue ; ensuite ils y choisissent quatre hommes égaux, autant qu'il est possible, en taille, en âge et en force. Quand ceux-ci sont approchés, les tribuns de la première légion font leur choix les premiers ; ceux de la seconde ensuite et ainsi des autres. Après ces quatre citoyens, il s'en approche quatre autres, et alors les tribuns de la seconde légion font leur choix les premiers ; ceux de la troisième après ; et ainsi de suite, de sorte que les tribuns de la première légion choisissent les derniers. Quatre autres citoyens s'approchent encore, et alors le choix appartient d'abord aux tribuns de la troisième légion, et

En prenant possession de leurs charges, les consuls indiquaient le jour où tous les citoyens que leur âge appelait à faire partie de l'armée étaient tenus à se rendre au Capitole. On y faisait le dénombrement et chacun devait répondre à son nom, sous peine d'un châtiment sévère. Les consuls ont été quelquefois remplacés dans cette fonction par les tribuns militaires. Mais il ne faut pas confondre ces magistrats faisant fonction de consuls avec les tribuns de légions, officiers dont le rang répondait à peu près à celui de nos colonels. Polybe nous raconte ainsi la manière dont se faisait la répartition des soldats dans les légions. « Les tribuns, assis séparément, tirent les tribus au sort l'une après l'autre,

ainsi de suite, de sorte qu'il arrive en dernier aux tribuns de la seconde. Ce même ordre s'observe jusqu'à la fin; d'où il résulte que chaque légion est composée d'hommes du même âge et de même force. La levée ainsi faite, les tribuns assemblent chacune des légions, et, choisissant un des plus braves, ils lui font jurer qu'il obéira aux ordres des chefs et qu'il fera son possible pour les exécuter. Tous les autres passant à leur tour devant le tribun font le même serment. » Quand l'enrôlement était terminé et la légion constituée, chaque soldat prononçait le serment militaire qui était obligatoire pour tout le monde.

Sous l'empire, le souverain est de droit général en chef de toutes les armées, et si d'autres généraux répondent pour lui, c'est seulement en vertu d'une délégation temporaire et toujours révocable. L'empereur ne porte d'ailleurs aucun insigne de son pouvoir suprême et il ne se distingue en rien du général en chef, dont le costume est très nettement établi sur la *fig. 287*. Encore est-ce là un costume de parade, car celui que le général en chef portait en campagne était beaucoup plus simple. La *figure 288* re-



Fig. 288.

Général romain en petite tenue.

présente l'empereur Trajan avec le vêtement qu'il portait dans sa campagne contre les Daces. L'empereur, qui reçoit une députation des Sarmates venant faire leur soumission, est simplement vêtu d'une tunique longue avec un petit manteau.

La cohorte prétorienne, fondée par Scipion l'Africain, était une sorte de garde d'honneur qui ne devait jamais quitter le général en chef. Primitivement elle ne comprenait que cinq ou six cents hommes qui avaient tous fait leurs preuves sur les champs de bataille; les prétoriens étaient exemptés des corvées et travaux du camp, et recevaient une paye plus forte que les autres soldats.

Leur nombre fut augmenté pendant les guerres civiles et Auguste les logea à Rome où ils furent réunis dans un camp spécial. Leurs priviléges s'accrurent encore par la suite, et comme ils étaient attachés à la personne de l'empereur, ils finirent par devenir une véritable puissance. Ce furent les prétoriens qui, après le meurtre de Caligula, portèrent Claude au pouvoir, et ce furent eux qui



Fig. 289 — La garde prétorienne. (D'après un bas-relief du musée du Louvre.)

plus tard mirent l'empire à l'encaen. Constantin, après sa victoire sur Maxence, abolit cette milice turbulente et détruisit son camp. La figure 289 montre des soldats de la garde prétorienne, d'après un bas-relief du musée du Louvre.

Avant la bataille, il était d'usage que le général en chef, entouré de ses officiers, fit aux troupes une allocution pour enflammer leur courage. Pour être plus facilement aperçu, il montait sur un tertre, quand le terrain s'y prêtait, et quand le sol était plat on

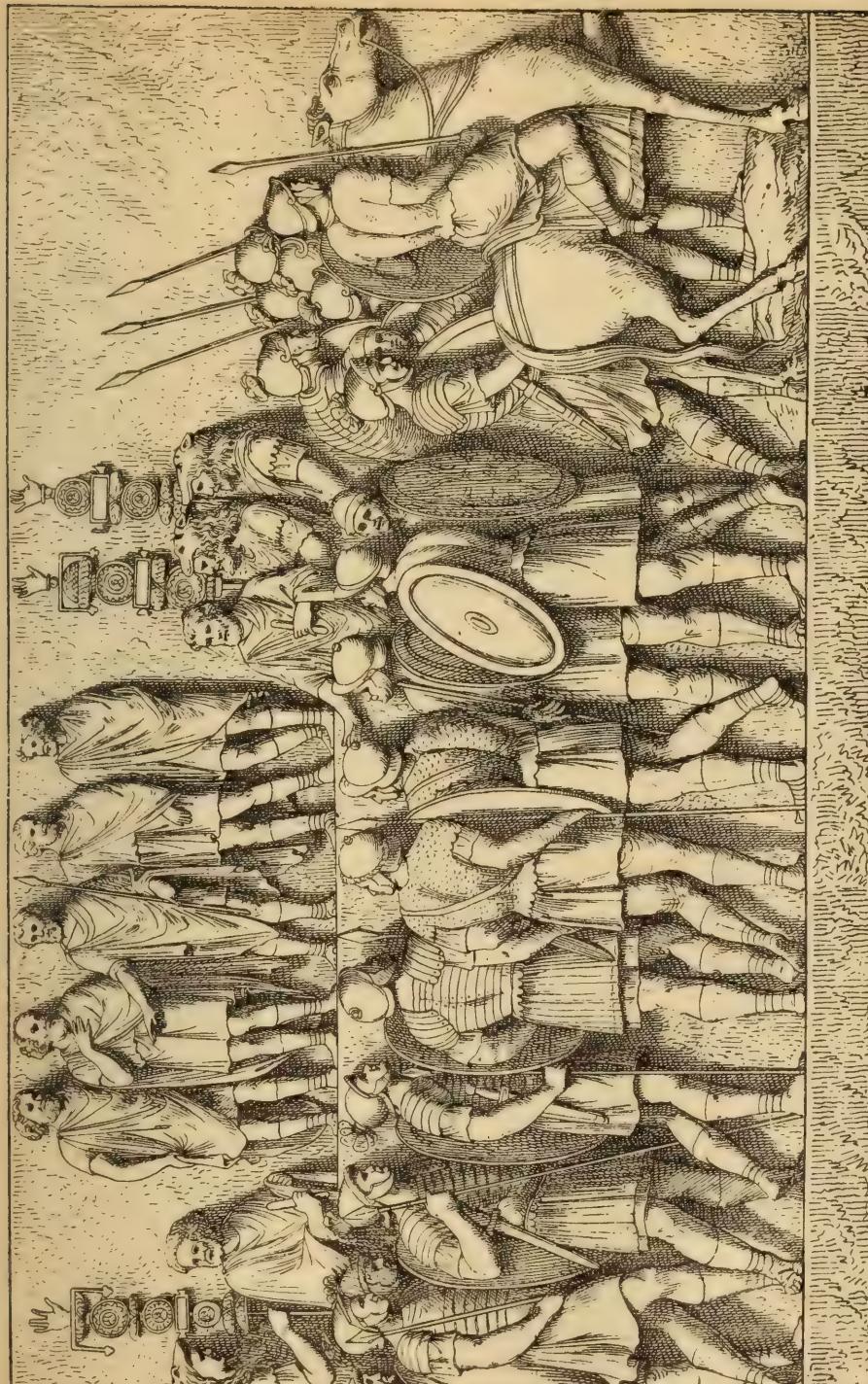


Fig. 290. — Allocution. (D'après un bas-relief de la colonne Antonine.)

dressait une estrade sur laquelle il se plaçait pour faire sa harangue. Les auteurs anciens font tous mention de cet usage et les monuments montrent plusieurs représentations qui s'y rattachent. C'est ainsi que sur la colonne Antonine on voit l'empereur en train de faire une allocution. Il tient en main la lance et, recouvert de son manteau de campagne, il parle à ses soldats placés au bas de son estrade (fig. 290).



Fig. 291. — Aigle de la légion.

ORGANISATION DE L'ARMÉE. — L'armée romaine a été dès l'origine divisée en légions, mais le nombre des soldats qui composaient une légion a varié suivant les temps. Le nombre des légions a naturellement suivi la même progression que la puissance militaire de Rome. Malheureusement tout ce qui concerne Romulus et les premiers rois de Rome ressemble tellement à la légende, qu'il est impossible de rien affirmer sur ces époques reculées ; on ne peut consulter à cet égard que la tradition. D'après les récits les plus accrédités il n'y aurait eu d'abord à Rome qu'une seule légion composée de trois mille hommes. Après la réunion des Sabins, Rome aurait eu trois légions, comprenant chacune trois mille hommes d'infanterie. On raconte que Romulus, lorsqu'il conduisit sa troupe de pasteurs et d'aventuriers, leur

donna pour signe de ralliement une botte de foin portée au bout d'une pique. Cet insigne servait pour une compagnie de cent hommes, commandés par un centurion, qui avait sous ses ordres dix décurions, faisant les fonctions de sous-officiers : la compagnie ainsi formée prenait le nom de *manipule*, à cause de sa botte de foin (*fæni manipulus*). En réunissant dix *manipules*, on avait un corps de mille hommes, commandés par un tribun : il y avait trois tribuns dans la légion de trois mille hommes. Pour la cavalerie, on prenait un homme sur dix fantassins. Chaque légion avait ainsi trois compagnies équestres. Au reste, les écrivains anciens n'ont rapporté que des traditions assez vagues sur cette période.

La légion comprit quatre mille hommes environ, à partir de Servius Tullius ; ce nombre fut élevé à cinq mille après la bataille de Cannes, et Marius le porta à six mille hommes, nombre qui a toujours été maintenu sous l'empire. Ainsi constituée, la légion comprenait dix *cohortes* de six cents hommes ; chaque *cohorte* se divisait en trois *manipules* de deux cents hommes, chaque *manipule* en deux *centuries*, chaque *centurie* en dix *décuries*.

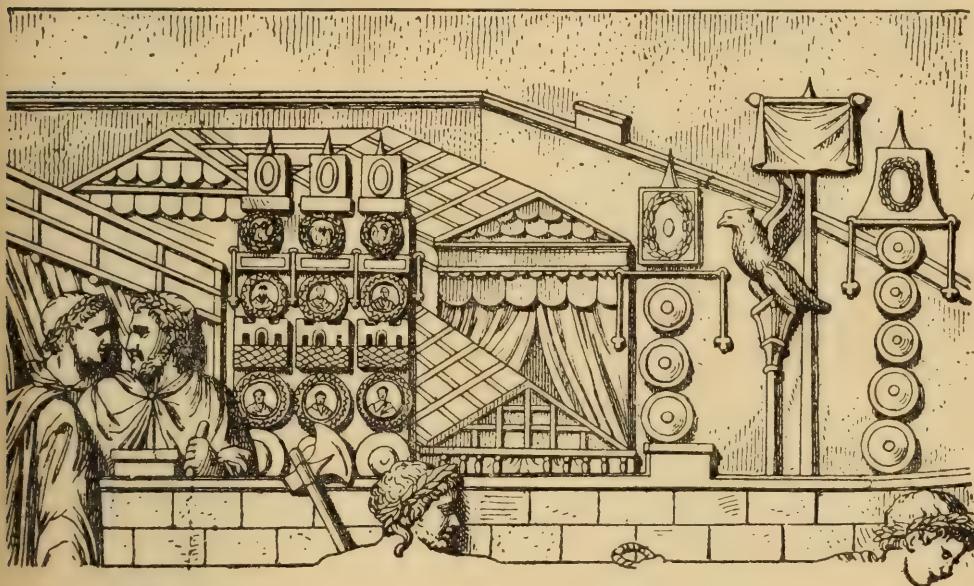


Fig. 292. — Enseignes militaires des Romains.

Le nombre des légions s'est augmenté avec la puissance romaine. Sous l'empire elles étaient ainsi distribuées : trois en Bretagne, seize sur les frontières du Rhin et du Danube, huit sur l'Euphrate, trois en Égypte, en Afrique et en Espagne. Mais ce nombre a varié et les légions ont souvent été employées à l'intérieur dans les discordes civiles.

L'étendard de la légion était primitivement un loup, en souvenir de Romulus. Sous Marius, on adopta un aigle d'argent, tenant la foudre dans ses serres. L'aigle de la légion est représenté sur la figure 294. Au reste, il n'a pas toujours eu la même forme. Ainsi la figure 292, tirée de la colonne Trajane, nous montre un aigle posé sur un support en forme de chapiteau : c'est la troisième enseigne en partant du côté droit. Le porte-enseigne qui tenait

l'aigle de la légion s'appelait *aquilifer*. Les trois étendards que l'on voit à gauche, très rapprochés l'un de l'autre, sont ceux des *cohortes*. Ils sont pourvus d'une couronne murale qui n'existe pas dans la *figure 293*, mais dans celle-ci l'étendard est dans les mains de l'officier qui le porte. On y distingue deux médaillons représentant les empereurs Nerva et Trajan. Entre les médaillons est une



Fig. 293.

Porte-enseignes.



Fig. 294.

petite plaque indiquant le numéro de la cohorte. Au-dessus des médaillons, l'aigle, entouré d'une couronne et fixé sur une barre ornée de rubans, est surmonté d'une plaque carrée sur laquelle est le dieu protecteur de la cohorte.

Ce porte-enseigne a la tête coiffée d'une peau de bête : son vêtement consiste en une tunique et un pourpoint à bordures dentelées. Il porte son épée suspendue à la hanche droite.

La figure 294 montre un porte-enseigne de cohorte vu de dos. On y voit très bien comment la peau de bête qui lui couvre la tête se lie autour du cou par les pattes et retombe ensuite jusqu'aux reins.

Le dragon est devenu, à partir de Trajan, l'enseigne des cohortes. C'était une sorte de drapeau militaire qui affectait la forme d'un serpent ou plutôt d'un dragon dont la gueule d'argent était entr'ouverte, tandis que le reste du corps était formé de peaux vides ou d'étoffes peintes. Le vent entrait dans la gueule du dragon et s'engouffrait dans les étoffes ou les peaux qu'il agitait en tous sens. Des emblèmes du même genre sont employés de nos jours par les

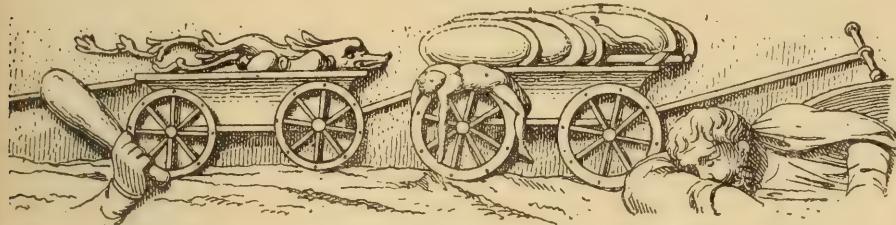


Fig. 295. — Armes et enseignes conquises sur l'ennemi.

Chinois et les Japonais. Ceux dont se servaient les Romains étaient empruntés aux barbares, et le dragon était en quelque sorte le drapeau caractéristique de ceux que Trajan a combattus. Sur la colonne Trajane on voit un chariot couvert de ces enseignes conquises sur l'ennemi (*fig. 295*).

L'étendard des manipules est tout différent. Le mot manipule vient de la petite botte de foin que les premiers Romains portaient au haut d'une perche et qui leur servait d'enseigne. Plus tard, le manipule, qui formait, comme nous l'avons dit, la troisième partie d'une cohorte, eut pour étendard une succession de patères superposées et surmontées d'une couronne encadrant une main. Les figures 296 à 298 montrent les trois étendards les plus employés dans les armées romaines.

La figure 299, tirée de la colonne Antonine, est un porte-enseigne : l'étendard qu'il porte est celui de la cavalerie. Son casque est pourvu d'une aigrette, ce qui semble indiquer un prétorien. La figure 300, tirée également de la colonne Antonine, représente un porte-enseigne à cheval : ce n'est pas un Romain, mais un auxiliaire german, comme son costume l'indique.

L'étendard de la cavalerie (*vexillum*) était une pièce d'étoffe carrée

attachée par le haut à une traverse horizontale. C'était l'enseigne spéciale de la cavalerie romaine, mais elle fut plus tard employée pour les troupes auxiliaires. La *figure 304* montre le manche et la traverse de cet étendard, dont l'étoffe était frangée par le bas.

Les soldats romains se ralliaient au son du buccin, grande trompette recourbée que l'on voit sur un assez grand nombre de monu-

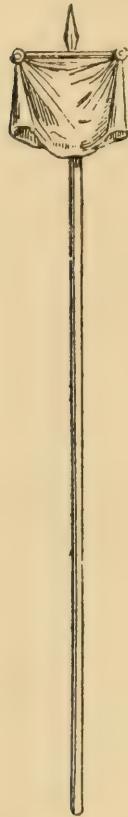


Fig. 296.
Étendard de cavalerie.



Fig. 297.
Étendard de cohorte.



Fig. 298.
Étendard de manipule.

ments et dont le son strident devait ressembler un peu à celui de notre cor de chasse. Le joueur de buccin, caractérisé par sa coiffure en tête d'ours, marchait derrière l'officier, comme le montre la *figure 302*, d'après un bas-relief de la colonne Trajane. Le buccin s'employait également dans la cavalerie.

La *figure 303*, d'après un bas-relief de l'arc de Constantin, montre une charge de cavalerie au son du buccin.

La légion romaine constituait un corps complet renfermant toutes les armes : les troupes légères ou vélites combattaient en avant du front. Ensuite venaient successivement les *hastaires*, qui formaient la première ligne, les *princes* qui formaient la seconde, et les *triaires* qui formaient la troisième. Les triaires étaient composés de vieux soldats d'élite formant un corps de réserve ; quand les deux premières lignes étaient renversées, ils ramenaient souvent la victoire par leur inébranlable discipline. Les hastaires et les princes se disposaient en pelotons ayant entre eux une distance égale à l'étendue de leur front ; mais il y avait une distance double entre les pelotons des triaires, afin que quand les pelotons des premières lignes étaient renversés ou bousculés, les hommes qui les componaient pussent reformer aussitôt leurs rangs entre ces soldats aguerris et incapables de faiblesse. La cavalerie se plaçait habituellement sur les ailes ; généralement elle se disposait en petits carrés de huit hommes de front sur autant en profondeur.

D'après ce qui précède on peut se faire une idée du choc d'une légion romaine. Les troupes légères commençaient en faisant voler une nuée de traits, et aussitôt après elles s'écoulaient rapidement entre les pelotons de l'infanterie. Les trois lignes s'avançaient aussitôt au son des instruments et en accélérant le mouvement. Arrivés à vingt pas de l'ennemi, les hastaires lançaient le pilum, et se précipitaient en avant, l'épée à la main. S'ils ne réussissaient pas à rompre au premier choc les rangs ennemis, ils se repliaient derrière les princes qui recommençaient la même manœuvre. Les triaires arrivaient ensuite et quand ils combattaient, les corps qui avaient donné le premier choc se trouvaient reformés en arrière. De cette façon l'ennemi était déjà fort ébranlé, lorsqu'il recevait le choc des triaires.

« Les hastaires, dit Polybe, plus avancés en âge que les vélites, ont ordre de porter l'armure complète, c'est-à-dire un bouclier convexe, large de deux pieds et demi et long de quatre pieds. Il est



Fig. 299.

Soldat porte-enseigne.

fait de deux planches collées l'une sur l'autre avec de la gélatine de taureau et couvertes en dehors, premièrement d'un linge, et par-dessus d'un cuir de veau. Les bords de ce bouclier en haut et en bas sont garnis de fer pour recevoir les coups de taille, et pour empêcher qu'il ne se pourrisse contre terre. La partie convexe est encore couverte d'une plaque de fer, pour parer les coups violents,



Fig. 300. — Porte-enseigne à cheval.

comme ceux des pierres, des sarisses et de tout autre trait envoyé avec une grande force. L'épée est une autre arme des hastaires, qui la portent sur la cuisse droite et l'appellent l'ibérique. Elle frappe d'estoc et de taille, parce que la lame en est forte. Ils portent outre cela deux javelots, un casque d'airain et des bottines. De ces javelots, les uns sont gros, les autres minces : les plus forts sont ronds ou carrés ; les ronds ont quatre doigts de diamètre, et les carrés ont le diamètre d'un de leurs côtés ; les minces ressemblent assez aux

traits que les hastaires sont encore obligés de porter. La hampe de tous ces javelots, tant gros que minces, est à peu près de trois coudées ; le fer, en forme de hameçon, qui y est attaché est de la même longueur que la hampe. Il avance jusqu'au milieu du bois et y est si bien cloué, qu'il ne peut s'en détacher sans se rompre, quoique en bas et à l'endroit où il est joint avec le bois, il ait un doigt et demi d'épaisseur. Sur leur casque, ils portent encore un panache rouge ou noir formé de trois plumes droites, et hautes d'une coudée, ce qui, joint à leurs autres armes, les fait paraître une fois plus hauts et leur donne un air grand et formidable. Les moins-dires soldats portent outre cela sur la poitrine une lame d'airain, qui a douze doigts de tous les côtés et qu'ils appellent le pectoral : c'est ainsi qu'ils complètent leur armure. Mais ceux qui sont riches de plus de dix mille drachmes, au lieu de ce plastron, portent une cotte de mailles. Les princes et les triaires sont armés de la même manière, excepté qu'au lieu des javelots ils ont des demi-javelots.

« Les vélites sont armés d'une épée, d'un javelot et d'une parme, espèce de bouclier fort et assez grand pour mettre un homme à couvert, car il est de figure ronde et il a trois pieds de diamètre. Ils ont aussi sur la tête un casque sans crinière, qui cependant est quelquefois couvert de la peau d'un loup ou de quelque autre animal, tant pour les protéger que pour les distinguer, et faire reconnaître à leurs chefs ceux qui se sont signalés dans les combats. Leur javelot est une espèce de dard, dont le bois a ordinairement deux coudées de long et un doigt de grosseur.

« La pointe est longue d'une grande palme, et si effilée qu'au premier coup elle se fausse, de sorte que les ennemis ne peuvent la renvoyer. C'est ce qui la distingue des autres traits. »

A ces troupes légères se joignaient quelquefois les *accensi*, soldats

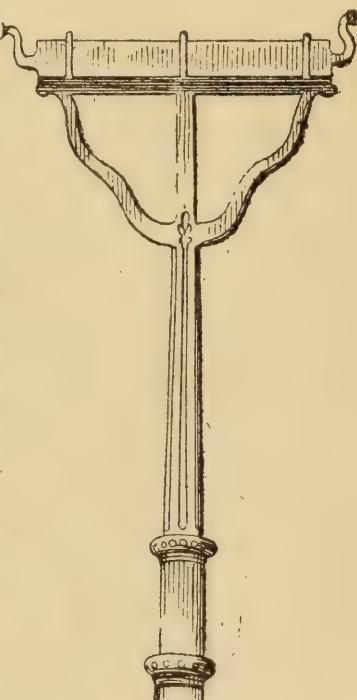


Fig. 301. — Manche du vexillum.

auxiliaires qui étaient généralement assez mal armés, et que pour cette raison on reléguait plus souvent au dernier rang. La *figure 304*, tirée de la colonne Trajane, montre un de ces soldats auxiliaires qui tient dans les plis de sa tunique des balles en terre cuite, en même temps qu'il se sert de la fronde avec la main droite.



Fig. 302. — Joueur de buccin.

Tite-Live nous montre l'emploi de ces différentes troupes dans le récit suivant : « Cette bataille, dit Tite-Live, eut toutes les apparences d'une guerre civile, tant la ressemblance était parfaite entre l'armée romaine et l'armée latine. Les Romains s'étaient servis auparavant du bouclier; après qu'on eut établi une solde ils y substituèrent l'écu; et au lieu que leur ordre de bataille était le même d'abord que celui de la phalange macédonienne, ils admirent depuis la division par manipules; le manipule ensuite était subdivisé en plusieurs compagnies, dont chacune était composée de soixante-deux soldats, d'un centurion et d'un porte-drapeau. Sur

le champ de bataille, la première ligne était formée par les hastaires, composant dix manipules, laissant entre eux un petit intervalle. Dans chacun de ces manipules d'hastaires il y avait vingt hommes de troupes légères; le reste était la grosse infanterie armée de l'écu. Les troupes légères avaient pour toutes armes une haste et quelques dards gaulois. C'était dans ce corps de hastaires, qui formaient toujours le front de la bataille, que l'on plaçait cette première fleur de la



Fig. 303. — Combat. (Bas-relief tiré de l'arc de Constantin.)

jeunesse romaine, tous ceux qui entraient dans la puberté militaire. Derrière les hastaires venaient en seconde ligne ceux qu'on appelait les princes, d'un âge plus robuste, partagés également en dix manipules, ayant tous l'écu et se faisant remarquer par la beauté de leurs armes : ces deux lignes d'hastaires et de princes s'appelaient les *antepilani*, parce qu'en effet ils étaient en avant d'un troisième corps, celui des triaires, composés de dix manipules aussi, mais chaque manipule de trois compagnies dont la première se nommait *pilani*. Chacun de ces manipules comprenait, sous trois drapeaux, cent quatre-vingt-six hommes. Sous le premier drapeau marchaient les triaires, vieux soldats d'une valeur éprouvée; sous le second,

les roraires, d'un âge moins avancé, ayant le moins de belles actions; et sous le troisième, enfin, les accensi, auxquels on avait le moins de confiance et qui, pour cette raison, étaient rejetés sur les derrières de l'armée, à l'extrémité de la ligne. Toutes les parties des légions qui composaient l'armée étaient rangées dans cet ordre; c'étaient toujours les hastaires qui, les premiers, engageaient l'action. S'ils ne pouvaient suffire à enfoncer l'ennemi, ils se retiraient à



Fig. 304. — Frondeur.

petits pas dans la ligne des princes, qui, après avoir ouvert leurs rangs pour les y recevoir, prenaient immédiatement leur place; et alors les princes formaient la tête de la bataille; les hastaires n'étaient plus qu'en seconde ligne. Pendant ce temps, les triaires restaient sous leurs drapeaux, un genou en terre, la jambe gauche étendue en avant, leurs écus sur l'épaule, leur javeline enfoncee en terre, dont ils tenaient la pointe presque droite; et, dans cet état, ils présentaient l'aspect d'une armée retranchée derrière une haie de palissades. Si les princes ne réussissaient point encore dans leur

attaque, ils reculaient insensiblement de la première ligne sur les triaires; et de là ce proverbe si usité, *qu'on en vient aux triaires*, lorsqu'on éprouve une crise alarmante. Les triaires se remettant sur pied, après avoir ouvert leurs rangs pour laisser passer les princes et les hastaires, les resserraient aussitôt comme pour fermer tous les passages; et, formant une ligne pressée et continue, ils tombaient

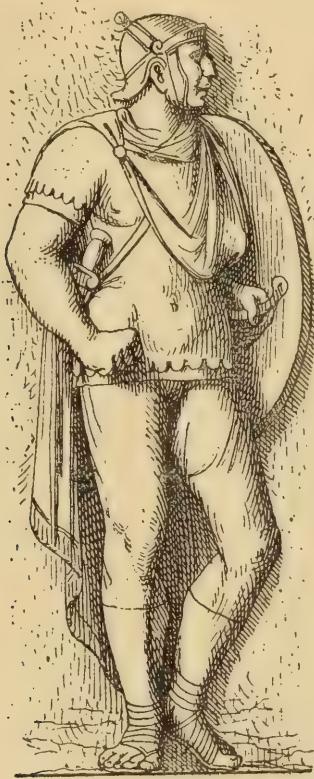


Fig. 305. — Soldat romain.

sur l'ennemi. Ce corps battu, il n'y avait plus d'espoir; mais il manquait rarement d'imprimer une grande terreur à l'ennemi, qui, au moment où il croyait n'avoir que des vaincus à poursuivre, voyait se lever tout à coup une ligne de bataille, composée de troupes fraîches, plus forte que toutes les autres. On levait ordinairement quatre légions, d'environ cinq mille fantassins chacune, avec un corps de trois cents cavaliers qui y était attaché. On y joignait un nombre égal de troupes que fournissaient les Latins, qui étaient alors nos ennemis, et qui avaient exactement la même ordonnance

de bataille ; en sorte que non seulement les corps entiers de triaires, de princes, d'hastaires, trouvaient chacun dans l'armée latine un corps correspondant, mais il n'y avait pas même un centurion qui, à moins que les rangs ne se confondissent dans la mêlée, ne sût précisément à quel centurion il aurait affaire dans l'autre armée. »



Fig. 306.

Soldats romains.



Fig. 307.

Toute cette organisation paraît avoir disparu vers la fin de la république, quand la division en cohortes remplaça les anciennes divisions de la légion. On cessa alors de distinguer les légionnaires en hastaires, princes, triaires et vélites.

Les *figures 305 à 307*, tirées de la colonne Trajane, représentent des soldats romains, auxquels est confiée la garde des postes d'observation placés sur les bords du fleuve. Ils sont vêtus d'un pourpoint à bordure dentelée, par-dessus lequel est jeté un manteau (*sagum*). Ils portent un pantalon collant, et ont pour armes une épée et un bouclier : ils devraient également avoir la lance (*hasta*), mais comme elle n'est pas dans leur main, on peut supposer qu'ils

l'ont déposée dans la tour, et qu'ils la reprendront au premier signal, d'autant plus que quelques-uns sont sans casques.

Plusieurs monuments nous montrent aussi les costumes de la cavalerie. La *figure 308*, d'après une statue équestre, est intéres-

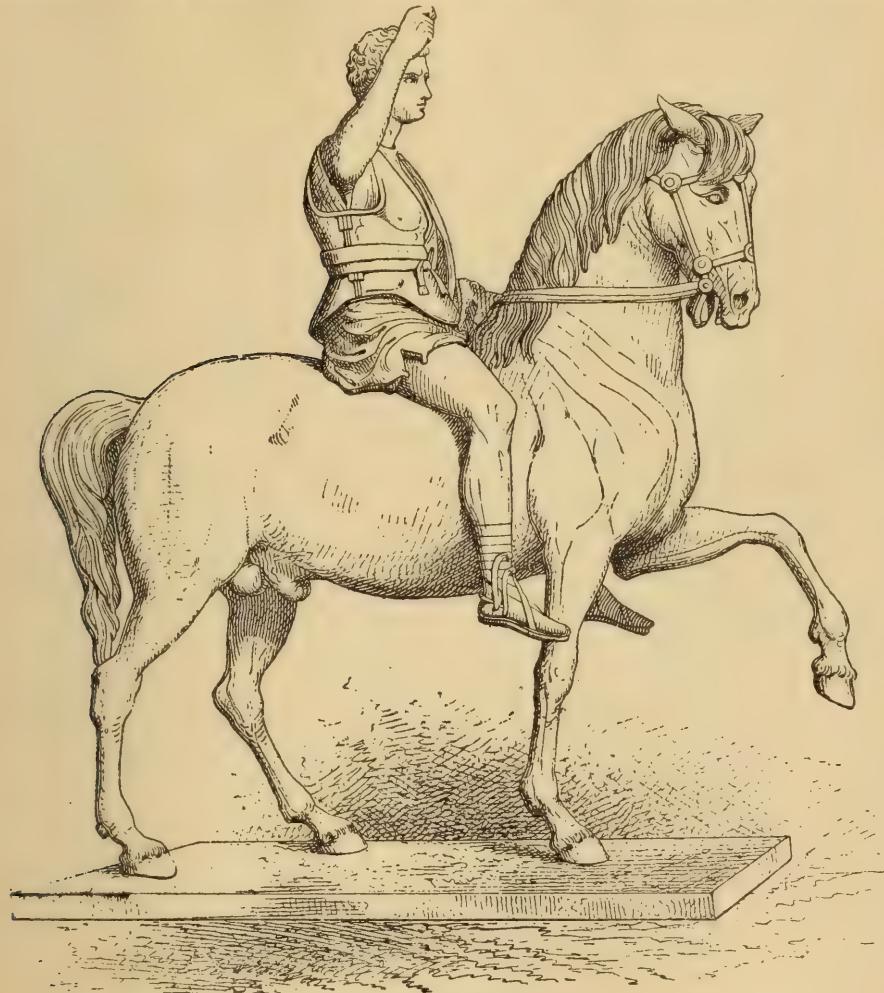


Fig. 308. — Officier à cheval.

(D'après une statue du musée de Naples.)

sante parce qu'elle montre l'équipement d'un officier supérieur.

Cette figure, découverte à Herculaneum, représente Marcus Balbus. L'armure de ce personnage est formée de deux pièces principales, celle de devant et celle de derrière; elles offrent une particularité dans la manière dont on les reliait l'une à l'autre. Le côté droit

montre une série de charnières traversées par une tige mobile, de



Fig. 309. — Cavalier romain.

(D'après un bas-relief de la colonne Trajane.)

façon que les deux plaques pouvaient être écartées ou rapprochées assez promptement, lorsqu'on voulait mettre ou ôter l'armure : les

boucles et les agrafes ne paraissent que du côté gauche. Ce genre de cuirasse est celle que portaient généralement les officiers supérieurs, et quand on la posait par terre, les deux pièces qui la composaient demeuraient unies et la cuirasse vide se tenait debout. Dans cette armure, l'abdomen, les cuisses et les épaules étaient protégés par des bandes de cuir adaptées dans

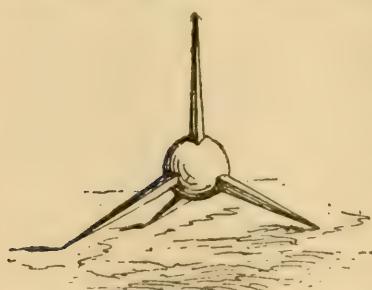


Fig. 310. — Chausse-trape.

de petits trous pratiqués autour de la cuirasse. Un cavalier romain est représenté sur la figure 309. Dans la colonne Trajane, d'où il

est tiré, ce soldat fait partie d'un groupe de cavaliers qui repousse les Parthes envoyés au secours de l'ennemi.

Pour empêcher les manœuvres de la cavalerie ennemie on employait des chausse-trapes, boules de métal garnies de pointes, que l'on dissimulait dans l'herbe des prairies et qui blessaient à l'improviste les pieds des chevaux : la forme de cet engin explique d'ailleurs son usage (*fig. 310*).



Fig. 311. — Chariot à bagages.

(D'après un bas-relief de la colonne Trajane.)

« Les armes de la cavalerie, dit Polybe, sont à peu près les mêmes que celles des Grecs ; mais anciennement les cavaliers n'avaient point de cuirasses, ils combattaient avec leurs simples vêtements : cela leur donnait beaucoup de facilité pour descendre promptement de cheval et pour y remonter de même. Comme ils étaient dénués d'armes défensives, ils couraient de grands risques dans la mêlée. D'ailleurs, leurs lances leur étaient fort inutiles pour deux raisons : la première, parce que, étant minces et bran-

lantes, elles ne pouvaient être lancées juste, et qu'avant de frapper l'ennemi, la plupart se brisaient par la seule agitation des chevaux. La seconde raison, c'est que ces lances n'étant point ferrées par le bout d'en bas, quand elles s'étaient rompues par le premier coup, le reste ne pouvait plus leur servir en rien. Leur bouclier était fait de cuir de bœuf et assez semblable à ces gâteaux ovales dont on se sert dans les sacrifices. Cette sorte de bouclier n'était d'aucune défense dans aucun cas, il n'était pas assez ferme pour résister, et il l'était encore beaucoup moins, lorsque les pluies l'avaient

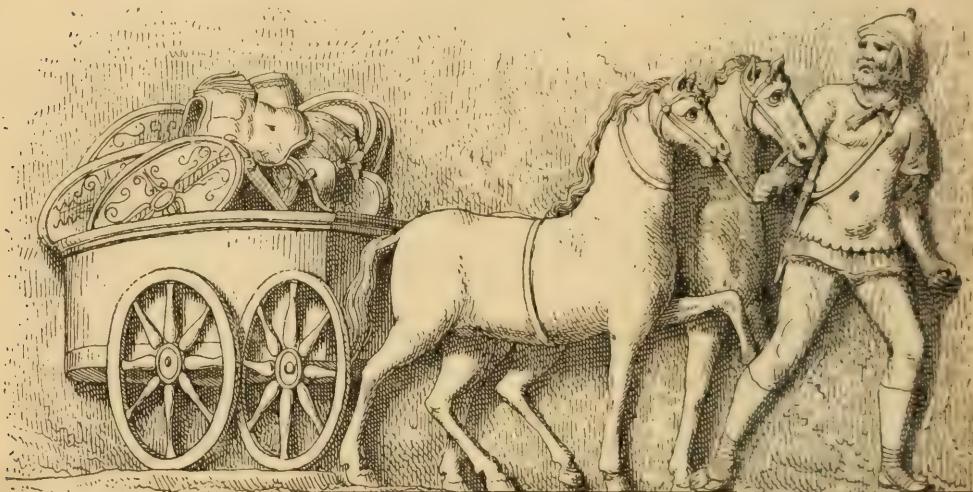


Fig. 312. — Chariot romain.
(D'après un bas-relief de la colonne Antonine.)

amolli et gâté. C'est pourquoi leur armure ayant bientôt déplu, ils la changèrent contre celle des Grecs. En effet, les lances de ceux-ci se tenant raides et fermes portent le premier coup juste et violent, et servent également par l'extrémité inférieure qui est ferrée. De même leurs boucliers sont toujours durs et fermes, soit pour se défendre, soit pour attaquer. Aussi les Romains préférèrent bientôt ces armes aux leurs, car c'est de tous les peuples celui qui abandonne le plus facilement ses coutumes pour en prendre de meilleures.

« Après avoir pourvu à l'équipement et à la composition de l'infanterie, Servius forma douze centuries de chevaliers, tous pris parmi les citoyens les plus distingués. Il en ajouta six autres,

qu'il attacha aux trois centuries de Romulus, sous les mêmes noms que celles-ci avaient reçus à leur inauguration. L'État fournit un fonds de dix mille as pour l'achat des chevaux ; et pour leur nourriture on imposa sur les veuves une taxe annuelle de deux mille as. Toutes ces opérations soulagèrent le pauvre en faisant retomber toutes les charges sur les riches.

« A l'égard de la cavalerie, les mouvements que Scipion croyait les plus utiles en tout temps et auxquels il fallait qu'elle s'exerçât étaient de faire tourner le cheval à gauche, puis à droite ensuite de le faire reculer. Pour les manœuvres d'escadrons, il les instruisait à faire face en arrière par escadrons en une seule conversion et à revenir ensuite à leur première position, ou à faire des mouvements circulaires par deux conversions, et enfin aux mouvements circulaires par trois conversions, à se porter en avant au trot des ailes ou du centre, un ou deux pelotons ensemble, à revenir à leur poste sans se désunir et sans perdre leurs rangs, à se ranger à l'une ou l'autre aile. Il exerçait aussi ses troupes à se ranger en bataille, soit en intervertissant l'ordre des rangs, soit en les faisant placer les uns derrière les autres. Il les exerçait encore à avancer sur l'ennemi et à faire retraite de manière que même en courant on ne quittât pas ses rangs, et que le même intervalle se trouvât toujours entre les escadrons ; car rien n'est plus inutile et plus dangereux que de faire charger une cavalerie qui a rompu ses rangs. »

Des armées aussi considérables que celles des Romains devaient nécessairement emporter avec elles un matériel de guerre considérable. Les chariots consacrés à ces transports sont représentés sur plusieurs monuments. Sur la colonne Trajane, on voit un petit chariot à deux roues trainé par deux bœufs et transportant deux petits tonneaux qui renferment probablement du vin ou des subsistances (*fig. 311*). Ces chariots, qui accompagnaient l'armée dans toutes ses marches, étaient toujours escortés par des soldats. Une autre espèce de chariot, qui, cette fois, est trainé par des chevaux, est représenté sur la colonne Antonine (*fig. 312*). Celui-

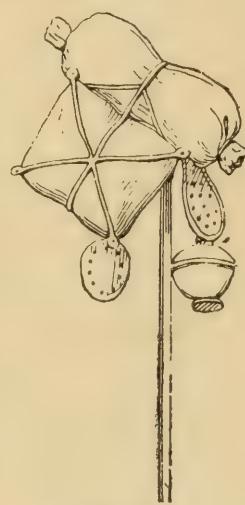


Fig. 313.
Bagages d'un soldat
en marche.

ci ne porte pas des vivres, mais des boucliers et des armures. Il est également escorté par un soldat qui tient la bride des chevaux.

Indépendamment des équipages qui accompagnent toujours une armée en marche, chaque soldat portait avec lui les bagages qui lui étaient personnellement nécessaires. Ces bagages étaient reliés ensemble et fixés au bout d'un bâton comme le montre la *figure 313*.



Fig. 314. — Passage d'un pont de bateaux.
(D'après un bas-relief de la colonne Antonine.)

On remarquera la même disposition sur les soldats qui traversent un pont sur la figure suivante.

Pour faire traverser à un corps d'armée une rivière considérable, on y jetait un pont de bateaux, comme on le voit sur la *figure 314*, qui est tirée de la colonne Antonine. On le construisait en attachant sur les deux rives du fleuve, l'un à côté de l'autre, autant de bateaux qu'il en fallait pour soutenir un chemin de planches allant d'un bord à l'autre.

Jules César fournit sur ce sujet quelques renseignements. « Voici

sur quel plan il fit construire le pont : on joignait ensemble, à deux pieds d'intervalle, deux poutres d'un pied et demi d'équarrissage, un peu aiguisees par le bas, d'une hauteur proportionnée à celle du fleuve. Introduites dans l'eau à l'aide de machines, elles y étaient fichées et enfoncées à coups de masse, non dans une direction verticale, mais en suivant une ligne oblique et inclinée selon le fil de l'eau. En face et en descendant, à la distance de quarante pieds, on en plaçait deux autres, assemblées de la même manière et tournées contre la violence et l'effort du courant. Sur ces quatre poutres on en posait une de deux pieds d'équarrissage qui s'enclavait dans leur intervalle et était fixée à chaque bout par deux chevilles. Ces quatre pilotis, réunis par une traverse, offraient un ouvrage si solide, que plus la rapidité du courant était grande, plus elle consolidait cette construction. On jeta ensuite des solives d'une traverse à l'autre, et on couvrit le tout de fascines et de claires. De plus, des pieux obliquement fichés vers la partie inférieure du fleuve s'appuyaient contre les pilotis en forme de contreforts et servaient à briser le courant. Enfin, d'autres pieux étaient placés en avant du pont, à peu de distance, afin que, si les barbares lançaient des troncs d'arbres ou des bateaux pour abattre ces constructions, elles fussent ainsi protégées et que le pont n'en eût point à souffrir. »



Fig. 315. — Un guerrier sous la décadence.
(D'après une sculpture du musée de Bonn.)

Les habitudes des Romains se modifièrent sensiblement vers la fin de l'empire, quand les armées furent presque complètement composées de barbares. Le costume des soldats se transforma également. Un soldat dalmate, sculpté sur un monument du musée de Bonn, porte un costume assez curieux qui s'arrondit en draperie devant les cuisses. Son glaive du côté droit et son poignard du côté



Fig. 316. — Costume guerrier sous l'empire d'Orient.

gauche sont suspendus à des ceintures ou baudriers qui lui entourent le corps : la main droite porte une lance, et la tête est dépourvue de casque (*fig. 315*).

La *figure 316* montre un soldat de l'empire d'Orient et peut ainsi nous faire connaître la physionomie que pouvaient présenter les armées de Théodore ou d'Héraclius. Le bouclier est rond et d'une convexité très prononcée. Ce guerrier, qui est probablement un officier, porte une longue chevelure, qui se bifurque au-dessus du

front et retombe en boucles sur les épaules, tandis que les soldats romains portent toujours les cheveux courts.

On remarquera que ce costume est celui sous lequel on a représenté saint Michel, le chef de la milice céleste, pendant une grande partie du moyen âge. La raison en est que la plupart des monu-

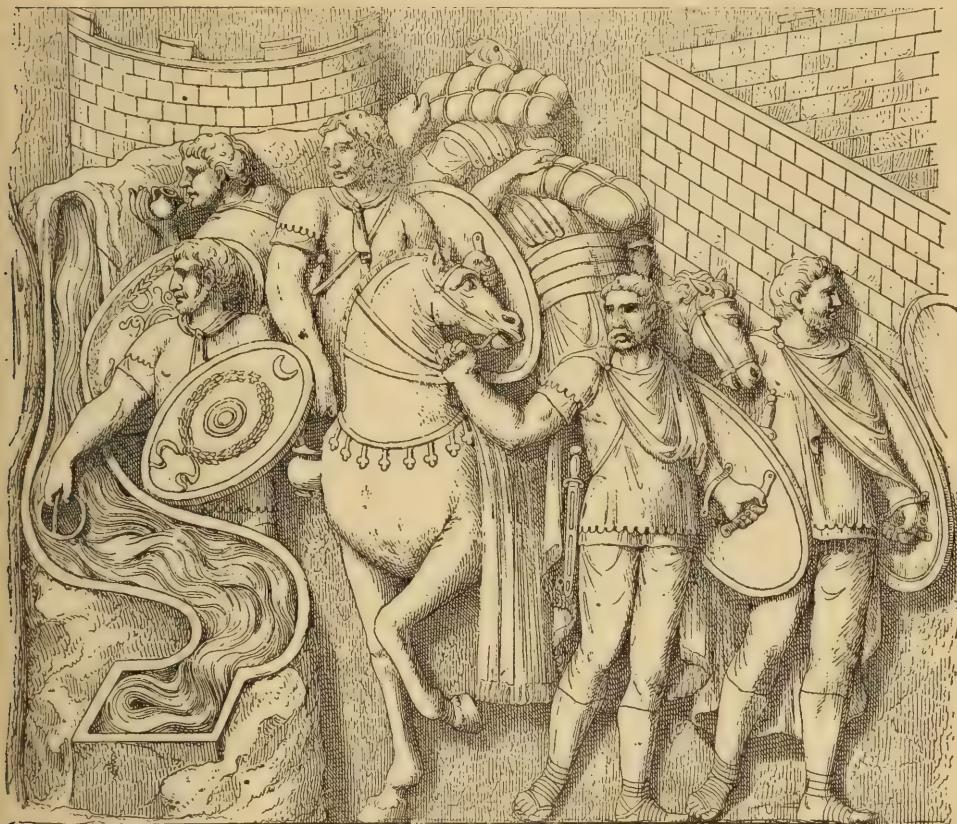


Fig. 317. — Établissement d'un camp romain.

ments des premiers siècles de l'ère chrétienne sont dus à des artistes byzantins, qui naturellement attribuaient aux saints et aux personnages célestes les costumes qu'ils avaient habituellement sous les yeux.

LE CAMP. — « Quand le temps de camper approche, dit Polybe, un tribun et quelques centurions prennent les devants. Après avoir examiné l'endroit où le camp doit être assis, ils commencent d'abord

par choisir un terrain, pour la tente du conseil, et l'aspect ou le côté de ce terrain où l'on devra loger les légions. Cela fait, on mesure l'étendue de terrain que doit occuper le prétoire; ensuite, on tire la ligne sur laquelle se dresseront les tentes des tribuns, au côté opposé, une autre ligne pour le logement des légions, et enfin on prend les dimensions de l'autre côté du prétoire. Comme toutes les distances sont marquées et connues par un long usage, ces mesures sont prises en fort peu de temps; après quoi on plante le premier drapeau à l'endroit où sera logé le consul, le second au côté que l'on a choisi, le troisième au milieu de la ligne sur laquelle seront les tribuns, le quatrième au logement des légions. Ces drapeaux sont de couleur pourpre, celui du consul est blanc. Aux autres endroits, on fiche de simples piques ou des drapeaux d'autre couleur. Les rues se forment ensuite, et l'on plante des piques dans chacune; en sorte que quand les légions en marche approchent et commencent à découvrir le camp, elles en connaissent d'abord toutes les parties, le drapeau du consul leur servant à distinguer tout le reste; et comme d'ailleurs chacun occupe toujours la même place dans le camp, chacun sait aussi dans quelle rue et en quel endroit de cette rue il doit loger, à peu près comme si un corps de troupes entrat dans une ville où il aurait pris naissance. »

La *figure 347* se rattache à l'établissement d'un camp romain; on y voit des soldats romains qui vont déposer leurs bagages; ils sont accompagnés de leurs chevaux.

Sur la *figure 348*, on voit charger des bagages sur le dos des mulets; c'est encore un sujet se rattachant à la formation des camps.

C'est à Polybe qu'il faut nécessairement recourir quand on veut connaître la disposition d'un camp romain; quoique sa description soit un peu étendue, nous n'avons pas cru devoir en rien retrancher. « Voici, dit-il, de quelle manière campaient les Romains: le lieu choisi pour y asseoir le camp, on dresse la tente du général dans l'endroit d'où il pourra le plus facilement voir tout ce qui se passe et envoyer ses ordres. On plante un drapeau où la tente doit être mise, et autour l'on mesure un espace carré, en sorte que les quatre côtés soient éloignés du drapeau de cent pieds et que le terrain que le consul occupe soit de quatre arpents. On loge les légions romaines à l'un des côtés le plus commode pour aller cher-

cher de l'eau et des fourrages. Pour chaque légion, il y a six tribuns, et il y a deux légions pour chaque consul ; ils ont donc l'un et l'autre chacun douze tribuns, qui sont tous logés sur une ligne droite, parallèle au côté qu'on a choisi et distante de ce côté de cinquante pieds. C'est dans cet espace que sont les chevaux, les bêtes de charge et tout l'équipage des tribuns. Leurs tentes sont tournées de façon qu'elles ont derrière elles le prétoire (fig. 319 E), et devant, tout le reste du camp. C'est pourquoi nous appellerons désormais le front, cette ligne qui regarde le camp ; les tentes des



Fig. 318. — Chargement des bagages.

tribuns, également distinctes les unes des autres, remplissent en travers autant de terrain que les légions. On mesure ensuite un autre espace de cent pieds, le long des tentes des tribuns, et ayant tiré une ligne qui, parallèle à ces tentes, ferme la largeur du terrain, on commence à loger les légions.

« Pour cela on coupe perpendiculairement la ligne par le milieu ; du point où elle est coupée on tire une ligne droite, et à vingt-cinq pieds de chaque côté de cette ligne on loge la cavalerie des deux légions vis-à-vis l'une de l'autre et séparées par un espace de cinquante pieds. Les tentes, soit de l'infanterie, soit de la cavalerie, sont disposées de la même manière, car les compagnies et les cohortes occupent un espace carré et sont tournées vers les rues : la longueur de cet espace est de cent pieds le long de la rue, et

pour la largeur on fait en sorte ordinairement qu'elle soit égale à la longueur, excepté au logement des alliés. Quand les légions sont plus nombreuses, on augmente à proportion la longueur et la largeur du terrain. La cavalerie ainsi logée vers le milieu des tentes des tribuns, on pratique une sorte de rue qui commence à la ligne dont nous avons parlé, et à la place qui est devant les tentes des tribuns. Tout le camp est ainsi coupé en rues, parce que des deux côtés les cohortes sont rangées en longueur.

« Derrière la cavalerie sont logés les triaires, une compagnie derrière une cohorte, l'une et l'autre dans la même forme. Ils se touchent par le terrain, mais les triaires tournent le dos à la cavalerie, et chaque compagnie n'a de largeur que la moitié de sa longueur, parce que pour l'ordinaire ils sont moitié moins nombreux que les autres corps. Malgré cette inégalité de nombre, comme on diminue de la largeur, ils ne laissent pas d'occuper en longueur un espace égal aux autres.

« A cinquante pieds des triaires, vis-à-vis, on place les princes sur le bord de l'intervalle, ce qui fait une seconde rue, qui commence, aussi bien que celle de la cavalerie, à la ligne droite ou à l'espace de cent pieds qui sépare les tribuns et finit au côté que nous avons appelé le front du camp.

« Au dos des princes on met les hastaires qui, tournés à l'opposite, se touchent par le terrain, et comme chaque partie d'une légion est composée de dix compagnies, il arrive de là que toutes les rues sont également longues et qu'elles aboutissent toutes au côté qui est le front du camp, vers lequel sont aussi tournées les dernières compagnies.

« Les hastaires logés, à cinquante pieds d'eux et vis-à-vis campe la cavalerie des alliés, commençant à la même ligne et s'étendant jusqu'au même côté que les hastaires. Or, les alliés, après qu'on en a retranché les extraordinaire, sont en infanterie égaux en nombre aux légions romaines ; mais, en cavalerie, ils sont le double plus nombreux, et on en ôte un tiers pour faire la cavalerie extraordinaire. On leur donne donc en largeur du terrain à proportion de leur nombre, mais en longueur, ils n'occupent pas plus d'espace que les légions romaines. Les quatre rues faites, derrière cette cavalerie se place l'infanterie des alliés, en donnant à leur terrain une largeur proportionnée, et se tournant du côté du retranchement de sorte qu'elle a vue sur les deux côtés du camp.

« A la tête de chaque compagnie sont, sur les deux côtés, les tentes des centurions. Dans la disposition tant de la cavalerie que de l'infanterie, on fait en sorte qu'entre la cinquième et sixième cohorte, il y ait une séparation de cinquante pieds, laquelle fait une nouvelle rue qui, traversant le camp, est parallèle aux tentes des tribuns. Cette rue s'appelle la Quintaine, parce qu'elle se trouve au-dessous de cinq cohortes. L'espace qui reste derrière les tentes des tribuns et aux deux côtés de la tente du consul, on en prend une partie pour le marché et l'autre pour le questeur et les munitions.

« A droite et à gauche, derrière la dernière tente des tribuns près des côtés du camp et en ligne droite, est le logement de la cavalerie extraordinaire et des autres cavaliers volontaires. Toute cette cavalerie a vue, une partie sur la place du questeur et l'autre sur le marché. Elle ne campe pas seulement auprès des consuls, souvent elle les accompagne dans les marchés, en un mot elle est habituellement à portée du consul et du questeur pour exécuter ce qu'ils jugent à propos. Derrière ces cavaliers se loge l'infanterie extraordinaire et la volontaire. Ils ont vue sur le retranchement et font pour le consul et le questeur le même service que la cavalerie dont nous venons de parler.

« Devant ces dernières troupes, on laisse un espace de cent pieds, parallèle aux tentes des tribuns, et qui, s'étendant sur les places du marché et du trésor, traverse toute l'étendue du camp. Au-dessous de cet espace est logée la cavalerie extraordinaire des alliés, ayant vue sur le marché, le prétoire et le trésor. Un chemin ou une rue large de cinquante pieds partage en deux le terrain de la cavalerie extraordinaire, descendant à angle droit depuis le côté qui ferme le derrière du camp jusqu'à l'espace dont nous parlions tout à l'heure et au terrain qu'occupe le prétoire. Enfin, derrière la cavalerie extraordinaire des alliés campe leur infanterie extraordinaire, tournée du côté du retranchement et des derrières du camp. Ce qui reste d'espace vide des deux côtés est destiné aux étrangers et aux alliés qui viennent au camp pour quelque occasion que ce soit. Toutes choses ainsi rangées, on voit que le camp forme une figure carrée et que, tant par le partage des terres que pour la disposition du reste, il ressemble beaucoup à une ville.

« Du retranchement aux tentes, il y a deux cents pieds de distance, et ce vide leur est d'un très grand usage soit pour l'entrée,

soit pour la sortie des légions, car chaque corps s'avance dans cet espace par la rue qu'il a devant lui, et les troupes ne marchant point par le même chemin ne courront pas risque de se renverser et de se fouler aux pieds. De plus on met là les bestiaux et tout ce qui se prend sur l'ennemi, et on y monte la garde pendant la nuit. Un autre avantage considérable, c'est que dans les attaques de nuit, il n'y a ni feu ni trait qui puisse être jeté jusqu'à eux, ou si cela arrive, ce n'est que très rarement ; et encore qu'en peuvent-ils souffrir, étant à une si grande distance et à couvert sous leurs tentes ?

« Après le détail que nous avons donné du nombre des fantassins et des chevaux dans chaque légion, soit qu'elles soient de quatre ou cinq mille hommes ; de la hauteur, longueur et largeur des cohortes, de l'intervalle qu'on laisse pour les rues et pour les places, il est aisément de concevoir l'étendue du terrain qu'occupe une armée romaine, et par conséquent toute la circonférence du camp.

« Si, dès l'entrée de la campagne, il s'assemble un plus grand nombre d'alliés qu'à l'ordinaire, ou que pour quelque raison, il en vienne de nouveaux pendant son cours, outre le terrain que nous avons marqué, on fait un logement à ceux-ci dans le voisinage du prétoire, dût-on pour cela, s'il était nécessaire, ne se servir que d'une place pour le marché ou pour le trésor. A l'égard de ceux qui ont joint d'abord l'armée romaine, des deux côtés du camp on leur fait une rue pour les loger à la suite des légions.

« S'il arrive que quatre légions et deux consuls se rencontrent en dedans du même retranchement, pour comprendre la manière dont ils sont campés, il ne faut que s'imaginer deux armées tournées l'une vers l'autre, et jointes par les côtés où les extraordinaire de l'une et l'autre armée sont placés, c'est-à-dire par la queue du camp ; et alors le camp fait un carré long, qui occupe un terrain double du premier et qui a une fois et demi de plus de tour. Telle est la manière de se camper des consuls lorsqu'ils se joignent ensemble ; toute la différence qu'il y a, c'est que le marché, le trésor et les tentes des consuls se mettent entre les deux camps. »

La figure 349 reproduit le plan consulaire d'un camp romain, d'après Polybe. L'encadrement noir indique le fossé avec le retranchement qui entoure le camp, dont la forme est rigoureusement carrée. Le haut de ce fossé était défendu par une forte enceinte

de palissades. Chacun des quatre côtés du camp avait une entrée particulière marquée par A. B. C. D. sur le plan. Une grande rue latérale allant de B à C, et appelée voie principale, sépare le camp en deux parties de grandeur inégale. Dans la plus petite, qui forme la partie supérieure du plan, on trouve le prétoire ou tente du général, E, en dessous de laquelle sont indiquées les tentes des tribuns romains et des généraux alliés, rangées en files le long de la voie principale. L'espace concédé au questeur et au commissariat placé

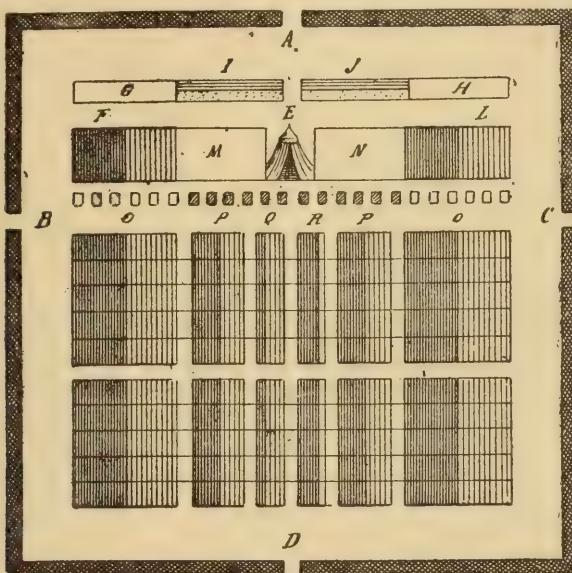


Fig. 319. — Camp romain. (D'après la description de Polybe.)

sous ses ordres est indiqué en M, et la lettre N montre l'emplacement de la place du marché. Les autres lettres de la partie supérieure indiquent le lieu de campement de quelques troupes d'élite, romaines ou alliées, formant la garde consulaire et autre. La partie inférieure du plan comprend les soldats des deux légions qui constituent le camp. Elles sont séparées par une rue centrale allant du prétoire à la porte D, et sont disposées de telle façon que les Romains occupent le centre et les alliés la partie extérieure.

Les tours que les Romains élevaient soit pour observer les mouvements de l'ennemi, soit comme fortifications dans les postes avancés, étaient quelquefois bâties en pierre de taille ; elles étaient pourvues d'un toit pointu et entourées d'une palissade de pieux

disposée circulairement autour de la construction. C'est ce que montre la *figure 320*, qui est tirée de la colonne Trajane. Il faut observer toutefois que cette tour, sculptée dans la partie la plus



Fig. 320. — Poste fortifié. (D'après la colonne Trajane.)

mince du bas-relief, et tout en bas de la spirale, a peut-être été raccourcie pour une nécessité de la sculpture ; car les tours qu'on voit sur d'autres monuments sont généralement plus élevées.



Fig. 321. — Bâtiment d'avant-poste.

La *figure 321* représente un bâtiment d'avant-poste et sur la *figure 322* on voit un retranchement des Daces pose sur une colline : c'est une muraille crénelée, sur laquelle on aperçoit des têtes de prisonniers romains fixées sur des lances, ainsi qu'un

vexillum (drapeau de la cavalerie romaine). On voit aussi des constructions en bois élevées sur des pieux et le dragon qui semble dominer le tout. Ce dragon était l'enseigne des Daces : sa gueule est fixée sur une longue perche et son corps, formé d'étoffes bariolées et enflé par le vent, imite les mouvements du serpent.

« Lorsque le camp est établi, dit Polybe, les tribuns assemblés reçoivent le serment de tout ce qu'il y a d'hommes dans chaque légion tant libres qu'esclaves. Tous jurent l'un après l'autre et le serment qu'ils font consiste à promettre qu'ils ne voleront rien

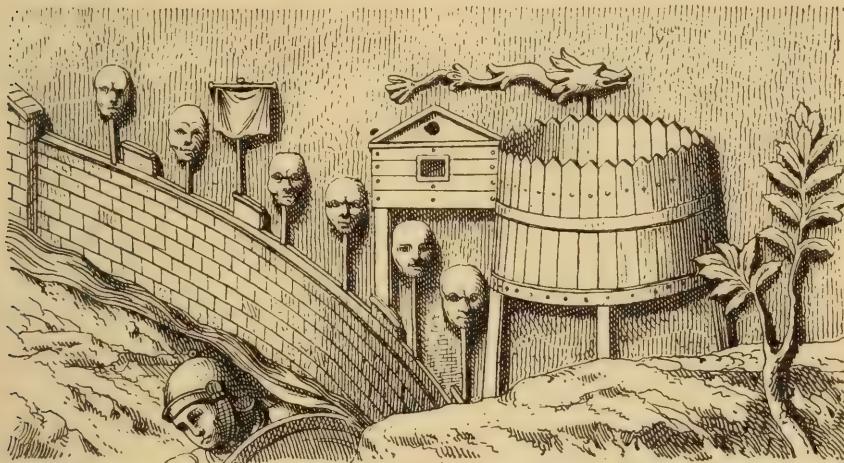


Fig. 322. — Retranchement des Daces.

dans le camp, et que ce qu'ils trouveront ils le porteront aux tribuns. Ensuite, on commande deux cohortes tant des princes que des hastaires de chaque légion, pour garder le quartier des tribuns ; comme pendant le jour, les Romains passent la plupart du temps dans cette place, on a soin d'y faire jeter de l'eau et de la tenir propre. Des cohortes qui restent (car nous avons vu que dans chaque légion il y avait six tribuns et vingt cohortes de princes et de hastaires), chaque tribun en tire trois au sort pour son usage particulier. Ces trois cohortes sont obligées, chacune à son tour, de dresser sa tente, d'aplanir le terrain d'alentour et de clore, s'il en est besoin, ses équipages de haies pour la plus grande sûreté. Elles font aussi la garde autour de lui. Cette garde est de quatre soldats, deux devant la tente et deux derrière près des chevaux. Comme chaque tribun a trois cohortes, et que chacune d'elles est

de plus de cent hommes, sans compter les triaires et les vélites qui ne servent point, ce service n'est pas pénible, puisqu'il ne revient à chaque compagnie que de quatre en quatre jours. Cette garde est non seulement chargée de faire toutes les fonctions auxquelles il plaît aux tribuns de l'employer : elle est destinée aussi à relever sa dignité et son autorité.

« Pour les triaires, exempts du service des tribuns, ils font la garde auprès des chevaux, quatre par cohorte chaque jour pour la compagnie qui est immédiatement derrière eux. Leur fonction est de surveiller sur bien des choses, mais particulièrement sur les chevaux, de peur qu'ils ne s'embarrassent dans leurs liens, ou que, détachés ou mêlés parmi d'autres chevaux, ils ne causent du trouble et du mouvement dans le camp. De toutes les cohortes d'infanterie, il y en a toujours une qui à son tour garde la tente du consul, tant pour la sûreté de sa personne que pour l'ornement de sa dignité.

« Pour le fossé et le retranchement, c'est aux alliés à les faire aux deux côtés où ils sont logés ; les deux autres côtés sont pour les Romains, un pour chaque légion. Chaque côté se distribue par parties, selon le nombre des cohortes et à chacune il y a un centurion qui préside à l'ouvrage ; et quand tout le côté est fini, ce sont deux tribuns qui l'examinent et l'approuvent. Les tribuns sont encore chargés du soin de tout le reste du camp, où ils commandent deux tour à tour pendant deux des six mois que dure la campagne. Ceux à qui ce commandement échoit par le sort président à tout ce qui se fait dans le camp. Cette charge parmi les alliés est exercée par les préfets.

« Dès le point du jour, les cavaliers et les centurions se rendent aux tentes des tribuns, et ceux-ci à celle du consul, de qui ils apprennent ce qui doit se faire, et ils en font part aux cavaliers et aux centurions, qui le communiquent aux soldats quand l'occasion s'en présente.

« Le mot d'ordre de la nuit se donne de cette manière. Parmi les cohortes de la cavalerie et de l'infanterie qui ont leurs logements au dernier rang, on choisit un soldat que l'on exempte de toutes les gardes. Tous les jours au coucher du soleil, ce soldat se rend à la tente du tribun, y prend le mot d'ordre qui est une petite planche où l'on a écrit quelques mots, et s'en retourne à sa cohorte. Ensuite, prenant des témoins, il met la planche et le mot

d'ordre entre les mains du chef de la cohorte suivante. Celui-ci le donne à celui qui le suit, et ainsi des autres, jusqu'à ce que le mot d'ordre passe aux cohortes qui sont les plus voisines des tribuns, auxquels il faut que ce signal soit reporté avant la fin du jour ; et c'est par ce moyen qu'ils savent que ce mot d'ordre a été donné à toutes les cohortes, et que c'est par elles qu'il leur est venu. S'il en manque quelqu'un, sur-le-champ il examine le fait, et voit par l'inscription quelle cohorte n'a point apporté le signal, et celui qui est en cause est aussitôt puni selon qu'il le mérite.

« Pour les gardes de la nuit, il y a une cohorte entière pour le général et le prétoire. Les tribuns et les chevaux sont gardés par des soldats que l'on tire pour cela de chaque cohorte, selon ce que nous avons dit plus haut. La garde de chaque cohorte se prend dans la cohorte même. Les autres gardes se distribuent au gré du général. Pour l'ordinaire, on en donne trois au questeur et trois à chacun des deux lieutenants. Les côtés extérieurs sont confiés au soin des vélites qui, pendant le jour, montent la garde tout le long du retranchement ; car tel est leur service ; et, de plus, il y en a dix pour chaque porte du camp.

« Des quatre qui sont tirés de chaque cohorte pour la garde, celui qui la doit monter le premier est conduit sur le soir par un officier subalterne au tribun, qui leur donne à tous une petite pièce de bois marquée de quelque caractère ; après quoi ils s'en vont chacun à son poste.

« C'est la cavalerie qui fait les rondes. Dans chaque légion, le capitaine de la première compagnie avertit le matin un de ses officiers subalternes de donner ordre à quatre cavaliers de sa compagnie de faire la ronde avant le dîner. Sur le soir, il doit encore avertir le capitaine de la seconde compagnie de faire la ronde le jour suivant. Celui-ci averti donne le même avis pour le troisième jour et les autres de suite font la même chose. Là-dessus l'officier subalterne de la première compagnie en prend quatre cavaliers qui tirent au sort la garde. Ensuite ils se rendent à la tente du tribun, de qui ils apprennent par écrit quel corps et combien de gardes ils doivent visiter. Après quoi ces quatre cavaliers montent la garde à la première compagnie des triaires, dont le capitaine est chargé de sonner de la trompette à chaque heure que la garde doit être montée. Le signal donné, le cavalier à qui la première garde est échue en fait la ronde, accompagné de quelques amis, dont il se sert

pour témoins ; et il visite non seulement les gardes postées au retranchement et aux portes, mais encore toutes celles qui sont à chaque cohorte et à chaque compagnie. S'il trouve la garde de la première veille sur pied et alerte, il reçoit d'elle la petite pièce de bois ; s'il la rencontre endormie ou si quelqu'un y manque, il prend à témoin ceux qui sont près de lui et se retire. Toutes les autres rondes se font de la même manière. A chaque veille on sonne de la trompette, afin que ceux qui font la garde soient avertis en même temps ; et c'est pendant le jour une des fonctions des capitaines de la première cohorte des triaires de chaque légion.

« Pour lever le camp, voici la manière dont les Romains s'y prennent : le premier signal donné, on détend les tentes et on plie bagage, en commençant néanmoins par celles des consuls et des tribuns ; car il n'est pas permis de dresser et de détendre des tentes avant que celles-ci aient été dressées ou étendues. Au second signal, on met les bagages sur les bêtes de charge et au troisième signal les premières marchent et tout le camp s'ébranle. »

LES MACHINES DE GUERRE. — Les machines de jet étaient de trois espèces : les *catapultes* et les *scorpions* qui lançaient spécialement des traits, et les *balistes* avec lesquelles on lançait des pierres. La catapulte, qui envoie de grosses flèches à des distances souvent considérables, est une machine composée d'un châssis de charpente à deux montants verticaux assemblés par deux traverses parallèles. Un écheveau de cordes de nerfs, faisant l'office de la corde d'un arc, est tendu à l'aide d'un moulinet mû par deux ou quatre hommes et lance le trait qu'un servant pointe tandis qu'un autre fait partir la détente. Le trait vole avec une vitesse double de celle des flèches ordinaires et porte beaucoup plus loin. Tout l'appareil, qui forme une sorte de batterie, repose sur une forte colonne de charpente que l'on peut faire pivoter pour tirer à droite ou à gauche. Le *scorpion* est une machine du même genre, mais beaucoup plus petite et par conséquent plus portative, et qui, au lieu d'envoyer un gros trait, lance une infinité de petits traits. Le rapport du scorpion avec la catapulte est donc à peu près le même que celui qui existe aujourd'hui entre la mitrailleuse et le canon de gros calibre.

La *baliste*, qui lance des pierres, est également mise en mouvement par un gros écheveau de nerfs. Un levier, maintenu verticalement par un crochet, s'abat horizontalement quand le crochet est

défait par un coup de maillet et envoie le projectile dont la course décrit environ le quart d'un cercle. Des chariots attelés de mulets traînaient les catapultes toutes montées à la suite des cohortes, ainsi que les scorpions, mais pour les balistes on employait des bœufs. Les engins envoyés par les machines de guerre pouvaient atteindre à six ou huit cents mètres de distance.

Les projectiles enflammés dont se servaient les anciens étaient de plusieurs sortes. César parle de boulets d'argile rougis au feu qu'on lançait avec la fronde et de dards enflammés qui incendiaient les huttes couvertes en paille. Il parle également de tonneaux de suif, de poix et de menu bois, que les défenseurs d'une ville assiégée faisaient rouler sur les travaux des assaillants, afin de les incendier. Un fragment de Polybe décrit une machine à lancer du feu qui était employée sur les vaisseaux rhodiens : « Des deux côtés de la proue, dit-il, à l'intérieur du bâtiment, sur la partie supérieure, deux ancre étaient placées l'une près de l'autre et fixées par des coins, de manière que leurs extrémités s'avançaient assez loin dans la mer ; de la tête d'un de ces coins pendait, à l'aide d'une chaîne de fer, un vase portant une grande quantité de feu ; de telle sorte qu'à chaque fois qu'il approchait, soit vis-à-vis, soit sur les côtés, un vaisseau ennemi, on secouait sur lui ce feu qui ne pouvait endommager le bâtiment sur lequel il était placé, attendu que par l'inclinaison de la machine, il s'en trouvait fort éloigné. »

Le feu grégeois, qui a eu tant d'importance au moyen âge, ne paraît pas avoir été employé avant le VII^e siècle de notre ère; il n'y a donc pas lieu de s'en occuper ici.

Le bélier était une puissante machine dont les anciens se servaient dans les sièges, à peu près dans les mêmes cas où nous employons aujourd'hui l'artillerie. Elle se composait d'une grosse poutre de bois, munie à l'extrémité d'une masse de fer en forme de tête de bélier (*fig. 323*) : quand on voulait pratiquer une brèche contre les murailles d'une place fortifiée, on poussait la poutre avec violence, de manière que la tête du bélier allât heurter contre les pierres et les désagrger. Primitivement le bélier était porté par un grand nombre d'hommes qui n'avaient d'autres ressources que leurs bras pour le faire manœuvrer. C'est ainsi que les Daces l'em-

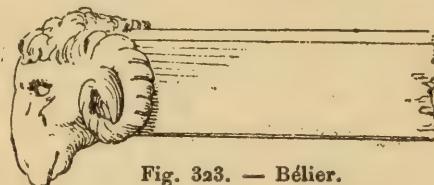


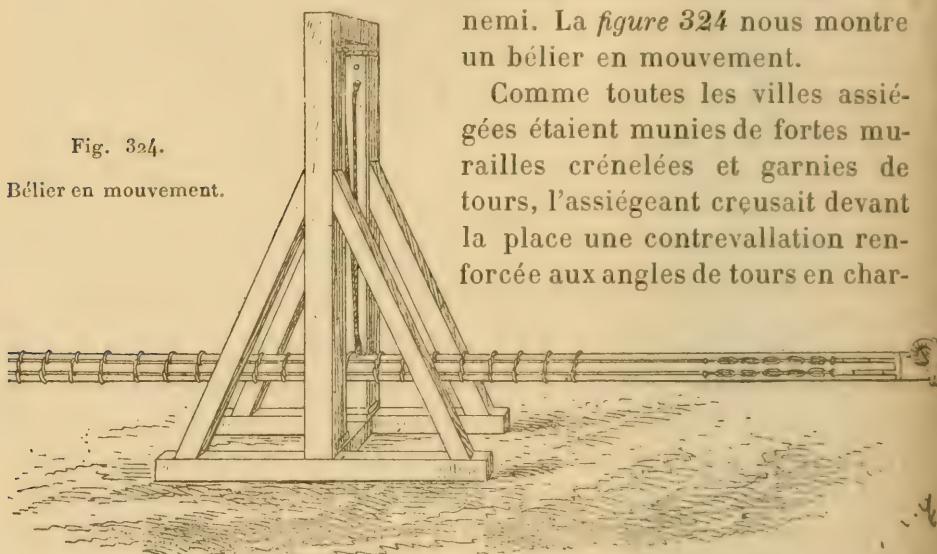
Fig. 323. — Bélier.

ploient sur un bas-relief de la colonne Trajane. Plusieurs perfectionnements furent apportés dans l'emploi du bâlier : le plus important consista à le suspendre à une poutre placée sur des montants : on le manœuvrait ainsi dans tous les sens avec beaucoup moins de fatigue corporelle et en même temps avec beaucoup plus de force. Ensuite on imagina de le fixer sur un châssis monté sur des roues et on le couvrit de planches pour protéger les combattants contre les traits de l'ennemi. La figure 324 nous montre un bâlier en mouvement.

Comme toutes les villes assiégées étaient munies de fortes murailles crénelées et garnies de tours, l'assiégeant creusait devant la place une contrevallation renforcée aux angles de tours en char-

Fig. 324.

Bâlier en mouvement.



pentes, et s'il craignait l'arrivée d'une armée de secours, il traçait une circonvallation qui le protégeait lui-même, de manière à pouvoir jouer à la fois le rôle d'assiégé et d'assiégeant, comme le fit César au siège d'Alise. Les Romains élevaient en outre de grandes tours roulantes, construites en charpentes, et dont la hauteur dépassait quelquefois celle des tours qui défendaient la place. Ces tours, nommées *ambulatoires*, parce qu'on les changeait de place en les poussant le plus près possible des murailles ennemis, avaient généralement huit étages. Elles étaient garnies de soldats et revêtues à l'extérieur de peaux mouillées, qui les préservaient de l'incendie qu'auraient pu causer les projectiles enflammés lancés de la place. Les tours ambulatoires contenaient presque toujours un bâlier, qui sapait le bas de la muraille, tandis que les archers et les frondeurs placés en haut s'efforçaient de dégarnir le rempart de ses défenseurs.

En général, ce n'est qu'après plusieurs attaques réitérées qu'on pouvait donner l'assaut.

Un groupe de la colonne Antonine montre comment les soldats romains réunissaient leurs boucliers de manière à se préserver des projectiles que les assiégiés pouvaient lancer sur eux. Il représente en effet des soldats se préparant à faire l'assaut d'une forteresse des Germains : on les voit s'avancer jusqu'au pied de la muraille,

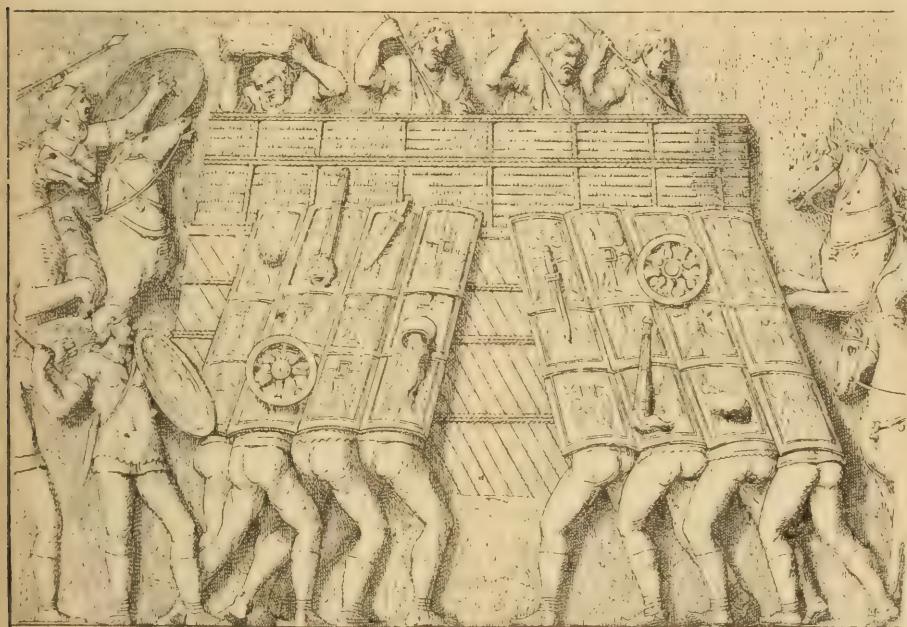


Fig. 325. — Soldats serrant leurs boucliers.

en élevant les boucliers au-dessus de leurs têtes et de leurs épaules (fig. 325). Ils sont très rapprochés, de sorte que les boucliers non seulement se touchent, mais se recouvrent mutuellement par leur bord ; leur réunion forme une masse compacte comme l'écailler d'une tortue ou la pente d'un toit, et les projectiles glissaient dessus sans avoir blessé personne. Dans cette manœuvre une partie des soldats mettaient un genou en terre tandis que les autres se tenaient debout, de façon que l'inclinaison des boucliers rejetât promptement hors des rangs les projectiles qui tombaient.

L'historien Polybe, faisant le récit de l'attaque de Syracuse, que défendait Archimède, décrit ainsi les machines de guerre employées dans ce combat célèbre : « Lorsque Marcus Marcellus attaqua

l'Achradine de Syracuse, sa flotte était composée de soixante galères à cinq rangs de rames, qui étaient remplies d'hommes armés d'arcs, de frondes et de javelots pour balayer les murailles. Il avait encore huit galères à cinq rangs de rames, d'un côté desquelles on avait ôté les bancs, aux unes à droite, aux autres à gauche, et que l'on avait jointes ensemble deux à deux par les côtés où il n'y avait plus de bancs. C'étaient ces galères qui, poussées par les rameurs du côté opposé à la ville, approchaient des murailles les machines appelées sambuques, et dont il faut expliquer la construction. C'est une échelle de la largeur de quatre pieds qui, étant dressée, est aussi haute que les murailles. Les deux côtés de cette échelle sont garnis de balustrades et de courroies de cuir qui règnent jusqu'à son sommet. On la couche en long sur les côtés des deux galères jointes ensemble, de sorte qu'elle passe de beaucoup les éperons; et au haut des mâts de ces galères, on attache des poulies et des cordes. Quand on doit se servir de cette machine, on attache les cordes à l'extrémité de la sambuque, et des hommes l'élèvent de dessus la poupe par le moyen des poulies : d'autres sur la proue aident aussi à l'élèver avec des leviers. Ensuite, lorsque les galères ont été poussées à terre par les rameurs des deux côtés extérieurs, on applique ces machines à la muraille. Au haut de l'échelle est un petit plancher bordé de claires de trois côtés, sur lequel quatre hommes repoussent en combattant ceux qui des murailles empêchent qu'on applique la sambuque. Quand elle est appliquée et qu'ils sont arrivés sur la muraille, ils jettent bas les claires et, à droite et à gauche, ils se répandent dans les créneaux des murs et dans les tours. Le reste des troupes les suit sans crainte que la machine leur manque, parce qu'elle est fortement attachée avec des cordes aux deux galères. Or ce n'est pas sans raison que cette machine a été appelée sambuque ; on lui a donné ce nom, parce que l'échelle étant dressée, elle forme avec le vaisseau un ensemble qui a l'air d'une sambuque.

« Tout étant préparé, les Romains se disposaient à attaquer les tours ; mais Archimède avait aussi, de son côté, construit des machines propres à lancer des traits à quelque distance que ce fut. Les ennemis étaient encore loin de la ville qu'avec des balistes et des catapultes plus grandes et plus fortement bandées, il les perceait de tant de traits qu'ils ne savaient comment les éviter. Quand les traits passaient au delà, il en avait de plus petites proportionnées

à la distance, ce qui jetait une si grande confusion parmi les Romains, qu'ils ne pouvaient rien entreprendre, de sorte que Marcellus, ne sachant quel parti prendre, fut obligé de faire avancer sans bruit ses galères pendant la nuit. Mais quand elles furent vers la terre à portée du trait, Archimède inventa un autre stratagème contre ceux qui combattaient de dessus leurs vaisseaux. Il fit percer à hauteur d'homme et dans la muraille des trous nombreux et de la largeur de la main. Derrière ces meurtrières, il avait posté des archers et des arbalétriers qui, tirant sans cesse sur la flotte, rendaient inutiles tous les efforts des soldats romains. De cette manière, soit que les ennemis fussent près, soit qu'ils fussent loin, non seulement il empêchait tous leurs projets de réussir, mais encore il en tuait un grand nombre. Et quand on commençait à dresser des sambuques, des machines disposées au dedans des murailles et que l'on n'apercevait pas la plupart du temps s'élevaient sur les forts et étendaient leurs becs bien loin en dehors de remparts. Les unes portaient des pierres qui ne pesaient pas moins de six cents livres, les autres des masses de plomb d'une égale pesanteur. Quand les sambuques s'approchaient, on tournait avec un câble les becs de ces machines où il était nécessaire, et par le moyen d'une poulie que l'on lâchait, on faisait tomber sur la sambuque une pierre, qui ne brisait pas seulement cette machine, mais encore le vaisseau, et jetait ceux qui s'y trouvaient dans un extrême péril.

« Il y avait encore d'autres machines qui lançaient sur les ennemis qui s'avançaient, couverts par des claires, des pierres d'une grosseur suffisante pour faire quitter la proue des navires à ceux qui y combattaient. Outre cela, on faisait tomber une main de fer attachée à une chaîne, avec laquelle celui qui dirigeait le bec de la machine comme le gouvernail d'un navire, ayant saisi la proue d'un vaisseau, abaissait l'autre bout du côté de la ville. Quand, soulevant la proue dans les airs, il avait dressé le vaisseau sur la poupe, alors liant le bras du levier pour le rendre immobile, il lâchait la chaîne par le moyen d'un moulinet ou d'une poulie. Il arrivait nécessairement alors que ces vaisseaux ou bien tombaient sur le côté, ou bien étaient entièrement culbutés ; et, la plupart du temps, la proue retombant de très haut dans la mer, ils étaient submergés au grand effroi de ceux qu'ils portaient. Marcellus était dans un très grand embarras ; tous ses projets étaient renversés

par les inventions d'Archimède ; il faisait des pertes considérables, les assiégés se riaient de tous ses efforts. Cependant il ne laissait pas que de plaisanter sur les inventions du géomètre.

« Cet homme, disait-il, se sert de nos vaisseaux comme de cruches pour puiser de l'eau, et il chasse ignominieusement nos sambuques à coups de bâton, comme indignes de sa compagnie. »

LES SIGNAUX. — Les pays voisins des frontières où l'on pouvait redouter des incursions et les côtes de la Méditerranée étaient garnis de petites tours d'observation, qui s'échelonnaient de distance en distance, et qui autant que possible étaient placées sur de

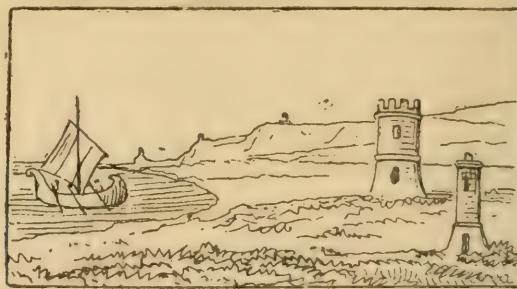


Fig. 326. — Tour d'observation. (D'après une peinture de Pompéi.)

petites éminences. Les gardes qui veillaient dans ces tours étaient chargés de surveiller les environs et de transmettre les signaux. Une peinture de Pompéi montre une côte sur laquelle sont représentées plusieurs de ces tours d'observation (*fig. 326*).

La *figure 327* montre une autre construction entourée d'une palissade carrée. Une balustrade en bois fait le tour du premier étage, et on voit à la fenêtre une longue torche allumée qui servait à faire des signaux aux troupes éloignées.

Un fragment de Polybe nous fournit de curieux renseignements sur les méthodes employées dans l'antiquité pour les signaux : « De toutes les inventions, dit Polybe, aucune n'est plus utile que les signaux par le feu. Que les choses viennent de se passer ou qu'elles se passent actuellement, on peut par ce moyen en instruire à trois ou quatre journées de là, et quelquefois même à une plus grande distance, de sorte qu'on est surpris de recevoir le secours dont on avait besoin. Autrefois, cette manière d'avertir était trop simple, et perdait par là beaucoup de son utilité. Car, pour en faire usage, il

fallait être convenu de différents signaux, et comme il y a une infinité de différentes affaires, la plupart ne pouvaient se connaître par des fanaux. Il était aisé, par exemple, d'avertir ceux avec qui l'on en était convenu ; mais des événements qui arrivent sans qu'on s'y attende, et qui demandent qu'on tienne conseil sur-le-champ, et qu'on y apporte du remède, comme une révolte, une trahison, un meurtre ou autre chose semblable, ces sortes d'événe-



Fig. 327. — Corps de garde sur la Drave.

ments ne pouvaient s'annoncer par le moyen des fanaux. Car il n'est pas possible de convenir d'un signal pour des événements qu'il n'est pas possible de prévoir.

Énée, cet auteur dont nous avons un ouvrage de tactique, s'est efforcé de remédier à cet inconvénient, mais il s'en faut de beaucoup qu'il l'ait fait avec tout le succès qu'on aurait souhaité. On en va juger. « Ceux, dit-il, qui veulent s'informer mutuellement par des fanaux de ce qui se passe n'ont qu'à prendre des vases de terre également larges, profonds et percés en quelques endroits : ce sera assez qu'ils aient trois coudées de hauteur et une de largeur ; qu'ils prennent ensuite des morceaux de liège un peu plus petits que

l'ouverture des vaisseaux, qu'ils fichent au milieu de ce liège un bâton distingué par quelque enveloppe fort apparente, et qu'ils écrivent sur chacune de ces enveloppes les choses qui arrivent le plus ordinairement pendant une guerre. Sur l'une, par exemple, « il est entré de la cavalerie » ; sur l'autre, « il est arrivé de l'infanterie » ; sur une troisième, de l'infanterie légère ; sur la suivante, de l'infanterie et de la cavalerie. Sur une autre encore, des vaisseaux ; ensuite des vivres, et de même sur toutes les autres enveloppes, tous les autres événements qu'ils pourront prévoir à juste titre de voir arriver, eu égard à la guerre qu'on aura à soutenir : que de part et d'autre on attache à ces vaisseaux de petits tuyaux d'une exacte égalité, en sorte qu'il ne s'écoule ni plus ni moins d'eau des uns que des autres, qu'on remplisse les vases d'eau, qu'on pose dessus les morceaux de liège avec leurs bâtons, et qu'ensuite on ouvre les tuyaux. Cela fait, il est clair que les vases étant égaux, le liège descendra et les bâtons s'enfonceront dans les vases à proportion que ceux-ci se videront ; qu'après avoir fait cet essai avec une égale promptitude et de concert, on porte les vaisseaux aux endroits où l'on doit donner et observer les signaux et qu'on y mette le liège, et à mesure qu'il arrivera quelqu'une de ces choses qui auront été écrites sur les bâtons, qu'on lève un fanal et qu'on le tienne élevé jusqu'à ce que, de l'autre côté, on en lève un autre ; qu'alors on baisse le fanal et qu'on ouvre les tuyaux ; quand l'enveloppe ou la chose dont on veut avertir est écrite et sera descendue au niveau des vases, qu'on lève le flambeau, et que de l'autre côté, sur-le-champ, on bouche les tuyaux et qu'on regarde ce qui est écrit sur la partie du bâton qui touche à l'ouverture du vaisseau ; alors, si tout a été exécuté de part et d'autre avec la même promptitude, de part et d'autre on lira la même chose.

« Mais cette méthode, quoique un peu différente de celle qui employait, avec les fanaux, des signes dont on était convenu, ne paraît pas encore suffisante. Car on ne peut pas prévoir toutes les choses qui peuvent arriver, et quand on pourrait les prévoir, il ne serait pas possible de les marquer toutes sur un bâton.

« La dernière méthode a pour auteur Cléoxène et Démoclite, mais nous l'avons perfectionnée. Elle est certaine et soumise à des règles fixes ; par son moyen on peut avertir de tout ce qui se passe. Elle demande seulement beaucoup de vigilance et d'attention. La

voici : Que l'on prenne toutes les lettres de l'alphabet et qu'on en fasse cinq classes en mettant cinq lettres dans chacune. Il y en aura une qui n'aura que quatre lettres, mais cela est sans aucune conséquence pour le but que l'on se propose. Que ceux qui seront désignés pour donner et recevoir les signaux écrivent sur cinq tablettes ces cinq classes de lettres, et conviennent ensuite entre eux que celui qui devra donner le signal lèvera d'abord deux fanaux à la fois, et qu'il les tiendra levés jusqu'à ce que de l'autre côté on en ait aussi levé deux, afin que de part et d'autre on soit averti que l'on est prêt. Que les fanaux baissés, celui qui donnera le signal élèvera des fanaux par sa gauche pour faire connaître quelle tablette il doit regarder ; en sorte que si c'est la première il n'en élève qu'un, si c'est la seconde il en élève deux et ainsi du reste, et qu'il fera de même par sa droite, pour marquer à celui qui reçoit le signal quelle lettre d'une tablette il faudra qu'il observe et qu'il écrive. Après ces conventions chacun s'étant mis à son poste, il faudra que les deux hommes chargés de donner les signaux aient chacun une lunette garnie de deux tuyaux, afin que celui qui les donne voie par l'un la droite, et par l'autre la gauche de celui qui doit lui répondre. Près de cette lunette, ces tablettes dont nous venons de parler doivent être fichées droites en terre, et qu'à droite et à gauche, on élève une palissade de dix pieds de largeur et environ de la hauteur d'un homme, afin que les fanaux élevés au-dessus donnent par leur lumière un signal indubitable, et qu'en les baissant elles se trouvent tout à fait cachées ; tout cet apprêt disposé avec soin de part et d'autre, supposé, par exemple, qu'on veuille annoncer que quelques auxiliaires, au nombre d'environ cent hommes, sont passés dans les rangs de l'ennemi, on choisira d'abord les mots qui expriment cela avec le moins de lettres qu'il sera possible, comme cent Krétois (Crétois) ont déserté, ce qui exprime la même chose avec moitié moins de lettres. On écrira donc cela sur une petite tablette, et ensuite on l'annoncera de cette manière. La première lettre est un K, qui est dans la seconde série des lettres de l'alphabet et sur la seconde tablette : on élèvera donc à gauche deux fanaux pour marquer à celui qui reçoit le signal que c'est la seconde tablette qu'il doit examiner, et à droite cinq qui lui feront connaître que c'est un K, la cinquième lettre de la seconde série qu'il doit écrire sur une petite tablette ; ensuite quatre à gauche pour désigner la lettre R, qui est dans la

quatrième série, puis deux à droite pour l'avertir que cette lettre est la seconde de la quatrième série. Celui qui observe les signaux devra donc écrire une R sur sa tablette. Par cette méthode, il n'arrive rien qu'on ne puisse annoncer d'une manière fixe et déterminée. Si l'on y emploie plusieurs fanaux, c'est parce que chaque lettre demande d'être indiquée deux fois ; mais, d'un autre côté, si



Fig. 328. — Proue d'un navire romain.

l'on y apporte les précautions nécessaires, on en sera satisfait. L'une et l'autre méthode ont cela de commun qu'il faut s'y être exercé avant de s'en servir, afin que l'occasion se présentant, on soit en état, sans faire faute, de s'instruire réciproquement de ce qu'il importe de savoir. »

LA FLOTTE. — Pendant longtemps les Romains s'occupèrent fort peu de leur marine. Dans les premiers temps, ils n'avaient que des

bateaux fort grossiers, semblables à ceux que portait le Tibre, et c'est seulement à partir des guerres puniques qu'ils sentirent la nécessité d'un armement naval. Les vaisseaux de guerre qu'ils construisirent alors ne se distinguaient des autres que par leur dimension qui était généralement plus grande. Les monuments, et notamment la colonne Trajane, en offrent plusieurs représentations. La proue, c'est-à-dire l'avant, est représentée sur la *figure 328*, et la poupe, c'est-à-dire l'arrière, sur la *figure 329*.



Fig. 329. — Poupe d'un navire romain.

Dans la première, on voit sur le rivage un autel avec la flamme sacrée et un bœuf qui va être immolé. C'était, en effet, l'usage d'offrir un sacrifice au moment où une expédition navale se mettait en route.

La disposition générale d'un navire est très visible sur la *figure 330*, qui représente l'empereur Trajan quittant le port d'Ancône. On remarquera la cabine du commandant placée à la poupe du navire. C'est près de là qu'on mettait les drapeaux et enseignes militaires, ainsi que la lanterne destinée à éclairer le bâtiment. Mais ce qui distingue surtout les bâtiments destinés à la guerre, c'est le *rostrum* ou saillie en forme de pointe qui forme l'avant d'un navire, et qui ici est décoré d'un œil.

On donne le nom de *rostrum* à une sorte d'éperon, qui faisait saillie sur la proue des bâtiments de guerre et se terminait par une pointe en bronze ou en fer. Dans la marine primitive c'était

une simple poutre, dont l'extrémité était en métal et représentait habituellement la tête d'un animal; c'est dans ce genre qu'est le *rostrum* antique trouvé au fond du port de Gênes. Mais plus tard, le *rostrum* fut formé de plusieurs poutres en saillie, dont une dominant toutes les autres, et au lieu d'apparaître en saillie au-dessus de la ligne de flottaison, il fut placé plus bas, de manière à ouvrir une terrible voie d'eau au navire endommagé.

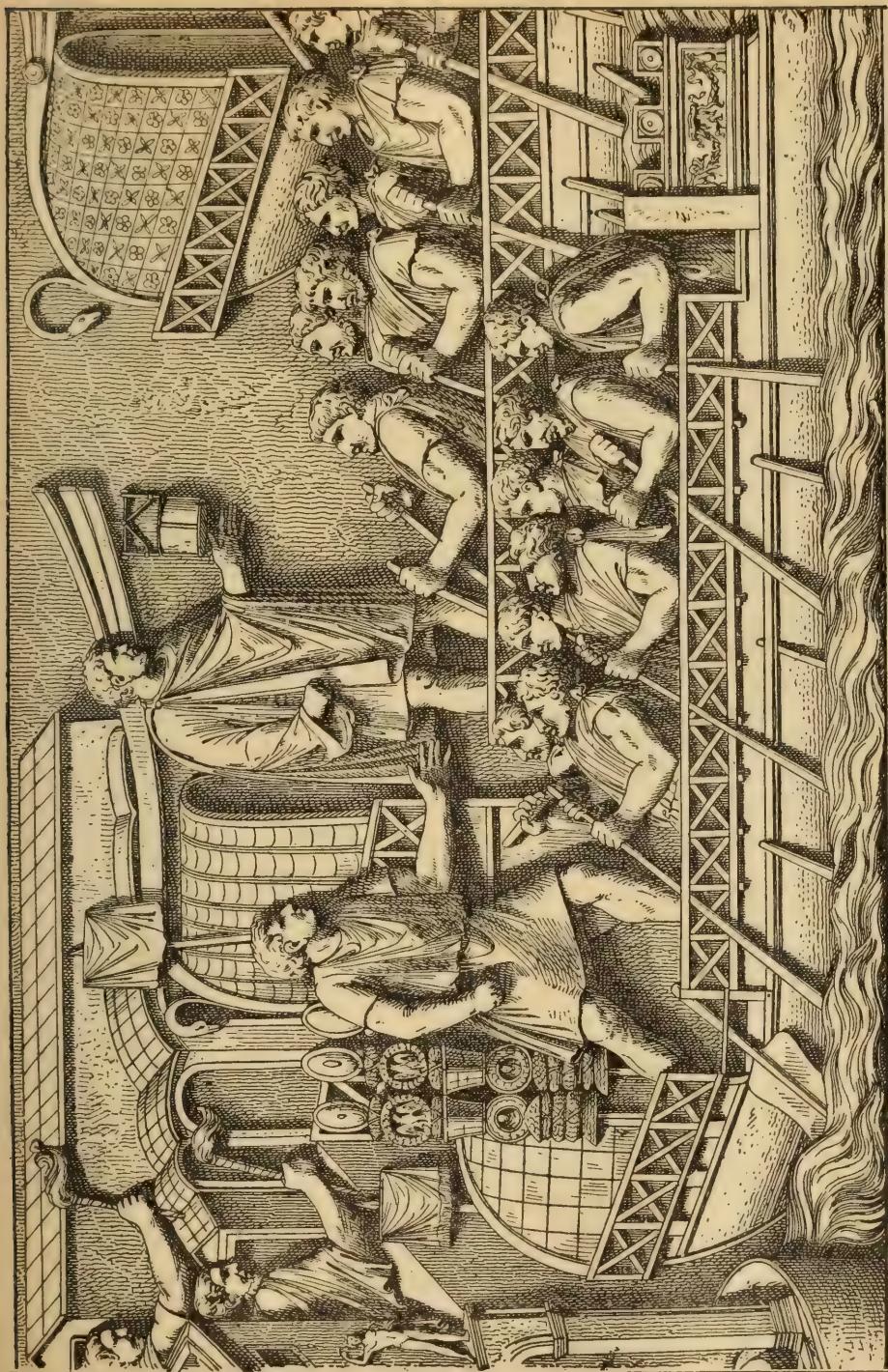
Les Romains se servaient aussi dans les armées navales d'une machine de guerre appelée corbeau, qui servait à l'abordage du vaisseau ennemi et dont Polybe donne la description suivante :

« Comme les vaisseaux romains étaient mal construits et d'une extrême pesanteur, quelqu'un suggéra l'idée de se servir de ce qui fut depuis ce temps appelé des corbeaux. Voici ce que c'était : Une pièce de bois ronde, longue de quatre aunes, grosse de trois palmes de diamètre, et autour, une échelle clouée à des planches de quatre pieds de largeur sur six aunes de longueur, dont on avait fait un plancher, percé au milieu d'un trou oblong, qui embrassait la pointe à deux aunes de l'échelle. Des deux côtés de l'échelle, sur la longueur, on avait attaché un garde-fou qui couvrait jusqu'aux genoux. Il y avait au bout du mât une espèce de pilon de fer pointu, au haut duquel était un anneau, de sorte que toute cette machine paraissait semblable à celles dont on se sert pour faire la farine. Dans cet anneau passait une corde avec laquelle, par le moyen de la poulie qui était au haut de la poutre, on élevait des cordages lorsque les vaisseaux s'approchaient et on les jetait sur les vaisseaux ennemis, tantôt du côté de la proue, tantôt sur les côtés, selon différentes rencontres. Quand les corbeaux accrochaient un navire, si les deux étaient joints par leurs côtés, les Romains sautaient dans le vaisseau ennemi d'un bout à l'autre ; s'ils n'étaient joints que par la proue, ils avançaient deux à deux au travers du corbeau. Les premiers se défendaient avec leurs boucliers des coups qu'on leur portait par devant ; et les suivants, pour parer les coups portés de côté, appuyaient leurs boucliers sur le garde-fou. »

Outre les rameurs et les matelots chargés de la manœuvre, il y avait toujours, sur les navires romains, des soldats exercés à combattre sur mer et qui répondraient à ce que sont aujourd'hui nos soldats de marine.

Les vaisseaux de guerre, lorsqu'ils étaient en route, ne mar-

Fig. 330. — L'empereur Trajan quittant le port d'Ancone.



chaient qu'à la voile, et on n'employait la rame que pour la tactique. Dès que l'ennemi était signalé les matelots caryaient les



Fig. 331. — Trirème. (Temple de la Fortune.)

voiles, et amenaient les antennes, en même temps que les soldats élevaient à la proue et à la poupe des tours de combat, dont on

voit une représentation sur la figure 331. Ces tours s'emportaient démontées, parce que, pendant le trajet, elles auraient gêné la manœuvre. Les soldats combattaient avec leurs armes ordinaires, mais les rameurs étaient généralement nus jusqu'à la ceinture, pour avoir plus de liberté dans leurs mouvements. En général, les flottes romaines ne s'écartaient guère des côtes qu'elles étaient chargées de défendre ou d'attaquer, et

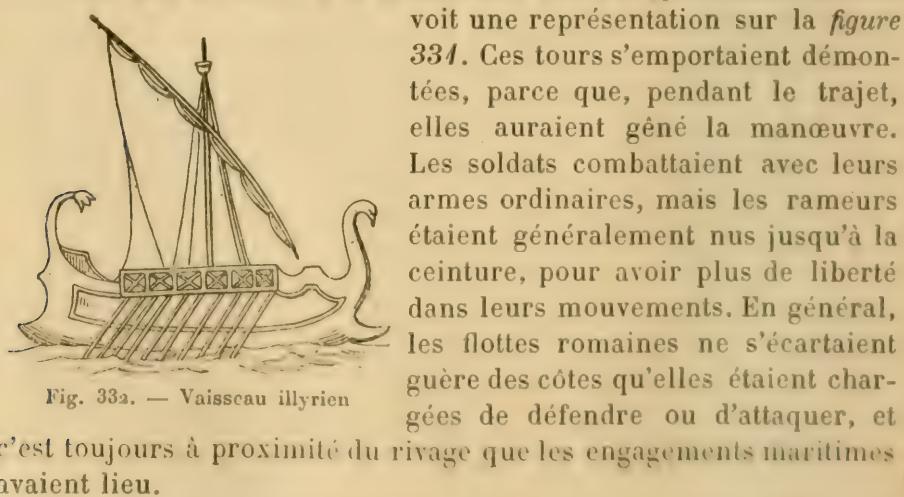


Fig. 332. — Vaisseau illyrien.

c'est toujours à proximité du rivage que les engagements maritimes avaient lieu.

Après la bataille d'Actium on adopta dans la marine militaire une forme de navire analogue à celle des bâtiments que montaient les pirates illyriens (fig. 332). C'était un navire mince et allongé présentant une pointe à l'arrière comme à l'avant, et pouvant contenir quelquefois plusieurs bancs de rameurs. Le mât était placé au milieu du navire et on se servait de la voile levantine ou triangulaire, au lieu de la voile latine ou carrée qu'on employait pour les autres navires. Ces vaisseaux apparaissent quelquefois sur les médailles de Claude ou de Domitien.

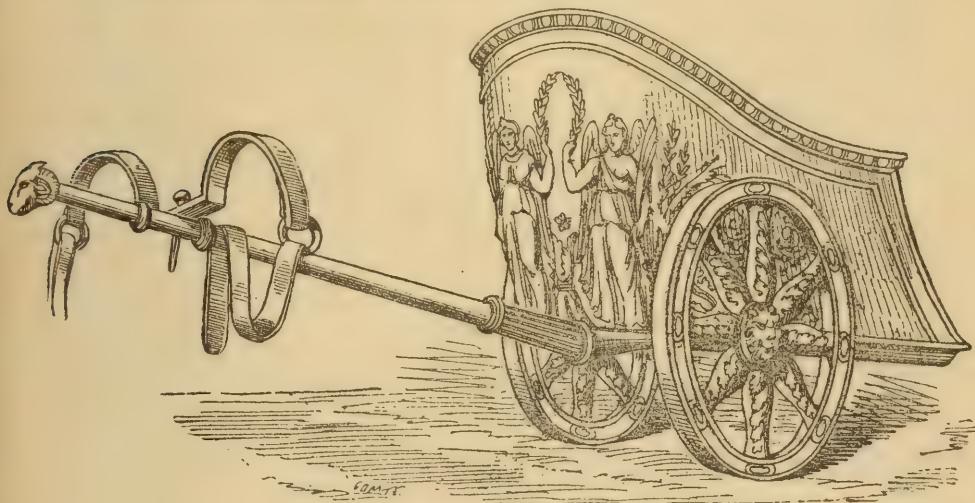


Fig. 333. — Char de triomphe.

LE TRIOMPHE. — Le triomphe, cérémonie purement romaine et dont on ne trouve pas l'analogie chez les autres peuples de l'antiquité, avait pour but avoué d'offrir un sacrifice d'actions de grâces à Jupiter Capitolin, mais le véritable but était de montrer au peuple toute la gloire qu'on avait acquise et tout le butin qu'on avait fait. Pour avoir droit aux honneurs du triomphe, il fallait avoir commandé en chef les armées romaines, remporté une grande victoire et tué au moins cinq mille ennemis dans une bataille rangée, avoir agrandi le territoire de la république et terminé la guerre sans avoir éprouvé de défaites. Celui qui avait obtenu le triomphe ne pouvait pas rentrer dans Rome avant la cérémonie, et le sénat qui décernait le triomphe devait se réunir dans un temple situé hors de l'enceinte de la ville, pour entendre le candidat et examiner ses droits. Le costume du triomphateur était une tunique

bordée de palmes et une toge de pourpre à rosaces d'or, que l'on conservait dans le temple de Jupiter Capitolin. Il tenait à la main un sceptre d'ivoire surmonté d'un aigle et conservait à perpétuité le droit de porter en public une couronne de laurier.

Le triomphe était toujours accompagné d'un immense appareil militaire. Des poteaux placés le long du chemin triomphal portaient ces écritœux où étaient relatés les principaux faits d'armes de la campagne. Le butin était exposé sur des chariots et accompagné des prisonniers de guerre garrottés. Des couronnes d'or offertes par les villes alliées du peuple romain précédaient le char

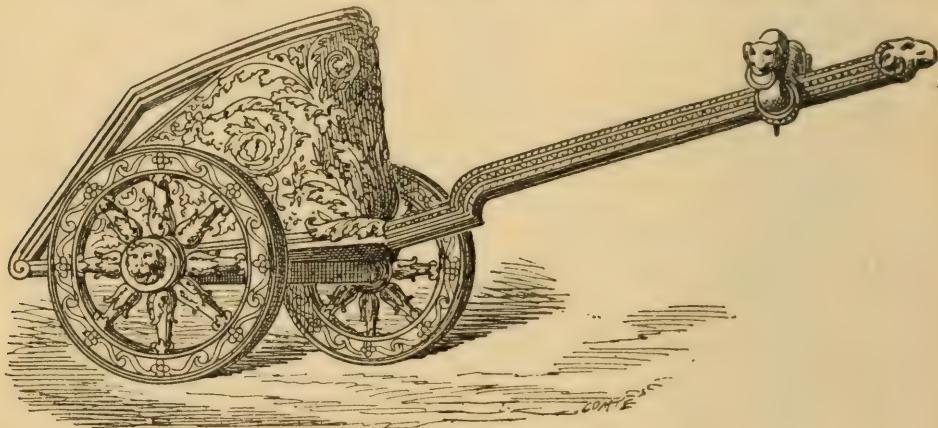


Fig. 334. — Char de triomphe.

triomphal. Ce char, splendidement décoré, était tiré par quatre chevaux blancs marchant de front et quelquefois par des éléphants. Les figures 333 et 334 montrent ces chars dans leur forme la plus habituelle. Mais cette forme n'était pas toujours la même. Aussi une médaille de Vespasien montre un char triomphal qui, au lieu de s'ouvrir par derrière comme les chars ordinaires, était complètement circulaire et fermé de tous les côtés : les panneaux extérieurs étaient décorés de sculptures en ivoire. Enfin, la figure 335 montre un char de triomphe de l'empire d'Orient.

Les clients et les amis du triomphateur, le sénat, les consuls et tous les grands magistrats suivaient à pied le char triomphal et les soldats venaient ensuite chantant leurs propres louanges qu'ils accompagnaient quelquefois de satires contre leur général. La pompe triomphale traversait le Champ de Mars, passait dans le Vélabre, dans le cirque Maxime, longeait le mont Palatin, prenait

la voie Sacrée, traversait le Forum et montait au temple de Jupiter Capitolin. Là, le triomphateur présentait au dieu une branche de laurier et lui adressait une prière d'actions de grâces pour la république.

Les grands et sérieux triomphes ont été ceux de la république ; mais les plus pompeux ont été ceux de l'époque impériale. Sous l'empire, l'honneur du triomphe fut réservé à l'empereur seul, parce que les autres généraux commandaient seulement à titre de lieutenants et les empereurs se sont souvent fait décerner des triomphes peu mérités.

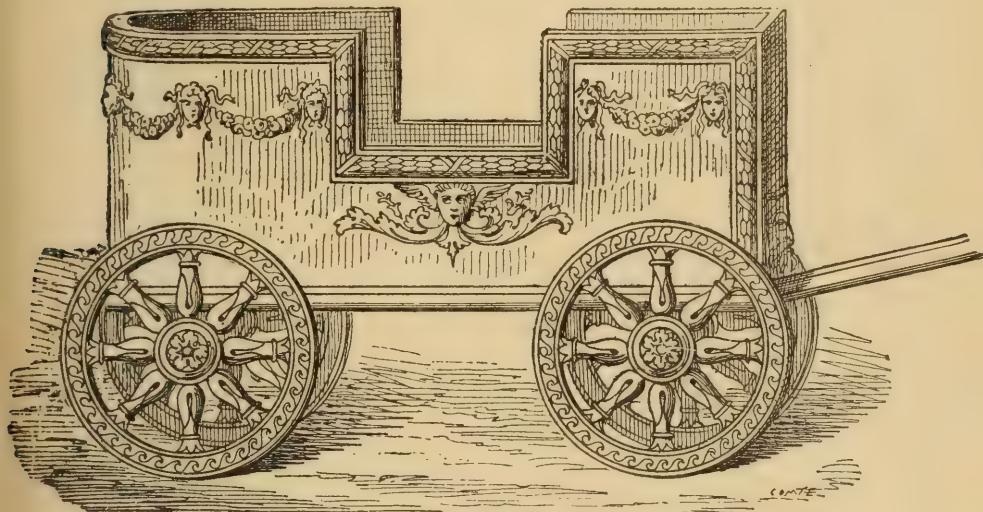


Fig. 335. — Char de triomphe. (Empire d'Orient.)

Un des plus célèbres triomphes de la période républicaine a été celui de Paul-Émile, après sa victoire sur Persée, roi de Macédoine. Plutarque en a laissé la description suivante : « On avait dressé dans les théâtres où se font les courses de chevaux et qu'on appelle cirques, dans les places publiques et dans tous les lieux de la ville d'où l'on pouvait voir la pompe, des échafauds, sur lesquels se placèrent les spectateurs, vêtus de robes blanches. On ouvrit les temples, on les couronna de festons, et on y brûla continuellement des parfums. Un grand nombre de licteurs et d'autres officiers publics, écartant ceux qui couraient sans ordre de côté et d'autre, ou qui se jetaient trop en avant, tenaient les rues libres et dégagées. La marche triomphale dura trois jours entiers ; le pre-

mier suffit à peine à voir passer les statues, les tableaux et les figures colossales, qui, portés sur deux cent cinquante chariots, offraient un spectacle imposant. Le second jour, on vit passer également sur un grand nombre de chariots les armes les plus belles et les plus riches des Macédoniens, tant d'airain que d'acier et qui, nouvellement fourbies, jetaient le plus vif éclat. Quoique rassemblées avec beaucoup de soin et d'art, elles semblaient avoir été jetées au hasard par monceaux ; c'étaient des casques sur des boucliers, des cuirasses sur des bottines, des pavois de Crète, des targes de Thrace, des carquois entassés pêle-mêle avec des mors et des brides ; des épées nues et de longues piques sortaient de tous les côtés et présentaient leurs pointes menaçantes. Toutes ces armes étaient retenues par des liens un peu lâches, et le mouvement des chariots les faisant se froisser les unes contre les autres, elles rendaient un son aigu et effrayant ; la vue seule des armes d'un peuple vaincu inspirait une sorte d'horreur. A la suite de ces chariots marchaient trois mille hommes, qui portaient l'argent monnayé dans sept cent cinquante vases, dont chacun contenait le poids de trois talents, et était soutenu par quatre hommes. D'autres étaient chargés de cratères d'argent, de coupes en forme de cornes, de gobelets et de flacons, disposés de manière à être bien vus, et aussi remarquables par leur grandeur que par la beauté de leur ciselure. Le troisième jour, dès le matin, les trompettes se mirent en marche ; elles firent entendre, non les airs qu'on a coutume de jouer dans les processions et les pompes religieuses, mais ceux que les Romains sonnent pour exciter les troupes au combat. A leur suite étaient cent vingt taureaux qu'on avait engrangés, leurs cornes étaient dorées et leurs corps ornés de bandelettes et de guirlandes. Leurs conducteurs, qui devaient les immoler, étaient de jeunes garçons ceints de tabliers richement brodés, et suivis d'autres jeunes gens qui portaient les vases d'or et d'argent pour les sacrifices. On avait placé derrière eux ceux qui étaient chargés de l'or monnayé ; il était distribué, comme la monnaie d'argent, dans des vases qui contenaient chacun trois talents (*seize mille six cent quatre-vingts francs*). Il y en avait soixante-dix-sept. Ils étaient suivis de ceux qui portaient la coupe sacrée d'or massif, du poids de dix talents (*environ deux cent soixante-un kilogrammes*), que Paul-Emile avait fait faire, et qui était enrichie de pierres précieuses. On portait à la suite les vases qu'on appelait antigonides, séleu-

cides, thériclées, et toute la vaisselle d'or de Persée ; on voyait ensuite le char de Persée et ses armes surmontées de son diadème.

« A peu de distance, marchaient ses enfants captifs, avec leurs gouverneurs, leurs précepteurs et leurs officiers, qui tous fondaient en larmes, tendaient les mains aux spectateurs, et montraient à ces enfants à intercéder auprès du peuple et à lui demander grâce. Il y avait deux garçons et une fille ; leur âge tendre les empêchait de sentir toute la grandeur de leurs maux, et un si grand changement de fortune les rendait d'autant plus dignes de pitié, qu'ils y étaient moins sensibles. Peu s'en fallut même que Persée ne passât sans être remarqué, tant la compassion fixait les yeux des Romains sur ces tendres enfants et leur arrachait des larmes ! Ce spectacle excitait un sentiment mêlé de plaisir et de douleur, qui ne cessa que lorsque cette troupe fut passée. Persée venait après ses enfants et leur suite ; il était vêtu d'une robe noire et portait des pantoufles à la macédonienne ; on voyait à son air que la grandeur de ses maux lui en faisait craindre de plus grands encore et lui avait troublé l'esprit. Il était suivi de la foule de ses amis et de ses courtisans, qui, marchant accablés de douleur, baignés de larmes, et les regards toujours fixés sur Persée, faisaient juger à tous les spectateurs que, peu sensibles à leur propre malheur, ils ne déploraient que l'infortune de leur prince. Après cette dernière troupe, on vit passer quatre cents couronnes d'or, que les villes avaient envoyées à Paul-Émile par des ambassadeurs, pour prix de sa victoire. Enfin paraissait le triomphateur, monté sur un char magnifiquement paré ; mais il n'avait pas besoin de cette pompe majestueuse pour attirer tous les regards ; vêtu d'une robe de pourpre brodée en or, il tenait dans sa main droite une branche d'olivier. Toute son armée en portait aussi et suivait son char, rangée par compagnies, chantant ou des chansons usitées dans ces sortes de pompes et mêlées de traits satiriques, ou des chants de victoire pour célébrer les exploits de Paul-Émile, qui, admiré et applaudi de tout le monde, ne voyait pas un seul homme de bien porter envie à sa gloire. »

L'arc de triomphe est un édifice dont le caractère revient en propre aux Romains, et rien de pareil n'a existé en Grèce. On croit trouver l'origine de cette classe de monuments dans l'habitude qu'avaient les Romains de faire, dans les rues où devait passer le triomphateur, des décorations provisoires où l'on suspendait les dépouilles des vaincus. En général les arcs de triomphe des

Romains n'étaient pas, comme ceux des peuples modernes, des monuments élevés à la gloire militaire d'une nation et représentant par conséquent une idée générale. C'était en quelque sorte de l'architecture historique, et un arc triomphal devait consacrer par des représentations non équivoques le souvenir du triomphe particulier qui avait motivé son érection. De là un style spécial dans la décoration de ces monuments, qui devaient rappeler d'une manière symbolique ou réelle les nations vaincues, les villes prises, les rois captifs, que chacun devait être en mesure de reconnaître.

Pendant longtemps l'arc de triomphe n'a été qu'un arc plein cintre au-dessus duquel on plaçait la statue du triomphateur et les trophées de la victoire. C'est ainsi qu'on les voit représentés par plusieurs médailles : ces constructions n'étaient le plus souvent que provisoires, et à part une colonne qui était placée de chaque côté de l'arcade, ils étaient à peu près nus. Plus tard, l'édifice forma un carré percé de trois arcades surmontées d'un attique assez élevé. Le triomphateur passait par l'arcade du milieu et, au moment de son passage, de petites figures ailées que faisait mouvoir un ressort posaient



Fig. 336.

Couronne civique.

une couronne sur sa tête. C'est là, selon Quatremère de Quincy, l'origine de ces victoires ailées qui figurent sur les arcs de triomphe.

Ce sont ces monuments, qui n'étaient d'abord construits que provisoirement, qui ont servi de types aux arcs de triomphe qu'on a élevés ensuite. Il y en a encore d'une autre espèce qui présentent des arcs doubles. Mais ceux-ci n'avaient pas toujours de signification particulière et s'employaient surtout pour les portes des villes. Les deux arcades s'employaient pour l'entrée et la sortie. Les arcs de Titus, de Septime Sévère, de Constantin, à Rome, l'arc de Trajan, à Ancône et à Bénévent, et en France, l'arc d'Orange sont les plus célèbres monuments de ce genre qui nous aient été conservés.

Plusieurs espèces de couronnes honorifiques étaient également décernées comme récompenses au mérite militaire. La *couronne claustrale* ou *vallaire* était décernée au soldat qui, le premier, avait pénétré dans le camp ennemi, en franchissant la palissade ; elle

était garnie de pointes simulant la palissade. La *couronne civique* (fig. 336) était la récompense du légionnaire qui en avait sauvé un autre ; la *couronne graminale* était donnée par les soldats au chef de légion qui les avait tirés d'un péril imminent ; la *couronne murale* était donnée à celui qui, le premier, avait escaladé une muraille ; la *couronne obsidionale*, considérée comme la plus importante, était la récompense d'un général ou d'un officier supérieur qui avait pu dégager une armée romaine bloquée par l'ennemi.



Fig. 337. — Guerrier romain décoré de phalères.

Outre les couronnes, les Romains honoraient le courage guerrier par des récompenses qui répondraient à peu près à la médaille militaire de l'armée française, ou la décoration de la Légion d'honneur. Il y en avait de plusieurs sortes : les soldats et officiers qui avaient fait quelque action d'éclat recevaient une phalère, ornement en pierre dure ou en métal précieux travaillé avec art et affectant généralement la forme d'un gros médaillon. On portait les phalères par-dessus l'armure : elles étaient suspendues sur la poitrine au moyen de buffleteries qui passaient devant la cuirasse. Plusieurs monuments représentent des soldats romains pourvus de cette espèce de décoration militaire (fig. 337). Dans une des vitrines

du musée des antiquités au Louvre, on peut voir plusieurs de ces phalères très bien conservées.

Tout soldat romain qui avait fait prisonnier un soldat ennemi avait droit à une récompense spéciale. La *figure 338* représente un prisonnier dace qu'un soldat romain amène devant l'empereur, et la *figure 339* deux cavaliers barbares qui sont également conduits par un soldat romain ; celui-ci porte le *vexillum* qui est le drapeau de la cavalerie.



Fig. 338. — Prisonnier dace.

Outre les récompenses spéciales affectées à certains actes de courage, le butin pris sur l'ennemi entrat pour une forte part dans les avantages qu'un soldat pouvait tirer de sa profession.

L'histoire offre plus d'un exemple d'une armée victorieuse qui, pendant qu'elle se livre au pillage, est exposée à un retour offensif de l'ennemi, ou qui, après la bataille, se mutine à cause de l'inégalité des parts faites à chacun. Les généraux romains avaient prévu cela et Polybe nous apprend comment se fit le partage du butin après la prise de Carthagène. « Le lendemain, tout le butin qu'on avait fait, tant sur la garnison que sur les citoyens et les artisans, ayant été rassemblé sur la place publique, les tribuns le distribuèrent à leurs légions, selon l'usage établi chez les Romains. Or telle est la manière d'agir de ce peuple, lorsqu'ils prennent une ville d'assaut. Chaque jour, on tire des légions un certain nombre

de soldats, selon que la ville est grande ou petite, mais jamais plus de la moitié. Les autres demeurent à leur poste, soit hors de la ville, soit au dedans, selon qu'il est besoin. Ces troupes se dispersent pour butiner et on porte ensuite ce que l'on a pris, chacun à sa légion. Le butin vendu à l'encan, les tribus en partagent le



Fig. 339. — Prisonniers daces.

prix en parties égales, qui se donnent non seulement à ceux qui sont aux différents postes, mais encore à ceux qui ont été laissés à la garde du camp, aux malades et aux autres qui ont été détachés pour quelque mission que ce soit. »

LES ENNEMIS DES ROMAINS. — Les petites peuplades qui habitaient le Latium, et qui étaient dans le voisinage immédiat de Rome, ont été naturellement les premiers ennemis que Rome ait eu à combattre. Mais tout ce qui concerne l'époque des rois est tellement légendaire qu'il est impossible de rien préciser sur cette période. On peut du moins présumer que ces luttes devaient ressembler passablement à celles des héros grecs de la même époque. Il semble que la guerre ait consisté en luttes individuelles dont le fameux

combat des Horaces et des Curiaces présente certainement le récit le plus curieux.

Mais c'est un duel plutôt qu'une bataille, et pour tout ce qui concerne l'organisation militaire des populations primitives de l'Italie, les textes fournissent en somme bien peu de renseignements. Néanmoins les Étrusques nous ont laissé, à défaut de documents écrits,



Fig. 340.



Guerriers étrusques.

quelques monuments qui, s'ils ne nous éclairent pas beaucoup sur les grandes divisions d'une armée, et sur les manœuvres qu'on pouvait lui faire exécuter, nous montrent du moins l'équipement du guerrier et les armes qu'il avait à sa disposition.

Le soldat de style archaïque que montre la figure 340 porte un casque peu différent de celui des Grecs de l'âge héroïque ; il tient en main deux javelots et n'a pas de bouclier. La poitrine est entièrement préservée des coups de l'ennemi par une forte cuirasse, mais les jambes semblent tout à fait à découvert. Mais il n'en est pas de

même de la très curieuse statuette représentée sur la *figure 341*, qui est pourvue de jambards, mais dont les pieds sont entièrement nus, particularité que l'on remarque assez fréquemment sur les monuments étrusques.

Quant aux cavaliers étrusques représentés sur un bas-relief (*fig. 342*), qui rappelle sous une forme plus barbare ceux de la grande cavalcade du Parthénon, ils sont remarquables par la

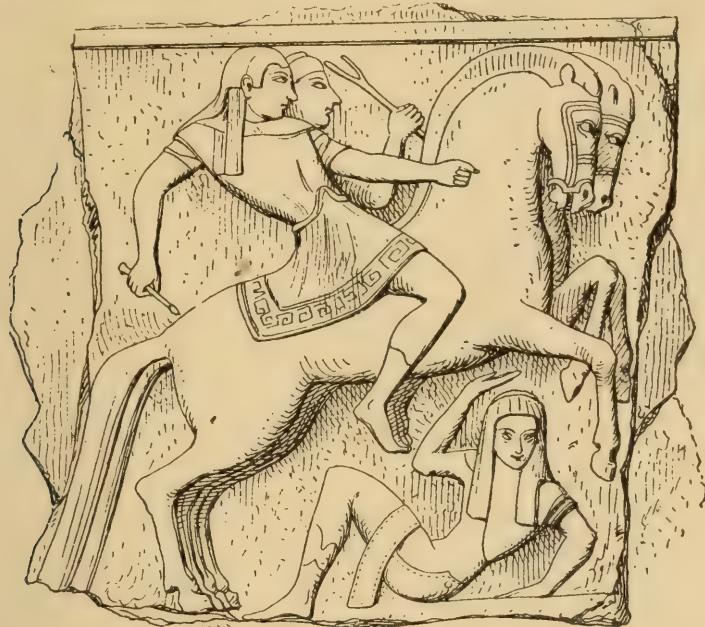


Fig. 342. — Cavaliers étrusques.

coiffure et par la tunique serrée à la ceinture, mais ils fournissent en somme peu de renseignements sur l'armement des Étrusques.

Le personnage représenté sur la *figure 343* est probablement un chef plutôt qu'un simple soldat : c'est du moins ce qui paraît résulter de son équipement qui montre un certain luxe. La tête de ce guerrier est coiffée d'un casque surmonté d'un grand panache qui retombe jusqu'au milieu du dos, comme le montre la *figure 344*, qui représente le même guerrier vu de dos. Ce casque est garni d'ailerons pour protéger les oreilles. La poitrine est garantie par un corselet, serré par une ceinture et surmonté de deux épaulettes qui redescendent en pointe par devant. Sous ce corselet est une tunique courte, dont le bas est apparent sur le haut des cuisses.

Des jambières, qui couvrent entièrement le genou et descendant jusqu'aux chevilles, enveloppent les membres inférieurs en laissant à découvert une partie du mollet. Ce guerrier porte un bouclier rond, analogue à ceux qu'on trouve chez tous les peuples de



Fig. 343. — Guerrier étrusque.

l'Italie primitive et qui est également la forme du bouclier romain des premiers âges.

Un vase peint du Louvre nous donne la représentation d'un guerrier samnite (fig. 345). Il a le corps protégé par une espèce de cuirasse, garnie d'une ceinture ; un manteau court fixé sur le

devant de la poitrine flotte sur ses épaules. Son casque est garni de plumes ; il tient un javelot dans sa main droite et porte au bras gauche un bouclier. Les *figures 346 à 349*, d'après des peintures



Fig. 344. — Guerrier étrusque.

découvertes dans un tombeau de Pœstum, montrent également des guerriers de l'Italie méridionale.

« Les Samnites, dit Tite-Live, avaient imaginé de frapper les regards par l'éclat d'une nouvelle armure. Il y avait deux corps d'armée ; l'un avait ses boucliers ciselés en or, l'autre en argent. Le bouclier avait une forme particulière : plus évasé vers l'endroit

qui couvre les épaules et la poitrine, il offrait dans toute sa partie supérieure une largeur égale, tandis que vers le bas il s'aminçisait en coin pour être plus maniable ; la poitrine était garantie par une cotte de mailles tissée en éponge et la jambe gauche par une bottine de fer ; les casques étaient rehaussés par un panache, qui donnait à la taille un air gigantesque. L'uniforme du corps aux



Fig. 345. — Guerrier samnite.

boucliers dorés était bigarré de différentes couleurs ; celui du corps aux boucliers d'argent était blanc. Ceux-ci formaient l'aile droite, les autres l'aile gauche. »

Un cavalier samnite est représenté sur la *figure 350*, d'après une peinture de vase. Son costume ne diffère pas beaucoup de celui des fantassins : le cheval n'a pas de selle ni le coussinet ou le tapis qui la remplace habituellement dans la cavalerie antique.

Si la lutte contre les Samnites a établi la prédominance des Romains en Italie, ce sont les guerres puniques qui marquent l'avènement de leur grande puissance.

Carthage entretenait, surtout à l'époque des guerres puniques, des armées considérables. Elles se composaient en grande partie de soldats mercenaires levés en différents pays. Cependant il y avait toujours dans une armée un corps spécial formé de Carthaginois, mais il était peu nombreux, et il semble avoir été destiné plutôt à former des officiers capables de commander qu'à consti-



Fig. 346.



Fig. 347.

Guerriers samnites.

tuer un véritable corps d'armée. Ainsi dans un ensemble de soixante-six mille hommes, il n'y en avait pas, suivant Diodore de Sicile, plus de deux mille cinq cents qui fussent de Sicile. Les peuples tributaires d'Afrique formaient la plus grande partie du contingent. Il y avait aussi un assez grand nombre de Gaulois et d'Espagnols : ceux-ci formaient habituellement la grosse infanterie, car les Africains étaient plutôt cavaliers. Les frondeurs des Baléares formaient un corps très redouté.

Les Grecs, les Campaniens et les Liguriens figuraient aussi en

assez grand nombre dans les armées carthaginoises. Quelques statuettes d'un travail très grossier, découvertes dans la Campanie et la Grande-Grèce, passent pour représenter des soldats au service de Carthage. Telles sont les deux figurines en bronze trouvées près de Capoue, que reproduisent les *figures 351 et 352*. Ces deux cavaliers campaniens portent une coiffure en forme de capuchon, une tunique fermée par une large ceinture et un pantalon collant à



Fig. 348. — Porte-drapeau étrusque ou samnite.



Fig. 349. — Guerrier samnite.
(D'après une peinture de Pœstum.)

carreaux avec des genouillères. Une autre statuette en bronze trouvée près de Grumentum, en Lucanie, représente un cavalier qui en porte un autre en croupe. On attribue également à ce groupe une origine carthaginoise, sans toutefois qu'il y ait beaucoup de preuves à l'appui; le travail en est extrêmement grossier et rappelle les images phéniciennes de l'île de Sardaigne (*fig. 353*).

Les cavaliers numides, qui sont probablement les ancêtres de nos Kabyles d'Afrique, étaient très redoutés des Romains. « Quand nos cohortes se détachaient, dit J. César (Guerre civile), les Numides évitaient leur choc par la fuite, puis, revenant les enve-

lopper dans leur mouvement de retraite, les empêchaient de rejoindre l'armée. Ainsi elles ne pouvaient, sans péril, ni garder leur poste et leur rang, ni se porter en avant et tenter les hasards. L'armée ennemie, à laquelle le roi ne cessait d'envoyer des renforts, grossissait à tout moment; les nôtres tombaient de lassitude;



Fig. 350. — Cavalier samnite.

les blessés ne pouvaient ni se retirer du combat, ni être transportés en lieu sûr, à cause de la cavalerie numide qui nous enveloppait de toutes parts. » Ces Numides si redoutés des Romains formaient en grande partie la cavalerie légère de l'armée carthaginoise.

Les éléphants guidés par les Éthiopiens formaient aussi un appoint important de l'armée carthaginoise; mais dans les guerres lointaines ils sont souvent cause de sérieux embarras pour la difficulté du transport.

Polybe raconte la manière qu'employa Annibal pour faire passer le Rhône à ses éléphants : « Après avoir fait plusieurs radeaux, d'abord on en joignit deux l'un à l'autre, qui faisaient ensemble cinquante pieds de largeur, et on les mit au bord de l'eau où ils étaient retenus avec force et arrêtés à terre. Au bout, qui était hors de l'eau, on en attacha deux autres, et l'on poussa cette espèce de pont sur la rivière. Il était à craindre que la rapidité du fleuve n'emportât tout l'ouvrage. Pour prévenir ce malheur, on retint le



Fig. 351. — Cavalier campanien.

côté exposé au courant par des cordes attachées aux arbres qui bordaient le rivage. Quand on eut porté ces radeaux à la longueur d'environ deux cents pieds, on en construisit deux autres beaucoup plus grands que l'on joignit aux derniers. Ces deux furent liés fortement l'un à l'autre ; mais ils ne le furent pas tellement aux plus petits qu'il ne fût aisé de les détacher. On avait encore attaché beaucoup de cordes aux petits radeaux, par le moyen desquelles les nacelles destinées à les remorquer pussent les affermir contre l'impétuosité de l'eau et les amener jusqu'au bord avec les éléphants. Les deux grands radeaux furent ensuite couverts de terre et de gazon, afin que ce pont fût semblable en tout au chemin

qu'avaient à faire les éléphants pour en approcher. Sur terre ces animaux s'étaient toujours laissé manier par leurs conducteurs ; mais ils n'avaient pas encore osé mettre les pieds dans l'eau. Pour les y faire entrer, on mit à leur tête deux éléphants femelles, qu'ils suivaient sans hésiter. Ils arrivent sur les derniers radeaux, on coupe les cordes qui tenaient ceux-ci attachés aux deux plus grands ; les nacelles remorquent et emportent bientôt les éléphants loin des radeaux qui étaient couverts de terre. D'abord ces ani-



Fig. 352. — Cavalier campanien.

maux, effrayés, inquiets, allèrent et vinrent de côté et d'autre. Mais l'eau dont ils se voyaient environnés leur fit peur et les retint en place. C'est ainsi qu'Annibal, en joignant des radeaux deux à deux, trouva le secret de faire passer le Rhône à la plupart de ses éléphants. Je dis à la plupart, car ils ne passèrent pas tous de la même manière. Il y en eut qui, au milieu du trajet, tombèrent de frayeur dans la rivière. Mais leur chute ne fut funeste qu'aux conducteurs. Pour eux la force et la longueur de leurs trompes les tira du danger. En élevant ces trompes au-dessus de l'eau, ils respiraient et éloignaient tout ce qui pouvait leur nuire, et par ce moyen ils vinrent droit au bord malgré la rapidité du fleuve. »

Les vaisseaux des Carthaginois étaient mieux bâtis que ceux des Romains, et leurs marins beaucoup plus expérimentés. C'est ce que démontre clairement le récit d'un combat naval dans Polype. « Les Carthaginois eurent pendant tout le combat bien des avantages sur les Romains : leurs vaisseaux étaient construits de manière à se mouvoir en tous sens avec beaucoup de légèreté; leurs rameurs étaient experts, et enfin ils avaient eu la sage précaution de se ranger



Fig. 353. — Cavaliers carthaginois.

en bataille en pleine mer. Si quelques-uns des leurs étaient pressés par l'ennemi, ils se retiraient sans courir aucun risque, et avec des vaisseaux aussi légers, il leur était aisément de prendre le large. L'ennemi s'avancait-il pour les poursuivre, ils se tournaient, voltigeaient autour ou lui tombaient sur le flanc et le choquaient sans cesse, pendant que le vaisseau romain pouvait à peine revirer à cause de sa pesanteur et du peu d'expérience des rameurs; ce qui fut cause qu'il y eut en un grand nombre de coulés à fond, tandis que, si un

des vaisseaux carthaginois était en péril, on pouvait en sûreté aller à son secours, en se glissant derrière la poupe des vaisseaux. »

Quelques monuments peu nombreux, il est vrai, et des textes très précis, dus aux deux grands écrivains militaires de l'antiquité, Polybe et Jules César, nous font connaître la manière de combattre des Gaulois et nous initient à leurs habitudes militaires.

L'enseigne militaire des Gaulois était un sanglier. Un bas-relief de l'arc de triomphe d'Orange nous montre comment cette enseigne était disposée sur son manche; nous la reproduisons *figure 354*.

Une sculpture d'un sarcophage de la vigne Ammendola représente un Gaulois qui tombe en arrachant l'arme qui vient de lui transpercer la poitrine. Il a les bras et les jambes nus; le corps est recouvert par une tunique sans manches (*fig. 355*).

Un fragment de bas-relief encastré dans le piédestal de la Mel pomène, au musée du Louvre, représente un Gaulois défendant sa

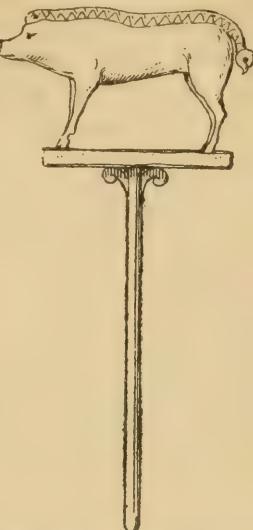


Fig. 354. — Sanglier.
Enseigne des Gaulois.

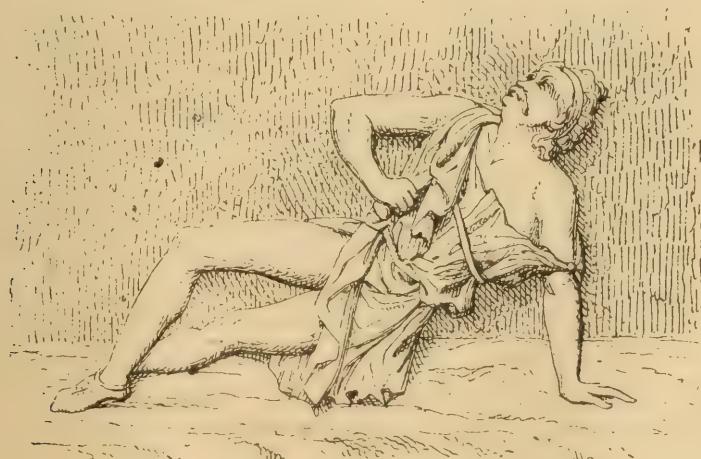


Fig. 355. — Soldat gaulois.

maison contre les soldats romains. Le bras du Gaulois est recouvert d'une manche qui descend jusqu'au poignet. La maison, ou

plutôt la hutte qu'on voit au fond, paraît construite avec des joncs et des roseaux (*fig. 356*).

La bravoure des Gaulois était proverbiale et leur élan était irrésistible : leurs armes étaient mauvaises. Telle est à peu près l'impression que nous donne Polybe.

« Les Romains, dit Polybe, voyant les Gaulois serrés entre deux



Fig. 356. — Soldats gaulois.

armées et enveloppés de toutes parts, ne pouvaient que bien espérer du combat; mais, d'un autre côté, la disposition de ces troupes et le bruit qui s'y faisait lesjetaient dans l'épouante. La multitude des cors et des trompettes y était innombrable, et toute l'armée ajoutant à ces instruments ses cris de guerre, le vacarme était tel que les lieux voisins qui le renvoyaient semblaient d'eux-mêmes joindre des cris au bruit que faisaient les trompettes et les soldats. Ils étaient effrayés aussi de l'aspect et des mouvements des soldats des premiers rangs, qui, en effet, frappaient autant par la beauté et la

vigueur de leurs corps que par leur nudité ; outre qu'il n'y en avait point dans les premières compagnies qui n'eussent le cou et les bras ornés de colliers et de bracelets d'or. A l'aspect de cette armée, les Romains ne purent à la vérité se défendre de quelque frayeur, mais l'espérance d'un riche butin enflamma leur courage... Les archers s'avancèrent sur le front de la première ligne, selon la coutume des Romains, et commencèrent l'action par une grêle épouvantable de traits. Les Gaulois des derniers rangs n'en souffrissent pas extrêmement, leurs braies et leurs saies les en défendirent ; mais ceux des



Fig. 357. — Soldat dace.

premiers, qui ne s'attendaient pas à ce prélude et n'avaient rien sur leur corps qui les mit à couvert, en furent très incommodés. Ils ne savaient que faire pour parer les coups. Leur bouclier n'était pas assez large pour les couvrir ; ils étaient nus, et plus leurs corps étaient grands, plus il tombait de traits sur eux. Se venger sur les archers mêmes des blessures qu'ils recevaient, cela était impossible, ils en étaient trop éloignés ; et d'ailleurs comment avancer au travers d'un si grand nombre de traits ? Dans cet embarras, les uns, transportés de colère et de désespoir, se jettent inconsidérément parmi les ennemis, et se livrent involontairement à la mort ; les autres, pâles, défaits, tremblants, reculent et rompent les rangs qui étaient derrière eux... Si les armes des Gaulois eussent été les mêmes que celles des Romains, ils remportaient la vic-

toire. Ils avaient à la vérité comme eux des boucliers pour parer, mais leurs épées ne leur rendaient pas les mêmes services. Celles des Romains taillaient et perçaient, au lieu que les leurs ne frappaient que de taille.

« Cette bataille est célèbre par l'intelligence avec laquelle les Romains s'y conduisirent. Tout l'honneur en est dû aux tribuns qui instruisirent l'armée en général, et chaque soldat en particulier, de la manière dont on devait combattre. Ceux-ci, dans les combats précédents, avaient observé que le feu et l'impétuosité des Gaulois, tant qu'ils n'étaient pas entamés, les rendaient à la vérité formi-

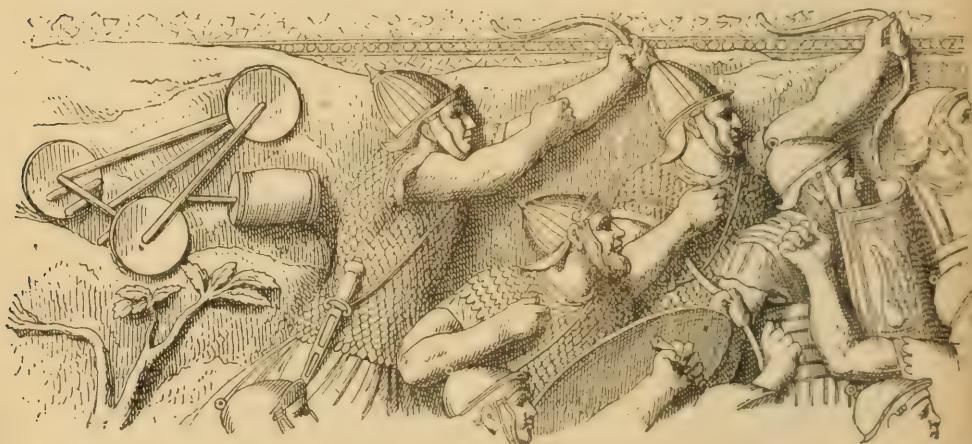


Fig. 358. — Archers daces.

dables dans le premier choc ; mais que leurs épées n'avaient pas de pointes, qu'elles ne frappaient que de taille et d'un seul coup ; que le fil s'en émoussait, et qu'elles se pliaient d'un bout à l'autre ; que si les soldats, après le premier coup, n'avaient pas le temps de les appuyer contre terre et de les redresser avec le pied, le second n'était d'aucun effet. Sur ces remarques, les tribuns donnent à la première ligne les piques des triaires qui sont à la seconde et commandent à ces derniers de se servir de leurs épées. On attaque de front les Gaulois, qui n'eurent pas plutôt porté les premiers coups, que leurs sabres leur devinrent inutiles. Alors les Romains fondent sur eux l'épée à la main, sans que ceux-ci puissent faire aucun usage des leurs, au lieu que les Romains, ayant des épées pointues et bien affilées, frappent d'estoc et non pas de taille. Portant alors des coups et sur la poitrine et au visage des

Gaulois, et faisant plaie sur plaie, ils en jetèrent la plus grande partie sur le carreau. »

Jules César a jugé les Gaulois sous un autre point de vue : « A la valeur singulière de nos soldats, dit-il, les Gaulois opposaient des inventions de toute espèce, car cette nation est très industrieuse et très adroite à imiter et à exécuter tout ce qu'elle voit faire. Ils détournaient nos faux avec des lacets, et lorsqu'ils les avaient



Fig. 359. — Cavaliers sarmates

saisies, ils les attiraient à eux avec des machines. Ils ruinaient notre terrasse, en la minant avec d'autant plus d'habileté qu'ayant des mines de fer considérables, ils connaissent et pratiquent toutes sortes de galeries souterraines. Ils avaient de tous côtés garni leurs murailles de tours recouvertes en cuir. Faisant de jour et de nuit de fréquentes sorties, tantôt ils mettaient le feu aux ouvrages, tantôt ils tombaient sur les travailleurs. L'élévation que gagnaient nos tours par l'accroissement journalier de la terrasse, ils la donnaient aux leurs en y ajoutant de longues poutres liées ensemble; ils arrêtaient nos mines avec des pieux aigus, brûlés par le bout, de la

poix bouillante, d'énormes quartiers de roches, et nous empêchaient ainsi de les approcher des remparts.

« Voici quelle est à peu près la forme des murailles dans toute la Gaule : à la distance régulière de deux pieds, on pose sur leur longueur des poutres d'une seule pièce, on les assujettit intérieurement entre elles et on les revêt de terre foulée. Sur le devant, on garnit de grosses pierres les intervalles dont nous avons parlé. Ce rang ainsi disposé et bien lié, on en met un second en conservant



Fig. 360. — Cavalier sarmate.

le même espace de manière que les poutres ne se touchent pas, mais que dans la construction elles se tiennent à une distance uniforme, un rang de pierres entre chacune. Tout l'ouvrage se continue ainsi, jusqu'à ce que le mur ait atteint une hauteur convenable. Non seulement une telle construction, formée de rangs alternatifs de poutres et de pierres, n'est point, à cause de cette variété même, désagréable à l'œil, mais elle est encore d'une grande utilité pour la défense et la sûreté des villes; car la pierre protège le mur contre l'incendie, et le bois contre le bâlier; et on ne peut renverser ni même entamer un enchainement de poutres de quarante pieds de long, la plupart liées ensemble dans l'intérieur. »

On voit que le général romain semble apprécier vivement les Gaulois pour tout ce qui concerne l'attaque et la défense des places. Dans un autre endroit, Jules César parle des chariots que les Gaulois employaient à la guerre. « Voici, dit Jules César, leur manière de combattre avec ces chariots : d'abord ils les font courir sur tous les points en lançant des traits ; et par la seule crainte qu'inspirent les chevaux et le bruit des roues, ils parviennent souvent à rompre les rangs. Quand ils ont pénétré dans les escadrons, ils sautent à bas de leurs chariots et combattent à pied. Les con-

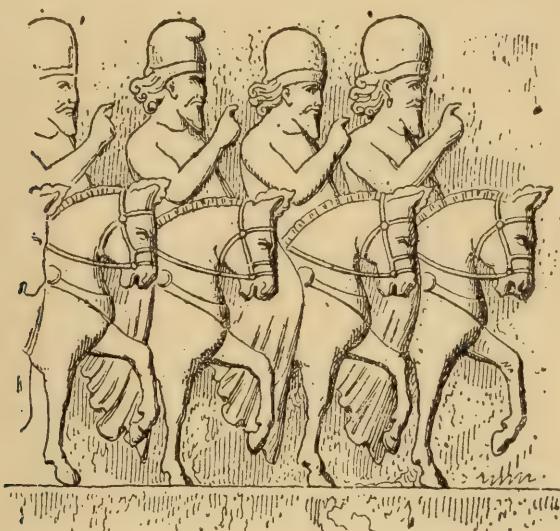


Fig. 361. — Cavaliers sassanides.

ducteurs se retirent peu à peu de la mêlée et placent les chars de telle façon que si les combattants sont pressés par le nombre, ils puissent aisément se replier sur eux. C'est ainsi qu'ils réunissent dans les combats l'agilité du cavalier à la fermeté du fantassin ; et tel est l'effet de l'habitude et de leurs exercices journaliers que, dans les pentes les plus rapides, ils savent arrêter leurs chevaux au galop, les modérer et les détourner aussitôt, courir sur le timon, se tenir ferme sur le joug et de là s'élançer précipitamment dans leurs chars. »

Dans le volume *Constitution de la Famille*, page 232, nous avons déjà parlé des Germains, des Daces et des Sarmates ; nous n'avons donc pas à revenir sur ces peuples. La figure 357 représente un

soldat dace combattant les Romains. Voici maintenant, *figure 358*, les archers daces avec leurs casques coniques. Remarquons en passant combien ces archers daces ressemblent par leur tournure et leur costume à tout ce que les écrivains nous ont rapporté sur les Parthes.

Les royaumes grecs fondés en Asie subirent la loi commune et tombèrent tour à tour sous la domination romaine. Mais les Parthes, les Sarmates et en général tous les peuples originaires de



Fig. 362. — Gardes de Sapor.

Scythie, avaient conservé les mœurs belliqueuses des anciens barbares, et arrêtèrent les Romains dans leur marche conquérante. Rome ne put jamais s'étendre bien loin du côté de l'Orient, et les frontières de l'empire romain furent au contraire exposées à de continues dévastations. Les Parthes étaient renommés comme cavaliers et comme archers ; ils vivaient presque toujours à cheval et c'était en fuyant qu'ils étaient les plus redoutables, attirant l'ennemi sur leurs traces et lui décochant des flèches en courant.

Les cavaliers parthes ou sarmates représentés sur la colonne Trajane sont revêtus, ainsi que leurs chevaux, d'une cotte de mailles qui les protège entièrement (*fig. 359 et 360*). On distingue

ici l'agencement de leur casque qui est un bonnet de cuir de forme conique, entouré de cercles de métal et garni de mentonnières.

Dans le volume *L'Égypte et L'Asie*, page 328, nous avons parlé des Perses sassanides. La *figure 361* montre des cavaliers de Sapor et la *figure 362*, des fantassins de la même armée. L'allure de ces



Fig. 363. — Cavalier perse de l'époque sassanide.

(Sur un bas-relief de Taky Bostam.)

personnages a encore un peu du caractère antique; mais la *figure 363*, qui représente un cavalier sculpté sur le rocher de Bisoutoun, quoique de la période sassanide, présente déjà une allure complètement moyen âge.

Ce cavalier porte une cotte de mailles qui retombe sur les genoux et remonte sur le casque de manière à masquer complètement le

visage. Il tenait une lance de la main droite qui est brisée ; le bras gauche porte un petit bouclier rond. De riches vêtements décorés avec la profusion ordinaire aux Sassanides sortent de cette cotte de mailles. Le cheval, qui est fort endommagé, est couvert d'un chanfrein et de tout un harnachement de guerre : les glands très nombreux qui décorent son poitrail paraissent avoir été un ornement depuis longtemps goûté dans le pays, puisqu'on en retrouve déjà dans le harnachement des chevaux assyriens.

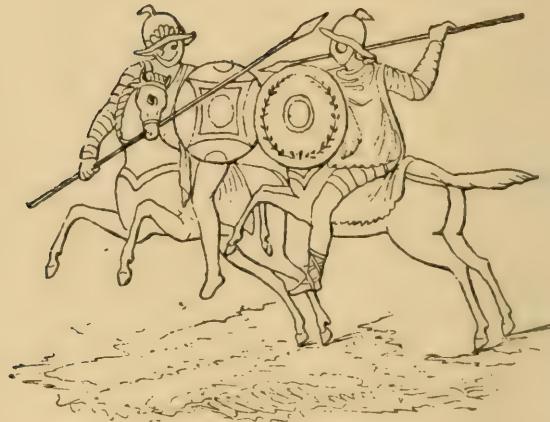


Fig. 364. — Combat de cavaliers sassanides.

LES SCIENCES

LA MÉDECINE. — LES MATHÉMATIQUES.

L'ASTRONOMIE. — LA GÉOGRAPHIE. — L'HISTOIRE.

LA JURISPRUDENCE. — LA PHILOSOPHIE.

LA MÉDECINE. — Chez les peuples primitifs, les maladies étaient considérées comme une marque de la colère divine. Aussi l'exercice de la médecine était le plus souvent un privilège du sacerdoce et elle était intimement mêlée à la magie et à toutes les superstitions du temps. Nous savons qu'en Égypte, les médecins appartenaient tous au corps sacerdotal, mais nous sommes encore obligés de nous en rapporter aux historiens grecs pour la manière dont ils l'exerçaient. « La médecine en Égypte, dit Hérodote, est partagée ; chaque médecin s'occupe d'une seule espèce de maladie et non de plusieurs. Les médecins foisonnent en tous lieux : les uns sont pour les yeux, d'autres pour la tête, d'autres pour les dents, d'autres pour le ventre, d'autres pour les maux internes. »

Diodore de Sicile ne parle pas de ces spécialités affectées à chaque médecin, mais il entre dans des détails plus techniques sur les traitements en usage dans les maladies. « Pour prévenir les maladies, les Égyptiens traitent le corps par des lavements, par la diète et les vomitifs ; les uns emploient ces moyens journallement, les autres n'en font usage que tous les trois ou quatre jours. Car ils disent que l'excédent de la nourriture ingérée dans le corps ne sert qu'à engendrer des maladies, et c'est, suivant eux, pour cette raison que le traitement indiqué enlève les principes du mal et maintient la santé. Dans les expéditions militaires et dans les voyages, tout le monde est saigné gratuitement, car les médecins sont entretenus aux frais de la société. Ils établissent le traitement des maladies d'après des préceptes écrits, rédigés et transmis par un grand nombre d'anciens médecins célèbres. Si, en suivant les préceptes du livre sacré, ils ne parviennent pas à sauver le malade, ils sont déclarés innocents et exempts de tout reproche ; si, au contraire, ils agissent contrairement aux préceptes

écrits, ils peuvent être accusés et condamnés à mort, le législateur ayant pensé que peu de gens trouveraient une méthode curative meilleure que celle observée depuis si longtemps et établie par les meilleurs hommes de l'art. »

La loi qui obligeait les médecins à suivre la voie tracée par leurs prédécesseurs était irrationnelle et devait nécessairement entraver le progrès de la science. Mais ce respect outré des traditions n'est pas bien surprenant dans un pays où toute science se rapporte à la religion, dont le sacerdoce est seul dépositaire. Dans les sociétés primitives, la médecine et la magie sont à peu près confondues, et les recettes indiquées pour la guérison d'une maladie sont presque toujours accompagnées d'incantations qui devaient en assurer le succès. Au reste, la plupart des médicaments des Égyptiens paraissent avoir été empruntés à la flore du pays, ou à celle des contrées voisines, comme la Phénicie et la Syrie.



Fig. 365.

Achile pansant Patrocle.

les deux parties chevauchant l'une sur l'autre, sur une longueur de près de quatre centimètres, ont fini par se souder. J'ai trouvé d'assez nombreux exemples de ce fait, qui ne donne pas une grande opinion de la chirurgie égyptienne. » Il est en effet bien difficile de supposer que la chirurgie ait pu faire de bien grands progrès dans un pays où la dissection était absolument impossible, par suite du respect que l'on avait pour les morts.

Les renseignements sont encore plus vagues pour ce qui concerne la Chaldée, où les amulettes et certaines formules magiques paraissent avoir surtout servi de médicaments. Hérodote prétend que les médecins étaient inconnus à Babylone. « Les Babyloniens, dit-il, transportent les malades sur la place du marché; car ils n'emploient pas de médecins. Chaque passant s'approche du malade et le questionne sur le mal dont il est atteint, pour savoir si lui-

même en a souffert ou s'il a vu quelque autre en souffrir. Tous ceux qui vont et viennent confèrent avec lui et lui conseillent le remède qui les a guéris de cette même maladie, ou qui à leur con-



Fig. 366. — Esculape.

naissance en a guéri d'autres qu'eux-mêmes. Il n'est permis à personne de passer devant un malade sans l'interroger sur son mal. »

La chirurgie était certainement pratiquée au temps d'Homère, et les récits du poète sur Machaon et Podalire montrent qu'il y avait

déjà des hommes assez habiles pour inspirer aux soldats une confiance sans bornes.

Une peinture de vase, qui décore le fond d'une coupe, [montre Achille pansant les blessures de son ami Patrocle (*fig. 365*).

Achille, comme tous les héros élevés par le centaure Chiron, connaissait les plantes dont le suc est salutaire pour le pansement des blessures. Le centaure Chiron passait en effet pour l'inventeur de la médecine ; mais ce fut son élève Esculape, fils d'Apollon et de la nymphe Coronis, qui fut particulièrement honoré comme



Fig. 367. — Esculape et Hygie.

Dieu guérisseur. Les traditions relatives à Esculape ont trop d'importance dans la question qui nous occupe pour que nous n'en disions pas quelques mots.

Esculape (*fig. 366*) a pour emblème le serpent, qui de tout temps a été considéré comme un symbole de guérison. Ce symbole, commun à tous les peuples de l'antiquité, paraît avoir eu son origine en Égypte, d'où il se serait répandu en Phénicie et dans toute la Syrie, puisque nous voyons Moïse ériger un serpent d'airain pour guérir les Israélites. Le serpent se voit également à côté d'Hygie, fille d'Esculape, qui est comme son père une divinité de la santé (*fig. 367*). L'emblème du serpent peut avoir été importé en Grèce par des matelots phéniciens. Selon Pline, la raison de cet emblème est que le serpent se renouvelle en changeant de peau,

et que l'homme se renouvelle également par la médecine, puisque les médicaments lui donnent un corps nouveau. On sait en effet qu'Esculape ressuscitait les morts et que Jupiter fut obligé de le foudroyer pour satisfaire aux plaintes de Pluton, qui ne voyait plus arriver les ombres sur lesquelles il avait droit de régner. Le génie de la guérison, Télesphore, est ce petit enfant que l'on voit souvent figurer à côté d'Esculape, et que montre la figure 368.

Le culte d'Esculape était répandu partout, mais surtout à Épidaure, où les malades venaient de toutes les parties de la Grèce. On les soumettait dès leur arrivée à certaines pratiques hygiéniques, telles que le jeûne, les ablutions, les bains, etc. Après ces préliminaires ils étaient admis à passer la nuit dans le temple. Le dieu leur apparaissait en songe et leur prescrivait des ordonnances que ses prêtres interprétaient ensuite. Aristophane, dans sa comédie de *Plutus*, fait avec sa grossièreté ordinaire un piquant récit de ce qui se passait dans le temple, d'après les croyances populaires. Le malade dont il parle est un nommé Plutus, atteint de cécité, et le personnage qui fait le récit est l'esclave Carion.

« *Carion.* — Aussitôt que nous sommes arrivés au temple d'Esculape avec Plutus, nous l'avons d'abord mené à la mer et nous l'avons baigné. Ensuite nous revînmes au sanctuaire du dieu. Après avoir consacré sur l'autel les gâteaux et autres offrandes, et avoir livré la fleur de farine à la flamme de Vulcain, nous couchâmes Plutus avec les cérémonies voulues, et chacun de nous s'arrangea sur un lit de paille.

« *La femme.* — Y avait-il aussi d'autres personnes qui imploraient le dieu ?

« *Carion.* — Il y avait d'abord Néoclide (orateur accusé d'avoir volé les deniers publics), qui, tout aveugle qu'il est, vole avec



Fig. 368. — Télesphore.

plus d'adresse que ceux qui voient clair, puis beaucoup d'autres ayant toutes sortes de maladies. Après avoir éteint les lampes, le ministre du dieu nous dit de dormir, et nous enjoint, si l'on entend du bruit, de faire silence; nous nous couchons tous tranquillement. Moi, je ne pouvais dormir; certain plat de bouillie placé au chevet d'une vieille excitait ma convoitise, et je désirais ardemment me glisser jusque-là. Je lève la tête; je vois le prêtre enlever les gâteaux et les figues sèches de la table sacrée. Puis il fait le tour des autels l'un après l'autre; et tous les gâteaux qui restaient, il les mettait saintement dans un sac. Moi, convaincu de la grande sainteté de l'action, je saute sur le plat de bouillie.

« *La femme.* — Misérable! n'avais-tu aucune crainte du dieu?

« *Carion.* — Oui, sans doute; je craignais qu'avec sa couronne il ne fût avant moi un plat de bouillie: le fait de son prêtre n'en disait assez; la vieille, entendant du bruit, étendit la main pour retirer le plat; alors je siffle comme un serpent et je la mords. Aussitôt elle retire la main, et s'enveloppe en silence dans ses couvertures, en lâchant de frayeur un vent plus puant que celui d'un chat. Alors ensin, je me bourre de bouillie, et puis je me recouche, le ventre plein.

« *La femme.* — Et le dieu ne venait donc pas?

« *Carion.* — Pas encore. Mais après cela, je fis une bonne farce: lorsqu'il approcha, je fis résonner une décharge des plus bruyantes, car j'avais le ventre tout gonflé.

« *La femme.* — Sans doute, il s'emporta en imprécations contre toi?

« *Carion.* — Il n'y prit seulement pas garde.

« *La femme.* — Tu veux dire que ce dieu est grossier?

« *Carion.* — Non, mais il aime l'ordure. (Allusion aux médecins qui constatent l'état du malade par l'inspection des excréments.)

« *La femme.* — Ah! misérable!

« *Carion.* — Cependant je m'enfonçai dans mon lit, de frayeur. Le dieu fit le tour et visita gravement chaque malade. Ensuite, un esclave lui apporta un petit mortier en pierre, un pilon et une petite boîte.

« *La femme.* — Mais comment voyais-tu tout cela, pendard, puisque tu te cachais, dis-tu?

« *Carion.* — Je voyais tout à travers mon manteau, car il y a assez de trous. Il se mit d'abord à préparer un cataplasme pour

les yeux de Néoclide; il prit trois têtes d'ail de Ténos, qu'il pila dans le mortier, avec un mélange de gomme et de sucs de lentisque; il arrosa le tout de vinaigre sphettien, puis il l'appliqua dans l'intérieur des paupières, pour rendre la douleur plus cuisante. Néoclide criait de toutes ses forces et voulait s'enfuir. Mais le

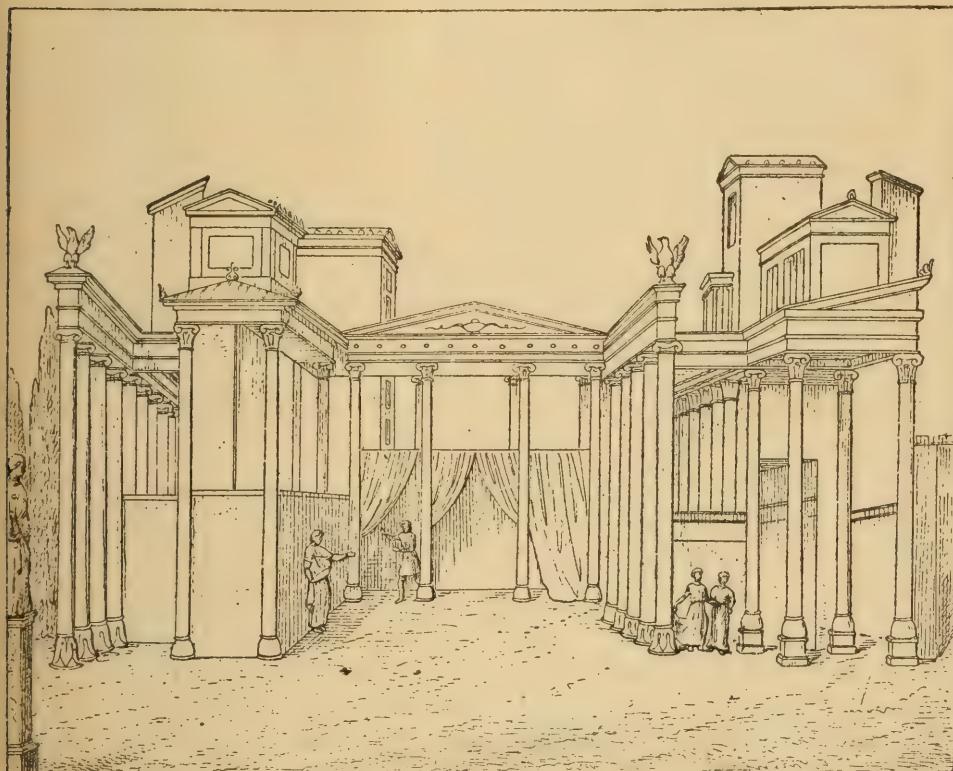


Fig. 369. — Maison pour soigner les malades. (D'après une peinture de Pompéi.)

dieu lui dit en riant : Demeure ici avec ton cataplasme; je veux t'empêcher de prodiguer des parjures dans l'assemblée.

« *La femme.* — Quel dieu sage et patriote !

« *Carion.* — Il vint ensuite auprès de Plutus; et d'abord il lui tâta la tête, puis il lui essuya les yeux avec un linge bien propre. Panacée lui couvrit la tête et le visage d'un voile de pourpre; le dieu siffla, et aussitôt deux énormes serpents s'élancèrent du fond du temple.

« *La femme.* — Bons dieux !

« Carion. — Ceux-ci, s'étant glissés doucement sous le voile de pourpre, léchèrent, je crois, les paupières du malade; et en moins de temps, ma chère maîtresse, que tu n'en mettrais à boire dix cotyles de vin, Plutus recouvre la vue. Moi, dans ma joie, je battis des mains et je réveillai mon maître. Aussitôt le dieu disparut et les serpents se cachèrent au fond du temple. Mais ceux qui couchaient auprès de Plutus, avec quel empressement ils le serrèrent dans leurs bras! Ils restèrent éveillés toute la nuit, jusqu'à ce que le jour parût. Pour moi, je ne cessais de remercier le dieu d'avoir si vite rendu la vue à Plutus et augmenté la cécité de Néoclide.

« La femme. — Divine puissance d'Esculape! »



Fig. 370. — Chirurgien scythe. (D'après une peinture de vase.)

Cette scène montre qu'à l'époque de la guerre du Péloponèse, le crédit du dieu de la médecine avait singulièrement diminué, et Aristophane ne se serait pas moqué ainsi d'Esculape et de ses prêtres, s'il ne s'était pas senti appuyé par une portion du public disposée à l'applaudir. A cette époque, en effet, les asclépiades ou prêtres d'Esculape, qui se prétendaient descendants du dieu et dépositaires de ses procédés de guérison, étaient en opposition avec des médecins formés dans les écoles d'Asie Mineure. Ceux-ci, à la tête desquels il faut citer Hippocrate, habitaient les villes, et, vivant loin du temple, ils avaient la prétention d'exercer la médecine, en dehors du culte et de toute pratique religieuse. La science, qui commençait à affirmer ses droits, était pourtant redoutable aux asclépiades de la plupart des observations sur lesquelles elle s'appuyait, puisque dans les temples d'Esculape on enregistrait avec soin tous les symptômes observés chez le malade qu'on vou-

lait soigner, et on lui appliquait les remèdes qui avaient précédemment guéri un autre malade atteint des mêmes symptômes. Cette



Fig. 371. — Dentiste scythe. (D'après une peinture de vase.)

manière de pratiquer la médecine, qui ressemble beaucoup à celle qu'Hérodote attribue aux Égyptiens, excluait forcément toute



Fig. 372. — Tenaille de dentiste.

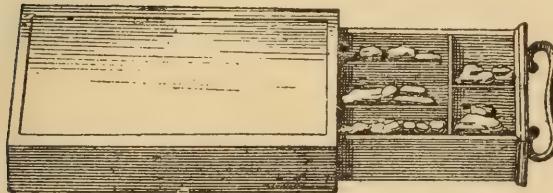


Fig. 373. — Étui de chirurgien.

manière de voir personnelle, et elle explique tout naturellement pourquoi, malgré l'affluence des malades qu'on apportait au temple, des écoles dissidentes pouvaient encore se produire avec succès.

Il semble assez probable qu'il a dû exister des maisons de santé pour soigner les malades et dont l'organisation était sans doute assez semblable à celle des établissements du même genre qui

accompagnaient toujours les temples d'Esculape. Une fresque de la maison des vestales, à Pompéi, représente un édifice que l'on croit avoir eu cette destination (*fig. 369*). Mais il est difficile de comprendre la disposition de l'établissement dans une représentation où la fantaisie a certainement une très grande part.

Il paraît certain qu'Hippocrate a étudié dans les temples, à Cos notamment, où il aurait copié les tablettes votives des malades,

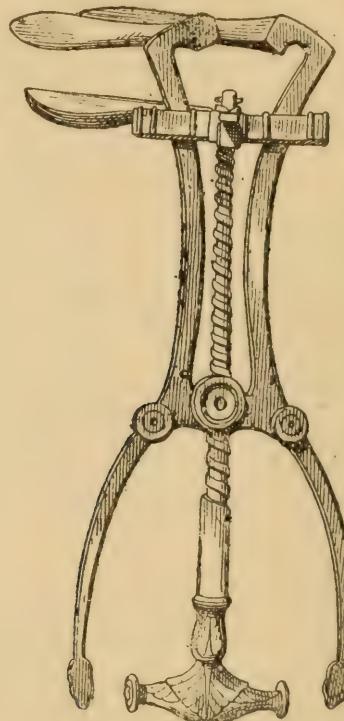


Fig. 374. — Instrument de chirurgie.

mais il n'a emprunté à personne la clarté avec laquelle il décrit les maladies, la méthode avec laquelle il les classe, et l'expérience pratique qu'il mettait au service de ceux qu'il soignait. Hippocrate, le plus célèbre des médecins de l'antiquité, vivait au temps de la guerre du Péloponèse. Galien, qui était comme Hippocrate natif de l'Asie Mineure, était du second siècle de notre ère. Mais pendant les cinq siècles qui les séparent, de nombreuses écoles se formèrent, et la médecine, complètement dégagée des formules religieuses qu'elle avait eues à l'origine, prit durant cette période une

allure vraiment scientifique, qu'elle perdit ensuite peu à peu. Sous les princes syriens, les amulettes et les formules magiques des Orientaux trouvèrent, à l'aide des superstitions toujours croissantes, un tel crédit dans la population, que la médecine, en tant que science fondée sur l'expérience et l'observation, disparut peu à peu.

Quelques représentations de vases se rapportent à la chirurgie. Sur la *figure 370* on voit un médecin scythe pansant la blessure d'un soldat, et un dentiste appartenant à la même nation est représenté sur la *figure 371*.

Les sujets de ce genre qui se trouvent quelquefois sur les vases n'apparaissent jamais sur les peintures décoratives.

Un instrument de dentiste en forme de pinces, et qui paraît destiné à l'extraction des dents, a été découvert à Pompéi, avec d'autres outils du même genre, dans la maison dite du chirurgien. Nous en donnons la reproduction *figure 372*.

On a également découvert à Pompéi un étui de chirurgien (*fig. 373*) et quelques instruments spéciaux, comme celui qui est représenté sur la *figure 374*. Le soin apporté à la confection de ces instruments semble prouver que la chirurgie avait acquis une certaine importance. Néanmoins, comme les anciens ne disséquaient pas les cadavres humains, et qu'ils ne pouvaient étudier l'anatomie que sur les animaux, les connaissances qu'ils ont pu avoir sur cette science étaient nécessairement très incomplètes.

LES MATHÉMATIQUES. — Il est impossible de fixer l'époque où on a commencé à calculer, mais les plus vieilles civilisations, celles de l'Égypte et de la Chaldée, témoignent de connaissances assez étendues en arithmétique et en géométrie. On attribuait aux Phéniciens le mérite d'avoir trouvé la manière de tenir les registres, et leurs affaires commerciales étant très étendues, ils ont dû porter une très grande attention vers l'étude des chiffres et de leurs diverses combinaisons. L'antiquité attribuait à Pythagore un voyage assez long en Égypte, et c'est dans ce pays qu'il aurait puisé sa philosophie, tout entière fondée sur des combinaisons de nombres. Il serait d'ailleurs bien difficile de déterminer exactement quelles étaient les connaissances de ce personnage, dont l'existence historique est à peine connue. Outre les quatre premières règles de l'arithmétique, les anciens possédaient les méthodes pour extraire la racine carrée et la racine cubique ; ils connaissaient la

théorie des proportions et des progressions arithmétiques et géométriques, et ils considéraient Pythagore comme celui qui les avait initiés à toutes ces connaissances.

Les monuments élevés sur le sol de l'Égypte montrent surabondamment que l'étude de la géométrie était très avancée dans ce pays. Thalès de Milet, qui vivait au vi^e siècle avant notre ère, est regardé comme le premier philosophe qui se soit livré à l'étude de la géométrie et il passe pour en avoir étudié les principes en visitant l'Égypte. Il avait mesuré, dit-on, la hauteur des pyramides d'après l'étendue de leur ombre. Pythagore, Hippocrate de Chios, Platon apportèrent de grands développements dans les sciences qui se rapportent à la géométrie. Le traité d'Euclide, parvenu jusqu'à nous, compte encore aujourd'hui parmi les ouvrages classiques en matière de science. Cet ouvrage, connu sous le nom d'*Éléments*, a eu une multitude d'éditions. Euclide professait à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Lagus, qui passe pour avoir lui-même fréquenté ses cours. Enfin Archimète, qui fut un des plus grands savants de l'antiquité, a fait d'importants travaux sur la géométrie; mais sa grande renommée vient surtout de son savoir et de son ingéniosité en mécanique.

Nous avons vu précédemment que les anciens Égyptiens connaissaient le siphon ainsi que le soufflet de forge; toutefois leurs connaissances en mécanique devaient être assez bornées, puisque les énormes matériaux qu'ils employaient pour la construction de leurs monuments n'étaient pas mis en mouvement par des moyens mécaniques, mais seulement à force de bras. Dans toutes les armées de l'antiquité, on voit des machines de guerre qui sont quelquefois assez compliquées, et parmi les moyens indiqués par Vitruve pour soulever les fardeaux, on trouve les cabestans, le levier, les poulies, les grues, les plans inclinés, etc. Toutefois on ne peut pas dire que l'étude de la mécanique ait été poussée bien loin dans l'antiquité, et les applications de cette science à l'industrie, si fréquentes chez les peuples modernes, paraissent avoir été absolument inconnues. Mais il est nécessaire de rendre hommage à Archimète, à qui l'on attribue, outre la vis creuse, dite *vis d'Archimète*, l'invention de la poulie mobile, des roues dentelées, de la théorie des plans inclinés, du levier, etc. C'est à propos de la théorie du levier qu'il disait : « Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde. »

Plusieurs applications intéressantes de la mécanique sont égale-

ment dues aux mathématiciens d'Alexandrie. Ainsi Ctésibius est l'inventeur de la pompe aspirante et foulante qui porte son nom. Il fit aussi des orgues hydrauliques et une clepsydre ou horloge d'eau qui était extrêmement célèbre. L'eau tombait sur une roue qu'elle faisait tourner, et qui communiquait par là un mouvement régulier à un petit personnage en bois, indiquant à l'aide d'une baguette les heures, les jours et les mois marqués sur une colonne. Un élève de Ctésibius, Hiéron d'Alexandrie, qui vivait environ un siècle avant Jésus-Christ, a aussi été très admiré pour ses automates, ses pompes et ses diverses machines. Il avait écrit plusieurs ouvrages importants sur la mécanique.

L'ASTRONOMIE. — Les Chaldéens passent pour les plus anciens astronomes, mais il est impossible de savoir quelles ont été leurs premières observations, ni à quelle époque on peut les faire remonter. On sait qu'ils étaient parvenus à déterminer le mouvement moyen journalier de la lune, dont le cours était pour eux le principe de la mesure du temps. « Beaucoup de choses encore en usage dans l'astronomie, dit M. Lenormant, nous viennent de la civilisation chaldéo-assyrienne et de sa science, à laquelle toute l'antiquité rendait un si juste hommage. Telles sont la division de l'écliptique en douze parties égales constituant le zodiaque, dont les figures paraissent avoir également la même origine ; la division du cercle en trois cent soixante degrés ; celle du degré en soixante minutes, de la minute en soixante secondes et de la seconde en soixante tierces, ainsi que l'invention du mode de notation qui sert encore à marquer ces divisions du degré. Ce sont aussi les Chaldéo-Assyriens qui instituèrent la semaine de sept jours, consacrés aux sept planètes qu'ils adoraient, et depuis un temps immémorial l'ordre de leurs jours n'a pas été changé. Inventeurs du gnomon, ils furent les premiers à diviser la journée en vingt-quatre heures, l'heure en soixante minutes et la minute en soixante secondes. »

Le gnomon, dont les Chaldéens sont inventeurs, paraît être le premier instrument astronomique employé dans l'antiquité. La figure 375 montre un gnomon de l'époque romaine.

Si l'opinion la plus répandue attribue aux Chaldéens la priorité dans les études astronomiques, il est certain aussi que les Égyptiens se sont, dès l'antiquité la plus reculée, préoccupés de la conforma-

tion de l'univers. Thalès, Pythagore et Platon passent pour avoir emprunté aux Égyptiens les connaissances assez étendues qu'ils avaient en astronomie. Ils connaissaient la rondeur de la terre, le mouvement des planètes, les phases de la lune et la cause des éclipses. Mais c'est surtout sous les successeurs d'Alexandre que l'astronomie devint une science fondée sur l'expérience. Parmi les plus fameux astronomes de cette époque, il faut citer Pithéas, qui,

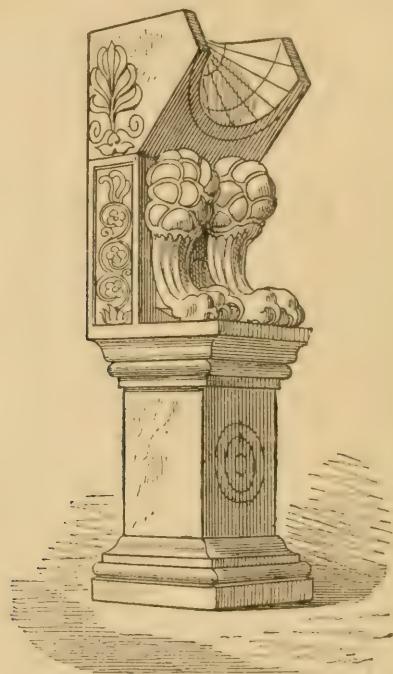


Fig. 375. — Gnomon de l'époque romaine.

observant à Marseille la longueur méridienne de l'ombre du gnomon, en concluait l'obliquité de l'écliptique; Aristarque de Samos, auteur d'une méthode pour trouver le rapport des distances du soleil et de la lune à la terre; Ératosthène, auquel on doit la première mesure de la terre, et qui fixa la latitude d'Alexandrie et de Syène; Hipparche de Nicée, qui fit un catalogue renfermant 1.625 étoiles, et enseigna la position des lieux de la terre par leur longitude et leur latitude. Ptolémée, qui fut aussi célèbre comme astronome que comme géographe, suivit les idées d'Hipparche, et son système fut considéré comme le plus complet qui eût encore

été formulé. Il vivait à Alexandrie, environ cent trente ans avant

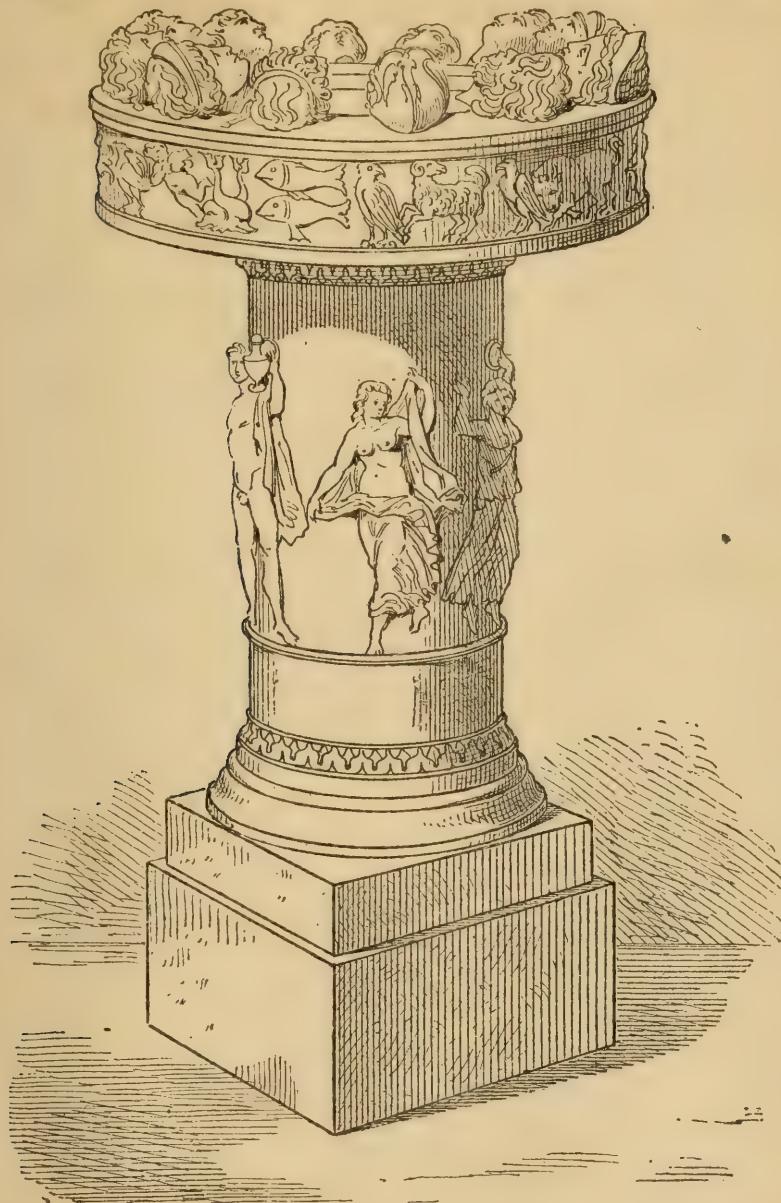


Fig. 376. — Autel des douze dieux. (Musée du Louvre.)

Jésus-Christ. A partir du III^e siècle de notre ère, les sciences commencèrent à perdre de leur importance, et finirent par disparaître

complètement dans l'abaissement général de l'esprit humain. Quelques-unes des connaissances astronomiques de l'antiquité nous ont été transmises par les Arabes et elles sont devenues, sous la Renaissance, le point de départ de la science moderne.

Le calendrier des anciens a subi plusieurs fois des altérations, par suite du changement dans les idées astronomiques. Les Égyptiens reconnaissaient trois saisons : la première était celle de l'inondation, la seconde était l'époque des semaines, et la troisième celle des moissons. Leur année civile comprenait douze mois de trente jours chacun, avec cinq jours complémentaires. Mais comme ils n'avaient pas tenu compte du supplément qui forme nos années bissextiles, l'année civile, qui retardait tous les quatre ans d'un jour environ sur l'année solaire, finit par n'être plus en rapport avec les saisons, en vue desquelles on avait voulu la régler.

Primitivement les Grecs admirèrent aussi douze mois de trente jours, et chaque mois était consacré à une divinité. L'autel des douze dieux (*fig. 376*) nous donne l'idée d'un monument astronomique dans l'antiquité. Ce monument est une sorte de table circulaire, au milieu de laquelle a dû être un cadran solaire. Autour de la table, les têtes des douze grandes divinités de l'Olympe sont sculptées avec un relief très prononcé et chacune d'elles est en rapport par un de ses attributs avec un signe du zodiaque représenté sur le contour extérieur de la table. Au mois d'avril répondent le signe du bœuf et la colombe de Vénus, au mois de mai le taureau avec le trépied d'Apollon, au mois de juin les gémeaux avec la tortue de Mercure, au mois de juillet le cancer et l'aigle de Jupiter, au mois d'août le lion et le panier de Cérès, au mois de septembre la vierge et le bonnet du Vulcain entouré d'un serpent, au mois d'octobre la balance et la louve de Mars, au mois de novembre le scorpion et le chien de Diane, au mois de décembre le sagittaire et la lampe de Vesta, au mois de janvier le capricorne et le paon de Junon, au mois de février le verseau et les dauphins de Neptune, au mois de mars les poissons et la chouette de Minerve.

L'année des Grecs étant seulement de trois cent soixante jours, on fut obligé de former un mois complémentaire revenant à intervalles déterminés, et de constituer ainsi un cycle d'années au bout duquel on devait se retrouver d'accord avec le soleil. Mais comme

les villes grecques n'adoptèrent pas toutes le même système, il y eut toujours une certaine confusion dans ce calendrier.

Des désordres bien plus graves se présentèrent chez les Romains. Le calendrier de Numa, établi d'après les idées astronomiques des Étrusques, contenait une erreur de calcul qui, par l'accumulation des années, produisit une véritable perturbation. C'est ainsi qu'en l'an 190 avant Jésus-Christ, le 1^{er} janvier se trouva correspondre au



Fig. 377. — Calendrier romain.

29 août. Cette situation fut rectifiée par Jules César, qui établit le calendrier Julien. L'astronome alexandrin Sosigène, chargé de ce travail, basa ses calculs sur une année solaire de trois cent soixante-cinq jours et six heures : en réunissant les six heures d'excédant on en forma un jour, qui, intercalé tous les quatre ans dans l'année, forma l'année bissextile. Pour arriver à ce résultat et rattraper l'ordre des saisons, il fallut donner quatre cent quarante-cinq jours à une année, qui fut l'an 47 avant Jésus-Christ, et qui reçut pour cette raison le nom d'année de confusion. Le calendrier Julien est encore en usage parmi les Russes et les chrétiens du rite grec, mais il a été remplacé chez les autres peuples chré-

tiens par le calendrier grégorien, sur lequel il retarde de douze jours. Cette différence provient d'une erreur de l'astronome Sosigène, qui s'était trompé d'un peu plus de onze minutes en fixant la durée de l'année solaire à trois cent soixante-cinq jours et six heures, erreur d'où il résulta que les points solsticiaux et équinoxiaux rétrogradaient d'un jour en cent trente-trois ans. Le calendrier grégorien diffère du calendrier Julien en ce qu'il retranche trois années bissextiles en l'espace de quatre cents ans, ce qui lui donne une exactitude plus rigoureuse (*fig. 377*).

LA GÉOGRAPHIE. — Pour Homère, le monde est un disque ayant la Grèce pour centre et entouré de tous côtés par le fleuve Océan. Le soleil, parti des portes de l'Orient pour aller se plonger dans le fleuve Océan, à l'endroit où sont les colonnes d'Hercule, fait du côté de l'équateur le tour du disque terrestre, sur un bateau fabriqué par Vulcain, de manière à se retrouver le matin au point exact d'où il était parti la veille. Il y a donc un côté du disque qui est le côté du jour, où la nuit ne paraît jamais, et qui est inhabitable à cause de la chaleur brûlante de l'astre ; la vague idée que les anciens avaient de l'immensité du Sahara avait donné lieu à cette croyance. Le côté de la nuit, où le soleil ne paraît jamais, est en même temps une contrée glacée dont les hommes ne sauraient supporter le climat. La mer du Nord et la mer Baltique sont absolument inconnues et, au-dessus de la Thrace, les hommes ne voient pas autre chose que de la neige. Les idées d'Homère sont exactes quand il parle des pays qu'il connaît et deviennent fausses dès qu'il s'agit des contrées lointaines ; ses connaissances précises en géographie ne s'étendent pas au delà d'un rayon de cent cinquante lieues.

Pendant bien longtemps, les Grecs ont considéré Delphes comme le centre du monde : c'était même pour eux une croyance religieuse. Les idées sur la configuration du monde commencèrent à se modifier pendant les guerres médiques, et surtout après les voyages d'Hérodote, qui eurent pour effet de faire connaître aux Grecs une foule de contrées dont ils n'avaient aucune idée auparavant. C'est ainsi qu'Hérodote lui-même nous dit : « Je ne connais point le fleuve Océan, et il me semble que c'est Homère ou quelques anciens poètes qui ont inventé cette dénomination ou l'ont introduite dans leurs poèmes. » L'opinion que la terre était un disque

plat fut peu à peu abandonnée, et Aristote enseignait que la terre était sphérique ; il croyait même qu'on pouvait aller aux Indes par les cotonnes d'Hercule. Cette opinion fut ensuite admise par la plupart des géographes, et Strabon n'a pas l'air de regarder comme impraticable l'idée de faire le tour du monde. « Ceux qui, dit ce géographe, ayant entrepris le périple de la terre, sont revenus sur leurs pas, ne l'ont pas fait, de leur aveu même, pour s'être vu barrer et intercepter le passage par quelque continent, mais uniquement à cause du manque de vivres et par peur de la solitude, la mer demeurant toujours aussi libre devant eux. »

Au temps d'Auguste, on admettait généralement que la zone tempérée était seule habitable, et comme on ne supposait pas que l'équateur pût être franchi, la terre habitée était, aux yeux des géographes, contenue tout entière dans l'hémisphère boréal. « Le ciel, dit Pline le Naturaliste, est divisé en cinq parties qu'on appelle zones ; un froid rigoureux et des glaces éternelles assiègent toutes les contrées adjacentes aux deux zones extrêmes, c'est-à-dire qui entourent les deux pôles, l'un appelé boréal, l'autre appelé austral ; une obscurité perpétuelle y règne, l'influence des astres plus doux y est étrangère, et il n'y a d'autre lumière que la réflexion blanchâtre du givre. La zone du milieu, par où passe l'orbite du soleil, est embrasée par les feux, et la chaleur trop voisine la brûle. Deux zones seulement, intermédiaires à la zone torride et aux zones glaciales, sont tempérées ; et encore ne sont-elles pas accessibles l'une à l'autre, à cause des feux que lancent les astres. Ainsi le ciel nous enlève trois parties de la terre, et nous ignorons quelle est la proie de l'Océan. »

Les travaux d'Ératosthène, d'Hipparque et de Ptolémée marquent le plus haut point où soit parvenue la science géographique dans l'antiquité, mais toutes ces connaissances se perdirent dans le naufrage général de la civilisation antique, et c'est par les Arabes qu'on a pu en renouer le fil sous la Renaissance.

L'HISTOIRE. — Telle que nous la comprenons aujourd'hui, l'histoire ne remonte pas plus haut que les guerres médiques, et on a eu raison d'appeler Hérodote le père de l'histoire. Cependant, bien avant de savoir coordonner les faits et les classer dans un ordre méthodique, de manière à en tirer des inductions, les hommes avaient senti le besoin de transmettre à leurs descendants le sou-

venir des événements dont ils avaient été témoins et de s'instruire eux-mêmes de ceux qui s'étaient passés avant leur naissance. Les récits de l'aïeul, les contes du voyageur, les fables du poète, telles sont les formes que l'histoire a primitivement revêtues. Ainsi conçue, l'histoire se chante plus encore qu'elle ne se raconte, et prend un caractère merveilleux, que la crédulité des âges primitifs accepte et transmet sans contrôle ni critique. De là, la saveur exquise et le peu de certitude qu'on trouve dans tous les récits qui se rattachent à la première antiquité.

A côté de ce canevas si vague, sur lequel l'imagination populaire brode sans cesse et qui s'altère à chaque génération, on trouve un autre ordre de documents, presque toujours secs dans leur concision, mais prenant par cela même un caractère plus positif : ce sont les inscriptions. Le nom d'un roi victorieux, les termes d'un traité inscrit sur la pierre, une liste généalogique de personnages importants par leur situation, une invocation adressée à une divinité, forment assurément des matériaux bons à consulter, surtout si l'on examine en même temps les monuments, les tombeaux et les représentations graphiques se rattachant à la même époque ; mais tout cela ne constitue pas une véritable histoire, parce que des documents de ce genre ne forment pas un enchainement logique et indiscutable. C'est pourtant là-dessus que sont fondées toutes les connaissances que nous pouvons avoir sur les peuples de l'ancien Orient. Faute d'une ère fixe sur laquelle on puisse appuyer sa chronologie, l'Égypte, malgré ses innombrables monuments et la longue suite de ses Pharaons, nous a si peu transmis son histoire, que les savants modernes n'arrivent pas à la formuler d'une manière positive, et la Bible, malgré ses allures dogmatiques, laisse la plus grande incertitude sur l'histoire des peuples avec qui les Hébreux ont été en rapport. Il y a pourtant des récits historiques dans les livres juifs, mais des récits interrompus, qui ne forment pas un ensemble, et qui d'ailleurs ne s'accordent pas toujours avec ceux des autres nations relativement aux mêmes événements. On y trouve de nombreux renseignements sur ce qui concerne le peuple juif, mais il serait impossible d'y trouver les éléments constitutifs d'une histoire générale.

Si l'histoire elle-même nous fait défaut, nous ne pouvons, à plus forte raison, savoir comment la transmission des événements pouvait être enseignée dans l'éducation. Il est bien certain que les prêtres

égyptiens devaient avoir une méthode d'enseignement pour l'histoire de leur pays, mais nous ignorons quelle était cette méthode. Nous sommes, sous ce rapport, plus heureux pour ce qui concerne les Grecs ; du moins nous savons à peu près sous quelle forme ils apprenaient à leurs enfants les fables qui contenaient leurs dogmes religieux, en même temps que les plus anciens récits concernant leur histoire nationale. Nous avons expliqué plus haut ce qu'étaient les tables iliaques.

Toutefois ce n'est pas là encore de la véritable histoire. Hérodote est le premier qui ait donné une forme littéraire à l'histoire et qui ait cherché à montrer l'enchaînement des événements. Placé sous l'invocation des neuf Muses, son livre fut présenté aux Grecs dans le grand concours des arts et de la poésie aux Jeux olympiques. En retracant le récit des guerres médiques, Hérodote a voulu faire connaître à ses concitoyens les mœurs en même temps que les traditions des peuples qu'ils avaient combattus. Restreignant son cadre à la guerre du Péloponèse, Thucydide a donné à son récit un caractère purement politique, et abandonné le système d'anecdotes intimes dont Hérodote avait semé son histoire. Si Hérodote est le père de l'histoire, Thucydide en est peut-être le plus grand maître. Xénophon et Polybe nous ont laissé de bien précieux documents sur l'histoire militaire de leur temps, et Plutarque, sous une forme biographique, s'attache à rendre le caractère des grands hommes dont il retrace la vie.

C'est Denys d'Halicarnasse qui a raconté aux Grecs l'histoire des Romains, mais les véritables historiens de Rome sont Tite-Live et Tacite. Le grand nombre d'ouvrages sur l'histoire universelle qui ont été écrits sous la période romaine montre l'importance qu'on attachait alors aux études historiques, et si leur valeur littéraire est inégale, on peut y voir au moins que l'idée de relier les événements humains dans un ensemble méthodique répondait à un besoin général dans l'éducation.

LA JURISPRUDENCE. — Si la haute antiquité nous montre des législateurs célèbres, Moïse, Lycurgue ou Solon, on peut dire néanmoins que la jurisprudence est une science principalement et presque exclusivement romaine. Évidemment Démosthène et les orateurs de leur temps avaient étudié à fond, non seulement les lois athénienes, mais encore celles des cités voisines. Seulement le droit

ne formait pas, comme à Rome, une étude spéciale et méthodique à laquelle devaient se livrer tous les jeunes gens qui aspiraient aux fonctions publiques. À Rome, surtout à partir de Cicéron, le droit forme le complément obligé de toute bonne éducation. C'est à ce titre seulement que nous nommons ici la jurisprudence, qu'il était nécessaire de signaler, mais sur laquelle nous ne devons pas insister, cette étude étant beaucoup trop vaste pour entrer dans le cadre modeste que nous nous sommes imposé.

Voici comment Girault-Duvivier classe, dans son *Encyclopédie de l'antiquité*, les différentes époques de la jurisprudence romaine : « Le premier âge, dit-il, commence à la publication des douze tables et finit au temps de Cicéron ; il embrasse environ deux cent cinquante ans. Pendant ce temps la jurisprudence est ténébreuse, dure et fondée uniquement sur une subtilité rigoureuse de termes. Le deuxième âge, celui de la jurisprudence moyenne, beaucoup plus douce que la précédente, et s'attachant davantage à interpréter la loi dans le sens le plus favorable à l'équité. Le troisième âge commence à Auguste et finit à Adrien, c'est celui des grandes dissensions entre les sectes, celui où l'on examinait et discutait beaucoup de règles à l'égard desquelles il y avait des contestations ou une sorte d'incertitude. Le quatrième âge date d'Adrien, dont l'édit perpétuel donna une nouvelle face à la jurisprudence, surtout à l'aide de son rédacteur Julien, qui servit souvent de guide à ses successeurs ; c'est le véritable âge d'or de la jurisprudence. En effet, c'est celui où parurent presque tous les grands jurisconsultes, les Flavinien, les Julien, les Ulpien, les Paul, les Gaius, les Pomponius, les Cervidius Scævola, les Modestin, les Marius et les Celsus ; c'est celui où furent composés les ouvrages dont on a extrait presque tout le *Digeste* ; c'est enfin celui où furent fixés à jamais une foule de principes du droit, d'après le système d'équité établi dans la philosophie des Grecs, et la méthode d'argumentation des diverses écoles où l'on enseignait cette philosophie. Le cinquième âge commence au règne de Constantin, temps où il y a une décadence sensible dans la langue, la littérature et la jurisprudence, et où le flambeau de celle-ci s'éteignit en quelque sorte. Le sixième et dernier âge commence à la publication du corps de droit de Justinien, et finit à l'année 753 de l'ère vulgaire. Il suffit pour la caractériser de dire, d'une part, que le style en est obscur, incorrect, diffus et très verbeux ; de l'autre, qu'il est enflé et plus con-

vénable à un rhéteur qu'à un empereur ; qu'en général ses lois sont très inférieures aux précédentes en éloquence, en majesté et en prudence. »

LA PHILOSOPHIE. — La plus ancienne école philosophique des Grecs a reçu le nom d'*école ionienne*, parce que la plupart des philosophes qui en faisaient partie étaient nés en Ionie. Elle a pour chef Thalès de Milet, né vers 610 avant notre ère, et fut ensuite transformée par Anaximandre et plusieurs autres. Rejetant les fables mythologiques qui avaient cours dans le peuple, cette école rechercha les causes premières dans l'étude des phénomènes extérieurs, et admit les éléments, l'eau, l'air ou le feu, comme étant le principe et l'origine du monde. L'école italique, qui s'éleva parallèlement à la précédente, mais dans une direction tout opposée, eut pour chef Pythagore, qui était natif de Samos, mais qui vint enseigner en Italie, au VI^e siècle avant notre ère. Au lieu de prendre les phénomènes naturels pour point de départ, les pythagoriciens considéraient leurs rapports. Les nombres étaient pour eux le principe des choses, et comme ils partent tous de l'unité, Dieu, qui est l'unité primordiale, préside à l'univers comme intelligence suprême, et les âmes qui sont assimilées aux nombres sont immortelles en ce sens qu'elles renaissent sans cesse par la métapsycose. Cette école, qui avait eu pour point de départ les mathématiques, aboutit promptement à un spiritualisme mystique et finit par nier toute réalité matérielle et par ne plus admettre que l'unité absolue. Empédocle, Épicarme, Archytas de Tarente, Xénophane, Parménide et Zénon d'Elée en furent les principaux sectateurs. Considérant la connaissance donnée par les sens comme une simple illusion, les derniers pythagoriciens arrivèrent ainsi à la négation du mouvement et des phénomènes, sur lesquels l'école d'Ionie avait échafaudé son système.

Entre ceux qui voyaient partout la pluralité et ceux qui n'admettaient que l'unité se placèrent les *sophistes*, dont le plus célèbre, Gorgias de Leontium, s'efforça de prouver : 1^o que rien n'existe ; 2^o que quand même une chose existerait, nous ne pourrions pas la connaître ; 3^o que quand même nous pourrions la connaître, nous ne parviendrions pas à la démontrer. Ce système négatif, qui ressemblait moins à une philosophie qu'à une rhétorique, plut infinité à aux Grecs, dont la jeunesse ergoteuse apprenait chez les

sophistes à plaider indifféremment le pour et le contre. Il eut aussi pour résultat de préparer pour les luttes de l'Agora une foule d'orateurs plus habiles que convaincus. Socrate, qui fut le plus violent adversaire des sophistes, bien qu'il ait souvent emprunté leurs procédés d'argumentation, assigna pour point de départ à la philosophie la connaissance de soi-même et fut en Grèce le premier moraliste. La morale fut désormais considérée comme liée intimement à la philosophie, qui jusque-là avait circonscrit son domaine, soit dans l'observation du monde visible, soit dans les pures spéculations de l'esprit. Avec Socrate commence la seconde période de la philosophie grecque.

Ici les écoles naissent en foule et les systèmes se croisent de toutes parts. Parmi celles qui relèvent directement de Socrate, la plus importante est l'école platonicienne, nommée aussi Académie. Suivant Platon, les idées, en tant que conçues par l'esprit, ne sont que des réminiscences d'une existence antérieure. Ces idées ont leur raison d'être en Dieu, essence du beau et du bien. Comme les idées ont existé avant les choses, les notions que nous pouvons puiser dans la nature extérieure sont nécessairement trompeuses ; il n'y a de vrai que les types éternels dont la réalité de ce monde n'offre qu'une infidèle image. La perfection que l'homme doit chercher dans la morale comme dans l'art est en nous comme un souvenir confus, qui plane au-dessus des réalités terrestres.

Les péripatéticiens, ou sectateurs d'Aristote, rejettent la doctrine de la réminiscence, tout en conservant le principe divin au sommet de la hiérarchie des êtres. Dieu, qui est le principe et la cause de tout, existe en nous comme âme impérissable, mais non personnelle, car ce qui dans notre âme est individuel, est par cela même condamné à mourir avec le corps. En rejetant les idées premières de Platon, pour porter la philosophie dans l'étude des causes premières, Aristote donna une très grande part à l'observation des faits, et son savoir encyclopédique ne contribua pas moins que sa doctrine à donner au Lycée, qui est le nom sous lequel on désigne son école, un caractère essentiellement scientifique.

Épicure enseignait que le monde, qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura pas de fin, est composé d'un nombre infini d'atomes, dont la rencontre fortuite dans le vide a formé tous les êtres. Il ne niait pas l'existence des dieux, mais ne leur attribuait aucune influence sur l'univers. Sa morale était une doctrine de l'in-

térêt bien entendu, consistant pour l'esprit dans une quiétude capable de braver l'adversité, et pour le corps, dans une régularité de vie capable d'assurer la santé. Les sectateurs d'Épicure ont complètement dénaturé sa doctrine, et en ont tiré des conséquences que leur maître n'avait jamais soupçonnées.

Les cyniques avaient une morale très austère, mais ils affectionnaient un complet dédain de toutes les convenances et on leur reprochait une extrême malpropreté. Diogène de Sinope a été le plus célèbre de cette secte qui a pour chef Antisthène. Dédaignant toutes les commodités de la vie, Diogène buvait dans une écuelle et avait pour logis un tonneau.

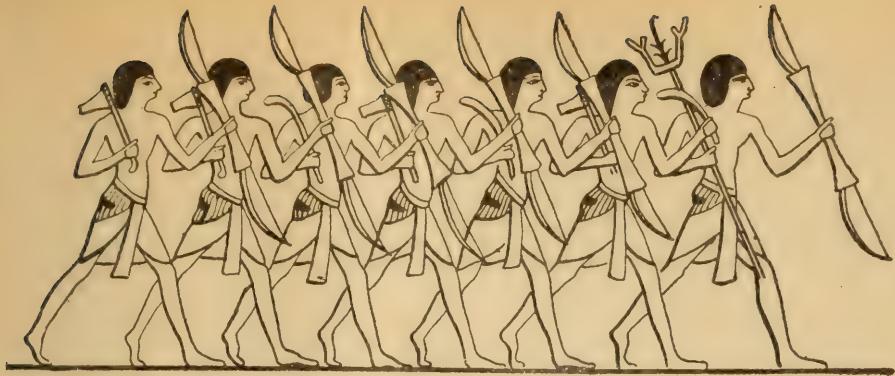
« Diogène le cynique, dit Galien, dinant chez un particulier très soigneux de ce qui lui appartenait et très peu de sa personne, fit mine de vouloir cracher; puis regardant autour de lui il cracha en effet, non sur aucun des objets qui l'entouraient, mais sur le maître de la maison. Celui-ci, indigné et demandant la raison d'une telle conduite, Diogène lui répondit qu'il n'avait rien vu dans sa maison d'aussi négligé que lui; car, tandis que tous les murs étaient ornés de peintures remarquables, le pavé composé de cailloux précieux qui, par leur arrangement, représentaient des images de divinités, les vases propres et brillants, les lits et leurs couvertures enrichis des plus beaux ornements, il n'avait vu que lui seul de négligé. »

Les stoïciens, dont le chef est Zénon de Citium, ont compté dans leur secte plusieurs hommes illustres, entre autres l'empereur Marc-Aurèle, mais la fameuse doctrine : « supporte et abstiens-toi » les prédisposait à la résignation plutôt qu'à la lutte.

Il y eut encore bien d'autres sectes dans l'antiquité, et dans la plupart l'étude de la morale se mêlait à celle de la rhétorique et de diverses sciences, en sorte que la philosophie grecque comprend en quelque sorte l'ensemble des connaissances humaines dans l'antiquité.







INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES DE PERSONNES ET DE LIEUX

Les noms de personnes sont composés en italiques.

Les chiffres en caractères gras renvoient aux Cartes, Monuments, etc.

— A —

- Aah-Hotep*, 143.
Achéménides, 218.
Achille, 159, 225, 227, 228, 229,
230, 231, 232, 233, 234, 235,
236.
Achradine, 291.
Acropole, 61.
Actium, 303.
Adrien, 354.
Æmilie, 48.
Africain, s, 253, 317.
Afrique, 104, 248, 249, 257, 317,
318.
Agamemnon, 225.
Agaptus, 100.
Agatharcus, 63.
Agésilas, 239.
Agrippa, 52.
Ahmès-Nakht, 150.
Ajax, 44, 159, 227, 229, 233, 234.

- Albani, 127.
Alcmène, **86**.
 Alise, 152, 290.
Alexandre, **129**, 130, 163, 164, 247,
 248, 346.
 Alexandrie, 27, 36, 344, 345, 346,
 347.
 Altys, 95.
Amazones, 144, 145, 226, **228**.
Amestris, 218.
 Ammendola, 323.
Amosis, 143, 144.
Amphitryon, 86.
Anacharsis, 80, 81.
Anaphe, 218.
Anastase, 131.
Anaxagore, 63.
Anaximandre, 355.
 Ancône, 299, **301**, 308.
Ancus, 45, 121.
Andrienne, **89**, 91.
Andromède, 218.
 Angleterre, 142.

Annibal, 167, 320, 321.
Antiochus, 248.
Antisthène, 357.
Antoine, 134, 137.
Antonin, 52, 57.
Antonine (colonne), 170, 171, **255**,
 256, 259, **272**, 273, **274**, 291.
Anysis, 190.
Aphthis, 189.
Apis, 149.
Apollon, 96, 336, 348.
Apollonius, 76.
Appienne (voie), 60.
Apulée, 44.
Arabes, 41, 191, 217, 219, 348, 351.
Arabie, 28.
Arcésilas, 32, **33**.
Archémôre, 96.
Archimède, 291, 292, 293, 294, 344.
Archytas, 355.
Aréopage, 13, 42.
Argiens, 234.
Argos, 234.
Ariens, 218, 219.
Ariomarde, 219.
Aristarque, 346.
Aristide, 100.
Aristoclète, 97.
Aristophane, 70, 85, 86, 337, 340.
Aristote, 351, 356.
Arlequins, 93.
Arles, 103.
Arméniens, 220.
Armyrgiens, 219.
Arrien, 239.
Arsame, 219.
Artabane, 219.
Artabathe, 219.
Artabaze, 219.
Artachée, 218.
Artée, 219.
Artéens, 218.
Artémis, 156.
Artochme, 220.
Artynte, 219.
Arlyphie, 219.
Artystone, 219, 220.
Asiatiques, 11.

Asie, 3, 4, 11, 19, 29, 31, 38, 41, 64,
 124, 145, 157, 193, 204, 210, 220,
 223, 224, 248, 330, 331.
Asie Mineure, 32, 59, 101, 224, 225,
 340, 342.
Assour, 213.
Assyrie, 5, 7, 8, 32, **209**, 211, 213,
 214.
Assyriens, 41, 191, 207, 213, 214,
 217, 218, 225, 345.
Astyanax, 161.
Atella, 93.
Athénaïe, 27, 74.
Athènes, 3, 10, 11, 12, 14, 32, 38,
 42, 43, 63, 64, 68, 80, 81, 86, 95,
 101, 218, 235, 239, 241, 242.
Athéniens, 12, 76, 241, 242, 244,
 245.
Atribis, 189.
Atossa, 219.
Atrides, 236.
Attique, 12, 42, 82.
Atys, 220.
Augée, 88.
Auguste, 35, 36, 43, 48, 101, 102,
 122, 134, 137, 254, 351, 354.
Aulu-Gelle, 76, 240, 241.
Aurèle, 357.
Automédon, 235.
Azane, 219.

— B —

Babylone, 211, 212, 213, 218, 334.
Babyloniens, 334.
Bacchus, 61, 62, 64, 68, 69, 81, 82,
 85.
Bactriens, 218, 219.
Bagée, 223.
Balbus, 269.
Baléares, 317.
Baltique, 350.
Barthélémy, 80, 81.
Bébrix, 119.
Belus, 218.
Bénévent, 308.
Beni-Hassan, 40, 157.
Béotie, 243.

Berlin, 50.
 Bétique, 76.
 Bet-Vakin, 214.
 Bisoutoun, 331.
 Bonn, **275**, 276.
 Bostam, 331.
 Boulaq, 143, 149, 334.
 Bretagne, 257.
Breton, 114.
Briges, 220.
 Bubaste, 189, 190.
 Busiris, 189.
 Byzance, 11.
Byzantins, 124, 125.

— C —

Cadmus, 163.
 Caire, 143.
Calasiries, 189, 190.
Caligula, 110, 131, 254.
Callot, 93.
Calvisius, 131.
Cambyse, 193, 194.
 Campana, **164**, 165.
 Campanie, 318.
Campaniens, 167, 317.
 Cannes, 257.
Capdociens, 220.
 Capitole, 252.
 Capitolin, 45, 303, 304, 305.
 Capoue, 318.
Caracalla, 51, 52, **53**, **121**, 131.
 Carie, 12.
Carion, 337, 338, 339, 340.
 Carpentras, 145.
 Carthage, 317, 318.
 Carthagène, 310.
Carthaginois, 137, 167, 317, 322.
Caspiens, 219.
Cassandre, 237.
Catulus, 102.
 Caucase, 145.
Celsus, 354.
Céphée, 218.
Céphènes, 218.
Cérès, 61, 348.
Cervidius, 354.

César, 16, 48, 101, 106, 122, 123,
 132, 136, 137, 173, 180, 274, 290,
 318, 323, 327, 329, 349.
Chabas, 184.
Chalcis, 134.
Chaldée, 334, 345.
Chaldéens, 218, 345.
Chaldéo-Assyriens, 345.
Chalybiens, 222.
 Champ de Mars, 34, 137, 304.
Champollion-Figeac, 24, 184.
 Chemmis, 189.
Chinois, 259.
 Chios, 344.
Chiron, 336.
 Chiusi, 94.
Choeribus, 82.
Chorèbe, 95.
Chrémès, 91.
Cicéron, 64, 73, 354.
Ciliciens, 247.
Circé, 93.
Cissiens, 218.
 Citium, 357.
Claude, 122, 132, 137, 138, 254, 303.
Clémentin, 127.
Cléoxène, 296.
Clæotas, 100.
Colchiens, 223.
 Colisée, 103.
Colombines, 93.
Commode, 131.
Constance, 36.
Constantin, 52, 254, 260, **265**, 308,
 354.
 Constantinople, 11, 78, 98, 124,
 131, 246.
Corasmiens, 219.
Corcyréens, 244.
 Corinthe, 96.
Corneto, 176.
Coronis, 336.
 Cos, 342.
 Crète, 306.
Crétois, 297.
Crispin, 77.
Ctésibius, 345.
Curiaces, 312.

Cyrénaïque, 32.
Cyrénéens, 217.
Cyrus, 214, 217, 219.
 Cyzique, 101.

— D —

Daces, 141, 170, 253, 284, **285**, 289, **310**, **311**, 329.
Dadices, 219.
Danaé, 218.
Danaens, 233.
Danube, 257.
Darius, 219, 220, 247.
Dave, 91.
David, 205.
Delphes, 96, 246, 350.
De Luynes, 94, 118, 230, **232**.
Démocrite, 296.
Démocrite, 63.
Démosthène, 353.
Denys, 353.
Dezobry, 43.
Diane, 156, 348.
Dioclétien, 19, 52.
Diodore de Sicile, 38, 40, 41, 200, 317, 333.
Diogène, 357.
Diomède, 130.
Dioscoride, 91, 92.
Domitien, 122, 138, 303.
Dotus, 220.
Drave, 295.
Duvivier, 354.

— E —

Egine, 64, 97, 160, **240**, 248.
Egypte, 3, 4, 6, 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 39, 40, 124, 132, 150, 151, 186, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 198, 201, 203, 204, 214, 219, 234, 257, 331, 333, 336, 343, 344, 352.
Egyptiens, 4, 21, 25, 26, 31, 38, **39**, 40, 41, 145, 150, 153, 155, 168, 184, 187, 190, 192, 193, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 218, 333, 334, 341, 344, 345, 346, 348.

Elam, 214.
Electre, 76.
Elée, 355.
Eléens, 95, 98.
Eléphantine, 191.
Elide, 95.
Elis, 95.
Empédocle, 355.
Endymion, 98.
Enée, 295.
Epaminondas, 234, 239.
Ephèse, 64.
Epicharme, 355.
Epicure, 356, 357.
Epidaure, 64, 337.
Epiphanie, 24.
Eratosthène, 346, 351.
Eschyle, 61, 63, 67, 70, 82, 83.
Esculape, 64, **335**, **336**, 337, 340, 342.
Esopus, 73.
Espagne, 64, 132, 257.
Espagnols, 317.
Etéocle, 103.
Ethiopie, 26, 28.
Ethiopiens, 25, 27, 219, 220, 319.
Etrurie, 121, 177.
Etrusques, 100, 101, 103, 176, 178, 312, 313, 349.
Euclide, 344.
Euphorion, 82.
Euphrate, 213, 257.
Euripide, 81, 82, 84, 85, 237.
Europe, 132, 141.
Européens, 220.

— F —

Fabius, 34.
Fano, 47, **48**.
Farnèse, 52.
Flavien, 103.
Flavinien, 354.
Flore, 52.
Fortune, **302**.
Forum, 305.
Franca-Trippa, 93.
France, 18, 64, 103, 142, 308.
Franks, 145, 181.

Frédéric, 181, 239.*Fritellino*, 93.*Fustel de Coulanges*, 12.

— G —

Gaius, 354.*Galiens*, 342, 357.*Gandoriens*, 219.*Gard*, 17, 18.*Gaule*, 36, 142, 145, 173, 328.*Gaulois*, 117, 180, 317, **323**, 324, 325, 326, 327, 329.*Gênes*, 300.*Génois*, 245.*Germanins*, 291, 329.*Germanicus*, 137.*Gibbon*, 35, 36, 130.*Girault-Duvivier*, 354.*Gobryas*, 220.*Gorgias*, 355.*Gorgone*, 68.*Gourna*, **25**.*Gracchus*, 117.*Grèce*, 9, 12, 14, 17, 18, 19, 32, 42, 49, 50, 51, 56, 64, 73, 76, 93, 94, 95, 96, 98, 101, 103, 124, 145, 150, 164, 167, 217, 227, 234, 239, 246, 307, 318, 336, 337, 350, 356.*Grecs*, 3, 8, 10, 11, 45, 73, 83, 89, 93, 97, 123, 130, 132, 133, 136, 146, 148, 151, 155, 156, 157, 163, 167, 168, 176, 178, 207, 218, 220, 224, 225, **228**, 231, 232, 235, 236, 237, 239, 245, 246, 247, 271, 272, 312, 317, 348, 350, 353, 354, 355.*Grumentum*, 318.*Gylli*, 246.

— H —

Halicarnasse, 353.*Hannon*, 137.*Harpagus*, 224.*Hatasou*, 202.*Hébreux*, 4, 41, 204, 205, 352.*Hector*, 161, 233, 234, 237.*Hécube*, **236**, 237.*Hélicon*, 247.*Héliogabale*, 19, 131.*Héliopolis*, 38.*Héraclius*, 276.*Herceen*, 237.*Herculaneum*, **63**, 92, 133, 269.*Hercule*, 52, 88, 95, 96, 141, 158, 350, 351.*Hermotybies*, 189, 190.*Hérodote*, 4, 29, 189, 190, 191, 211, 217, 223, 239, 333, 334, 341, 350, 351, 353.*Hieracompolis*, 191.*Hiéron*, 345.*Hipparque*, 346, 351.*Hippocrate*, 340, 342, 344.*Hippothoüs*, 233, 234.*Hispoli*, 76.*Homère*, 50, 161, 225, 231, 232, 238, 335, 350.*Horace*, s, 61, 312.*Horus*, 186.*Hydarne*, 219.*Hygie*, **336**.*Hyrcanie*, 27.*Hyrcaniens*, 218.*Hystaspe*, 219.

— I — J —

Ibsamboul, **199**.*Ilion*, 232.*Ilotes*, 240.*Inde*, s, 4, 27, 36, 248, 249, 351.*Indien*, s, 202, 219, 220.*Ion*, 82.*Ionie*, 355.*Iophon*, 82.*Iphite*, 234.*Irène (sainte)*, 246.*Is*, 212.*Isambert*, 246.*Israël*, 204.*Israélites*, 336.*Issus*, 247.*Italie*, 15, 17, 18, 19, 37, 47, 56, 64, 67, 93, 95, 103, 124, 167, 173, 227, 312, 314, 315, 316, 355.*Italiens*, 15.*Itamatre*, 219.

Japonais, 259.
Jésus-Christ, 95, 345, 347, 349.
Joseph, 20, 39.
Josèphe, 205.
Juda, 204.
Juifs, 5, 41.
Jules, 16, 48, 173, 180, 274, 323, 327, 329, 349.
Julia, 48.
Julien, 36, 349, 350, 354.
Junon, 87, 250, 348.
Jupiter, 62, 73, 74, 82, **86**, 95, 218, 237, 249, 250, 303, 304, 305, 337, 348.
Jurien de La Gravière, 244.
Justinien, 354.
Juvénal, 44, 59, 117.

— K —

Kabyles, 318.
Karnak, **150**.
Kouban, 196.

— L —

Lacédémone, 14, 38, 241.
Lacédemoniens, 14.
Lacerna, 44.
Lagus, 344.
Laconie, 14, 239.
Lamarque, 239.
Laocoön, 52.
Larisso, 233.
Latins, 141, 267.
Latium, 311.
Latran, 136.
Lenormant, 3, 188, 193, 345.
Léontium, 355.
Leuctres, 239.
Leyde, 49.
Libye, 220.
Libyens, 220.
Liguriens, 317.
Ligyes, 220.
Lissa, 239.
Louvre, 98, **99**, 126, 145, 155, 164, 165, 187, 232, **254**, 310, 314, 323, **347**.

Lucanie, 318.
Lucien, 74.
Lucrèce, 67.
Lycurgue, 14, 95, 353.
Lydie, 78, 220.
Lydiens, 220.
Lydus, 220.
Lyon, **122**, 123.

— M —

Macédoine, 11, 220, 223, 305.
Macédoniens, 220, 225, 246, 247, 306.
Machaon, 335.
Macrons, 222.
Madianites, 205.
Maloï, 194.
Martinée, 239.
Marathon, **242**.
Marc, 357.
Marcellus, 137, 291, 293.
Marcius, 45.
Marcus, 137, 269, 291.
Mardonte, 223.
Maréa, 191.
Mares, 223.
Mariandyniens, 220.
Mariette, 334.
Marius, 17, 251, 257, 354.
Mars, **87**, 348.
Marseille, 346.
Martial, 59.
Martius, 121.
Mascarille, 77.
Maschouasch, 194.
Maspéro, 213.
Massage, 220.
Matianes, 220.
Maxence, 254.
Maxime, 104, **120**, 121, 122, 304.
Médée, 218.
Mèdes, 204, 214, 217, 218, 223.
Médinet-Abou, 201, 203, 204.
Méditerranée, 294.
Méduse, 165, 171.
Mégabaze, 219.
Mégalopolis, 64.
Mégapane, 218.

Mégasidre, 220.
Mélos, 134.
Melpomène, 323.
Memphis, 38.
Ménandre, 86, 89.
Mendès, 189.
Ménélas, 130.
Méoniens, 220.
Mercure, 73, 86, 348.
Messène, 234.
Messéniens, 240.
Michel (saint), 277.
Milet, 344, 355.
Milyens, 222.
Minerve, 42, 95, 235, 348.
Mirmydons, 97, 231.
Modestin, 354.
Moïse, 4, 205, 336, 353.
Moschiens, 222, 223.
Mosynèces, 223.
Munk, 204.
Muses, 353.
Mycale, 223.
Mycènes, 225, 234.
Myces, 219.
Myecphoris, 190.
Mysiens, 220.

— N —

Naples, 162, **269**.
Narbonnaise, 173.
Natho, 189.
Némée, 96, 97.
Néoclide, 337, 339, 340.
Neptune, 42, 96, 348.
Néron, 76, 131.
Nerva, 258.
Nicée, 346.
Nil, 4, 25, 41, 194, 196, 200.
Nîmes, 103.
Ninive, 210.
Nobilior, 119.
Nord (mer du), 350.
Normandie, 143, 181.
Nubie, 196.

Nubiens, 202.
Numa, 34, 349.
Numides, 157, 318, 319.

— O —

Oaris, 220.
Occident, 11.
Océan, 131, 350, 351.
OEdipe, 75.
OEobaze, 219.
Olympe, 62, 97, 348.
Olympie, 95, 96, 98.
Onuphis, 190.
Orange, 145, 308, 323.
Oreste, 76.
Orient, 9, 11, 41, 129, 131, 132, 193,
 214, 219, 224, 225, 246, **276**, 304,
305, 330, 350, 352.
Orientaux, 343.
Osques, 93.
Otanès, 218.
Otaspe, 218.

— P —

Pactyices, 219.
Palatin, 304. — *Palestine*, 204.
Pamphile, 91.
Panacée, 339.
Panopée, 234.
Paphlagoniens, 220.
Paprémis, 189.
Paricaniens, 219.
Paris, 245.
Parménide, 355. — *Parménion*, 241.
Parthénon, 313.
Parthes, 157, 219, 271, 330.
Patrocle, 230, **231**, 232, 233, **334**,
 336.
Paul, 354.
Paul-Emile, 305, 306, 307.
Paulus, 48.
Pausanias, 64, 98, 234.
Pélée, 233.
Péloponèse, 72, 86, 101, 244, 245,
 340, 342, 353.
Pélops, 95.

- Péluse, 191, 192.
Penthésilée, 227, **229**.
 Pergame, 11, 59, 98, **99**, 101.
Périclès, 42.
Péripas, 235
 Perse, 7, 32, 176, 217, 224.
Persée, 148, 218, 305, 307.
Persépolis, 8, 32.
Perses, 8, 204, 214, 217, 218, 219,
 220, 225, 246, 331.
Pétrone, 60.
Pharaon, s, 3, 4, 6, 25, **158**, 185,
 186, 191, 192, 198, 200, 201, 202,
 203, 204, 208, 211, 352.
 Pharbétis, 190.
Pharnace, 219.
Pharnazathre, 219
 Phénicie, 334, 336.
Phéniciens, 343.
Phénops, 234.
Pherendate, 219.
Philippe, 241, 248.
Philoctète, 74.
Philostrate, 76.
Phocéens, 234.
Phocion, 50.
Phoreys, 234.
 Phrygie, 12, 48.
Phrygiens, 220, 237.
Pictor, 34.
Pie, 127.
Pierre (saint), 46.
Pindare, 97.
Pinehas, 205.
 Pirée, 81, 235.
Pisistradites, 226.
Pisistrate, 10.
Pithéas, 346.
 Platée, 240, 246.
Platon, 14, 344, 346, 356
Plaute, 64, 73, 77, 86, 89, 90.
Pline, 96, 104, 131, 133, 136, 137,
 336, 351.
Plutarque, 246, 305, 353.
Pluton, 337.
Plutus, 337, 339, 340.
Podalire, 335.
Poestum, 45, 162, 168, 315, **318**.
- Polichinelle*, 93.
Pollux, 74.
Polus, 70, 76.
Polybe, 239, 247, 248, 252, 261, 271,
 277, 278, 282, **283**, 285, 289, 291,
 294, 300, 310, 320, 322, 323, 324,
 353.
Polyclète, 64.
Polynice, 103.
Polyxène, 237.
Pompée, 136, 137.
Pompéi, 47, **48**, 54, 56, 59, **62**, 64,
 68, 70, 71, 84, 101, **102**, 107, 114,
 119, **133**, **134**, **135**, **147**, 163,
221, **222**, 223, **294**, **339**, 342,
 343.
Pomponius, 354.
Pount, 202.
Pratinas, 61, 82.
Priam, 235, 236, 237.
Prisse, 196.
Prosopitis, 189.
Psamétik, 194.
Ptolémée, s, 4, 11, 24, 27, 248, 249,
 344, 346, 351.
Publius, 136.
Pyrrhus, 235, 236.
Pythagore, 343, 344, 346, 355.
Python, 96.

— Q —

- Quatremère de Quincy*, 46, 308.
 Quintaine, 281.
Quinte-Curce, 247.
Quirinus, 250.

— R —

- Ramsès*, 204.
Ra-Nebpehti, 149.
Rhampsinite, 29, 31.
Rhin, 257.
Rhodes, 134, 138.
Rhodiens, 247.
Rhône, 320, 321.
Robinson, 33.

Romains, 15, 21, 35, 42, 43, 45, 51, 52, 64, 73, 97, 98, 100, 102, 103, 117, 121, 124, 130, 132, 136, 138, 139, 145, 146, 148, 157, 163, 178, 245, 249, 250, 251, 252, **257**, 259, 264, 272, 273, 276, 278, 283, 285, 286, 288, 290, 292, 293, 298, 300, 303, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 316, 318, 319, 322, 324, 325, 326, 330, 349, 353.

Rome, 3, 15, 18, 19, 34, 43, 44, 45, 48, 57, 73, 93, 102, 103, 117, 120, 124, 130, 131, 136, 137, 138, 145, 150, 157, 245, 254, 256, 303, 308, 311, 330, 353, 354.

Romulus, 15, 16, 256, 257, 273.

Roscius, 64, 73.

Rosette, 24.

Rouge (mer), 202, 223.

Roumanie, 245.

Russes, 349.

— S —

Sabins, 256

Saces, 218, 219.

Sacrée (voie), 305.

Sahara, 350.

Saïs, 189.

Salamine, 245.

Salomon, 205.

Samaritaine, 245.

Samnites, 116, 167, 315, 316.

Samos, 92, 190, 346, 355.

Sapor, **330**, 331.

Saranges, 219.

Sardaigne, 318.

Sarmates, 253, 329, 330.

Sassanides, 332.

Scaurus, 119, 137.

Scævola, 136, 354.

Scipion, 253, 273.

Schédins, 234.

Schliemann, 225.

Seyros, 235.

Scythes, 157, 219.

Scythie, 330.

Sébennys, 189.

Séleucides, 11.

Sennachérib, 191, 213.

Septime, 19, 308.

Serpentine (colonne), 245.

Servius, 34, 45, 257, 272.

Sésostris, 187, 200.

Séthos, 191, 192.

Sévère, 19, 308.

Sicile, 32, 64, 86, 124, 138, 167, 244, 317.

Simon, 91.

Sinope, 357.

Siromitre, 219.

Sisamne, 219.

Socrate, 50, 356.

Sogdes, 219.

Solon, 42, 353.

Sophocle, 70, 76, 82, 84.

Sosigène, 349, 350.

Spartacus, 16.

Sparte, 3, 14, 43, 239, 240.

Spartiates, 14, 50, 239, 240.

Stabies, 92.

Stentor, 44.

Strabon, 132, 351.

Suétone, 132, 137, 138.

Syène, 191, 346.

Sylla, 136.

Syracuse, 64, 291, 292.

Syrie, 188, 245, 334, 336.

Syriens, 217, 218, 220.

— T —

Tacite, 353.

Taky-Bostam, **331**.

Tanagre, 134.

Tanis, 189.

Tarente, 355.

Tarquin, 16.

Tarquinies, 176.

Télamon, 233.

Télèphe, 74, 88, 232, **233**.

Télesphore, **337**.

Ténos, 339.

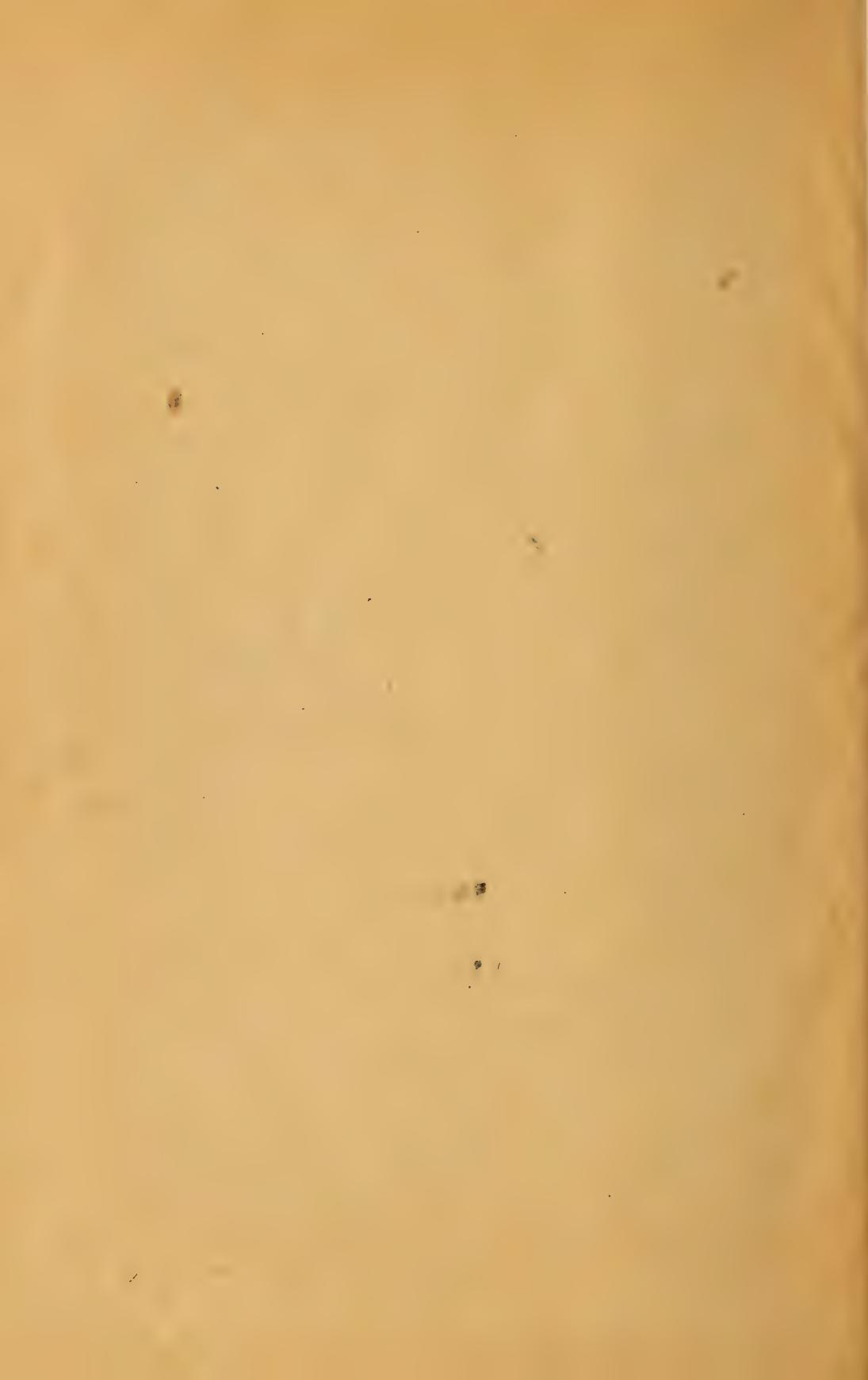
Terence, 77, **89**, 90, 91.

Terre, 131.

Teucer, 240.

Texier, 101.

Thalès, 344, 346, 355.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

JAN 03 1989

DEC 10 1988



a39003



010357662b

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	01	04	10	06	7